



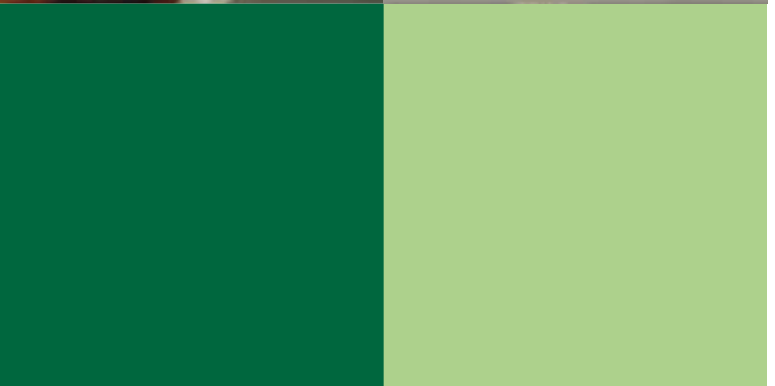
Produire
des
résultats

Préparer
l'avenir

Offrir des solutions solides, fiables,
sûres et avant-gardistes qui aideront
nos clients à prendre leurs décisions
financières les plus importantes.

Table des matières	3	Message du président du conseil d'administration
	7	Message du chef de la direction
	14	Rapport de gestion
	117	États financiers consolidés
	125	Notes des états financiers consolidés
	201	Informations actuarielles supplémentaires
	203	Conseil d'administration
	203	Conseil de direction
	204	Coordonnées
	205	Glossaire
	207	Information aux actionnaires

Partout dans le monde, nous nous tournons vers l'innovation et la technologie pour saisir les possibilités de croissance et faire vivre aux clients une expérience extraordinaire.



Miser sur notre avantage mondial

Un résultat tiré des
activités de base
bien diversifié



■ Asie	32 %
■ Canada	31 %
■ États-Unis	37 %

P. 17

Nous servons

En 2015, nous avons versé à nos clients plus de

24,6 milliards \$ CA

en prestations, valeurs de rachat, paiements
de rentes et autres indemnités.

Actifs immobiliers
détenus à l'échelle
mondiale

64 millions

de pieds carrés
(au 31 décembre 2015)

En 2015, nos employés ont donné

88 694 heures

de leur temps

Apports nets des activités mondiales de
gestion de patrimoine et d'actifs en 2015

34,4 milliards \$ CA

P. 15

À ce jour,
le Hancock Natural Resource Group a planté

907 millions d'arbres

1 arbre pour 8 habitants de la Terre

Nos divers produits et services

Asie

- Assurance vie individuelle
- Assurance prestations du vivant individuelle
- Assurance crédit hypothécaire
- Assurance vie et maladie collective
- Fonds communs de placement
- Rentes
- Produits liés aux placements
- Régimes d'épargne-retraite individuels
- Régimes d'épargne-études
- Régimes d'épargne-retraite collectifs

1 adulte sur **4** et **1** adulte sur **3**
à Hong Kong au Canada

Acquisitions de la New York Life
et de la Standard Life :

Ajout de plus de **100** milliards \$ CA
en actifs de régimes de retraite
en Amérique du Nord **P. 20**



Promouvoir
la santé chez les clients au moyen
de la technologie prêt-à-porter

Vitality™ **Manulife MOVE**



En 2015,
les souscriptions
de produits
d'assurance ont
augmenté de

P. 14 24%



41%

de nos
employés dans
le monde

ont moins de 35 ans



1^{re} coentreprise d'assurance vie détenue
par des investisseurs étrangers
autorisée à vendre des fonds
communs de placement en Chine
par l'intermédiaire d'agents

Canada

- Assurance vie individuelle
- Assurance prestations du vivant individuelle
- Assurance crédit hypothécaire
- Assurance voyage
- Solutions d'assurance vie, maladie et invalidité collective
- Fonds communs de placement
- Rentes
- Gestion privée de patrimoine
- Régimes d'épargne-retraite collectifs
- Prêts hypothécaires et prêts placement
- Comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé et certificats de placement garanti

États-Unis

- Assurance vie individuelle
- Assurance soins de longue durée
- Fonds négociés en bourse
- Fonds communs de placement
- Rentes
- Régimes d'épargne-études
- Régimes d'épargne-retraite collectifs

Capacités de placement

- Obligations d'États et de sociétés
- Titres de sociétés ouvertes et fermées
- Créances hypothécaires commerciales
- Immobilier
- Pétrole et gaz
- Électricité et infrastructures
- Énergie renouvelable
- Terrains forestiers et terres agricoles
- Solutions de répartition de l'actif

Richard B. DeWolfe

Président du conseil
d'administration

Message aux actionnaires :

Je vous invite à lire attentivement le contenu du présent rapport annuel afin de constater les nombreuses réalisations et les solides résultats tirés des activités de base que nous avons obtenus malgré l'incidence des prix du pétrole et du gaz sur notre résultat net.

Sans vouloir minimiser l'importance d'un solide résultat net, l'évaluation à la valeur de marché qu'exigent les IFRS fait parfois en sorte que les résultats présentés ne reflètent pas toujours le solide rendement sous-jacent. Notre résultat tiré des activités de base, bien qu'il ne soit pas une mesure définie selon les PCGR, indique mieux la capacité sous-jacente de nos activités à dégager un résultat positif. Pour l'exercice 2015, les employés et les agents de Manuvie au Canada, aux États-Unis et en Asie ont ensemble réussi à faire augmenter de 19 % le résultat annuel tiré des activités de base. Nos activités dans les différentes régions du monde ont connu des souscriptions fructueuses tout au long de l'exercice, et nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont dégagé des apports nets de plus de 34 milliards de dollars, un bond remarquable de 16 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, tout en établissant leur réputation pour l'innovation et le rendement des placements.

Dans le dernier rapport annuel, j'étais emballé par l'acquisition des activités canadiennes de la Standard Life et des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life. Cette année, je suis heureux de vous annoncer que nous avons fait des progrès importants et tangibles dans l'intégration de ces activités, en bonne voie de réalisation. Au début de 2016, nous avons lancé notre partenariat de bancassurance avec DBS en Asie, et nous sommes impatients d'offrir des caisses de prévoyance obligatoires aux clients de la Standard Chartered à Hong Kong. En plus de nous assurer l'accès à des millions de nouveaux clients, ces transactions enrichissent notre offre à long terme sur divers marchés.

Manuvie poursuit sa transformation avec la mise au point d'une véritable plateforme mondiale à la fine pointe de la technologie, le lancement de nouveaux produits novateurs comme Vitality et l'exécution de son plan visant à placer le client au centre de tout. Le conseil d'administration est convaincu que ce plan est vital pour créer et assurer une valeur à long terme pour les actionnaires, et nous sommes très satisfaits de nos progrès à ce chapitre. Notre division Asie



et nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs, notamment, sont d'importants moteurs de croissance, et le conseil soutient fermement les investissements de la Société dans ces secteurs sur lesquels elle concentre ses efforts.

Le conseil d'administration continue d'accorder toute sa confiance à l'équipe de la haute direction de Manuvie, dont Donald A. Guloien, notre chef de la direction. M. Guloien a une vision affinée qu'il doit à sa curiosité intellectuelle et à sa passion pour le progrès. Son énergie et son sens de l'éthique donnent le ton au sommet et, par sa polyvalence, il donne aux membres de l'équipe de direction l'encadrement et la marge de manœuvre nécessaires pour accélérer le processus décisionnel dans les moments critiques. Manuvie a encore renforcé son équipe de haute direction en s'adjoignant de nouveaux dirigeants spécialisés et chevronnés dans les divers secteurs de la Société. Nous pensons que cette équipe sera fin prête à faire face à diverses conditions économiques et à relever les défis d'une concurrence féroce sur le marché.

Votre conseil appuie vivement le plan stratégique de Manuvie de même que les aspirations de la Société à devenir une force mondiale de premier plan dans les secteurs de l'assurance et de la gestion de patrimoine et d'actifs. En même temps, nous prenons au sérieux nos responsabilités envers les actionnaires, les titulaires de contrats, les employés et les collectivités que nous servons. Nous sommes conscients des turbulences qu'occasionnent la volatilité des marchés, les faibles taux d'intérêt et le ralentissement de la croissance mondiale. Nous préconisons le maintien de normes de capitalisation solides, d'une structure financière équilibrée, d'un contrôle des dépenses serré, d'une croissance du dividende durable et d'une gestion rigoureuse du risque.

Face aux changements se produisant dans le milieu des affaires, aux modifications apportées en matière de conformité et de réglementation, aux perturbations provenant du monde numérique et aux menaces que pose le cybercrime, le conseil a révisé sa propre grille de compétences et lancé des webinaires mensuels obligatoires, en plus d'encourager les administrateurs à effectuer davantage de visites de contrôle sur place de nos activités, tant à l'échelle locale que mondiale.

Hausse cumulative
de **42 %**
de notre dividende
trimestriel

en moins de deux ans (février 2016)



Au cours de 2015, en plus de nos huit réunions de trois jours habituelles, neuf administrateurs se sont joints à moi à l'occasion d'une rencontre de quatre jours visant à revoir nos activités d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs aux États-Unis, qui sont basées à Boston, au Massachusetts. Deux administrateurs ont servi d'agents de liaison avec la Banque Manuvie et nous avons également organisé des visites sur place à Montréal et aux Philippines. Nous portons un intérêt particulier à la culture de la Société et à ses programmes de ressources humaines, et nous suivons de près le niveau de satisfaction et de mobilisation des employés. Nous participons également à des programmes et réunions destinés aux employés, qui visent à promouvoir la diversité et l'égalité des sexes et à encourager la mobilité et la formation continue à Manuvie.

Je me réjouis que la Société ait été reconnue, une fois de plus, comme un leader en matière de gouvernance au Canada, et que nous ayons amélioré notre programme de gouvernance des filiales dans le but d'assurer une meilleure surveillance des pratiques de gouvernance de nos principales entreprises. Pour une deuxième année d'affilée, nous avons demandé une évaluation indépendante du rendement et de l'efficacité du conseil, et les résultats ont été très favorables.

Nous avons poursuivi nos dynamiques programmes de communication et de mobilisation auprès des actionnaires, et avons entretenu le dialogue avec des sociétés de conseil en investissement et de sollicitation de procurations pour continuer de comprendre comment les préoccupations des actionnaires façonnent leurs recommandations annuelles. Nous avons tenu compte de leurs suggestions et conseils pour la production du présent rapport annuel et de notre circulaire de sollicitation de procurations redessinée.

En rétrospective, je suis déçu que l'incidence des bas prix du pétrole et du gaz, et le manque à gagner dans le résultat net qui en a découlé, aient jeté de l'ombre à un si grand nombre de bonnes nouvelles et de réalisations individuelles de 2015. Cependant, je pense que l'expérience renforcera notre détermination et alimentera l'esprit de compétition qui s'est fait sentir l'an dernier.

Je suis reconnaissant et honoré du soutien que j'ai reçu des actionnaires et de mes collègues du conseil, qui m'inspirent par leurs généreux efforts et leur engagement envers Manuvie. Je suis également très fier d'être associé à ce qui, pour moi, est le cœur de notre Société, soit la générosité des milliers d'employés qui mettent temps, talent et argent au profit de causes qui leur tiennent à cœur dans les différentes collectivités que nous servons dans le monde.

Au Canada, Manuvie, ses employés, ses conseillers et ses retraités ont amassé près de 3,6 millions de dollars pour Centraide et d'autres organismes de bienfaisance enregistrés venant en aide aux plus démunis.

Aux États-Unis, John Hancock a contribué à hauteur de 1 million de dollars américains au programme MLK Summer Scholars, qui offre des centaines d'emplois à des adolescents de quartiers défavorisés de Boston. Ce programme vise à aider de jeunes Bostonnais à acquérir une expérience de travail enrichissante et les aptitudes nécessaires pour réussir sur les plans scolaire et professionnel.

En Asie, environ 3 000 employés de Manuvie ont participé à l'édition 2015 de Walk for Millions, un événement qui se tient chaque année afin d'amasser des fonds pour des organismes d'aide sociale chapeautés par The Community Chest of Hong Kong.

Pour conclure, au moment où j'écris ces lignes, les marchés demeurent volatils et il est toujours aussi difficile de savoir ce que l'avenir nous réserve. Malgré les turbulences au niveau macroéconomique, votre conseil continue de travailler avec vigilance en votre nom afin de connaître d'autres grands succès, et je peux vous assurer que Manuvie demeure déterminée à répondre à l'ensemble des besoins de ses clients et à leur offrir davantage de stabilité financière dans ce monde incertain.



Richard B. DeWolfe
Président du conseil
d'administration

Donald A. Guloien

Président et
chef de la direction

Pour parler franchement, les résultats 2015 de Manuvie sont mitigés : de solides résultats d'exploitation, une augmentation de 19 % du résultat tiré des activités de base et d'importants progrès dans l'exécution de notre plan stratégique, mais un résultat net décevant, en raison surtout d'une baisse de la valeur des placements pétroliers et gaziers découlant de la comptabilisation à la valeur de marché.

Sur ces quatre mesures, les trois premières sont, et de loin, les plus importantes, parce qu'elles témoignent du succès à long terme de notre Société, contrairement à la dernière, qui reflète les variations du marché à court terme.

En ce qui a trait aux résultats d'exploitation, nous avons versé à nos clients plus de 24,6 milliards de dollars en prestations, valeurs de rachat, paiements de rentes et autres indemnités, et en raison de la confiance que nos clients nous accordent, nous gérons et administrons maintenant des actifs d'un montant record de 935 milliards de dollars.

Grâce aux efforts et au dévouement de nos quelque 34 000 employés et 63 000 agents dans le monde, nous avons connu une croissance exceptionnelle : les souscriptions totales de produits d'assurance ont augmenté de 24 % en 2015, tandis que les apports bruts de nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs ont grimpé de 46 %. Point plus important encore, c'est dans les secteurs où nous obtenons le rendement pour les actionnaires le plus élevé, mesuré par le rendement des capitaux propres, que nos activités croissent le plus rapidement, notamment dans la division Asie et dans les activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs.

En même temps, nous continuons d'assurer les services relatifs aux blocs d'affaires traditionnelles qui sont encore assortis de fonds propres élevés.

Nous sommes aussi demeurés centrés sur une gestion serrée de nos dépenses, et tout au long de 2015, nous avons continué de réaliser d'importantes économies de coûts grâce à notre programme d'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité. En 2015, nous avons réalisé des économies nettes avant impôt d'environ 350 millions de dollars, et nous sommes en voie de dépasser notre objectif de 400 millions de dollars en 2016. Les sommes que nous épargnons nous aideront à financer des initiatives stratégiques à plus long terme, et le travail visant à rendre nos activités plus efficaces et efficaces se poursuivra bien après l'atteinte de cet objectif.

En raison de tout ce qui précède, notre résultat tiré des activités de base a augmenté de 28 %, compte non tenu de l'incidence des placements, et de 19 % compte tenu des profits et pertes sur les placements. Ce résultat est supérieur à nos prévisions et met en lumière le puissant élan de croissance de Manuvie. Nous avons terminé l'exercice avec un solide ratio de fonds propres de 223 % et notre ratio d'endettement s'établit à 23,8 %, soit une réduction de quatre points de pourcentage.



La marque qui inspire le plus confiance dans le secteur canadien de l'assurance

(selon l'indice Gustavson Brand Trust)



Après la fin de l'exercice, nous avons augmenté une fois de plus notre dividende, pour un total de trois augmentations en moins de deux ans qui représentent une hausse cumulative de 42 %. Ces hausses reflètent la confiance de votre conseil d'administration dans la capacité de Manuvie à dégager une croissance solide et soutenue du résultat tiré des activités de base, ainsi qu'à conserver un ratio de fonds propres robuste et à réduire son ratio d'endettement.

Tout au long de l'exercice, nous avons fait d'importants progrès dans l'exécution de notre stratégie centrée sur les clients, nous avons tiré parti des possibilités de croissance que nous avons ciblées dans chacun de nos secteurs et avons continué d'innover pour nous assurer de rester pertinents et agiles dans un monde qui évolue rapidement.

INCIDENCE DES BAS PRIX DE L'ÉNERGIE SUR LE RÉSULTAT NET ET LA VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES

En dépit du succès que nous avons connu tout au long de 2015 sur les plans opérationnel et stratégique, l'exercice a été décevant pour ce qui est du résultat net, en raison principalement de l'incidence comptable de la dégringolade des prix du pétrole et du gaz.

À l'examen du résultat net de Manuvie, il est important de nous rappeler que pour respecter nos obligations à long terme, nous investissons à très long terme dans diverses catégories d'actifs, un peu comme le fait un régime de retraite. Une telle vision à long terme a ses avantages, mais comme nos placements sont évalués à la valeur de marché chaque trimestre, il pourrait en découler des variations importantes du résultat net à court terme.

Au cours des cinq derniers exercices, les résultats techniques liés aux placements ont été extrêmement favorables et ont donné lieu à une augmentation presque linéaire du résultat net. Certains d'entre vous se souviendront sans doute de mes mises en garde passées, à savoir que même si ces résultats ont été très avantageux pour la Société, il ne faut pas être trop optimiste en supposant que cette tendance se poursuivra à un rythme soutenu. Et l'exercice 2015 en est la démonstration : la dégringolade des prix de l'énergie a entraîné des charges d'ajustement à la juste valeur de 876 millions de dollars. Bien que les autres actifs de notre portefeuille aient dégagé un bon rendement, enregistrant des profits liés aux placements de 346 millions de dollars, le résultat net a chuté de 37 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2,2 milliards de dollars, un résultat clairement décevant.



Plateformes numériques novatrices pour mieux interagir avec les clients

- Au service de nos clients en Chine continentale par l'entremise des médias sociaux
- Outil permettant aux clients canadiens d'envisager leur vie à la retraite
- Application pour tablette de calibre mondial pour les agents en Asie
- Promotion de la santé par la technologie prêt-à-porter aux États-Unis

« Je ne me sens pas comme un client, je me sens comme un ami. »

Client, Hong Kong

Pour ce qui est des prix de l'énergie, nous prévoyons que la volatilité persistera vraisemblablement en 2016, et il serait raisonnable de s'attendre à ce que la faiblesse continue ou toute autre baisse des prix du pétrole et du gaz ait une incidence défavorable sur nos résultats techniques et nos résultats liés aux placements. Mais à long terme, l'horizon selon lequel nous gérons la Société, nous prévoyons tirer des résultats positifs des divers actifs dans lesquels nous investissons – immobilier, énergie, terrains forestiers, terres agricoles et actions – pour pouvoir respecter nos obligations à long terme et dégager un rendement pour les actionnaires.

En 2015, Manuvie a dégagé un rendement total pour les actionnaires de -3,7 %. Bien que ce résultat dépasse de 4,6 points de pourcentage le rendement total pour les actionnaires de l'indice S&P/TSX, le cours de notre action et le cours des actions canadiennes en général ont subi l'incidence défavorable des préoccupations macroéconomiques toujours dominées par les bas prix du pétrole et du gaz. Ce résultat est peu encourageant, mais nous sommes convaincus que si nous maintenons le cap, nos efforts seront récompensés par un rendement total pour les actionnaires plus élevé, comme nous l'avons connu dans le passé.

EXÉCUTION DE NOTRE PLAN STRATÉGIQUE

En raison des nouvelles technologies, de l'innovation et de l'éducation, les attentes des clients augmentent dans les différents aspects de la vie, y compris les services financiers. C'est pourquoi Manuvie continuera d'investir massivement dans l'innovation et le déploiement de technologies dans l'ensemble de la Société dans le but d'améliorer son offre de produits aux clients et le rendement pour les actionnaires.

Nos placements seront équilibrés. Nous utiliserons la technologie pour attirer, fidéliser et mieux servir nos clients; servir les distributeurs et les aider à utiliser

« Vous m’avez beaucoup aidé pour régler la succession de mon père, et c’est ce qui m’a décidé à rester avec Manuvie et à continuer de bâtir cette excellente relation. Merci! »

Client, États-Unis

nos produits; consolider notre marque; améliorer notre efficience et faire en sorte que nos gens soient plus efficaces et productifs et collaborent davantage; aider à gérer le risque; améliorer la production de nos rapports et notre sécurité; et faire progresser notre utilisation de l’information et de données analytiques.

Notre stratégie audacieuse repose sur trois volets clés :

- Nous développerons des relations plus holistiques et durables avec les clients.
- Nous continuerons de développer et d’intégrer nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d’actifs, en plus d’étendre nos bureaux de placement et de souscription dans des marchés clés, sans nous restreindre aux régions où nous exerçons déjà, ou prévoyons exercer, des activités d’assurance.
- Nous tirerons parti des compétences et de l’expérience du personnel des activités internationales.

Au cours de 2015, nous avons fait d’importants progrès sur tous ces fronts, afin de mettre nos clients au centre de tout ce que nous faisons.

Nous avons lancé des outils, des produits et des services, y compris la solution point de vente électronique et notre produit novateur ManulifeMOVE en Asie; nous avons fait notre entrée sur le marché des fonds négociés en bourse, en plus de lancer LifeTrack et Vitality aux États-Unis; et nous avons lancé la Temporaire Manuvie à émission rapide et ajouté plus de 800 guichets automatiques bancaires partout au Canada.

En Chine continentale, nous avons également été la première société d’assurance vie détenue par des investisseurs étrangers à être autorisée à vendre des fonds communs de placement par l’intermédiaire de ses agents, une étape importante qui renforce notre capacité à offrir des solutions holistiques à nos clients sur ce marché en croissance.

Nous continuons à promouvoir l’innovation et la technologie à l’échelle de la Société. À Boston et à Toronto, nous avons ouvert des laboratoires de l’avant-gardisme, qui constituent des plateformes pour développer des idées novatrices en partenariat avec des entreprises en démarrage, des universités et des innovateurs, y compris ceux de Silicon Valley. Nous avons été la première société au Canada à combiner la biométrie vocale et la compréhension du langage naturel dans un seul système de réponse vocale interactive offert en français et en anglais. Nous avons également nommé un chef de l’innovation qui aura la responsabilité d’explorer de nouvelles possibilités d’affaires en s’associant ou en créant des coentreprises avec des entités extérieures, ou en y investissant, dans le but d’accélérer les initiatives ayant l’incidence potentielle la plus importante.

Nous élargissons également avec succès les canaux de communication avec nos clients. Par exemple, en 2015, nous avons vendu des contrats d’assurance grâce à l’application de messagerie WeChat en Asie, et les résultats ont dépassé nos attentes. Au Canada, notre offre directe Pourmeprotéger a donné des résultats prometteurs.

Notre division Asie et nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d’actifs, qui connaissent une croissance rapide, produisent les rendements les plus élevés. Afin de profiter de l’occasion qu’elles représentent, nous avons continué d’en accroître les capacités et la taille tout au long de l’année.

Nous avons conclu avec succès l’acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc (la « Standard Life ») et les activités de régimes de retraite de la New York Life aux États-Unis. Nous avons signé une entente de distribution régionale exclusive avec DBS qui couvre les quatre marchés d’Asie. DBS est de loin la principale banque de Singapour, et elle compte devenir un véritable champion régional, ce qui en fait un partenaire idéal pour nous à l’heure où nous

continuons de faire progresser nos activités dans la région. Nous avons annoncé la constitution d'un partenariat de distribution de caisses de prévoyance obligatoires avec la Standard Chartered à Hong Kong, ainsi qu'une acquisition connexe. Nous avons également signé d'autres ententes de distribution moins importantes avec d'autres banques locales de la région au cours de l'exercice.

Nous prévoyons que tous ces investissements contribueront de manière importante à la croissance future de Manuvie, car nous tirons pleinement profit de notre présence pour proposer des solutions complètes de gestion de patrimoine et d'assurance à nos clients partout dans le monde.

Nous sommes fiers de la croissance de nos activités en Asie et des diverses initiatives qui sont le moteur de notre réussite là-bas. Nous sommes convaincus que nous avons la combinaison de produits et services appropriée et les bons partenariats stratégiques, et que nous menons nos activités dans les meilleurs marchés pour poursuivre sur notre lancée dans la région.

Lors de discussions sur notre présence en Asie, on me demande parfois de parler de nos activités au Japon, étant donné la lente croissance de l'économie de ce pays. Il est vrai que l'économie du Japon a connu des difficultés, mais grâce à notre agilité, nous avons très bien réussi à repérer des occasions d'affaires et à faire croître nos activités. Les souscriptions de nos produits d'assurance ont augmenté en moyenne de 23 % par

année au cours de la dernière décennie et, en 2015, nos activités ont connu une importante amélioration de la marge sur la valeur des affaires nouvelles. Nous gérons également environ 12 milliards de dollars au nom de nos clients institutionnels dans ce marché.

Au cours de 2015, Gestion d'actifs Manuvie a aussi continué à développer ses activités en Europe, dans le but d'étendre nos gammes de produits et de consolider et promouvoir davantage notre marque comme premier gestionnaire d'actifs sur les marchés mondiaux. On a notamment procédé à des nominations à des postes de direction clés dans le secteur des produits et de la distribution à notre bureau de Londres, ce qui complète la création de nos équipes de spécialistes du placement commencée plus tôt. Nous poursuivons également notre expansion sur les marchés institutionnels et de gros en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique latine.

Le caractère mondial de nos activités fait partie intégrante de notre succès continu, et c'est pourquoi nous travaillons actuellement à l'adoption d'une perspective vraiment mondiale pour le transfert des gens et des idées entre les régions où nous sommes présents. Par exemple, à l'échelle de la Société, nous mettons à profit l'expérience acquise dans le cadre du lancement de programmes de mieux-être aux États-Unis et en Asie, et nous partageons les leçons tirées du succès des services mobiles en Asie avec nos activités en Amérique du Nord.

« Toutes les personnes avec qui j'ai fait affaire à Manuvie nous ont fourni un excellent service, à mon mari et moi. Je me sens simplement en meilleure forme et mieux outillée pour surmonter mes incapacités. »

Cliente, Canada

« Vous avez tout à fait répondu à mes besoins de manière très professionnelle, et avec empathie et gentillesse. »

Client, Hong Kong

RECONNAISSANCE DE NOTRE SUCCÈS

Outre les mesures du progrès strictement financières, nous visons l'excellence tant pour ce qui est de notre mode d'exploitation et du lieu de travail que nous offrons à nos employés que de la façon dont nous servons nos clients et nos collectivités. Dans ces secteurs, le succès se mesure souvent aux prix que nous remportons partout dans le monde.

Certains des prix parmi les plus importants sont ceux qui témoignent du caractère de notre organisation et de la confiance que le client accorde à nos employés par leurs nombreuses contributions.

J'ai donc été ravi d'apprendre que nous avons été nommés la compagnie d'assurance vie la plus digne de confiance au Canada par le Gustavson School of Business. En Asie, nous avons remporté le prix Reader's Digest Trusted Brands, et Manulife-Sinochem a été reconnue comme la « marque jouissant de la meilleure réputation en Chine » lors du China Finance Summit de 2015.

Nous avons reçu d'autres importantes marques d'appréciation tout au long de l'année. Au Canada, nous avons remporté le prix Choix des employés de Glassdoor, qui nous place sur la liste des meilleurs employeurs en 2016. Nous avons remporté ce prix parce qu'un certain nombre de nos employés ont pris le temps de soumettre leurs commentaires et points de vue sur le site Web de Glassdoor. Pour moi, ce prix témoigne directement de la justesse de notre orientation et de nos efforts soutenus pour renforcer notre culture et notre expérience en milieu de travail.

Nous avons aussi été nommés parmi les dix entreprises aux cultures d'entreprise les plus admirées du Canada, et figurons cette année encore au palmarès des meilleurs employeurs au Canada pour les jeunes.

John Hancock a été reconnue par la fondation Human Rights Campaign comme l'un des meilleurs lieux de travail en matière d'égalité des LGBT.

MOT DE REMERCIEMENT

Notre conseil d'administration avait un message clair pour notre équipe de direction lors de notre séance de planification qui s'est tenue à Montréal en octobre : il faut aller plus vite et user d'audace – le monde évolue rapidement et nous voulons diriger et non fermer la marche. À titre personnel, je tiens à témoigner ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration pour leurs judicieux conseils et leur fidèle soutien, et je les remercie sincèrement d'appuyer avec autant d'enthousiasme l'orientation stratégique de Manuvie.

L'efficacité d'une stratégie se mesure à la compétence des équipes mises en place pour l'exécuter, et notre réussite ne serait pas possible sans les efforts de nos employés, de nos agents et de nos autres partenaires de distribution partout dans le monde. Je remercie chacun d'entre vous pour ce que vous faites tous les jours pour nos clients, et qui contribue à la vigueur de notre Société.

J'aimerais également remercier nos actionnaires pour la confiance qu'ils continuent d'accorder à notre Société, notre stratégie et notre équipe. Je suis convaincu que Manuvie est en très bonne position pour poursuivre sur sa lancée en 2016 et dans les années à venir, et atteindre les objectifs à long terme que nous nous sommes fixés.



Donald A. Guloien
Président et
chef de la direction

Le présent document contient des énoncés prospectifs au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos objectifs de gestion de 2016 en matière de résultat tiré des activités de base et de RCP tiré des activités de base, d'accroissement à moyen terme du RCP tiré des activités de base et des facteurs de cet accroissement, de contribution à moyen terme des acquisitions et partenariats importants récents au résultat annuel tiré des activités de base, des avantages et des coûts prévus liés à l'acquisition de la Standard Life, du caractère raisonnable de l'estimation, par Manuvie, des résultats techniques liés aux placements tout au long du cycle à long terme, de l'estimation des économies nettes avant impôt qui seront réalisées en 2016 grâce à notre programme d'efficience et d'efficacité et de l'incidence prévue d'une mise à jour des hypothèses relatives aux taux de réinvestissement ultime par le Conseil des normes actuarielles. Ces énoncés prospectifs portent aussi notamment sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations. Ils se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probable », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « chercher à », « viser », « continuer », « but », « restituer », « entreprendre » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et ils peuvent inclure des énoncés relatifs aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les attentes ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les énoncés prospectifs en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'ils supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, y compris, dans le cas de nos objectifs de gestion de 2016 en matière de résultat tiré des activités de base et de RCP tiré des activités de base, les hypothèses décrites à la rubrique « Principales hypothèses et incertitudes liées à la planification » du présent document. Les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'ils expriment explicitement ou implicitement. Parmi les principaux facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes, notons les facteurs énumérés à la rubrique « Principales hypothèses et incertitudes liées à la planification » du présent document; la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement et la volatilité des marchés des actions ainsi que les corrélations entre ces derniers; les écarts de taux d'intérêt, de titres de créance et de swaps; les taux de change; les pertes sur placements et les défaillances; la liquidité du marché et la solvabilité des garants, des réassureurs et des contreparties); les changements apportés aux lois et à la réglementation; les modifications apportées aux normes comptables applicables dans tous les territoires où nous exerçons nos activités; les modifications aux exigences en matière de fonds propres réglementaires applicables dans tous les territoires où nous exerçons nos activités; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; la baisse de nos notes de solidité financière ou de crédit; notre capacité à préserver notre réputation; la dépréciation du goodwill ou d'immobilisations incorporelles ou la constitution de provisions à l'égard d'actifs d'impôt différé; l'exactitude des estimations relatives à la morbidité, à la mortalité et aux comportements des titulaires de contrats; l'exactitude des autres estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables et actuarielles ainsi que de la valeur intrinsèque; notre capacité à mettre à exécution des stratégies de

couverture efficaces et à faire face aux conséquences imprévues découlant de ces stratégies; notre capacité d'obtenir des actifs appropriés au soutien de nos passifs à long terme; le niveau de concurrence et les regroupements; notre capacité de mettre en marché et de distribuer des produits par l'intermédiaire de réseaux de distribution existants et futurs; y compris ceux découlant des ententes de collaboration avec la Standard Life plc, du partenariat en bancassurance avec DBS Bank Ltd et de l'entente de distribution avec la Standard Chartered; les passifs imprévus ou les dépréciations d'actifs découlant d'acquisitions et de cessions d'activités; y compris ceux découlant de l'acquisition de la Standard Life, des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life et des caisses de retraite de prévoyance obligatoires et des régimes de retraite régis par l'Occupational Retirement Schemes Ordinance de la Standard Chartered; la réalisation de pertes découlant de la vente de placements classés comme disponibles à la vente; notre liquidité, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes aux dates d'échéance prévues, le cas échéant; les obligations de nantissement de garanties additionnelles; la disponibilité de lettres de crédit afin d'assurer une gestion souple des fonds propres; l'exactitude de l'information reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; la disponibilité et le caractère abordable et approprié de la réassurance; les instances judiciaires et réglementaires, y compris les audits fiscaux, les litiges fiscaux ou d'autres instances semblables; la capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; notre capacité à attirer et à maintenir en poste les principaux membres de la direction, employés et agents; l'utilisation et l'interprétation appropriées de modèles complexes ou les défaillances des modèles utilisés; les risques politiques, juridiques, opérationnels et autres liés aux activités de la Société à l'extérieur de l'Amérique du Nord; les acquisitions et notre capacité à les mener à terme, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire; l'incapacité à obtenir les avantages prévus relatifs à l'acquisition de la Standard Life, des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life et des caisses de retraite de prévoyance obligatoires et des régimes de retraite régis par l'Occupational Retirement Schemes Ordinance de la Standard Chartered, en tout ou en partie; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels des systèmes de la Société ou les infrastructures publiques; les préoccupations environnementales; ainsi que notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle et l'exposition aux recours pour violation et de notre incapacité à retirer des liquidités de nos filiales. Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs de risques importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés dans le présent document aux sections intitulées « Gestion du risque », « Facteurs de risque » et « Principales méthodes comptables et actuarielles » du rapport de gestion, à la note des états financiers consolidés intitulée « Gestion du risque » et dans d'autres documents que nous avons déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Nous ne nous engageons pas à réviser nos énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, énoncés à la date des présentes et présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation, nos activités futures, de même que nos objectifs et nos priorités stratégiques, et pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à réviser nos énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.

2015

Société Financière Manuvie

Rapport annuel

14	Rapport de gestion
14	Aperçu
17	Résultats financiers
26	Résultats par division
55	Gestion du risque
76	Cadre de gestion des fonds propres
79	Principales méthodes comptables et actuarielles
91	Facteurs de risque
109	Contrôles et procédures
110	Rendement et mesures non conformes aux PCGR
114	Autres informations
117	États financiers consolidés
125	Notes des états financiers consolidés
201	Informations actuarielles supplémentaires
203	Conseil d'administration
203	Conseil de direction
204	Coordonnées
205	Glossaire
207	Information aux actionnaires

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion est daté du 18 février 2016.

Aperçu

La Société Financière Manuvie est un groupe mondial et un chef de file du secteur des services financiers qui propose à ses clients des solutions avant-gardistes pour les aider dans leurs décisions financières les plus importantes. Elle exerce ses activités sous les noms John Hancock aux États-Unis, Manuvie au Canada et Manulife ailleurs dans le monde. Elle propose des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2015, elle comptait près de 34 000 employés, 63 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 20 millions de clients. Son actif géré et administré se chiffrait à 935 milliards de dollars (676 milliards de dollars américains) et, au cours des 12 mois précédents, elle avait versé à ses clients plus de 24,6 milliards de dollars en prestations, en intérêts et sous d'autres formes. Elle exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis, où elle est présente depuis plus de 100 ans. Son siège social mondial se situe à Toronto, au Canada, et elle est inscrite aux Bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong (SEHK) sous le symbole « 945 ».

Dans le présent document, les termes « Société », « Manuvie », « nous », « notre » et « nos » désignent la Société Financière Manuvie (« SFM ») et ses filiales, et le terme « Manufacturers », la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et ses filiales.

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie s'est élevé à 2,2 milliards de dollars en 2015, contre 3,5 milliards de dollars en 2014. Le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base¹ (qui englobe des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité de résultat sous-jacente de l'entreprise) qui a totalisé 3,4 milliards de dollars en 2015, en comparaison de 2,9 milliards de dollars en 2014, et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base, des charges de 1,2 milliard de dollars en 2015, en regard d'un profit de 0,6 milliard de dollars en 2014.

L'augmentation de 540 millions de dollars du résultat tiré des activités de base résultait principalement d'un montant de 155 millions de dollars lié aux acquisitions récentes, de l'incidence de la croissance des affaires nouvelles et des fluctuations des taux de change de 325 millions de dollars, contrebalancés en partie par des profits non récurrents sur les placements liés aux activités de base¹ de 200 millions de dollars comptabilisés en 2014.

En 2015, les charges nettes de 1,2 milliard de dollars liés aux éléments exclus du résultat tiré des activités de base comprenaient des charges relatives aux résultats techniques liés aux placements de 876 millions de dollars, découlant de la chute marquée des prix du pétrole et du gaz, tandis qu'en 2014, nous avons présenté de solides résultats techniques liés à nos placements ainsi que des profits liés à l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt.

En 2015, le résultat net par action ordinaire s'est établi à 1,06 \$, comparativement à 1,82 \$ en 2014, et le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP »), à 5,8 % contre 11,9 % en 2014. Le résultat tiré des activités de base dilué par action¹ était de 1,68 \$ en 2015, comparativement à 1,48 \$ en 2014, et le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base¹ était de 9,2 % en 2015 comparativement à 9,8 % en 2014.

L'exercice a été décevant au chapitre du résultat net et du rendement des capitaux propres, ce qui est largement imputable à la dégringolade marquée des prix du pétrole et du gaz sur le marché. Toutefois, compte non tenu des incidences liées aux placements, notre résultat tiré des activités de base de 2015 a été plus élevé de 28 % que celui de 2014, soit un meilleur résultat que prévu et qui témoigne du rythme de croissance soutenue de Manuvie. Par ailleurs, nous avons enregistré en 2015 une forte croissance de notre chiffre d'affaires qui a été essentiellement stimulée par les activités qui génèrent nos rendements les plus élevés.

À plus long terme, nous prévoyons que l'instabilité du contexte macroéconomique et la volatilité du prix de l'énergie persisteront et, à moins d'une reprise des prix de ce secteur, il nous sera difficile d'atteindre notre objectif de 4 milliards de dollars fixé pour le résultat tiré des activités de base de 2016². Malgré ces défis, nous nous fions aux données fondamentales et au positionnement stratégique à long terme de notre Société. C'est pourquoi, le 11 février 2016, nous avons accru notre dividende, soit la troisième augmentation en moins de deux ans.

Nous prévoyons également, à moyen terme, une augmentation du RCP tiré des activités de base, à mesure que nous poursuivons la mise en œuvre de notre stratégie et que les résultats techniques liés aux placements reviennent à la normale.² Les résultats enregistrés dans nos activités sous-jacentes en 2015 indiquent que nous sommes sur la bonne voie. Nous avons généré des apports nets importants dans nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs à l'échelle mondiale, accru sensiblement les souscriptions de produits d'assurance, les marges et la valeur des affaires nouvelles en Asie, et affiché une croissance de plus de 20 % du résultat tiré des activités de base par action, compte non tenu de l'incidence des placements.

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR ». La Société a instauré de nouvelles mesures de présentation de l'information sur les activités de gestion de patrimoine et d'actifs à la Journée des investisseurs du 11 mai 2015. Pour plus de renseignements, voir le communiqué de presse sur la Journée des investisseurs.

² Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

Les souscriptions de produits d'assurance³ se sont établies à 3,4 milliards de dollars en 2015, une augmentation de 24 %⁴ par rapport à celles de 2014 attribuable principalement à la division Asie qui a enregistré un taux de croissance de 28 % et à la variabilité normale des souscriptions dans le marché des régimes de retraite pour groupes de grande taille au Canada. En Asie, pour une troisième année d'affilée, nous avons généré des souscriptions record de produits d'assurance, ce qui reflète le succès de nos nouveaux produits et de nos initiatives de marketing, ainsi que l'expansion de nos réseaux de distribution. Au Canada, les souscriptions de produits d'assurance ont également été favorisées par les solides souscriptions de produits d'assurance destinés aux particuliers. Aux États-Unis, les souscriptions de produits d'assurance ont reculé de 3 %, étant donné que l'augmentation des ventes des produits d'assurance vie a été plus que contrebalancée par le recul des souscriptions de produits d'assurance soins de longue durée.

Les apports nets des activités de gestion de patrimoine et d'actifs⁵ étaient de 34,4 milliards de dollars, soit une hausse de 16,1 milliards de dollars comparativement à ceux de 2014. Ces apports nets considérables étaient attribuables à la solidité des apports bruts⁴, lesquels ont atteint un niveau record de 114,7 milliards de dollars en 2015, soit une hausse de 46 % par rapport au record précédent de 2014 (amélioration de 32 % compte non tenu des entreprises acquises récemment), et à la bonne fidélisation des clients. En Asie, les apports bruts ont augmenté de 56 % en comparaison de ceux de l'exercice précédent en raison de la forte croissance des souscriptions de fonds communs de placement en Chine continentale et de l'augmentation régulière des souscriptions de régimes de retraite à Hong Kong. Au Canada, les apports bruts ont enregistré une hausse de 57 %, alimentés par les solides apports bruts dans les fonds communs de placement et les régimes de retraite, et l'incidence de l'acquisition récente des activités canadiennes de la Standard Life plc (« Standard Life ») (hausse de 22 % compte non tenu de l'acquisition récente). Aux États-Unis, les apports bruts ont enregistré une hausse de 26 %, alimentés par les solides apports bruts dans les fonds communs de placement et la récente acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life (hausse de 10 % compte non tenu de la récente acquisition). Les apports bruts de Gestion d'actifs Manuvie ont plus que doublé, du fait de mandats importants visant des titres à revenu fixe.

Les souscriptions d'autres produits de gestion de patrimoine⁵ ont totalisé 7,5 milliards de dollars en 2015, en hausse de 89 % comparativement à celles de 2014, ayant presque triplé au Japon en raison de l'amélioration du réseau de distribution et de la popularité de nouveaux produits, et ayant bénéficié, au Canada, des contributions de la récente acquisition⁶.

Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (« ratio du MPRCE ») de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») était de 223 % à la fin de 2015 en regard de 248 % au 31 décembre 2014. La baisse de 25 points pour l'exercice a principalement reflété les fonds propres déployés pour l'acquisition de la Standard Life et la croissance des fonds propres requis supérieure à celle du résultat.

Le **ratio d'endettement** de Manuvie s'est établi à 23,8 % au 31 décembre 2015, par rapport à 27,8 % à la fin de 2014. La hausse a reflété l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, la conversion de reçus de souscription en actions ordinaires par suite de la clôture de l'acquisition de la Standard Life et l'augmentation des résultats non distribués.

En 2015, les divisions d'exploitation ont effectué des **versements**⁷ de 2,2 milliards de dollars au groupe, contre 2,4 milliards de dollars en 2014.

Direction stratégique

Notre stratégie repose sur trois volets clés qui ouvriront la voie en vue de la réalisation de notre vision qui consiste à aider les gens à prendre des décisions financières importantes.

Le premier volet de notre stratégie consiste à établir des relations plus holistiques et durables avec les clients. Notre stratégie consiste à :

- élaborer un profil complet de nos clients et à les encourager à prendre part à des entretiens plus personnalisés et sérieux;
- offrir une expérience client simplifiée et davantage centrée sur leurs besoins;
- fournir à nos distributeurs les outils qui leur permettront de répondre efficacement à un plus grand éventail de besoins des clients;
- élargir, le cas échéant, les réseaux dans lesquels nous contrôlons mieux l'expérience client de bout en bout et dans lesquels nous pouvons répondre à un éventail plus large de besoins des clients. Pour ce faire, nous devons accroître le nombre de canaux directs et de canaux de services-conseils qui sont accessibles partout, en tout temps.

Le deuxième volet vise la poursuite du renforcement et de l'intégration de nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs sur les marchés existants, ainsi que l'expansion de nos bureaux de souscription et de placement sur les nouveaux marchés pour répondre aux besoins de nos clients, qu'il s'agisse d'investisseurs privés ou d'institutions, comme les caisses de retraite et les fonds souverains. La demande mondiale de services de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs ne cesse de croître, y compris dans les régions où nous sommes absents à l'heure actuelle, des régions où il est possible pour les gestionnaires d'actifs d'ajouter de la valeur. Nous ne nous restreindrons pas aux régions dans lesquelles, à l'heure actuelle, nous exerçons déjà des activités d'assurance ou prévoyons le faire.

³ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

⁴ La croissance (le recul) des souscriptions, des apports bruts, des primes et dépôts et des actifs gérés et administrés est présenté(e) en devises constantes. Les devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

⁵ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR ». La Société a instauré de nouvelles mesures de présentation de l'information sur les activités de gestion de patrimoine et d'actifs à la Journée des investisseurs du 11 mai 2015. Pour plus de renseignements, voir le communiqué de presse sur la Journée des investisseurs.

⁶ La Division américaine n'a pas de produits à vendre dans cette catégorie.

⁷ Les versements s'entendent des fonds remis ou payés au Groupe par les filiales en exploitation et des excédents de capitaux produits par les entreprises canadiennes autonomes.

Le troisième volet de notre stratégie a pour objectif de tirer parti des compétences et de l'expérience des membres du personnel à l'échelle de nos activités internationales. Pour tirer pleinement avantage de nos investissements, nous devons en faire profiter l'ensemble de notre organisation mondiale.

En 2015, nous avons concentré nos efforts sur le réalignement de notre organisation pour mettre le client au cœur de tout ce que nous faisons. Dans cet esprit, nous avons lancé des outils, des produits et des services, y compris en Asie, les points de vente électroniques⁸ et ManulifeMOVE, un programme de mieux-être qui récompense les clients qui mènent une vie active; aux États-Unis, nous avons fait notre entrée sur le marché des fonds négociés en bourse (« FNB ») et lancé LifeTrack et Vitality et nous avons lancé la Temporaire Manuvie à émission rapide et ajouté plus de 800 guichets automatiques bancaires partout au Canada. En Chine continentale, nous avons également été la première société d'assurance vie détenue par des investisseurs étrangers à être autorisée à vendre des fonds communs de placement par l'intermédiaire de ses agents, une étape importante qui renforce notre capacité à offrir des solutions holistiques à nos clients sur ce marché en croissance.

Nous continuons à promouvoir l'innovation et la technologie à l'échelle de la Société. À Boston et à Toronto, nous avons ouvert des laboratoires de l'avant-gardisme. Nous avons été la première société au Canada à combiner la biométrie vocale et la compréhension du langage naturel dans un seul système de réponse vocale interactive offert en français et en anglais. De plus, en Asie, nous avons élargi les canaux de communication avec nos clients au moyen, par exemple, de la souscription de produits d'assurance par l'entremise de WeChat, une application de messagerie populaire.

Tout au long de l'exercice, nous avons continué d'accroître les capacités et la taille de nos entreprises. Nous avons conclu avec succès l'acquisition de la Standard Life et des activités de régimes de retraite de la New York Life. Nous avons signé une entente de distribution régionale exclusive avec DBS Bank qui couvre quatre marchés d'Asie. DBS est la principale banque de Singapour, ce qui en fait un partenaire idéal pour nous à l'heure où nous continuons de faire progresser nos activités dans la région. Nous avons annoncé la conclusion d'une entente de partenariat de distribution de régimes de retraite avec Standard Chartered à Hong Kong, ainsi qu'une entente connexe visant l'acquisition de ses activités de portefeuilles de caisses de prévoyance obligatoire (« CPO ») et de ses régimes de retraite régis par l'Occupational Retirement Schemes Ordinance (« ORSO »). Nous avons également signé d'autres ententes de distribution moins importantes avec d'autres banques locales de la région au cours de l'exercice.

Notre priorité demeure l'accroissement de la valeur pour les actionnaires en répartissant les fonds propres dans les secteurs de notre entreprise qui offrent des perspectives de croissance et une rentabilité élevées. En raison de la solide croissance du résultat et de notre niveau de fonds propres, nous avons haussé le dividende sur nos actions ordinaires deux fois depuis mai 2014.

Notre succès est tributaire des investissements fructueux que nous faisons dans l'innovation. Nous examinons les investissements que nous faisons du point de vue de la valeur pour les actionnaires et continuons de nous appuyer sur le programme d'efficacité et d'efficacités pour aider à financer les investissements. Le RCP tiré des activités de base s'est élevé à 9,2 % en 2015 et, compte tenu des récents transferts de capitaux vers la croissance à long terme, ainsi que de l'incidence sur les capitaux propres du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, nous estimons que notre objectif en matière de RCP tiré des activités de base de 13 % n'est pas atteignable en 2016. Nous prévoyons que le RCP tiré des activités de base avoisinera 13 % ou plus à moyen terme, à mesure que nous exécutons notre stratégie et que les résultats techniques liés aux placements reviennent à la normale⁹. Nous prévoyons que le principal facteur de la croissance du RCP tiré des activités de base sera la croissance interne de nos activités nécessitant moins de capitaux ou générant un RCP plus élevé, particulièrement nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs en Asie, laquelle s'accompagnera des contributions des principales acquisitions et partenariats récents, ainsi que de plus grandes économies découlant de nos programmes d'efficacité et d'efficacités. Nous estimons actuellement que les principales acquisitions et partenariats récents fourniront, à moyen terme, entre 400 millions de dollars et 450 millions de dollars au résultat annuel tiré des activités de base⁹. Par la suite, la contribution pourrait devenir plus importante, alimentée par des partenariats stratégiques à long terme en Asie et par la synergie des produits⁹. Les principales acquisitions et partenariats récents comprennent l'acquisition de la Standard Life plc et de la New York Life, et les ententes signées avec DBS et Standard Chartered. À cause de l'intégration de ces activités, il ne sera plus possible d'isoler l'apport individuel de chacune ni de déclarer leur contribution au résultat tiré des activités de base.

⁸ Outils de point de vente électronique qui offrent une plateforme numérique de bout en bout, allant de l'identification des besoins à la signature électronique et aux fonctions PDF.

⁹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

Résultats financiers

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates

(en millions de \$ CA, sauf indication contraire)

	2015	2014	2013
Résultat net attribué aux actionnaires	2 191 \$	3 501 \$	3 130 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(116)	(126)	(131)
Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires	2 075 \$	3 375 \$	2 999 \$
Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Résultat tiré des activités de base¹	3 428 \$	2 888 \$	2 617 \$
Résultats techniques liés aux placements en excédent des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base	(530)	359	706
Résultat tiré des activités de base et résultats techniques liés aux placements en excédent des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base	2 898 \$	3 247 \$	3 323 \$
Autres éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des garanties de rentes à capital variable	(93)	412	(336)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(451)	(198)	(489)
Frais d'intégration et coûts d'acquisition	(149)	—	—
Autres éléments	(14)	40	632
Résultat net attribué aux actionnaires	2 191 \$	3 501 \$	3 130 \$
Résultat de base par action ordinaire (\$ CA)	1,06 \$	1,82 \$	1,63 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$ CA)	1,05 \$	1,80 \$	1,62 \$
Résultat dilué tiré des activités de base par action ordinaire (\$ CA) ¹	1,68 \$	1,48 \$	1,34 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP ») (%)	5,8 %	11,9 %	12,8 %
RCP tiré des activités de base (%) ¹	9,2 %	9,8 %	10,6 %
Souscriptions ¹			
Produits d'assurance	3 380 \$	2 544 \$	2 757 \$
Apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ¹	114 686 \$	69 164 \$	59 781 \$
Apports nets du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ¹	34 387 \$	18 335 \$	19 737 \$
Autres services de gestion de patrimoine	7 494 \$	3 866 \$	4 033 \$
Primes et dépôts ¹			
Produits d'assurance	29 509 \$	24 938 \$	24 467 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	114 686 \$	69 164 \$	59 781 \$
Autres services de gestion de patrimoine	6 718 \$	3 752 \$	3 845 \$
Services généraux et autres	90 \$	77 \$	82 \$
Actifs gérés et actifs administrés (en milliards de \$ CA) ¹	935	691	599
Fonds propres (en milliards de \$ CA) ¹	49,9	39,6	33,5
Ratio du MMPRCE de Manufacturers	223 %	248 %	248 %

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Pour des précisions sur notre utilisation des mesures non conformes aux PCGR, voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Analyse du résultat net

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie s'est élevé à 2,2 milliards de dollars en 2015, contre 3,5 milliards de dollars pour l'exercice 2014. Le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base (qui englobe des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité de résultat sous-jacente de l'entreprise), qui a totalisé 3,4 milliards de dollars en 2015, en comparaison de 2,9 milliards de dollars en 2014, et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui ont atteint un montant net de 1,2 milliard de dollars en 2015, en regard d'un montant net de 0,6 milliard de dollars en 2014.

L'augmentation de 540 millions de dollars du résultat tiré des activités de base tenait compte d'un montant de 155 millions de dollars lié aux acquisitions récentes, de l'incidence de la croissance des affaires nouvelles et de 325 millions de dollars liés aux fluctuations des taux de change, contrebalancés en partie par l'inclusion de profits sur les placements liés aux activités de base de 200 millions de dollars en 2014, qui n'ont pas été récurrents en 2015. Du côté des divisions, le résultat tiré des activités de base en Asie a augmenté de 18 % après rajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change, de la solide croissance des volumes d'affaires nouvelles, combinée à l'amélioration des marges, ainsi qu'à un portefeuille de produits et des résultats techniques favorables. Au Canada, le résultat tiré des activités de base a progressé de 36 %, dont environ la moitié était liée à l'acquisition. Aux États-Unis, le résultat tiré des activités de base a reculé de 4 % après rajustement pour tenir compte de l'incidence des taux de change, reflétant des résultats techniques défavorables et la baisse des avantages fiscaux, contrebalancée en partie par la hausse des produits d'honoraires tirés de la gestion de patrimoine et d'actifs attribuable à l'augmentation des actifs. En 2015, les résultats techniques défavorables ont donné lieu à une charge nette de 205 millions de dollars, imputable aux piètres résultats techniques des titulaires de contrats aux États-Unis et au Canada, partiellement contrebalancés par la vigueur des résultats techniques des titulaires de contrats en Asie.

En 2015, les charges nettes liées aux éléments exclus du résultat tiré des activités de base totalisaient 1,2 milliard de dollars et comprenaient des charges de 530 millions de dollars relatives aux résultats techniques liés aux placements (876 millions de dollars liés

à la baisse marquée des prix du pétrole et du gaz, contrebalancés par un montant de 346 millions de dollars découlant des bons résultats techniques liés aux placements dans les autres catégories d'actifs et des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe), de 451 millions de dollars liés aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles, de 149 millions de dollars représentant les frais d'intégration et les coûts d'acquisition, de 93 millions de dollars liés à l'incidence directe des taux d'intérêt et des marchés des actions, et un montant net de 14 millions de dollars lié à d'autres éléments de moindre importance.

En 2014, des profits nets liés aux éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 613 millions de dollars comprenaient des résultats techniques liés aux placements de 359 millions de dollars (résultats techniques liés aux placements de 559 millions de dollars moins 200 millions de dollars reclassés dans le résultat tiré des activités de base), des profits de 412 millions de dollars découlant principalement de l'incidence directe des taux d'intérêt et des marchés des actions, contrebalancés en partie par les charges de 198 millions de dollars liées aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles, et par un profit net de 40 millions de dollars lié à d'autres éléments de moindre importance.

Le tableau ci-dessous établit le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires de 2 191 millions de dollars et du résultat tiré des activités de base de 3 428 millions de dollars pour 2015.

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$ CA, non audité)

	2015	2014	2013
Résultat tiré des activités de base¹			
Division Asie	1 305 \$	1 008 \$	921 \$
Division canadienne	1 258	927	905
Division américaine	1 537	1 383	1 510
Services généraux et autres (excluant le coût prévu des couvertures à grande échelle et les profits sur les placements liés aux activités de base)	(446)	(446)	(506)
Coût prévu des couvertures à grande échelle ²	(226)	(184)	(413)
Résultats techniques liés aux placements inclus dans le résultat tiré des activités de base ³	–	200	200
Total du résultat tiré des activités de base	3 428 \$	2 888 \$	2 617 \$
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base ³	(530)	359	706
Résultat tiré des activités de base et résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	2 898 \$	3 247 \$	3 323 \$
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ⁴	(451)	(198)	(489)
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable ^{3, 5} (voir tableau ci-après)	(93)	412	(336)
Frais d'intégration et coûts d'acquisition ⁶	(149)	–	–
Éléments fiscaux importants et exceptionnels ⁷	63	4	47
Sortie des activités d'assurance à Taïwan	–	12	350
Autres éléments ⁸	(77)	24	235
Résultat net attribué aux actionnaires	2 191 \$	3 501 \$	3 130 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Le profit net sur les couvertures d'actions à grande échelle réalisé en 2015 s'est établi à 8 millions de dollars et comprenait une charge de 226 millions de dollars relativement au coût prévu estimé des couvertures d'actions à grande échelle en fonction de nos hypothèses d'évaluation à long terme et un profit de 234 millions de dollars découlant du rendement inférieur des marchés par rapport à nos hypothèses d'évaluation (comprises dans l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable mentionnée ci-après).

³ Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après, les passifs des contrats d'assurance, montant net, pour les assureurs canadiens sont établis, selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »). En vertu de la MCAB, l'évaluation des provisions mathématiques comprend les estimations concernant les revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats. Les profits et les pertes liés aux résultats techniques sont comptabilisés lorsque les activités de la période considérée diffèrent de celles qui ont été utilisées dans les provisions mathématiques au début de la période. Ces profits et pertes peuvent être liés au rendement des placements de la période considérée, ainsi qu'à la variation de nos provisions mathématiques liée à l'incidence des activités d'investissement de la période considérée sur les hypothèses concernant les revenus de placement prévus futurs. L'incidence directe des taux d'intérêt et des marchés des actions est présentée séparément. Notre définition du résultat tiré des activités de base (voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR ») comprend jusqu'à 400 millions de dollars (au plus 200 millions de dollars en 2014) de résultats techniques favorables liés aux placements comptabilisés au cours d'un seul exercice.

⁴ Voir la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles – Examen des méthodes et hypothèses actuarielles » ci-après.

⁵ L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Elle comprend aussi les profits et les pertes réels sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle. Nous incluons également les profits et les pertes sur la vente de titres d'emprunt désignés comme DV, car la direction pourrait être en mesure de compenser partiellement les incidences directes des variations des taux d'intérêt présentées dans les composantes du passif. Les composantes de cet élément sont présentées dans le tableau ci-après.

⁶ La charge de 149 millions de dollars en 2015 tient compte des frais d'intégration et des coûts d'acquisition liés à la transaction avec la Standard Life et à l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life et de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance (le « bloc fermé »), respectivement de 99 millions de dollars et 50 millions de dollars.

⁷ Le profit de 63 millions de dollars en 2015 est principalement attribuable à l'incidence des modifications aux taux d'imposition au Canada et au Japon. Le profit de 4 millions de dollars en 2014 est lié aux modifications des taux d'imposition en Asie, et celui de 47 millions de dollars en 2013 reflète surtout l'incidence des modifications des taux d'imposition provinciaux canadiens sur nos actifs d'impôt différé.

⁸ La charge de 77 millions de dollars en 2015 se rapporte aux frais de règlement liés au rachat du régime de retraite du Royaume-Uni et à la réappropriation d'un traité de réassurance au Canada. Le profit de 24 millions de dollars en 2014 est lié à la réappropriation de traités de réassurance au Canada. Le profit net de 235 millions de dollars comptabilisé en 2013 correspond à un profit de 261 millions de dollars qui comprend l'incidence, sur l'évaluation des provisions mathématiques, des modifications, approuvées par les titulaires de contrats, apportées aux objectifs de placement de comptes distincts qui appuient nos produits de rente à capital variable aux États-Unis, qui a été en partie contrebalancé par des frais de restructuration de 26 millions de dollars liés aux coûts de cessation d'emploi, de régimes de retraite et de consultation dans le cadre du projet de refonte de la structure organisationnelle de la Société, qui a été achevé au cours du T2 2013.

Le profit (la perte) net(te) lié(e) à l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable figurant dans le tableau précédent découle de ce qui suit :

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$ CA, non audité)

	2015	2014	2013
Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable ¹	(299) \$	(182) \$	458 \$
Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques ²	201	729	(276)
Vente d'obligations désignées comme DV et positions en dérivés du secteur Services généraux et autres	5	(40)	(262)
Charges attribuables aux hypothèses moins élevées relatives aux taux de réinvestissement ultime des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques ³	–	(95)	(256)
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des garanties de rentes à capital variable	(93) \$	412 \$	(336) \$

¹ En 2015, des charges de 1 685 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions ont été partiellement contrebalancées par des profits de 1 152 millions de dollars liés aux couvertures dynamiques et de 234 millions de dollars liés aux couvertures à grande échelle, ce qui a donné lieu à une charge nette de 299 millions de dollars.

² En 2015, le profit au titre des hypothèses relatives aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe s'explique par une diminution des écarts de taux des swaps et par une augmentation des écarts de taux des obligations de sociétés aux États-Unis et au Canada.

³ Les charges périodiques au titre du taux de réinvestissement ultime ont cessé d'être comptabilisées à compter du T4 2014, en raison des révisions aux normes de pratique actuarielles canadiennes se rapportant aux hypothèses de réinvestissement économique.

Résultat par action ordinaire et rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires

Le résultat net par action ordinaire pour 2015 s'est établi à 1,06 \$, comparativement à 1,82 \$ en 2014. Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires pour l'exercice 2015 s'est inscrit à 5,8 %, contre 11,9 % en 2014.

Produits

Les produits englobent i) les primes des polices d'assurance vie et maladie et des produits de rente à revenu fixe, nettes des primes cédées à des réassureurs, ii) les produits de placement comprenant les produits tirés des actifs du fonds général, les résultats au chapitre du crédit et les profits et les pertes sur les actifs détenus par le secteur Services généraux, iii) les produits d'honoraires et autres produits tirés des services offerts, et iv) les profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur notre programme de couverture à grande échelle. Les équivalents primes et dépôts de type « services administratifs seulement » (« SAS »), ainsi que les dépôts reçus par la Société au titre des contrats de placement, notamment les fonds distincts, les fonds communs de placement et les fonds gérés, ne sont pas inclus dans les produits. Cependant, les produits d'honoraires reçus sur ces produits sont inclus dans les produits. Les honoraires générés par les dépôts et les équivalents primes pour SAS productifs et les équivalents dépôts représentent une part importante de nos activités; par conséquent, les produits ne représentent pas entièrement les souscriptions et les autres activités de chaque période. La mesure des primes et dépôts ci-après tient compte de ces facteurs.

Pour 2015, les produits avant les pertes réalisées et latentes et avant les primes cédées dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance se sont élevés à 45,5 milliards de dollars, comparativement à 37,3 milliards de dollars en 2014. La hausse a été attribuable à la croissance des activités ainsi qu'à l'incidence des acquisitions récentes et des taux de change.

En 2015, les pertes nettes réalisées et latentes sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur le programme de couverture à grande échelle se sont établies à 3,1 milliards de dollars, essentiellement en raison de la hausse des taux des swaps et des taux d'intérêt en Amérique du Nord, contrebalancée en partie par les profits liés à la réévaluation des immeubles, surtout aux États-Unis.

Voir la rubrique « Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-après.

Produits

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$ CA, non audité)

	2015	2014	2013
Primes brutes	32 020 \$	25 156 \$	24 892 \$
Primes cédées à des réassureurs ¹	(8 095)	(7 343)	(7 382)
Primes, montant net, compte non tenu de l'incidence de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance	23 925	17 813	17 510
Produits de placement ¹	11 465	10 744	9 860
Autres produits ²	10 098	8 739	8 876
Total des produits avant les éléments suivants :	45 488	37 296	36 246
Profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur le programme de couverture à grande échelle	(3 062)	17 092	(17 607)
Primes cédées, nettes des commissions cédées et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance ¹	(7 996)	–	–
Total des produits	34 430 \$	54 388 \$	18 639 \$

¹⁾ Afin de présenter l'information financière d'une période à l'autre de manière cohérente, nous avons exclu l'incidence de 7 996 millions de dollars de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance, laquelle est présentée séparément pour tout l'exercice 2015. Pour les autres périodes, ces montants correspondent aux « primes, montant net » présentées dans les états du résultat consolidé.

²⁾ En 2013, les autres produits comprenaient un profit avant impôt de 479 millions de dollars sur la sortie de nos activités d'assurance à Taïwan.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts¹⁰ sont une autre mesure de la croissance du chiffre d'affaires, étant donné qu'ils comprennent tous les flux de trésorerie liés aux clients. Les primes et dépôts des produits d'assurance se sont élevés à 29,5 milliards de dollars en 2015, compte non tenu de l'incidence de la transaction sur le bloc fermé de contrats de réassurance, en hausse de 10 %, en devises constantes¹⁰, par rapport à ceux de 2014.

Les primes et dépôts des produits de gestion de patrimoine et d'actifs se sont établis à 114,7 milliards de dollars en 2015, en hausse de 45,5 milliards de dollars, ou 46 %, en devises constantes, par rapport à ceux de 2014. Les primes et dépôts des autres produits de gestion de patrimoine se sont établis à 6,7 milliards de dollars en 2015, en hausse de 3,0 milliards de dollars, ou 65 %, en devises constantes par rapport à ceux de 2014.

Actifs gérés et administrés

Les actifs gérés et administrés¹⁰, au 31 décembre 2015, ont atteint un niveau record de 935 milliards de dollars, une augmentation de 244 milliards de dollars, ou 19 %, en devises constantes, par rapport à ceux au 31 décembre 2014. Compte non tenu du montant net de 118 milliards de dollars liés aux acquisitions récentes et à la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance, la hausse a été de 4 %. Nous avons transféré des placements de 14,0 milliards de dollars à la New York Life relativement aux cessions de réassurance en vertu de la transaction de réassurance. Ces actifs soutiennent la totalité des passifs des contrats d'assurance cédés. Nous avons aussi comptabilisé des sommes à recevoir de réassurances pour la part de 60 % du bloc qui a été cédée et des sommes à recevoir de réassurances pour les fonds retenus pour la part de 40 % du bloc qui a été retenue. Les sommes à recevoir de réassurances ne sont pas incluses dans les actifs gérés et administrés. Les actifs gérés et administrés dans le cadre de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs étaient de 511 milliards de dollars, soit une hausse de 196 milliards de dollars. La hausse a été attribuable aux solides apports nets et aux contributions de 109 milliards de dollars liées aux acquisitions récentes.

Actifs gérés et administrés

Aux 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2015	2014	2013
Fonds général	309 267 \$	269 310 \$	232 709 \$
Actif net des fonds distincts ¹	313 249	256 532	239 871
Fonds communs de placement, comptes de placement autogérés institutionnels et autres ^{1, 2}	236 512	165 287	126 353
Total des fonds gérés	859 028	691 129	598 933
Autres actifs administrés	76 148	—	—
Total des actifs gérés et administrés	935 176 \$	691 129 \$	598 933 \$

¹⁾ Les actifs des fonds distincts, des fonds communs de placement et des autres fonds ne peuvent pas servir à régler les passifs du fonds général de la Société.

²⁾ Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

Fonds propres

Le total des fonds propres¹⁰ s'élevait à 49,9 milliards de dollars au 31 décembre 2015 par rapport à 39,6 milliards de dollars au 31 décembre 2014, une hausse de 10,3 milliards de dollars. L'augmentation par rapport au 31 décembre 2014 découle surtout du résultat net attribué aux actionnaires de 2,2 milliards de dollars, des incidences favorables des taux de change de 5,3 milliards de dollars, de l'acquisition de la Standard Life (émission d'actions ordinaires de la SFM d'une valeur de 2,2 milliards de dollars et prise en charge d'une dette de 0,4 milliard de dollars de la Standard Life) et de l'émission d'autres fonds propres d'un montant net de 1,75 milliard de dollars, contrebalancés en partie par des dividendes en espèces de 1,4 milliard de dollars versés au cours de la période.

Le ratio du MMPRCE de Manufacturers était de 223 % à la fin de 2015 en regard de 248 % à la fin de 2014. Le ratio d'endettement de Manuvie s'est établi à 23,6 % au 31 décembre 2015, par rapport à 27,8 % à la fin de 2014.

Incidence de la comptabilisation à la juste valeur

Les méthodes de comptabilisation à la juste valeur ont une incidence sur l'évaluation de nos actifs et de nos passifs. L'écart entre les montants déclarés de nos actifs et ceux de nos passifs établis à la date du bilan et à la date du bilan précédent selon les principes de comptabilisation à la valeur de marché applicables est présenté à titre de résultats techniques liés aux placements et au titre de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des garanties de rentes à capital variable, chacun de ces éléments influant sur le résultat net (voir la rubrique « Analyse du résultat net » ci-dessus).

¹⁰ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

En 2015, nous avons comptabilisé des pertes réalisées et latentes nettes de 3,1 milliards de dollars sur les produits de placements (profits de 17,1 milliards de dollars en 2014).

Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après, les passifs de contrats d'assurance, montant net, sont établis, selon les IFRS, au moyen de la MCAB, comme l'exige l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation des provisions mathématiques comprend l'estimation des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versées aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats, après retranchement des produits futurs attendus des contrats et des revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs actuels et des stratégies prévues de réinvestissement. Les profits et les pertes liés aux résultats techniques sont comptabilisés lorsque les activités de la période considérée diffèrent de celles qui ont été utilisées dans les provisions mathématiques au début de la période. Nous classons les profits et les pertes par type d'hypothèses. Par exemple, les activités d'investissement de la période considérée qui ont pour effet de faire augmenter (diminuer) les revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui servent de soutien aux contrats donneront lieu à un profit ou une perte lié(e) aux résultats techniques sur les placements.

Risques liés aux actions cotées et aux taux d'intérêt

Au 31 décembre 2015, il a été estimé qu'un recul de 10 % des marchés des actions se traduirait, sur notre résultat, par une charge de 550 millions de dollars, et une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt, par une charge de 100 millions de dollars. Voir les rubriques « Gestion du risque » et « Facteurs de risque » ci-après.

Incidence des taux de change

Nous exerçons des activités à l'échelle mondiale, notamment au Canada, aux États-Unis et dans divers pays d'Asie, et nous générons des produits et engageons des charges en devises locales dans ces territoires, produits et charges qui sont tous convertis en dollars canadiens. Nous sommes surtout exposés au risque lié aux fluctuations du taux de change du dollar américain.

Les éléments qui ont une incidence sur nos états du résultat consolidés sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change moyens de chaque période. Pour ce qui est des éléments qui touchent nos états de la situation financière consolidés, la conversion des devises est fondée sur les taux de clôture. Le tableau qui suit présente les taux de change les plus pertinents pour 2015 et 2014.

Taux de change	Trimestriels					Annuels	
	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015	T4 2014	2015	2014
Moyen ¹							
Dollar américain	1,3360	1,3089	1,2297	1,2399	1,1356	1,2786	1,1046
Yen	0,0110	0,0107	0,0101	0,0104	0,0099	0,0106	0,0105
Dollar de Hong Kong	0,1724	0,1686	0,1586	0,1599	0,1464	0,1649	0,1425
À la fin de la période							
Dollar américain	1,3841	1,3394	1,2473	1,2682	1,1601	1,3841	1,1601
Yen	0,0115	0,0112	0,0102	0,0106	0,0097	0,0115	0,0097
Dollar de Hong Kong	0,1786	0,1728	0,1609	0,1636	0,1496	0,1786	0,1496

¹⁾ Les données sur les taux moyens pour le trimestre proviennent de la Banque du Canada et s'appliquent aux éléments des états du résultat consolidés pour chaque période. Le taux moyen pour l'exercice correspond à une moyenne des quatre taux moyens trimestriels.

En général, notre résultat net est avantagé par l'affaiblissement du dollar canadien et désavantagé par son raffermissement, étant donné que le résultat net des établissements de la Société à l'étranger est converti en dollars canadiens. Toutefois, en périodes de pertes, l'affaiblissement du dollar canadien se traduit par une augmentation des pertes. L'incidence relative du change au cours d'une période donnée découle de la fluctuation des taux de change et du pourcentage du résultat qui est généré par nos établissements à l'étranger.

En 2015, les fluctuations des taux de change, attribuables essentiellement au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, ont entraîné une hausse du résultat tiré des activités de base de 325 millions de dollars en regard du résultat de 2014. L'incidence du change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base n'est pas pertinente en raison de la nature de ces éléments.

Faits saillants financiers du quatrième trimestre

Trimestres clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA, sauf les montants par action)

	2015	2014	2013
Résultat net attribué aux actionnaires	246 \$	640 \$	1 297 \$
Résultat tiré des activités de base ^{1, 2} (voir le rapprochement ci-après)	859 \$	713 \$	685 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$ CA)	0,11 \$	0,33 \$	0,68 \$
Résultat dilué tiré des activités de base par action ordinaire (\$ CA) ²	0,42 \$	0,36 \$	0,35 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (annualisé)	2,3 %	8,1 %	20,2 %
Souscriptions ²			
Produits d'assurance	1 027 \$	760 \$	617 \$
Apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ²	31 089 \$	17 885 \$	14 380 \$
Apports nets du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ²	8 748 \$	2 806 \$	2 273 \$
Autres services de gestion de patrimoine	2 109 \$	1 109 \$	903 \$
Primes et dépôts ²			
Produits d'assurance	7 759 \$	6 631 \$	6 152 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	31 089 \$	17 885 \$	14 380 \$
Autres services de gestion de patrimoine	1 963 \$	962 \$	970 \$
Services généraux et autres	26 \$	18 \$	17 \$

¹⁾ L'incidence des fluctuations des taux de change au T4 2015 par rapport à ceux au T4 2014 s'est élevée à 94 millions de dollars.

²⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie pour le T4 2015 s'est élevé à 246 millions de dollars, contre

640 millions de dollars au T4 2014. Le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base (qui englobe des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité de résultat sous-jacente de l'entreprise) totalisant 859 millions de dollars au T4 2015, en comparaison de 713 millions de dollars au T4 2014, et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui ont donné lieu à des charges de 613 millions de dollars au T4 2015, comparativement à des charges de 73 millions de dollars au T4 2014, ce qui correspond à une variation d'une période à l'autre de 540 millions de dollars.

L'augmentation de 146 millions de dollars du résultat tiré des activités de base reflétait un montant de 52 millions de dollars lié aux acquisitions récentes, ainsi que l'incidence de la hausse des volumes de souscription et des marges des produits en Asie, l'accroissement des produits d'honoraires attribuable à l'augmentation des actifs dans nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs et l'incidence positive des taux de change de 94 millions de dollars, contrebalancés en partie par l'inclusion de profits sur placements liés aux activités de base de 50 millions de dollars au T4 2014, qui n'ont pas été récurrents au T4 2015. Le résultat tiré des activités de base du T4 2015 comprend une charge de 50 millions de dollars liées aux résultats techniques des titulaires de contrats, imputable aux résultats techniques défavorables aux États-Unis, lesquels ont été partiellement contrebalancés par les résultats techniques positifs en Asie et au Canada.

Au T4 2015, les charges liées aux éléments exclus du résultat tiré des activités de base comprenaient un montant de 361 millions de dollars pour les résultats techniques liés aux placements, découlant surtout de l'incidence de la baisse marquée des prix du pétrole et du gaz sur notre portefeuille de placements, de même qu'un certain nombre d'éléments de moindre importance totalisant 252 millions de dollars. Ces éléments reflétaient l'incidence défavorable de l'amélioration des modèles actuariels, les frais d'intégration et l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt. De plus, les incidences de la mise à jour des flux de trésorerie utilisés dans la modélisation actuarielle et des répercussions fiscales futures ont également donné lieu à des charges relatives aux résultats techniques liés aux placements au T4 2015.

Les charges de 73 millions de dollars pour les éléments exclus du résultat tiré des activités de base au T4 2014 étaient principalement liées à un profit de 377 millions de dollars découlant de l'incidence directe des taux d'intérêt et des marchés des actions, lequel a été plus que contrebalancé par des pertes de 353 millions de dollars au titre des résultats techniques liés aux placements, au reclassement des profits au titre des résultats techniques liés aux placements de 50 millions de dollars dans le résultat tiré des activités de base en 2014, et à quelques éléments de moindre importance.

Analyse du résultat net

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires de 246 millions de dollars et du résultat tiré des activités de base de 859 millions de dollars pour le T4 2015.

(en millions de \$ CA, non audité)	T4 2015	T4 2014
Résultat tiré des activités de base¹		
Division Asie	353 \$	260 \$
Division canadienne	354	224
Division américaine	350	338
Services généraux et autres (excluant le coût prévu des couvertures à grande échelle et les profits sur les placements liés aux activités de base)	(124)	(112)
Coût prévu des couvertures à grande échelle ²	(74)	(47)
Résultats techniques liés aux placements inclus dans le résultat tiré des activités de base ³	–	50
Résultat tiré des activités de base	859	713
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base ³	(361)	(403)
Résultat tiré des activités de base et résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	498	310
Autres éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :		
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable (voir tableau ci-après) ^{3, 4}	(29)	377
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ⁵	(97)	(59)
Frais d'intégration et coûts d'acquisition ⁶	(39)	–
Autres éléments exclus du résultat tiré des activités de base ⁷	(87)	12
Résultat net attribué aux actionnaires	246 \$	640 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² La charge nette sur les couvertures d'actions à grande échelle subie au T4 2015 s'est établie à 143 millions de dollars et comprend une charge de 74 millions de dollars relativement au coût prévu estimé des couvertures d'actions à grande échelle en fonction de nos hypothèses d'évaluation à long terme et une charge de 69 millions de dollars découlant du rendement supérieur des marchés par rapport à nos hypothèses d'évaluation (comprises dans l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable mentionnée ci-après).

³ Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après, les passifs des contrats d'assurance, montant net, pour les assureurs canadiens sont établis, selon les IFRS, au moyen de la MCAB. En vertu de la MCAB, l'évaluation des provisions mathématiques comprend les estimations concernant les revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats. Les profits et les pertes liés aux résultats techniques sont comptabilisés lorsque les activités de la période considérée diffèrent de celles qui ont été utilisées dans les provisions mathématiques au début de la période. Ces profits et pertes peuvent être liés au rendement des placements de la période considérée ainsi qu'à la variation de nos provisions mathématiques liée à l'incidence des activités d'investissement de la période considérée sur les hypothèses concernant les revenus de placement prévus futurs. L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est présentée séparément. Notre définition du résultat tiré des activités de base (voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR ») comprend jusqu'à 400 millions de dollars (au plus 200 millions de dollars en 2014) de résultats techniques favorables liés aux placements comptabilisés au cours d'un seul exercice.

⁴ L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Elle comprend aussi les profits et les pertes réels sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle. Nous incluons également les profits et les pertes sur les positions en dérivés et la vente d'obligations désignées comme DV dans le secteur Services généraux et autres. Les composantes de cet élément sont présentées dans le tableau ci-après.

⁵ La charge de 97 millions de dollars comptabilisée au T4 2014 reflète plusieurs améliorations de modèles liés à la projection des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs dans plusieurs unités administratives.

⁶ La charge de 39 millions de dollars au T4 2015 tient compte des frais d'intégration liés à l'acquisition de la Standard Life et à la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance respectivement de 34 millions de dollars et 5 millions de dollars.

⁷ La charge du T4 2015 comprend un montant de 52 millions de dollars se rapportant à la réappropriation d'un traité de réassurance au Canada, un montant de 37 millions de dollars au titre des frais de règlement liés à la liquidation du régime de retraite du Royaume-Uni et un profit de 2 millions de dollars lié aux modifications des taux d'imposition.

Le profit (la charge) lié(e) à l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable figurant dans le tableau précédent découle de ce qui suit :

(en millions de \$ CA, non audité)	T4 2015	T4 2014
Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable ¹	77 \$	(142)\$
Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques ²	(97)	533
Vente d'obligations désignées comme DV et positions en dérivés du secteur Services généraux et autres	(9)	(14)
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des garanties de rentes à capital variable	(29)\$	377 \$

¹ Au T4 2015, des profits de 578 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions ont été partiellement contrebalancés par des pertes de 432 millions de dollars liées aux couvertures dynamiques et de 69 millions de dollars liées aux couvertures à grande échelle, ce qui a donné lieu à un profit de 77 millions de dollars.

² Au T4 2015, la perte au titre des hypothèses relatives aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe s'explique par une augmentation des écarts de taux des swaps au Canada.

Souscriptions

Les souscriptions de produits d'assurance se sont établies à 1 027 millions de dollars en 2015, une augmentation de 22 % par rapport à celles du T4 2014, du fait de la forte croissance supérieure à 10 % des souscriptions en Asie et de la variabilité normale des souscriptions dans le marché des régimes d'avantages pour groupes de grande taille au Canada. En Asie, les souscriptions de produits d'assurance ont progressé de 20 %, du fait de la forte croissance supérieure à 10 % dans la plupart des territoires. Au Canada, les souscriptions de produits d'assurance ont augmenté de 76 %, stimulées par la variation normale des souscriptions dans le marché des régimes d'avantages pour groupes de grande taille. Aux États-Unis, les souscriptions de produits d'assurance ont reculé de 17 %, en raison des pressions concurrentielles dans le marché de l'assurance vie et du recul des souscriptions de produits d'assurance soins de longue durée.

Les apports nets des activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont atteint 8,7 milliards de dollars au T4 2015, une augmentation de 5,9 milliards de dollars comparativement au T4 2014. Au T4 2015, nous avons enregistré, pour un 24^e trimestre d'affilée, des apports nets positifs dans nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ces apports nets considérables étaient attribuables à la solidité des apports bruts de 31,1 milliards de dollars, qui se sont améliorés de 53 % par rapport à ceux du T4 2014 (amélioration de 29 % compte non tenu des entreprises acquises récemment) et à la bonne fidélisation des clients. En Asie, les apports bruts ont augmenté de 7 % en comparaison de ceux de l'exercice précédent, en raison de la forte croissance des souscriptions de fonds communs de placement en Chine continentale et de l'augmentation régulière des souscriptions de régimes de retraite à Hong Kong. Au Canada, les apports bruts ont enregistré une hausse de 45 %, alimentés par les solides apports bruts des fonds communs de placement et par l'incidence de l'acquisition récente (hausse de 5 % compte non tenu de l'acquisition récente). Aux États-Unis, les apports bruts ont enregistré une hausse de 50 % (hausse de 21 % compte non tenu de l'incidence de l'acquisition récente), alimentés par des souscriptions record de régimes de retraite pour le trimestre et la solide croissance continue des apports bruts des fonds communs de placement. Les apports bruts de Gestion d'actifs Manuvie ont plus que doublé, du fait de mandats importants visant des titres à revenu fixe au Japon et en Corée du Sud.

Les souscriptions des autres services de gestion de patrimoine se sont élevées à 2,1 milliards de dollars au T4 2015, une augmentation de 80 % par rapport à ceux du T4 2014 (augmentation de 47 % compte non tenu des acquisitions récentes). En Asie, les souscriptions des autres services de gestion de patrimoine ont presque doublé du fait de l'élargissement du réseau de distribution et des lancements récents de produits au Japon, tandis que les souscriptions de la division canadienne ont tiré profit des contributions de l'acquisition récente.

Données récentes du programme d'efficacité et d'efficacit 

Notre programme d'efficacit  et d'efficacit , annonc  en novembre 2012, vise   tirer parti de notre taille et de nos capacit s   l' chelle mondiale pour atteindre l'excellence op rationnelle et des  conomies de co t dans toute l'organisation. Nous visons des  conomies avant imp t li es   l'efficacit  et   l'efficacit  de l'ordre de 400 millions de dollars en 2016, et nous pr voyons maintenant d passer cet objectif¹¹. En 2015, nous avons r alis  des  conomies avant imp t de 350 millions de dollars. Ces  conomies nous ont permis de financer d'autres initiatives visant   soutenir la croissance de notre r sultat   long terme. Le montant de cet investissement pourrait changer au fur et   mesure de la mise en  uvre de notre strat gie. Nous avons notamment l'intention de continuer de nous assurer que l'ordre de priorit  des projets et leur s quence sont appropri s.

Acquisition des activit s canadiennes de la Standard Life plc

Le 30 janvier 2015, nous avons conclu l'acquisition de la totalit  des actions de la Standard Life Financial Inc. et de la Standard Life Investments Inc. pour une contrepartie en esp ces de 4 milliards de dollars. La contrepartie en esp ces se composait du produit net de 2,2 milliards de dollars de la vente des re us de souscription  mis pour financer l'acquisition, et de 1,8 milliard de dollars d'actifs g n raux de la Soci t .   la cl ture de l'acquisition, les re us de souscription en circulation ont  t  automatiquement  chang s,   raison de un re u de souscription pour une action, contre 105 647 334 actions ordinaires de la SFM, d'une valeur d clar e de 2,2 milliards de dollars. De plus, conform ment aux modalit s des re us de souscription, un  quivalent de dividendes de 0,155 \$ par re u de souscription (total de 16,4 millions de dollars) a  t  vers  aux porteurs des re us de souscription, soit un montant  gal aux dividendes en esp ces d clar s sur les actions ordinaires de la SFM pour lesquelles les dates de cl ture des registres ont eu lieu entre le 15 septembre 2014 et le 29 janvier 2015.

L'acquisition contribue au succ s de notre strat gie de croissance, notamment dans les secteurs de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs.

La valeur attribu e des actifs corporels nets acquis s' tablissait   1,8 milliard de dollars. La valeur des immobilisations incorporelles acquises apr s les imp ts connexes  tait de 0,7 milliard de dollars et celle du goodwill  tait de 1,5 milliard de dollars.

En 2015, la Standard Life a contribu    hauteur de 169 millions de dollars au r sultat tir  des activit s de base, montant qui comprenait une charge apr s imp t de 35 millions de dollars au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles. La Standard Life a contribu    hauteur de 2 millions de dollars au r sultat net, compte non tenu des frais d'int gration et des co ts d'acquisition de 99 millions de dollars qui sont exclus du r sultat tir  des activit s de base. Les autres  l ments exclus du r sultat tir  des activit s de base attribuables   l'acquisition de la Standard Life repr sentent des charges nettes de 167 millions de dollars, dont une tranche de 156 millions de dollars d coule de l'incidence directe des march s des actions et des taux d'int r t, et des r sultats techniques li s   d'autres placements de 11 millions de dollars d coulent de l'incidence des modifications aux m thodes et hypoth ses actuarielles.

¹¹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des  nonc s prospectifs » ci-dessus.

En 2014, nous avons indiqué nos attentes visant certaines mesures et, comme nous le mentionnons ci-après, nous sommes sur la bonne voie pour atteindre ces objectifs.

- Nous avons prévu que les résultats tirés de l'acquisition avant les coûts de transition, les frais d'intégration et l'incidence directe des marchés au cours de 2015 auraient contribué de façon modeste en 2015, et à hauteur d'environ 0,03 \$ au résultat par action ordinaire en 2016, 2017 et 2018¹². En établissant ces attentes, nous avons supposé que l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt serait nulle. En 2015, les résultats réalisés après la clôture de la transaction ont contribué à hauteur de 0,05 \$ au résultat par action tiré des activités de base et au résultat par action ajusté pour tenir compte des éléments mentionnés ci-dessus.
- Nous nous attendions à réaliser des économies annuelles de 100 millions de dollars après impôt surtout d'ici la troisième année¹². À la fin de 2015, nous avons réalisé des économies annualisées de 65 millions de dollars après impôt, nous mettant sur la bonne voie pour atteindre l'objectif.
- Nous avons également indiqué que les frais d'intégration devraient totaliser 150 millions de dollars après impôt pour les trois premiers exercices, montant qui demeure notre meilleure estimation¹². En 2015, nous avons engagé des frais d'intégration de 80 millions de dollars après impôt.
- En raison de la fusion des activités, il ne sera désormais plus possible de distinguer la contribution de la Standard Life au résultat et de présenter sa contribution au résultat par action; nous nous attendons toutefois à atteindre les objectifs originaux et les avons intégrés dans nos plans¹².

Entente de distribution avec DBS

Le 8 avril 2015, nous avons annoncé la conclusion d'une entente de distribution régionale d'une durée de 15 ans avec DBS. Manuvie a été sélectionnée à titre de fournisseur exclusif de solutions de bancassurance aux clients de DBS à Singapour, à Hong Kong, en Indonésie et en Chine continentale à compter du 1^{er} janvier 2016. Cette entente vient renforcer notre fructueux partenariat avec DBS. Elle accélère la croissance de Manuvie en Asie, enrichit et diversifie nos activités dans le secteur de l'assurance et nous donne accès à une clientèle beaucoup plus vaste. Dans le cadre de l'entente, Manuvie a versé des paiements initiaux totalisant 1,2 milliard de dollars américains, et le dernier paiement a été versé le 4 janvier 2016. Ces paiements ont tous été financés au moyen de sources internes. Manuvie effectuera aussi, de façon continue, des versements variables en fonction de la réussite du partenariat, et elle prévoit que l'entente contribuera à la croissance du résultat tiré des activités de base par action en 2017¹². Le paiement initial prévu dans le cadre de cette entente de distribution régionale réduira le ratio du MMPRCE de Manufacturers de 3 points en 2016¹².

Acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life

Le 14 avril 2015, la Société a conclu l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life, le premier de deux volets de la transaction annoncée précédemment avec la New York Life. L'acquisition accélère l'expansion de John Hancock dans le secteur des régimes de retraite pour des groupes de moyenne et de grande taille, a généré une augmentation de 56,6 milliards de dollars américains de l'actif administré au moment de l'acquisition, et appuie la réalisation de la stratégie de croissance des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie partout dans le monde. Le second volet de la transaction, aux termes duquel la New York Life s'est engagée à prendre en charge une partie de certains contrats d'assurance vie de John Hancock, a été conclu le 1^{er} juillet 2015. La perte estimée de 300 millions de dollars américains sur la composante réassurance est comptabilisée à titre de contrepartie additionnelle pour l'entreprise acquise. La transaction a engendré des immobilisations incorporelles et un goodwill d'un montant global de 620 millions de dollars américains.

Entente de distribution avec la Standard Chartered Bank

Le 10 septembre 2015, Manuvie a conclu une entente avec la Standard Chartered en vertu de laquelle Manuvie fera l'acquisition des portefeuilles de caisses de prévoyance obligatoires (« CPO ») et de régimes de retraite régis par l'Occupational Retirement Schemes Ordinance (« ORSO ») de la Standard Chartered à Hong Kong, ainsi que de l'entité de gestion de placements connexe. Manuvie et la Standard Chartered ont également conclu un partenariat de distribution de 15 ans procurant à Manuvie le droit exclusif d'offrir ses CPO aux clients de la Standard Chartered à Hong Kong. Ces ententes permettront d'étendre considérablement les activités de régimes de retraite de Manuvie à Hong Kong. Sous réserve de l'obtention de toutes les approbations nécessaires et d'autres conditions de clôture habituelles, la transaction devrait être conclue vers la fin de 2016¹².

¹² Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

Résultats par division

Division Asie

Manuvie fait affaire en Asie depuis plus de 100 ans. Depuis l'établissement de notre premier contrat d'assurance en Asie, à Shanghai en 1897, nous avons agrandi nos gammes de produits, nos services et notre portée géographique, et sommes devenus un fournisseur de premier plan de produits de protection financière et de gestion de patrimoine et d'actifs en Asie. Nous sommes déterminés à aider nos clients à atteindre leurs objectifs, ce que vise notre stratégie de croissance et que traduit notre engagement envers la région. Nous sommes présents aux quatre coins de l'Asie, notamment dans certaines des zones économiques les plus importantes et vigoureuses du monde puisque nous exerçons nos activités à Hong Kong, au Japon, en Indonésie, à Singapour, aux Philippines, en Chine continentale, à Taïwan, au Vietnam, en Malaisie, en Thaïlande, à Macao et au Cambodge.

Nous offrons un portefeuille diversifié de produits et de services, y compris l'assurance vie et maladie, les contrats de rente, les fonds communs de placement et des solutions de retraite qui répondent aux besoins des particuliers et des entreprises par l'intermédiaire d'un réseau à canaux multiples, soutenu par une équipe de près de 10 000 employés. Nous avons un réseau de distribution à canaux multiples soutenant plus de 63 000 agents sous contrat, 100 banques avec lesquelles nous avons conclu des ententes, et 1 000 agents indépendants, conseillers financiers et courtiers qui vendent nos produits. Les ententes conclues avec les banques comprennent un partenariat régional avec DBS, en vigueur le 1^{er} janvier 2016, ainsi que six autres partenariats exclusifs, qui nous donnent accès à près de 18 millions de clients de la banque.

En 2015, la Division Asie a contribué à hauteur de 19 % au total des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2015, elle représentait 12 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Résultats financiers

La Division Asie a affiché un résultat net attribué aux actionnaires de 1 176 millions de dollars en 2015, comparativement à 1 247 millions de dollars en 2014. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 305 millions de dollars en 2015, en comparaison de 1 008 millions de dollars en 2014, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui ont donné lieu à une charge nette de 129 millions de dollars en 2015, en regard d'un profit net de 239 millions de dollars en 2014.

Exprimé en dollars américains, la monnaie de présentation de la division, le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 921 millions de dollars américains en 2015, en regard de 1 129 millions de dollars américains en 2014; le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 019 millions de dollars américains en 2015, en comparaison de 913 millions de dollars américains en 2014, et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ont donné lieu à une charge nette de 98 millions de dollars américains en 2015, comparativement à un profit net de 216 millions de dollars américains en 2014.

Le résultat tiré des activités de base a augmenté de 154 millions de dollars américains, ou 18 %, en regard de celui de 2014, après ajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change de 48 millions de dollars américains. Cette augmentation s'explique par la croissance des volumes liés aux affaires nouvelles et par la hausse des marges sur les produits, un portefeuille de produits et des résultats techniques plus favorables, contrebalancés par les charges découlant des initiatives liées à la croissance. En dollars canadiens, le résultat tiré des activités de base a augmenté de 297 millions de dollars, grâce aux facteurs mentionnés ci-dessus, et reflète une incidence favorable nette de 120 millions de dollars découlant de l'appréciation relative des devises locales dans les territoires où nous exerçons nos activités par rapport au dollar canadien.

La variation des éléments exclus du résultat tiré des activités de base a principalement découlé de l'incidence directe du ralentissement des marchés des actions en 2015 et de l'incidence directe de l'affaiblissement des taux d'intérêt jumelé à la vigueur des marchés des actions en 2014.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de la Division Asie pour 2015, 2014 et 2013.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Résultat tiré des activités de base¹	1 305 \$	1 008 \$	921 \$	1 019 \$	913 \$	893 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :						
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre de garanties de rentes à capital variable ²	(174)	173	1 164	(134)	157	1 142
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	25	62	16	20	56	18
Incidence favorable des variations des taux d'imposition en vigueur	20	4	—	16	3	—
Sortie des activités d'assurance à Taïwan	—	—	350	—	—	334
Incidence de la réappropriation d'un traité de réassurance	—	—	68	—	—	64
Résultat net attribué aux actionnaires	1 176 \$	1 247 \$	2 519 \$	921 \$	1 129 \$	2 451 \$

¹ Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. La charge nette de 174 millions de dollars en 2015 (profit net de 173 millions de dollars en 2014) comprend une charge de 32 millions de dollars (profit de 47 millions de dollars en 2014) liée à des rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique, une charge de 89 millions de dollars (profit de 1 million de dollars en 2014) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques et sur les produits d'honoraires, une charge de 1 million de dollars (profit de 125 millions de dollars en 2014) liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques, et une charge de 52 millions de dollars (néant en 2014) liée aux obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. À la fin de 2015, 53 % de la valeur garantie des contrats de rente à capital variable faisait l'objet d'une couverture dynamique (51 % en 2014). Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

Souscriptions

Les souscriptions de produits d'assurance se sont établies à 1,5 milliard de dollars américains en 2015, une augmentation de 28 % par rapport à celles de 2014, du fait de la croissance supérieure à 10 % des souscriptions dans la majorité des territoires où nous exerçons nos activités. Au Japon, les souscriptions de 640 millions de dollars américains ont été supérieures de 24 % à celles de l'exercice précédent et sont attribuables aux solides souscriptions de produits destinés aux entreprises et à l'accroissement des souscriptions de produits destinés aux particuliers. À Hong Kong, les souscriptions ont totalisé 378 millions de dollars américains, une hausse de 29 % par rapport à celles de 2014, reflétant le succès des lancements de produits conjugués aux campagnes de souscription fructueuses. En Indonésie, les souscriptions se sont fixées à 97 millions de dollars américains, un recul de 4 % par rapport à celles de l'exercice précédent, imputable à la morosité de la conjoncture économique. Dans les autres régions d'Asie (excluant le Japon, Hong Kong et l'Indonésie), les souscriptions de 392 millions de dollars américains ont été supérieures de 46 % à celles de 2014, ce qui reflète une forte croissance dans la plupart des marchés et, particulièrement, la popularité des nouveaux produits à Singapour.

Les souscriptions des autres services de gestion de patrimoine ont totalisé 3,0 milliards de dollars américains en 2015, légèrement plus du double des souscriptions de 2014. Cette croissance est principalement attribuable au Japon, grâce au succès des lancements de nouveaux produits et à l'élargissement de tous nos réseaux de distribution.

Les apports bruts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont atteint 12,2 milliards de dollars américains en 2015, soit une augmentation de 56 % par rapport à ceux de 2014. Les apports bruts du Japon se sont fixés à 369 millions de dollars américains, un recul de 41 % par rapport à ceux de l'exercice précédent imputable aux conditions défavorables du marché, ceux de Hong Kong ont progressé de 21 % par rapport à leur niveau de 2014 pour s'établir à 2,6 milliards de dollars américains, stimulés par la vigueur soutenue des activités du secteur des régimes de retraite et les nouveaux produits, et les apports bruts de l'Indonésie ont enregistré un recul de 22 % par rapport à ceux de 2014, pour s'établir à 564 millions de dollars américains, subissant l'effet de la morosité des marchés sur les souscriptions des fonds communs de placement. Les apports bruts provenant des autres régions d'Asie totalisant 8,7 milliards de dollars américains ont doublé par rapport à ceux de 2014, résultant du succès des lancements de nouveaux fonds en Chine continentale.

Souscriptions

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Produits d'assurance	1 930 \$	1 412 \$	1 052 \$	1 507 \$	1 278 \$	1 020 \$
Apports bruts des activités de gestion de patrimoine et d'actifs	15 495	9 014	8 236	12 240	8 149	8 026
Autres produits de gestion de patrimoine	3 885	1 818	1 774	3 022	1 644	1 728

Produits

Le total des produits s'est établi à 11,0 milliards de dollars américains en 2015, soit 149 millions de dollars américains de plus que celui de 2014, hausse attribuable surtout à l'incidence de la comptabilisation à la juste valeur (voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus). Les produits avant les profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements ont augmenté de 2,4 milliards de dollars américains, en raison principalement de la hausse des primes qui témoignent de la croissance des souscriptions au cours de l'exercice. La baisse des autres produits enregistrée en 2015 par rapport à 2014 est principalement attribuable à l'incidence négative des taux de change. En 2013, les autres produits tenaient compte d'un profit non récurrent de 454 millions de dollars américains provenant de la vente de nos activités d'assurance à Taïwan.

Produits

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Primes, montant net	11 495 \$	7 275 \$	6 330 \$	8 953 \$	6 583 \$	6 148 \$
Produits de placement	1 595	1 271	1 224	1 248	1 150	1 187
Autres produits	1 434	1 334	1 963	1 121	1 208	1 898
Produits avant profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements	14 524	9 880	9 517	11 322	8 941	9 233
Profits (pertes) net(te)s réalisé(e) et latent(e)s sur les placements	(446)	2 078	(619)	(365)	1 867	(593)
Total des produits	14 078 \$	11 958 \$	8 898 \$	10 957 \$	10 808 \$	8 640 \$

Primes et dépôts

Pour l'exercice 2015, les primes et dépôts se sont élevés à 22,6 milliards de dollars américains, en hausse de 48 %, en devises constantes, par rapport à ceux de 2014. Les primes et dépôts des produits d'assurance se sont établis à 7,4 milliards de dollars américains, une hausse de 23 % par rapport à ceux de 2014, du fait de la forte croissance des souscriptions dans la plupart des territoires et des primes périodiques sur les contrats en vigueur. Les primes et dépôts des produits de gestion de patrimoine et d'actifs se sont établis à 12,2 milliards de dollars américains, soit une hausse de 56 % par rapport à ceux de 2014, qui a été stimulée par le lancement de nouveaux fonds et l'humeur favorable du marché dans le premier semestre de 2015, surtout en Chine continentale, et par la forte croissance des dépôts dans les régimes de retraite. Les primes et dépôts des autres produits de gestion de patrimoine ont totalisé 3,0 milliards de dollars américains, soit le double des niveaux de 2014, en raison du succès des lancements de produits combiné à l'élargissement de la portée des réseaux de distribution.

Primes et dépôts

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Produits d'assurance	9 431 \$	7 066 \$	6 337 \$	7 356 \$	6 395 \$	6 154 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	15 494	9 015	8 234	12 241	8 149	8 026
Autres produits de gestion de patrimoine	3 875	1 816	1 933	3 015	1 641	1 882
Total des primes et dépôts	28 800 \$	17 897 \$	16 504 \$	22 612 \$	16 185 \$	16 062 \$

Actifs gérés

Les actifs gérés de la Division Asie s'établissaient à 77,7 milliards de dollars américains au 31 décembre 2015, une hausse de 6 %, en devises constantes, comparativement au total des actifs gérés au 31 décembre 2014, du fait des apports nets des clients totalisant 6,6 milliards de dollars américains et des produits de placement plus élevés au cours de 2015.

Actifs gérés

Aux 31 décembre
(en millions de dollars)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Fonds général	55 322 \$	41 991 \$	34 756 \$	39 970 \$	36 198 \$	32 680 \$
Fonds distincts	24 384	22 925	23 568	17 612	19 761	22 160
Fonds communs de placement et autres fonds	27 851	22 167	18 254	20 121	19 108	17 164
Total des actifs gérés	107 557 \$	87 083 \$	76 578 \$	77 703 \$	75 067 \$	72 004 \$

Direction stratégique

La Division Asie aspire à devenir le chef de file en matière de fidélité des clients en Asie, pour répondre aux besoins de ses clients cibles en matière d'assurance vie, de soins de santé et de gestion de patrimoine. Notre stratégie est alignée sur les principales tendances de consommation des clients et les possibilités de croissance en Asie et tire parti des forces de nos activités de base. Nous sommes en bonne position pour servir nos clients cibles grâce à la mise en œuvre de nos piliers stratégiques, notamment une expérience client exceptionnelle, des solutions de gestion de patrimoine complètes et intégrées, des agents de premier plan, l'optimisation des solutions de bancassurance et notre engagement à offrir des services numériques parmi les meilleurs du marché à nos clients. En misant sur ces forces, la Division Asie est en mesure de bâtir des relations holistiques et durables avec les clients, de renforcer et d'intégrer nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs et de tirer parti des compétences et de l'expérience du personnel des activités internationales.

En 2015, Manuvie a été sélectionnée à titre de fournisseur exclusif de solutions de bancassurance aux clients de DBS à Singapour, à Hong Kong, en Indonésie et en Chine continentale à compter du 1^{er} janvier 2016. Cette entente vient renforcer notre fructueux partenariat avec DBS. Elle accélère la croissance de la Division Asie, enrichit et diversifie nos activités dans le secteur de l'assurance et nous donne accès à une clientèle beaucoup plus vaste. Nous avons également regroupé nos divisions de gestion de patrimoine et d'actifs d'Asie pour créer une plateforme encore plus solide, de manière à donner à Manuvie une position unique à titre de fournisseur de solutions holistiques dans la région, notamment de solutions liées aux fonds communs de placement, aux régimes de retraite et à l'assurance.

Au Japon, en 2015, nous avons amélioré l'expérience des clients et élargi le réseau de distribution. Nous avons créé de nouveaux produits d'épargne à l'intention des clients, pour bonifier notre gamme de solutions de retraite, lancé un site Web de libre-service à l'intention des clients et rationalisé le processus de souscription de manière à utiliser les résultats des bilans de santé annuels complets obligatoires pour les résidents japonais. Nous avons mené une campagne de marque novatrice pour promouvoir notre marque dans le secteur des régimes de retraite et élargi la gamme de produits et la portée de nos canaux de bancassurance et de distribution par des agences de gestion générale de produits destinés aux particuliers.

À Hong Kong, en 2015, nous avons poursuivi la mise en œuvre d'une stratégie de croissance fondée sur une gamme de produits diversifiés et sur des capacités de distribution accrues pour renforcer notre position de chef de file des solutions de protection du revenu et de retraite à l'intention de nos clients. Nous avons conclu une entente¹³ avec Standard Chartered Bank visant l'acquisition de ses caisses de retraite de prévoyance obligatoires (« CPO ») et de ses régimes de retraite régis par l'Occupational Retirement Schemes Ordinance, ainsi qu'une entente de distribution exclusive de CPO d'une durée de 15 ans. Nous avons également lancé ManulifeMOVE, un programme de mieux-être qui récompense les clients qui mènent une vie active.

En Indonésie, en 2015, nous avons conclu une entente de coopération avec Bank Muamalat, une banque locale dont les opérations sont conformes à la charia qui a fait de nous son partenaire de distribution exclusif pour répondre aux besoins grandissants de protection et de placement de la classe moyenne. De plus, nous avons mis en place une plateforme numérique de bout en bout pour simplifier le processus de souscription et améliorer le service à la clientèle.

En 2015, dans les autres régions d'Asie, nous avons élargi et diversifié nos réseaux de distribution, lancé de nouveaux produits et développé nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Outre le partenariat avec DBS, nous avons conclu une entente exclusive avec la Joint Stock Commercial Bank de Saigon, au Vietnam, et un partenariat de distribution avec Maybank, au Cambodge, et avons étendu notre alliance stratégique de bancassurance avec China Bank dans les Philippines, pour inclure les clients de sa division China Bank Savings. À Singapour, nous avons accru nos capacités de distribution grâce à la création d'une société de conseils financiers, Manulife Financial Advisers Pte. Ltd. Nous sommes devenus la première coentreprise d'assurance vie détenue par des investisseurs étrangers en Chine continentale à être autorisée à vendre des fonds communs de placement par l'intermédiaire de ses agents. Nous avons également augmenté les souscriptions de produits d'assurance en ligne et leur traitement grâce à WeChat, l'une des applications de messagerie les plus populaires du pays, et encouragé le recours à la solution de point de vente électronique.

¹³ Sous réserve de l'obtention de toutes les approbations nécessaires, la transaction devrait être conclue vers la fin de 2016.

Division canadienne

Notre Division canadienne, qui sert un Canadien sur cinq, figure parmi les plus importantes entreprises de services financiers du Canada. Nous offrons une vaste gamme de solutions de protection, de planification successorale, de placement et de solutions bancaires par l'entremise d'un réseau de distribution indépendant diversifié, soutenu par une équipe de plus de 10 500 employés.

Notre secteur de l'assurance individuelle propose un large éventail de produits d'assurance, notamment des produits d'assurance vie universelle, d'assurance vie entière et d'assurance vie temporaire, ainsi que d'assurance prestations du vivant, conçus pour répondre aux besoins des particuliers à revenu moyen et élevé en matière de protection et de planification successorale et de la retraite. Investissements Manuvie offre un éventail de produits et de services de placement qui couvre l'ensemble des épargnants, de ceux qui ne font que commencer à constituer un portefeuille financier aux particuliers et aux familles ayant des besoins en planification successorale et de retraite complexes, alors que Gestion privée Manuvie offre des services de gestion de placement, des services bancaires privés et des solutions successorales personnalisées à des clients fortunés. La Banque Manuvie propose à ses clients des solutions de gestion de la dette et des flux de trésorerie souples dans le cadre de leur planification financière. Nous procurons également des solutions d'assurance vie, maladie et invalidité et de régimes de retraite collectifs aux employeurs du Canada; plus de 22 000 entreprises et organisations canadiennes ont confié leurs régimes d'avantages sociaux à Assurance collective Manuvie. Des produits d'assurance vie et maladie et des produits spécialisés, comme l'assurance voyage, sont également offerts par d'autres circuits de distribution, y compris des associations et groupes promoteurs, ainsi que par la commercialisation directe.

En 2015, la Division canadienne a contribué à hauteur de 19 % au total des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2015, elle représentait 23 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Résultats financiers

Le résultat net attribué aux actionnaires de la Division canadienne s'est élevé à 486 millions de dollars en 2015, contre 1 003 millions de dollars en 2014. Le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base, qui s'est établi à 1 258 millions de dollars en 2015, contre 927 millions de dollars en 2014, et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui ont donné lieu à une charge nette de 772 millions de dollars en 2015, comparativement à un profit net de 76 millions de dollars en 2014.

La hausse de 331 millions de dollars du résultat tiré des activités de base par rapport au résultat de l'exercice précédent comprend un montant de 158 millions de dollars se rapportant à l'acquisition de la Standard Life. La hausse reflète aussi l'incidence favorable de la modification de la méthode d'attribution des produits de placement prévus sur les actifs qui servent de soutien aux provisions pour écarts défavorables et l'accroissement des produits d'honoraires tirés des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société, reflétant les niveaux plus importants d'actifs, contrebalancés en partie par les résultats techniques défavorables liés aux titulaires de contrats. La baisse de 848 millions de dollars sur douze mois des éléments exclus du résultat tiré des activités de base a été imputable aux conditions de marché et aux résultats techniques défavorables liés aux placements, aux frais d'intégration liés aux activités acquises et à certains éléments non récurrents.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de la Division canadienne pour 2015, 2014 et 2013.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de \$ CA)	2015	2014	2013
Résultat tiré des activités de base¹	1 258 \$	927 \$	905 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Profits (pertes) sur les placements lié(e)s à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	(391)	1	(34)
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable ²	(283)	51	(40)
Incidence de la réappropriation d'un traité de réassurance et des changements apportés aux produits en vigueur ³	(40)	24	—
Éléments fiscaux	1	—	(3)
Incidence nette des acquisitions et des désinvestissements	(59)	—	—
Résultat net attribué aux actionnaires	486 \$	1 003 \$	828 \$

¹ Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. La charge de 283 millions de dollars en 2015 (charge de 51 millions de dollars en 2014) consiste en une charge de 81 millions de dollars (profit de 20 millions de dollars en 2014) liée à des placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques, une charge de 148 millions de dollars (profit de 30 millions de dollars en 2014) liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques, un profit de 1 million de dollars (néant en 2014) lié aux garanties de rentes à capital variable non assorties d'une couverture, et une charge de 55 millions de dollars (profit de 1 million de dollars en 2014) liée aux obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une

couverture dynamique. À la fin de 2015, 88 % de la valeur garantie des contrats de rente à capital variable faisait l'objet d'une couverture dynamique (90 % en 2014). Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

³⁾ La charge de 40 millions de dollars enregistrée en 2015 est liée à la réappropriation de traités de réassurance.

Souscriptions

Les souscriptions de produits d'assurance de 2015 ont totalisé 825 millions de dollars, en hausse de 43 % par rapport à celles de 2014, reflet de notre succès dans le secteur des régimes de retraite pour groupes de grande taille.

Les apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs ont atteint 16,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 6,0 milliards de dollars, ou 57 % (22 % compte non tenu des activités acquises), par rapport à ceux de 2014, attribuable au niveau record des souscriptions dans le secteur Solutions Retraite collective et aux souscriptions de fonds communs de placement.

Les souscriptions des autres services de gestion de patrimoine se sont établies à 3,6 milliards de dollars en 2015, soit une augmentation de 1,6 milliard de dollars, ou 76 %, par rapport à celles de 2014, attribuable à la croissance des souscriptions de fonds distincts. Compte non tenu des activités acquises, le niveau des souscriptions des autres services de gestion de patrimoine a été supérieur de 4 % à celui de 2014, par suite du positionnement délibéré de nos taux dans ce marché.

Les actifs prêtables nets de la **Banque Manuvie** se sont établis à un niveau comparable à celui de 2014, soit 19,4 milliards de dollars au 31 décembre 2015, la croissance continuant de subir le contrecoup de la vive concurrence sur le marché hypothécaire résidentiel.

Souscriptions

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$ CA)

	2015	2014	2013
Services aux particuliers	181 \$	167 \$	161 \$
Marchés institutionnels	644	411	964
Produits d'assurance	825 \$	578 \$	1 125 \$
Apports bruts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs	16 475 \$	10 477 \$	10 376 \$
Autres produits de gestion de patrimoine	3 609	2 048	2 021

Produits

Les produits ont reculé de 3,7 milliards de dollars pour s'établir à 10,1 milliards de dollars en 2015 par rapport à 13,8 milliards de dollars en 2014, en raison de l'incidence de la comptabilisation à la juste valeur. Les produits avant les profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s se sont fixés à 10,8 milliards de dollars en 2015, soit une hausse de 1,2 milliard de dollars comparativement aux produits de 9,6 milliards de dollars enregistrés en 2014, attribuable aux primes plus élevées. Les autres produits ont augmenté de 0,5 milliard de dollars, passant de 2,6 milliards de dollars en 2014 à 3,1 milliards de dollars en 2015, en raison d'un montant de 0,4 milliard de dollars lié à l'acquisition de la Standard Life.

Produits

Aux 31 décembre
(en millions de \$ CA)

	2015	2014	2013
Primes, montant net	4 430 \$	3 728 \$	3 774 \$
Produits de placement	3 255	3 298	3 346
Autres produits	3 124	2 611	2 644
Produits avant les profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s	10 809	9 637	9 764
Profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s ¹⁾	(736)	4 136	(3 704)
Total des produits	10 073 \$	13 773 \$	6 060 \$

¹⁾ Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts de 29,3 milliards de dollars en 2015 ont été plus élevés de 36 % (plus élevées de 11 % compte non tenu des activités acquises) que ceux de 2014 qui s'établissaient à 21,6 milliards de dollars, ce qui reflète la vigueur des souscriptions de régimes collectifs et de fonds communs de placement. Les primes et dépôts des produits d'assurance se sont établis à 11,6 milliards de dollars, soit 10 % de plus que le niveau de l'exercice précédent grâce à la croissance des souscriptions de régimes collectifs et à l'ajout d'activités acquises. Les primes et dépôts de nos produits de gestion de patrimoine et d'actifs et des autres produits de gestion de patrimoine ont atteint respectivement 16,5 milliards de dollars et 3,6 milliards de dollars, en regard des primes et dépôts respectivement de 10,5 milliards de dollars et 2,1 milliards de dollars en 2014.

Primes et dépôts

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2015	2014	2013
Produits d'assurance	11 551 \$	10 508 \$	10 552 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	16 474	10 477	10 376
Autres produits de gestion de patrimoine	3 609	2 052	2 021
Moins les fonds communs de placement détenus par les fonds distincts	(2 290)	(1 418)	(1 777)
Total des primes et dépôts	29 344 \$	21 619 \$	21 172 \$

Actifs gérés

Les actifs gérés se sont établis à 218,7 milliards de dollars au 31 décembre 2015, soit une hausse de 59,8 milliards de dollars, ou 38 %, par rapport aux actifs gérés de 158,9 milliards de dollars au 31 décembre 2014, attribuable aux 54,4 milliards de dollars liés aux activités acquises. Compte non tenu des activités acquises, les actifs gérés ont grimpé de 5,4 milliards de dollars, ou 3 %, du fait de la forte croissance des activités de gestion de patrimoine et d'actif.

Actifs gérés

Aux 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2015	2014	2013
Fonds général	102 942 \$	85 070 \$	80 611 \$
Fonds distincts	92 447	57 028	51 681
Fonds communs de placement et autres fonds	44 884	33 411	27 560
Moins les fonds communs de placement détenus par les fonds distincts	(21 587)	(16 605)	(14 641)
Total des fonds gérés	218 686 \$	158 904 \$	145 211 \$

Direction stratégique

Conformément à la stratégie de la Division canadienne, pour qui la santé et le patrimoine sont des volets dominants, le client est au cœur de tout ce que nous faisons. En tirant parti de la force du secteur des produits collectifs et de l'étendue de notre portefeuille de produits, nous avons la capacité d'intégrer et de regrouper les deux éléments de l'équation santé-patrimoine pour répondre aux besoins des clients en leur offrant des solutions holistiques. Nous avons l'intention d'accroître nos portefeuilles de produits de gestion de patrimoine, de produits d'assurance et de produits bancaires pour pouvoir continuer à bâtir des relations holistiques et durables avec nos clients. De plus, grâce à l'analyse des données de marketing et des prévisions, nous avons l'intention d'améliorer encore notre compréhension des besoins des clients pour offrir une expérience optimisée.

Nous avons conclu l'acquisition de la Standard Life à la fin de janvier 2015, et accueilli 1,4 million de clients et 2 000 employés, et nous avons poursuivi nos progrès sur le plan de leur intégration en 2015. L'acquisition contribue au succès de notre stratégie de croissance, notamment dans les secteurs de la gestion de patrimoine et d'actifs. La transaction transforme notre secteur des régimes de retraite collectifs, étant donné qu'elle permet de doubler notre clientèle et a ajouté environ 32 milliards de dollars à nos actifs gérés. Elle a aussi généré une augmentation d'environ 7 milliards de dollars dans nos fonds communs de placement gérés et accru notre présence au Québec. Nous nous concentrons sur l'intégration des clients de la Standard Life dans nos systèmes.

En 2015, nous avons également fait d'importants progrès au chapitre de la mise en œuvre d'initiatives axées sur les clients :

- Conclusion récente d'une entente avec Vitality pour lancer une solution d'assurance axée sur le bien-être au Canada;
- Lancement de Retraite redéfinie, un programme exhaustif conçu pour mobiliser les préretraités et les aider à élaborer leurs plans de retraite;
- Lancement du programme Veille Médicaments, une solution novatrice conçue pour assurer que les clients du secteur Assurance collective tirent le maximum des sommes qu'ils consacrent aux médicaments onéreux;
- Mise en place d'une nouvelle technologie qui permet aux clients de se servir de leur voix comme mot de passe et de mieux transmettre leurs demandes de renseignements, pour que l'ensemble de l'expérience soit plus rapide, plus convivial et plus sécuritaire. Nous sommes fiers d'être la première société au Canada à combiner la biométrie vocale et la compréhension du langage naturel dans un seul système de réponse vocale interactive offert en français et en anglais;
- Lancement de la Temporaire Manuvie à émission rapide qui permet de remplir une proposition en ligne simple et de bénéficier de modalités de tarification rationalisées;
- Déploiement de plus de 800 guichets automatiques bancaires de la Banque Manuvie à l'échelle du Canada, ce qui aidera les clients à utiliser nos services bancaires au moment et de la façon qui leur convient;
- Lancement de nouvelles technologies numériques à l'intention de nos clients du secteur Assurance collective, y compris Mon assurance médicaments, une application de recherche d'information sur les médicaments parmi les meilleures de sa catégorie, qui fournit aux participants de l'information sur les produits qui leur sont prescrits;
- Lancement de l'application mobile Outils de planification de la retraite, qui permet aux participants de calculer leur épargne-retraite et d'avoir accès à des outils de planification à partir de leur appareil mobile.
- Création d'un carrefour d'innovation à Toronto où les employés de toutes les divisions pourront développer des idées audacieuses et révolutionnaires de nouvelles technologies et de nouveaux produits.

En 2015, conformément à l'objectif de la Société qui consiste à faire croître ses activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs et à tirer parti de son envergure mondiale, nous avons ouvert une succursale de Gestion privée Manuvie et de la Banque Manuvie à Hong Kong pour aider les clients fortunés qui émigrent au Canada.

Les données démographiques en évolution, l'utilisation accrue des technologies et les tendances de plus en plus fortes en matière d'adoption des programmes de bien-être redéfinissent le secteur des services financiers du Canada. Notre clientèle importante, notre vaste portefeuille de produits et notre réseau de distribution diversifié, combinés à nos investissements dans les solutions technologiques et dans les systèmes d'analyse de pointe, nous placent en bonne position pour tirer parti de ces tendances. Nous continuons de concentrer nos efforts pour que nos clients adoptent de plus en plus nos plateformes numériques, pour simplifier nos processus, réduire les coûts et améliorer la satisfaction des clients grâce à la conversion au numérique de toutes nos activités.

Division américaine

Aux États-Unis, nous exerçons nos activités sous la marque John Hancock et nous nous concentrons sur l'offre de solutions financières à chaque étape de la vie de nos clients. Notre offre comprend une gamme de produits d'assurance et de gestion de patrimoine qui sont distribués principalement par l'entremise de conseillers financiers autorisés affiliés et non affiliés. Notre Division américaine compte environ 6 600 employés. John Hancock est une marque prestigieuse aux États-Unis, dont la reconnaissance s'élève à 87 %¹⁴.

John Hancock Insurance (« JH Insurance ») propose un large éventail de produits d'assurance, notamment des produits d'assurance vie universelle, d'assurance à capital variable, d'assurance vie entière et d'assurance vie temporaire conçus pour offrir des solutions de planification successorale, d'affaires, de protection du revenu et de retraite à des clients établis ou nouveaux bien nantis. Nous offrons également de l'assurance soins de longue durée (« SLD ») qui est conçue pour couvrir le coût des services et du soutien à long terme, y compris les soins personnels et les soins de garde dans une variété d'endroits, comme à la maison, dans l'établissement d'un organisme communautaire ou tout autre établissement en cas de maladie ou d'accident ou en raison des effets normaux du vieillissement.

Le secteur Gestion de patrimoine aux États-Unis offre une vaste gamme de produits et de services destinés aux particuliers et aux entreprises, ainsi que des produits institutionnels. Le secteur John Hancock Retirement Plan Services (« JH RPS ») offre des solutions de retraite pour les employés, allant des entreprises en démarrage jusqu'à certaines des sociétés les plus importantes en Amérique. John Hancock Investments (« JH Investments ») propose divers fonds communs de placement, des produits d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM »), des fonds négociés en bourse (« FNB ») et des régimes d'épargne-études 529. Nous administrons également des produits de rente différée à capital fixe, de rente différée à capital variable et de rentes immédiates en vigueur.

Signator Investors, Inc. est notre courtier affilié et s'appuie sur un réseau national de sociétés indépendantes comptant plus de 1 400 représentants autorisés.

En 2015, la Division américaine a contribué à hauteur de 47 % au total des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2015, elle représentait 57 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Résultats financiers

La Division américaine a déclaré un résultat net attribué aux actionnaires de 1 531 millions de dollars en 2015, contre 2 147 millions de dollars en 2014. Le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 537 millions de dollars en 2015, contre 1 383 millions de dollars en 2014, et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base, lesquels ont donné lieu à des charges nettes de 6 millions de dollars en 2015, en comparaison de profits nets de 764 millions de dollars en 2014. Le raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien a représenté 207 millions de dollars de la hausse du résultat tiré des activités de base pour l'exercice.

Présenté en dollars américains, la monnaie fonctionnelle de la division, le résultat net attribué aux actionnaires de 2015 s'est établi à 1 194 millions de dollars américains contre 1 946 millions de dollars américains en 2014, le résultat tiré des activités de base s'est établi à 1 205 millions de dollars américains, comparativement à celui de 2014 qui était de 1 252 millions de dollars américains, et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ont donné lieu à une charge nette de 11 millions de dollars américains, en comparaison d'un profit net de 694 millions de dollars américains en 2014. La baisse de 47 millions de dollars américains du résultat tiré des activités de base a été imputable aux résultats techniques défavorables liés aux titulaires de contrats, à la diminution des avantages fiscaux, aux coûts d'acquisition plus importants liés à la hausse des apports bruts des produits de gestion de patrimoine et d'actifs et à la faible baisse des profits liés aux affaires nouvelles dans le secteur de l'assurance. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la diminution de l'amortissement des coûts d'acquisition différés attribuable à la liquidation continue des contrats de rente à capital variable en vigueur et par l'accroissement des produits d'honoraires tirés des activités de gestion de patrimoine et d'actifs reflétant les niveaux plus importants d'actifs. Les résultats techniques défavorables de JH Insurance sont attribuables essentiellement au secteur JH LTC et aux règlements importants de JH Life.

La diminution de 705 millions de dollars américains liée aux éléments exclus du résultat tiré des activités de base, comparativement aux éléments de l'exercice précédent, reflète principalement les résultats techniques favorables liés aux placements non récurrents comptabilisés en 2014.

¹⁴ L'étude GfK Brand Tracking Study de 2015.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de la Division américaine pour 2015, 2014 et 2013.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Résultat tiré des activités de base¹	1 537 \$	1 383 \$	1 510 \$	1 205 \$	1 252 \$	1 469 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :						
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	(125)	482	893	(91)	447	868
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt sur les garanties de rentes à capital variable ²	164	282	312	117	247	299
Frais d'intégration et changements apportés aux produits en vigueur ³	(45)	–	193	(37)	–	184
Résultat net attribué aux actionnaires	1 531 \$	2 147 \$	2 908 \$	1 194 \$	1 946 \$	2 820 \$

¹ Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit de 117 millions de dollars américains enregistré en 2015 (profit de 247 millions de dollars américains en 2014) consistait en une charge de 17 millions de dollars américains (charge de 106 millions de dollars américains en 2014) liée aux contrats de rente à capital variable assortis d'une couverture dynamique, une charge de 71 millions de dollars américains (un profit de 14 millions de dollars américains en 2014) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques, une charge de 76 millions de dollars américains (une charge de 8 millions de dollars américains en 2014) liée aux rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique et un profit de 281 millions de dollars américains (profit de 347 millions de dollars américains en 2014) lié aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques. À la fin de 2015, 94 % de la valeur garantie des contrats de rente à capital variable faisait l'objet d'une couverture dynamique ou était réassurée (94 % en 2014).

³ La charge de 37 millions de dollars américains enregistrée en 2015 est liée aux frais d'intégration non récurrents de la New York Life. Le profit de 184 millions de dollars américains de 2013 se rapportait aux modifications apportées aux objectifs de placement des comptes distincts qui soutiennent nos produits de rente à capital variable, lesquelles ont été approuvées par les titulaires de contrats.

Souscriptions

En 2015, nos activités de fonds communs de placement aux États-Unis ont généré des apports bruts record. Les apports bruts de JH RPS ont continué d'augmenter grâce aux cotisations continues et aux souscriptions d'affaires nouvelles dans notre marché de base des régimes pour groupes de petite taille et des régimes de retraite sur le marché intermédiaire. Les souscriptions des produits d'assurance ont tiré profit des nombreuses améliorations et des lancements de produits.

Les souscriptions de produits d'assurance de la Division américaine ont été de 488 millions de dollars américains en 2015, une diminution de 13 millions de dollars américains, ou 3 %, par rapport à celles de 2014. Nous avons connu un dynamisme constant dans nos gammes de produits d'assurance vie universelle Protection UL et d'assurance vie universelle à capital variable, une forte croissance des souscriptions de nos produits International UL et une croissance de notre produit temporaire remanié. Cette vigueur a été contrebalancée en partie par les pressions concurrentielles constantes sur le marché des produits axés sur l'accroissement du patrimoine et par la faiblesse des souscriptions des produits de SLD découlant de la non-récurrence de la protection contre l'inflation à des souscriptions bisannuelles liées au régime du programme fédéral de 2014, alors que nous poursuivons notre transition vers le nouveau produit de soins de longue durée Performance.

Les apports bruts des produits de gestion de patrimoine et d'actifs de la Division américaine ont totalisé 47,2 milliards de dollars américains en 2015, une hausse de 9,6 milliards de dollars américains, ou 26 %, en regard de ceux de 2014. Les activités liées à des régimes de retraite nouvellement acquises par JH RPS ont contribué à hauteur de 5,7 milliards de dollars américains aux apports bruts du marché intermédiaire, tandis que le niveau record de souscription de JH Investments et la croissance de 5 % des apports du marché des groupes de petite taille dans JH RPS ont contribué au reste de l'augmentation.

Notre niveau record de souscriptions de fonds communs de placement est attribuable à notre solide gamme de produits, y compris 36 fonds notés quatre ou cinq étoiles par Morningstar¹⁵ et le classement varié de nos fonds dans les listes et les modèles recommandés par les sociétés. En 2015, JH Investments a lancé six fonds négociés en Bourse et mis en place une plateforme d'OPCVM pour étendre notre portée auprès des investisseurs passifs et des investisseurs privés qui ne sont pas des résidents américains.

¹⁵ Pour chaque fonds existant depuis au moins trois ans, Morningstar calcule une note fondée sur le rendement, rajustée en fonction du risque, qui tient compte des fluctuations du rendement mensuel (y compris l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat), souligne les baisses et récompense la constance des rendements. La première tranche de 10 % des fonds reçoit 5 étoiles, la tranche de 22,5 % suivante reçoit 4 étoiles, celle de 35 % qui suit reçoit 3 étoiles, la tranche suivante de 22,5 % reçoit 2 étoiles et les fonds se classant dans la dernière tranche de 10 % reçoivent une étoile. La note générale que Morningstar accorde à un fonds découle d'une moyenne pondérée du rendement de celui-ci sur 3, 5 et 10 ans (le cas échéant) mesuré selon les critères de Morningstar. Le rendement passé ne garantit pas le rendement futur. La note générale tient compte de l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat, tandis que la note « frais exclus » (load waived) n'en tient pas compte. La note « frais exclus » des actions de catégorie A est destinée uniquement aux investisseurs qui n'ont pas à payer de frais d'entrée.

Souscriptions

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Produits d'assurance	625 \$	554 \$	580 \$	488 \$	501 \$	563 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	60 567	41 488	37 197	47 180	37 570	36 137

Produits

En 2015, le total des produits, qui s'est établi à 7,9 milliards de dollars américains, a reculé de 18,1 milliards de dollars américains par rapport à celui de 2014, du fait principalement des profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s défavorables et des primes cédées de 6,1 milliards de dollars américains découlant de la cession de 60 % du bloc fermé. Les produits avant les profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements, excluant la prime cédée, ont reculé de 0,2 milliard de dollars américains par rapport à ceux de 2014, en raison de la baisse des primes et des produits de placement liés au bloc fermé cédé, recul en partie contrebalancé par l'accroissement des produits d'honoraires tirés des activités de gestion de patrimoine et d'actifs reflétant les niveaux plus importants d'actifs.

Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Primes, montant net, compte non tenu de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance ¹	7 910 \$	6 733 \$	7 324 \$	6 183 \$	6 092 \$	7 112 \$
Produits de placement	6 679	6 198	5 567	5 229	5 610	5 402
Autres produits	5 349	4 531	4 034	4 182	4 102	3 915
Produits avant les éléments suivants :	19 938	17 462	16 925	15 594	15 804	16 429
Profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s ²	(1 884)	11 271	(11 187)	(1 621)	10 154	(10 896)
Primes cédées, nettes des commissions cédées et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance ¹	(7 996)	—	—	(6 109)	—	—
Total des produits	10 058 \$	28 733 \$	5 738 \$	7 864 \$	25 958 \$	5 533 \$

¹ Afin de présenter l'information financière d'une période à l'autre de manière cohérente, nous avons exclu l'incidence de 8,0 milliards de dollars (6,1 milliards de dollars américains) de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance, laquelle est présentée séparément pour tout l'exercice 2015. Pour les autres périodes, le cas échéant, les montants sur cette ligne représentent les « primes, montant net » présentées à la note 19 des états du résultat consolidé.

² Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Primes et dépôts

En 2015, les primes de dépôts de la Division américaine ont totalisé 55,0 milliards de dollars américains, soit 21 % de plus que ceux de 2014. Les primes et dépôts des produits d'assurance, qui se sont établis à 6,7 milliards de dollars américains, sont restés comparables à ceux de 2014, par suite de l'affaiblissement des activités de souscription qui ont souffert des pressions concurrentielles. Les primes et dépôts pour les produits de gestion de patrimoine et d'actifs se sont établis à 47,2 milliards de dollars américains, une hausse de 26 % par rapport à ceux de 2014, reflétant des dépôts record dans le secteur de JH RPS, y compris la récente acquisition d'activités sur le marché intermédiaire, de même que des dépôts record dans JH Investments.

Primes et dépôts

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Produits d'assurance ¹	8 528 \$	7 368 \$	7 579 \$	6 667 \$	6 665 \$	7 359 \$
Produits de gestion de patrimoine et d'actifs	60 567	41 488	37 297	47 180	37 570	36 137
Autres services de gestion de patrimoine (rentes)	1 523	1 297	1 669	1 191	1 176	1 618
Total des primes et dépôts	70 618 \$	50 153 \$	46 445 \$	55 038 \$	45 411 \$	45 114 \$

¹ Afin de présenter l'information financière d'une période à l'autre de manière cohérente, l'incidence de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance du T3 2015 est exclue des primes des produits d'assurance dans ce tableau. Cette transaction a donné lieu à une prime nette cédée (prime négative) d'environ 8,0 milliards de dollars (6,1 milliards de dollars américains) pour tout l'exercice 2015.

Actifs gérés et administrés

Au 31 décembre 2015, les actifs gérés et administrés de la Division américaine s'élevaient à 388,2 milliards de dollars américains, soit une hausse de 13 % par rapport à ceux du 31 décembre 2014. L'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite au T2 2015 a contribué à hauteur de 45,3 milliards de dollars américains (augmentation nette des actifs de gestion de patrimoine et d'actif de 56,6 milliards de dollars américains, partiellement contrebalancée par le transfert de 11,3 milliards de dollars américains d'actifs dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance) et les solides apports nets des fonds de placement ont contribué à hauteur de 10,4 milliards de dollars américains additionnels en 2015. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la liquidation continue des contrats de rente à capital variable en vigueur.

Actifs gérés et administrés

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Fonds général	150 436 \$	136 682 \$	112 930 \$	108 690 \$	117 821 \$	106 177 \$
Fonds distincts	194 293	174 397	162 596	140 377	150 330	152 873
Fonds communs de placement et autres fonds	116 425	87 450	64 894	84 117	75 382	61 014
Total des actifs gérés	461 154	398 529	340 420	333 184	343 533	320 064
Autres actifs administrés	76 148	–	–	55 017	–	–
Total des actifs gérés et administrés	537 302 \$	398 529 \$	340 420 \$	388 201 \$	343 533 \$	320 064 \$

Direction stratégique

John Hancock s'est engagée à accroître nos capacités d'attirer de nouveaux clients en offrant la bonne solution financière, au bon moment, au moyen du réseau le plus approprié. Pour ce faire, elle se concentre sur la mise en œuvre d'une stratégie centrée sur les clients qui lui permet de répondre à leurs besoins en évolution. En 2015, John Hancock a lancé un certain nombre de programmes conçus pour améliorer l'ensemble de l'expérience de nos clients.

Notre stratégie centrée sur les clients comprend également l'acquisition de capacités analytiques qui nous aident à mieux repérer les clients qui sont les plus intéressés par nos produits et de communiquer avec eux de la manière qui leur convient le plus.

Pour compléter nos réseaux traditionnels, nos investissements dans la technologie continuent de faciliter notre travail sur une plateforme de service à la clientèle qui tire parti de logiciels innovateurs et de la finance comportementale pour aider les investisseurs à prendre de meilleures décisions financières et à gérer leur patrimoine. Nous avons également mis l'accent sur de nouvelles plateformes de produits conçues pour nous aider à rejoindre de nouveaux clients. Nous avons entre autres fait notre entrée, en 2015, sur le marché des FNB, grâce à notre nouvelle plateforme de fonds de placement à l'étranger (OPCVM) et à l'élargissement de notre gamme de solutions de retraite pour les employés des moyennes et grandes entreprises. Nous avons l'intention de poursuivre la mise en œuvre de ces initiatives à plus long terme.

En 2015, JH Insurance est devenue le premier assureur des États-Unis à offrir des produits d'assurance vie pleinement intégrés et dotés de caractéristiques de mieux-être. Pour ce faire, nous avons mis en place un partenariat exclusif avec Vitality, leader mondial de l'intégration des bienfaits du mieux-être aux produits d'assurance vie. Grâce à ce partenariat, nos clients ont accès à des outils et à une technologie qui leur permettent de prendre des mesures qui ont une incidence mesurable sur leur santé. Nous croyons que ce partenariat encouragera les clients à se sentir responsables de leur santé et à partager leurs progrès continus en matière de santé avec John Hancock en échange de primes, de rabais et d'offres promotionnelles sur les produits et services liés à la santé et au bien-être.

De plus, JH Insurance a lancé le premier outil de gestion de contrats du secteur, appelé LifeTrack, grâce auquel les clients peuvent mieux comprendre, au moyen de communications personnalisées et en temps réel, la valeur actuelle de leurs prestations d'assurance vie à capital variable. Nous avons aussi lancé un produit d'assurance de soins de longue durée, Performance LTC, qui permet aux clients de mieux contrôler leurs primes.

Nous nous efforçons aussi d'étendre la distribution de nos produits d'assurance par l'intermédiaire de nouveaux réseaux, étant d'avis que nous pourrions ainsi attirer de nouveaux clients tout en maintenant notre position sur le marché traditionnel des produits souscrits par l'entremise d'intermédiaires sur lequel, à l'heure actuelle, nous faisons souscrire la majorité de nos produits.

En 2015, JH Investments a accru ses activités en faisant son entrée sur le marché des FNB à croissance rapide, grâce à une série de six FNB qui complètent avantageusement notre gamme exhaustive de produits disponibles actuellement, et en mettant en place une plateforme d'OPCVM pour que nos fonds communs de placement soient offerts aux clients internationaux.

JH RPS a conclu l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life en 2015, de manière à renforcer sa solide présence sur le marché des régimes de retraite pour groupes de moyenne et de grande taille et à accroître son expertise, et à assurer sa position de chef de file sur le marché des régimes de retraite pour groupes de petite taille (quote-part de 9 % des actifs de moins de 10 millions de dollars américains)¹⁶, représentant 56 000 régimes de retraite et plus de 2,7 millions de participants. Notre position de chef de file sur ces marchés nous donne accès aux avantages que procurent des actifs importants, la meilleure expertise technique de l'industrie et des relations précieuses avec des partenaires de distribution. De plus, nous avons accru nos services de tenue de compte sur le marché des groupes de petite taille en nous concentrant sur la compétitivité des prix, la transparence des honoraires, les nouvelles options de placement et un service à la clientèle exceptionnel à l'égard de nos régimes en vigueur. Nous avons continué de nous concentrer sur la sensibilisation des participants aux régimes de JH RPS qui ne font plus partie d'un régime de retraite collectif 401(k) offert par l'employeur et de leur offrir nos conseils par l'intermédiaire de nos employés du service à la clientèle et des représentants enregistrés autorisés.

¹⁶ Source : Plan Sponsor Magazine 2015 DC Recordkeeper Survey, juin 2015

Notre courtier en valeurs mobilières, Signator Investors, Inc., a annoncé en 2015 son intention de faire l'acquisition de Transamerica Financial Advisors (« TFA »). Grâce à cette acquisition, Signator se retrouve au rang des 15 principaux courtiers en valeurs mobilières des États-Unis¹⁷, rejoint plus de clients dans chaque État du pays et accroît ses possibilités de distribution grâce aux relations établies par TFA dans les réseaux des banques. La transaction devrait être conclue au deuxième trimestre de 2016.

En 2015, la Division américaine a investi dans des systèmes d'analyse des données de pointe pour moderniser le processus d'achat et mieux comprendre les besoins des clients et les besoins en matière de distribution et rehausser l'expérience des clients. Nous avons ouvert un laboratoire de l'avant-gardisme situé à Boston qui sera un carrefour d'innovation où les employés de toutes les divisions pourront développer des idées audacieuses et révolutionnaires de nouvelles technologies et de nouveaux produits. Nous avons également fait l'acquisition de Guide Financial, fournisseur de solutions numériques à l'intention des conseillers financiers, et nous continuerons de tirer parti de notre plateforme de conseils numérique conçue pour compléter nos réseaux de distribution actuels et aider nos clients à prendre de meilleures décisions financières au moyen de la technologie d'intelligence artificielle et de finance comportementale à la fine pointe.

¹⁷ Source : Investment News Broker Dealer Data Center au 31 décembre 2014

Services généraux et autres

Le secteur Services généraux et autres se compose du rendement de placement sur les actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux divisions d'exploitation, et des coûts de financement, des services externes de gestion de placements de la Division des placements (Gestion d'actifs Manuvie), des activités de réassurance IARD, de même que des activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes à capital variable et les activités d'assurance accident et maladie.

Aux fins de présentation de l'information sectorielle, l'incidence des mises à jour des hypothèses actuarielles, les frais de règlement des couvertures d'actions à grande échelle et d'autres éléments non opérationnels sont inclus dans les résultats de ce secteur. Nous reclassons également dans ce secteur les résultats techniques favorables liés aux placements des éléments exclus du résultat tiré des activités de base au résultat tiré des activités de base, sous réserve de certaines limites (voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après). Dans chacun des autres secteurs, nous présentons tous les résultats techniques liés aux placements dans les éléments exclus des résultats tirés des activités de base.

En 2015, le secteur Services généraux et autres a contribué à hauteur de 15 % des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2015, représentait 8 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Résultats financiers

Le secteur Services généraux et autres a présenté, pour l'exercice complet de 2015, une perte nette imputée aux actionnaires de 1 002 millions de dollars, contre une perte nette de 896 millions de dollars en 2014. La perte nette comprend la perte découlant des activités de base et les éléments exclus de la perte découlant des activités de base. La perte découlant des activités de base s'est établie à 672 millions de dollars en 2015, en regard de 430 millions de dollars en 2014, et les éléments exclus de la perte découlant des activités de base correspondent à des charges nettes de 330 millions de dollars en 2015, en comparaison de charges nettes de 466 millions de dollars en 2014.

L'augmentation de 242 millions de dollars de la perte découlant des activités de base est largement imputable à l'inclusion en 2014 de profits sur les placements liés aux activités de base de 200 millions de dollars, en regard de néant en 2015. L'écart résiduel de 42 millions de dollars est lié à l'incidence du taux de change sur l'intérêt attribué à la Division américaine et à la Division Asie, lorsque exprimé en dollars canadiens, à la hausse des coûts de couverture à grande échelle liés à l'augmentation des activités de couverture et à la hausse des charges reflétant la non-récurrence de la reprise de provisions liées à des poursuites judiciaires et des coûts liés aux projets plus élevés, le tout en partie contrebalancé par la hausse des produits de placement reflétant la hausse des profits réalisés sur les titres désignés comme DV et les niveaux d'actifs plus élevés.

En 2015, la charge nette de 330 millions de dollars pour les éléments exclus du résultat tiré des activités de base comprenait des charges de 451 millions de dollars liées aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles, d'autres pertes de 39 millions de dollars au titre des résultats techniques liés aux placements et des frais de règlement de 37 millions de dollars liés à notre régime de retraite du Royaume-Uni, en partie contrebalancés par des profits de 200 millions de dollars découlant de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt.

En 2014, la charge nette de 466 millions de dollars pour les éléments exclus du résultat tiré des activités de base comprenait principalement des charges de 198 millions de dollars liées aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles, des pertes de 94 millions de dollars liées à l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et le reclassement des résultats techniques favorables liés aux placements de 200 millions de dollars dans le résultat tiré des activités de base.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la perte nette attribuée aux actionnaires et de la perte découlant des activités de base du secteur Services généraux et autres pour 2015, 2014 et 2013.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de \$ CA)	2015	2014	2013
Perte découlant des activités de base, compte non tenu du coût prévu des couvertures à grande échelle et des résultats techniques liés aux placements	(446)\$	(446)\$	(506)\$
Coût prévu des couvertures à grande échelle	(226)	(184)	(413)
Résultats techniques liés aux placements compris dans le résultat tiré des activités de base	—	200	200
Total de la perte découlant des activités de base¹	(672)	(430)	(719)
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et de la perte nette attribuée aux actionnaires :			
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt ²	200	(94)	(1 772)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(451)	(198)	(489)
Résultats techniques liés aux placements se rapportant aux éléments à la valeur du marché ³	(39)	14	31
Reclassement dans le résultat tiré des activités de base indiqué ci-dessus	—	(200)	(200)
Incidence des modifications fiscales, des frais d'intégration et des coûts d'acquisition	(40)	—	50
Frais de restructuration et autres frais	—	12	(26)
Perte nette imputée aux actionnaires	(1 002)\$	(896)\$	(3 125)\$

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

- ²⁾ L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt comprend des profits de 234 millions de dollars (charge de 120 millions de dollars en 2014) sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle, et des profits de 5 millions de dollars (charge de 40 millions de dollars en 2014) sur la vente d'obligations classées comme DV. Depuis 2013, les hypothèses relatives aux taux de réinvestissement ultime sont mises à jour trimestriellement et présentées dans les segments d'exploitation. En 2015, la charge comptabilisée dans les divisions d'exploitation s'est élevée à néant (95 millions de dollars en 2014). Les autres éléments de cette catégorie ont représenté une charge nette de 39 millions de dollars (un profit net de 66 millions de dollars en 2014).
- ³⁾ Les résultats techniques liés aux placements comprennent les profits ou les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les titres désignés comme DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.

Produits

En 2015, les produits ont totalisé 221 millions de dollars, en comparaison d'une charge nette de 76 millions de dollars en 2014. La variation favorable a été principalement attribuable à la baisse des coûts des couvertures à grande échelle en 2015.

Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de \$ CA)	2015	2014	2013
Primes, montant net	90 \$	77 \$	82 \$
Produits (pertes) de placement ¹	(63)	(23)	(276)
Autres produits	191	263	234
Produits avant les profits (pertes) net(tes) réalisé(e)s et latent(e)s sur le programme de couverture à grande échelle	218	317	40
Profits (pertes) net(tes) réalisé(e)s et latent(e)s ² sur le programme de couverture à grande échelle	3	(393)	(2 098)
Total des produits	221 \$	(76)\$	(2 058)\$

¹⁾ Comprennent des pertes de 6 millions de dollars (60 millions de dollars en 2014) sur la vente d'obligations classées comme DV.

²⁾ Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts se sont établis à 22,2 milliards de dollars en 2015, comparativement à 8,3 milliards de dollars comptabilisés en 2014. Ces montants sont principalement liés aux activités externes de la gestion d'actifs Division des placements. (Voir la rubrique « Division des placements » ci-après).

Primes et dépôts

Exercices clos les 31 décembre (en millions de \$ CA)	2015	2014	2013
Rétrocession vie	2 \$	2 \$	2 \$
Réassurance IARD	88	75	80
Dépôts institutionnels et autres dépôts	22 150	8 185	3 974
Total des primes et dépôts	22 240 \$	8 262 \$	4 056 \$

Actifs gérés

Les actifs gérés de 71,6 milliards de dollars au 31 décembre 2015 (46,6 milliards de dollars en 2014) comprennent des actifs gérés par Gestion d'actifs Manuvie pour le compte de clients institutionnels tiers de 71,2 milliards de dollars (41,6 milliards de dollars en 2014) et des fonds propres de la Société de 7,6 milliards de dollars (9,8 milliards de dollars en 2014), contrebalancés en partie par un ajustement total à l'échelle de la Société de 7,2 milliards de dollars (4,4 milliards de dollars en 2014) lié au reclassement de positions en dérivés, nets du montant en espèces reçu, à titre de garantie sur les positions en dérivés. La diminution des fonds propres de la Société reflète surtout l'incidence nette de l'échéance de billets de premier rang et de billets à moyen terme, et du rachat d'actions privilégiées, en partie contrebalancée par l'émission de dette subordonnée et les paiements pour l'acquisition des activités canadiennes de la Standard Life, des activités des régimes de retraite de la New York Life et de l'entente de distribution exclusive avec DBS.

Actifs gérés

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2015	2014	2013
Fonds général	565 \$	5 242 \$	4 413 \$
Fonds distincts – élimination de montants détenus par la Société	(171)	(202)	(175)
Comptes de placement autogérés institutionnels	71 237	41 573	32 486
Total des fonds gérés	71 631 \$	46 613 \$	36 724 \$

Direction stratégique

En ce qui a trait à l'ensemble de la stratégie de la Société, nous privilégions une organisation matricielle pour nous assurer que nous tirons parti de notre envergure mondiale et que nous partageons les meilleures pratiques. À ce titre, nous continuons à renforcer les compétences des fonctions du groupe et des divisions d'exploitation au chapitre de l'innovation, du marketing et de la technologie.

En ce qui a trait aux résultats des activités présentés dans les résultats des Services généraux et autres :

Nos activités de réassurance IARD sont reconnues en raison de notre grande capacité à fournir des produits de rétrocession à un groupe très restreint de clients des marchés de la réassurance IARD. Nous continuons de gérer l'exposition aux risques de ce secteur en fonction du risque et de la volatilité de la situation financière globale de la Société et des conditions de fixation des prix en vigueur sur les marchés.

La direction stratégique du secteur Gestion d'actifs Manuvie est incluse dans la « Division des placements » qui suit.

Division des placements

La Division des placements de Manuvie gère les actifs du fonds général de la Société et, par l'intermédiaire de Gestion d'actifs Manuvie, offre des solutions complètes de gestion et de répartition d'actifs aux clients institutionnels et aux fonds de placement, ainsi que des services de gestion des placements à des particuliers au moyen des produits offerts par Manuvie et John Hancock.

La Division des placements possède l'expérience de la gestion d'une vaste gamme de placements, y compris des obligations d'État et de sociétés, des titres de sociétés ouvertes et fermées, des créances hypothécaires commerciales, des placements dans les secteurs de l'immobilier, de l'électricité et de l'infrastructure, des terrains forestiers, des terres agricoles et de l'exploitation pétrolière et gazière. Grâce à son équipe composée de plus de 3 300 employés, la Division des placements est réellement présente sur les principaux marchés, notamment aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, au Japon, à Hong Kong et à Singapour. De plus, Gestion d'actifs Manuvie exerce ses activités de gestion d'actifs par l'entremise de sa coentreprise en Chine, Manulife TEDA Fund Management Company Ltd.

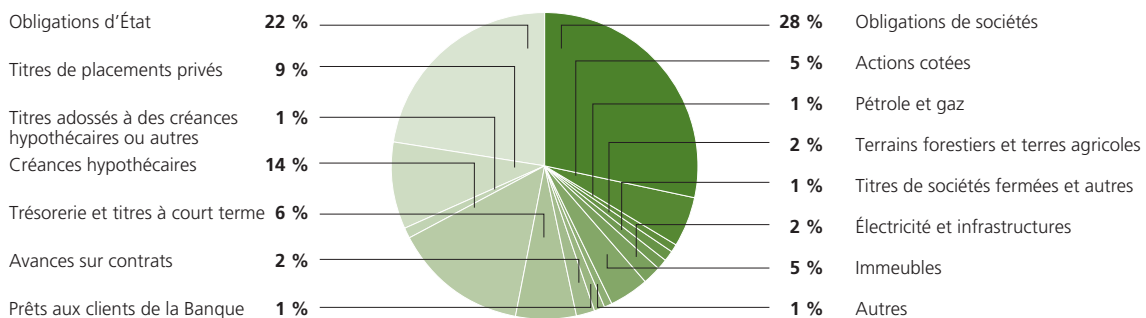
Fonds général

Notre philosophie de placement pour le fonds général est d'investir dans une composition d'actifs qui optimise le rendement ajusté en fonction du risque et correspond aux caractéristiques de nos passifs sous-jacents. Nous mettons en œuvre une stratégie ascendante combinant nos solides capacités de gestion d'actifs et une compréhension approfondie des caractéristiques de chaque placement. Nous investissons dans une combinaison d'actifs diversifiés, y compris une variété de catégories d'actifs alternatifs à long terme. Notre stratégie de diversification nous a permis de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, tout en réduisant le risque global. Nous recourons à cette approche rigoureuse pour toutes les catégories d'actifs et nous ne recherchons pas le rendement dans le segment le plus à risque du marché des titres à revenu fixe. Cette stratégie a engendré un portefeuille de placements de grande qualité et bien diversifié, lequel a toujours généré des résultats techniques solides et constants liés aux placements tout au long du cycle. Notre stratégie de gestion du risque est présentée aux rubriques « Gestion du risque » et « Facteurs de risque » ci-après.

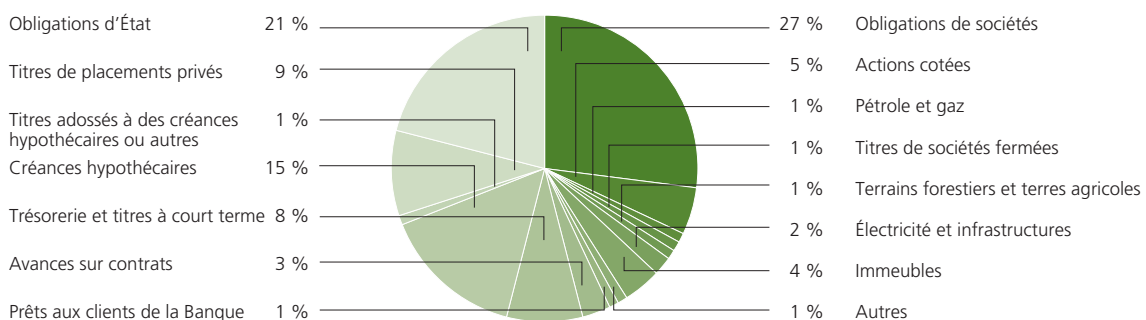
Actif du fonds général

Au 31 décembre 2015, les placements de notre fonds général totalisaient 309,3 milliards de dollars, par rapport à des placements de 269,3 milliards de dollars à la fin de 2014. Les graphiques qui suivent montrent la composition, aux 31 décembre 2015 et 2014, par catégorie d'actifs. La hausse des placements tient compte d'un montant de 19 milliards de dollars lié à l'acquisition de la Standard Life, de 35 milliards de dollars lié à l'incidence des fluctuations de change, en partie contrebalancée par la réduction de 14 milliards de dollars américains liée à la transaction du bloc fermé de contrats de réassurance avec la New York Life.

2015



2014



Produits de placement

Exercices clos le 31 décembre 2015

(en millions de \$ CA, sauf indication contraire)

	2015		2014	
	Produits	Rendement ¹	Produits	Rendement ¹
Produits d'intérêts	10 114 \$	3,40 %	8 959 \$	3,70 %
Dividendes, produits locatifs et autres produits	1 893	0,60 %	1 800	0,70 %
Perte de valeur	(633)	(0,20 %)	(165)	(0,10 %)
Divers, y compris les profits (pertes) sur la vente de titres d'emprunt désignés comme DV	91	—	150	0,10 %
Produits de placement avant les profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et aux couvertures d'actions à grande échelle	11 465 \$		10 744 \$	
Profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle				
Titres d'emprunt	(3 957)\$	(1,30 %)	8 935 \$	3,60 %
Actions cotées	(513)	(0,20 %)	772	0,30 %
Placements privés et créances hypothécaires	373	0,10 %	58	— %
Actifs alternatifs à long terme et autres placements	1 335	0,40 %	885	0,30 %
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	(300)	(0,10 %)	6 442	2,60 %
	(3 062)\$		17 092 \$	
Total des produits de placement	8 403 \$	2,80 %	27 836 \$	11,80 %

¹⁾ Les rendements sont basés sur le résultat selon les IFRS et sont calculés au moyen de la moyenne géométrique des actifs détenus à la valeur comptable selon les IFRS durant la période considérée.

En 2015, les produits de placement de 8,4 milliards de dollars (27,8 milliards de dollars en 2014) comprenaient ce qui suit :

- des produits de placement de 11,5 milliards de dollars avant les profits et pertes net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et aux couvertures d'actions à grande échelle (10,7 milliards de dollars en 2014);
- des pertes nettes réalisées et latentes de 3,1 milliards de dollars sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et aux couvertures d'actions à grande échelle (profit de 17,1 milliards de dollars en 2014).

L'augmentation de 0,7 milliard de dollars des produits nets de placement avant les profits réalisés et latents est attribuable à la hausse des produits de 1,1 milliard de dollars liée principalement à l'incidence des taux de change découlant du raffermissement du dollar américain, contrebalancée en partie par des pertes de valeur plus importantes de 0,5 milliard de dollars principalement des actifs pétroliers et gaziers reflétant la conjoncture difficile de ce secteur. En 2015, nous avons comptabilisé des pertes de valeur et des provisions (nets des recouvrements) de 633 millions de dollars, découlant principalement des pertes de valeur sur les exploitations pétrolières et gazières.

L'importante variation dans les profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s découle des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. En 2015, la hausse généralisée des taux d'intérêt a entraîné des pertes de 4,0 milliards de dollars (des profits de 8,9 milliards de dollars en 2014) sur les titres d'emprunt, tandis que le recul des marchés des actions a entraîné des pertes de 0,5 milliard de dollars en 2015 (profits de 0,8 milliard de dollars en 2014) sur les actions cotées servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement. Les pertes nettes de 0,3 milliard de dollars sur les dérivés en 2015, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle, sont principalement liées aux pertes sur les swaps de taux d'intérêt, sur les contrats à terme sur taux d'intérêt arrêté et sur les contrats sur les actions.

Comme l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement comprend des estimations concernant les produits de placement prévus futurs sur les actifs servant de soutien à ces passifs, le résultat net ne reflète que la différence entre la comptabilisation à la valeur de marché et l'évaluation des actifs et des passifs. Voir la rubrique « Résultats financiers » ci-dessus.

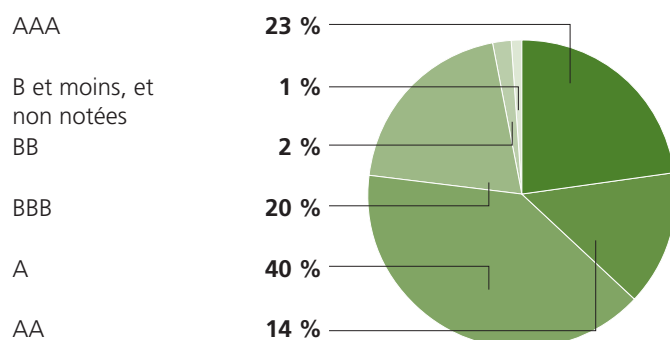
Titres d'emprunt et placements privés

Nous gérons notre portefeuille de titres à revenu fixe de grande qualité de façon à optimiser le rendement et la qualité, tout en nous assurant que les portefeuilles d'actifs demeurent diversifiés en termes de secteurs, d'industries, de durées, d'émetteurs et de régions géographiques. De notre portefeuille de titres à revenu fixe de 185,4 milliards de dollars au 31 décembre 2015 (157,7 milliards de dollars en 2014), une tranche de 97 % est de grande qualité et une tranche de 77 % est assortie d'une notation de A ou plus (respectivement 97 % et 77 % en 2014). Nos placements privés offrent les avantages de la diversification (émetteur, industrie et région) et, comme ils sont souvent assortis de clauses restrictives et de garanties plus solides que les titres d'emprunt, ils offrent généralement une meilleure protection de crédit et un recouvrement potentiel plus élevé en cas de défaut. D'un point de vue géographique, 29 % de ces placements (27 % en 2014) sont investis au Canada, 48 % (51 % en 2014) sont investis aux États-Unis, 15 % (14 % en 2014) sont investis en Asie et la tranche restante de 8 % (8 % en 2014) est investie en Europe et ailleurs.

Titres d'emprunt et placements privés – qualité du crédit¹

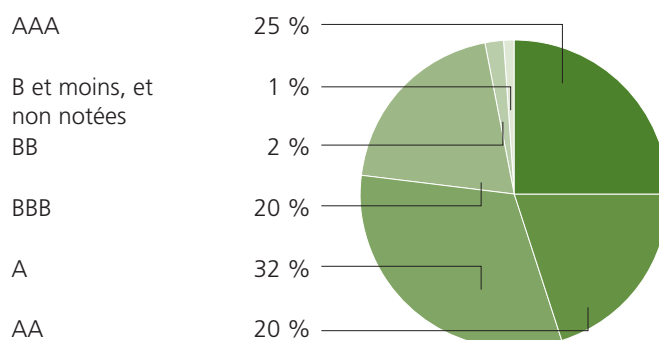
2015

185,4 G\$



2014

157,7 G\$



¹⁾ Représentent les notations de la qualité du crédit attribuées par des organisations de notation statistique reconnues au niveau national selon l'ordre de priorité suivant : Standard & Poor's, Moody's, Dominion Bond Rating Service, Fitch, et Japan Credit Rating. Dans le cas des actifs pour lesquels des notations de ces organisations ne sont pas disponibles, l'information se fonde sur des notations internes, comme il est décrit aux rubriques « Gestion du risque » et « Facteurs de risque » ci-après.

	2015			2014		
	Titres d'emprunt	Placements privés	Total	Titres d'emprunt	Placements privés	Total
Aux 31 décembre						
En pourcentage de la valeur comptable						
Gouvernements et organismes publics	44	11	39	43	10	38
Services publics	14	49	19	13	47	18
Services financiers	14	7	13	15	6	14
Énergie	7	7	7	8	9	8
Consommation (non cyclique)	5	9	6	5	9	6
Industrie	6	8	6	5	7	5
Matières premières	2	3	2	2	5	3
Consommation (cyclique)	2	6	2	2	6	2
Titres adossés à des créances (hypothécaires ou autres)	2	–	2	3	–	2
Télécommunications	2	–	2	2	–	2
Technologie	1	–	1	1	1	1
Médias et Internet	1	–	1	1	–	1
Total du pourcentage	100	100	100	100	100	100
Total de la valeur comptable (en milliards de \$ CA)	157,8 \$	27,6 \$	185,4 \$	134,4 \$	23,3 \$	157,7 \$

Au 31 décembre 2015, les pertes brutes latentes sur nos titres à revenu fixe s'établissaient à 3,0 milliards de dollars, ou 2 % du coût amorti de ces placements (0,6 milliard de dollars, ou moins de 1 %, en 2014). De ce montant, une tranche de 55 millions de dollars (65 millions de dollars en 2014) se rapporte aux titres d'emprunt négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois. Les actifs titrisés ont représenté 18 millions de dollars des pertes brutes latentes et aucun de ces actifs n'était négocié à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois (respectivement 19 millions de dollars et 4 millions de dollars en 2014). Après rajustement pour tenir compte des titres d'emprunt détenus dans les contrats avec participation et autres secteurs de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, et des provisions pour crédit comprises dans les passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement, l'incidence possible sur le résultat avant impôt attribué aux actionnaires à l'égard des titres d'emprunt négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois était d'environ 54 millions de dollars au 31 décembre 2015 (59 millions de dollars en 2014).

Créances hypothécaires

Au 31 décembre 2015, les créances hypothécaires représentaient 14 % (15 % en 2014) des placements, dont 63 % (62 % en 2014) du portefeuille de créances hypothécaires au Canada et 37 % (38 % en 2014) aux États-Unis. Comme il est mentionné ci-après, le portefeuille global est aussi diversifié par région, par type de bien immobilier et par emprunteur. Du total du portefeuille de créances hypothécaires, une tranche de 20 % (25 % en 2014) est assurée, principalement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »), l'organisme national d'habitation du Canada, noté AAA, avec 45 % (49 % en 2014) des créances hypothécaires résidentielles assurées, et 4 % (6 % en 2014) des créances hypothécaires commerciales assurées.

Aux 31 décembre (en milliards de \$ CA)	2015		2014	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Commerciales				
Magasins de détail	8,0 \$	18	6,4 \$	16
Bureaux	7,1	16	6,2	16
Résidences multifamiliales	4,6	11	3,9	10
Industrie	2,8	7	2,1	5
Autres créances hypothécaires commerciales	2,8	6	2,2	5
Autres créances hypothécaires	25,3	58	20,8	52
Résidences unifamiliales Banque Manuvie	17,5	40	17,6	45
Créances hypothécaires agricoles	1,0	2	1,1	3
Total des créances hypothécaires	43,8 \$	100	39,5 \$	100

Nos créances hypothécaires commerciales ont été montées en vue de les détenir à des fins de placement. Elles sont assorties d'un ratio prêt-valeur peu élevé, d'un ratio de couverture du service de la dette élevé et, au 31 décembre 2015, deux prêts totalisant 7,3 millions de dollars étaient en souffrance au Canada. D'un point de vue géographique, 40 % du total des créances hypothécaires sont situées au Canada et 60 % aux États-Unis (respectivement 33 % et 67 % en 2014). Nos portefeuilles sont diversifiés par type de bien immobilier et nous évitons en grande partie les segments de marché à risque tels que les hôtels, les prêts à la construction et les garanties de second rang.

Créances hypothécaires commerciales non assurées par la SCHL¹

Aux 31 décembre	2015		2014	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
Ratio prêt-valeur ²	62 %	57 %	60 %	60 %
Ratio de couverture du service de la dette ²	1,56 x	2,01 x	1,52 x	1,87 x
Durée moyenne	3,7 ans	6,2 ans	3,8 ans	5,8 ans
Prêts moyens (en millions de \$ CA)	10,0 \$	16,1 \$	6,6 \$	13,4 \$
Prêts en souffrance ³	0,07 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

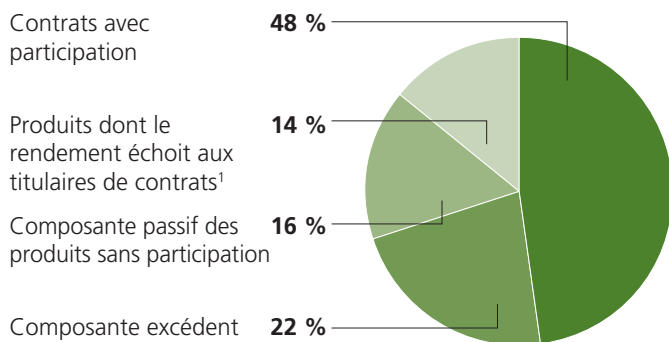
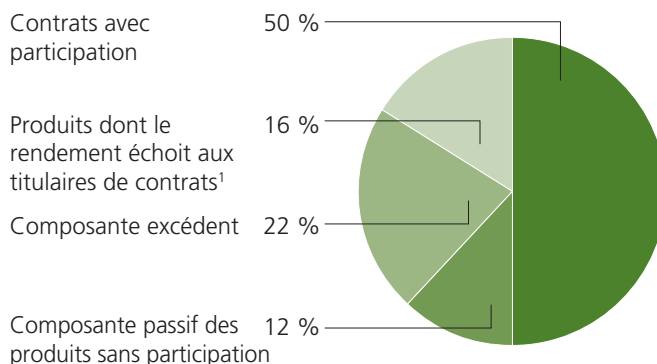
¹⁾ Excluent les prêts hypothécaires commerciaux de Banque Manuvie de 50 millions de dollars (35 millions de dollars en 2014).

²⁾ Le ratio prêt-valeur et le ratio de couverture du service de la dette sont fondés sur les flux de trésorerie resouscrits.

³⁾ Au Canada, les prêts en souffrance le sont depuis plus de 90 jours et, aux États-Unis, depuis plus de 60 jours.

Actions cotées

Au 31 décembre 2015, les placements en titres de sociétés ouvertes de 17,0 milliards de dollars représentaient 5 % (14,5 milliards de dollars et 5 % en 2014) des placements et, compte non tenu des contrats avec participation et des secteurs de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrat, ils représentaient 2 % (2 % en 2014) des placements. Le portefeuille est diversifié en termes de secteurs d'activité et d'émetteurs. D'un point de vue géographique, 33 % de ces placements (34 % en 2014) sont détenus au Canada, 37 % (35 % en 2014) aux États-Unis, et la tranche restante de 30 % (31 % en 2014) est détenue en Asie, en Europe et ailleurs.

2015
17,0 G\$

2014
14,5 G\$


¹⁾ Les actions cotées de la catégorie des produits dont le rendement échoit aux titulaires de contrats sont détenues par la Société afin de soutenir le rendement des fonds de placement liés aux actions relativement aux contrats d'assurance vie au Canada.

Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme

Notre portefeuille d'actifs alternatifs à long terme comprend une gamme diversifiée de catégories d'actifs présentant divers degrés de corrélations. Le portefeuille se compose généralement d'actifs privés représentant des placements dans divers secteurs de l'économie, et ces actifs servent de couverture contre l'inflation future et de source alternative d'actifs pour les obligations de sociétés à long terme. En plus de constituer un bon appariement avec nos passifs à long terme, ces actifs génèrent des rendements supérieurs et offrent une solution de rechange aux marchés des titres à revenu fixe traditionnels. La grande majorité de nos actifs alternatifs à long terme sont gérés en interne.

Au 31 décembre 2015, les actifs alternatifs à long terme de 31,6 milliards de dollars représentaient 10 % des placements (23,3 milliards de dollars et 9 % en 2014), et leur juste valeur s'établissait à 32,7 milliards de dollars au 31 décembre 2015 (24,0 milliards de dollars en 2014). Le tableau suivant présente la valeur comptable par secteur ou par type d'actif :

	2015		2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Aux 31 décembre (en milliards de \$ CA)				
Immeubles	15,3 \$	16,4 \$	10,1 \$	10,8 \$
Électricité et infrastructures	5,3	5,3	4,0	4,0
Titres de sociétés fermées	3,8	3,8	2,8	2,8
Terrains forestiers exploitables	3,6	3,6	2,7	2,7
Pétrole et gaz	1,7	1,7	2,2	2,1
Terres agricoles	1,5	1,5	1,2	1,3
Divers	0,4	0,4	0,3	0,3
Total des actifs alternatifs à long terme	31,6 \$	32,7 \$	23,3 \$	24,0 \$

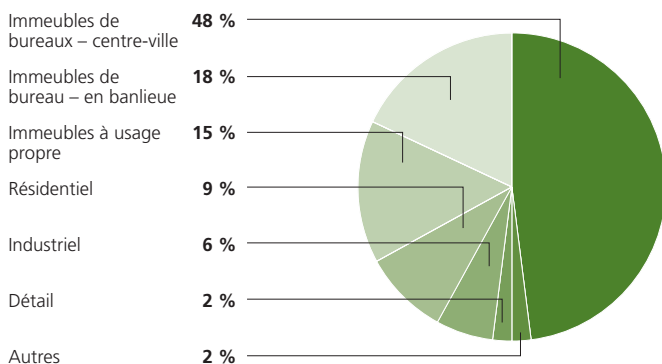
Immeubles

Notre portefeuille d'immeubles est diversifié par région géographique; au 31 décembre 2015, 63 % de la juste valeur totale de ce portefeuille était situé aux États-Unis, 31 % au Canada, et 6 % en Asie (respectivement 62 %, 35 % et 3 % en 2014). Ce portefeuille de grande qualité est pratiquement exempt de dettes et principalement constitué de tours de bureaux urbaines de prestige, concentrées dans des villes où la croissance est stable et dans des économies très diversifiées d'Amérique du Nord et d'Asie. Le portefeuille est bien positionné, avec un taux d'occupation moyen de 93 % (95 % en 2014) et une durée de bail moyenne de 6,2 ans (6,7 ans en 2014). Au cours de 2015, nous avons réalisé six acquisitions représentant des actifs immobiliers commerciaux d'une valeur de marché de 2,2 milliards de dollars (quatre acquisitions d'une valeur de marché de 0,5 milliard de dollars en 2014).

La composition sectorielle de notre portefeuille immobilier, en fonction de la juste valeur, se présente comme suit :

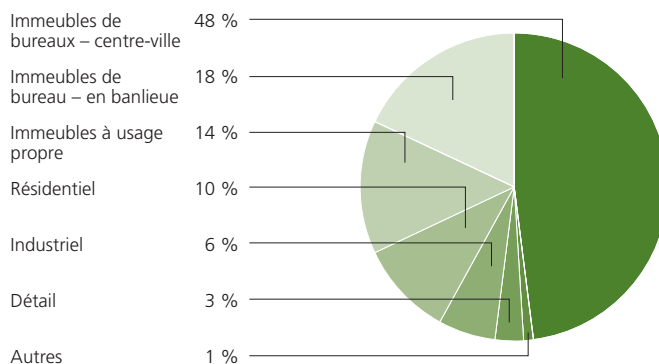
2015

16,4 G\$¹



2014

10,8 G\$¹



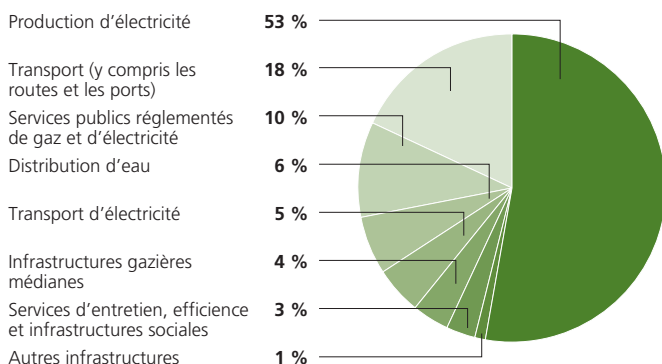
¹⁾ Ces graphiques présentent la juste valeur du portefeuille de biens immobiliers. La valeur comptable du portefeuille s'élevait à 15,3 milliards de dollars au 31 décembre 2015 et à 10,1 milliards de dollars au 31 décembre 2014.

Électricité et infrastructures

Nous investissons à la fois directement et par l'entremise de fonds dans diverses catégories d'actifs propres aux secteurs d'activité répertoriés ci-dessous. Le portefeuille est bien diversifié, comptant plus de 260 sociétés en portefeuille. Le portefeuille investit principalement aux États-Unis et au Canada, mais également au Royaume-Uni, en Europe et en Australie. Nos placements dans l'électricité et les infrastructures se présentent comme suit :

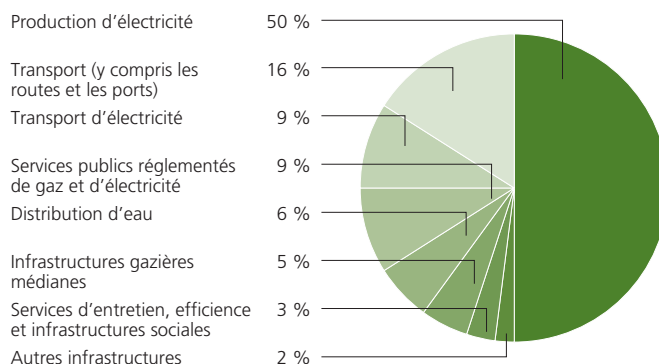
2015

5,3 G\$



2014

4,0 G\$



Terrains forestiers exploitables et terres agricoles

Nos terrains forestiers exploitables et nos terres agricoles sont gérés par Hancock Natural Resources Group (« HNRG »), entité que nous détenons. En plus d'occuper le premier rang au monde dans la gestion de placements dans des terrains forestiers exploitables pour des investisseurs institutionnels¹⁸, avec des terrains forestiers aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Chili, au Canada et au Brésil, HNRG gère aussi des terres agricoles aux États-Unis, en Australie et au Canada. En 2011, HNRG a établi une unité administrative d'énergie renouvelable dont les placements ciblent le secteur de la bioénergie. Le portefeuille de terrains forestiers exploitables du fonds général comprend 19 % du total de l'actif géré constitué de terrains forestiers exploitables de HNRG (19 % en 2014). Le portefeuille de terres agricoles comporte des cultures annuelles, des cultures fruitières, des raisins à vin et des cultures de noix. Les placements du fonds général comprennent 42 % du total de l'actif géré de terres agricoles de HNRG (47 % en 2014).

Titres de sociétés fermées

Notre portefeuille de titres de sociétés fermées de 3,8 milliards de dollars (2,8 milliards de dollars en 2014) comprend à la fois des titres de sociétés fermées détenus directement et des fonds d'actions privés, diversifiés sur le plan des années de montage et des secteurs.

Pétrole et gaz

Cette catégorie comprend 0,8 milliard de dollars (1,4 milliard de dollars en 2014) dans nos exploitations pétrolières et gazières conventionnelles canadiennes gérées par notre filiale NAL Resources et 0,9 milliard de dollars (0,8 milliard de dollars en 2014) dans diverses autres sociétés fermées du secteur du pétrole et du gaz. En 2015, la production était composée à environ 44 % de pétrole brut, 43 % de gaz naturel et 13 % de liquides de gaz naturel (respectivement 57 %, 34 % et 9 % en 2014). Les autres sociétés fermées du secteur du pétrole et du gaz représentent un groupe mixte de sociétés de production et de sociétés du secteur intermédiaire.

En 2015, la valeur comptable de nos placements pétroliers et gaziers a diminué de 0,5 milliard de dollars en raison des pertes de valeur liées aux faibles prix des produits de base, en partie contrebalancés par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien et l'acquisition de quelques placements additionnels. Compte non tenu du taux de change, la juste valeur a diminué de 0,6 milliard de dollars. Comme nous l'avons mentionné à la rubrique « Résultats financiers », nous avons comptabilisé des pertes de 876 millions de dollars après impôt au titre des résultats techniques liés aux placements à cause de la dégringolade des prix du pétrole et du gaz. En 2015, la perte avant impôt au titre des résultats techniques liés aux placements est supérieure à la diminution de la juste valeur, étant donné que les résultats techniques liés aux placements représentent l'écart entre les rendements réels et les rendements prévus pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Voir la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après.

Gestion d'actifs Manuvie

Gestion d'actifs Manuvie fournit des solutions complètes de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels et aux fonds de placement, et des services de gestion de placement aux particuliers par l'entremise des offres de produits de Manuvie et de John Hancock.

Au 31 décembre 2015, Gestion d'actifs Manuvie avait 417 milliards de dollars d'actifs gérés contre 321 milliards de dollars à la fin de 2014. Les graphiques qui suivent présentent la variation des actifs gérés au cours de l'exercice ainsi que les actifs par catégorie d'actifs.

En 2015, les actifs gérés de Gestion d'actifs Manuvie ont augmenté de 96 milliards de dollars par rapport à 2014, en raison surtout des profits de change sur les actifs gérés des clients externes, des transferts d'actifs obtenus dans le cadre de l'acquisition de la Standard Life, des nouveaux mandats importants de clients institutionnels et de la croissance des actifs gérés du fonds général.

¹⁸ D'après le classement mondial des entreprises de gestion des terrains forestiers exploitables dans l'International Timberland Ownership and Investment Database de RISI.

Variation des actifs gérés

(en milliards de \$ CA)	2015	2014
Actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie, au début de l'exercice	277,6 \$	242,8 \$
Acquisition de la Standard Life	26,0	–
Apports bruts des clients institutionnels	22,1	8,2
Rachats institutionnels	(7,7)	(3,4)
Apports nets des clients institutionnels	14,4	4,8
Apports nets des sociétés affiliées ¹	0,8	(0,4)
Transferts d'actifs	(2,8)	0,8
Incidence du marché	0,9	11,4
Incidence des devises	44,7	18,2
Actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie, à la fin de l'exercice	361,6	277,6
Actifs gérés du fonds général (gérés par Gestion d'actifs Manuvie), au début de l'exercice	43,4	37,4
Apports nets, incidence des marchés des actions et des taux de change	11,8	6,0
Actifs gérés du fonds général (gérés par Gestion d'actifs Manuvie), à la fin de l'exercice	55,2	43,4
Total des actifs gérés de Gestion d'actifs Manuvie	416,8 \$	321,0 \$

¹⁾ Les apports et les rachats des sociétés affiliées sont liés aux activités des trois divisions d'exploitation (États-Unis, Canada et Asie).

Apports nets des clients institutionnels et des sociétés affiliées

En 2015, les apports nets des clients institutionnels, qui se sont établis à 14,4 milliards de dollars, ont principalement découlé des souscriptions de clients institutionnels nouveaux et existants au Canada, en Asie et aux États-Unis, dans diverses catégories d'actifs, mais surtout dans les stratégies de placements à revenu fixe. Les apports nets des sociétés affiliées, qui se sont établis à 0,8 milliard de dollars, ont principalement découlé des solides apports des fonds communs de placement aux États-Unis et au Canada, en partie contrebalancés par des sorties de fonds nettes des rentes à capital variable et des produits relatifs à la retraite aux États-Unis.

Composition des actifs gérés

Aux 31 décembre (en milliards de \$ CA)	2015	2014
Sociétés affiliées / Particuliers ¹ :		
Titres à revenu fixe	93,2 \$	71,5 \$
Équilibré	22,6	15,8
Actions	94,7	77,7
Répartition de l'actif ²	77,5	70,8
Actifs alternatifs	2,1	0,2
	290,1	236,0
Clients institutionnels :		
Titres à revenu fixe	38,7	15,2
Équilibré	2,3	1,7
Actions	14,3	11,2
Répartition de l'actif ²	0,1	0,0
Actifs alternatifs	16,1	13,5
	71,5	41,6
Actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie	361,6	277,6
Fond général		
Titres à revenu fixe ³	36,6	27,7
Actions ³	13,7	11,9
Actifs alternatifs à long terme	4,9	3,8
Actifs gérés du fonds général (gérés par Gestion d'actifs Manuvie)	55,2	43,4
Total des actifs gérés de Gestion d'actifs Manuvie	416,8 \$	321,0 \$

¹⁾ Comprennent la quote-part de 49 % des actifs gérés par Manulife TEDA Fund Management Company Ltd.

²⁾ Pour éviter une double comptabilisation, actifs gérés en interne qui sont inclus dans les autres catégories d'actifs : respectivement de 66,7 milliards de dollars et 60,0 milliards de dollars en 2015 et 2014 dans le poste Sociétés affiliées / Particuliers et respectivement de 0,4 milliard de dollars et 0,3 milliard de dollars en 2015 et 2014 dans le poste Comptes de placement autogérés institutionnels.

³⁾ Les résultats historiques ont été retraités pour tenir compte des différences de classification.

Total des actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie par lieu de résidence des clients

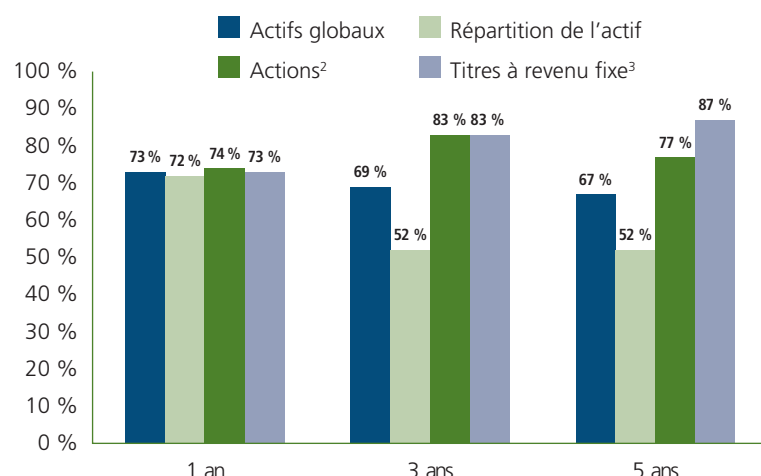
Nous possédons des bureaux dans 15 pays et territoires à partir desquels nous gérons des produits de placements locaux et internationaux pour notre clientèle mondiale.

Aux 31 décembre
(en milliards de \$ CA)

	2015	%	2014	%
États-Unis	220,4 \$	61	189,0 \$	68
Canada	87,2	24	50,2	18
Asie	50,7	14	36,0	13
Europe et ailleurs	3,3	1	2,4	1
Total des actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie	361,6 \$	100	277,6 \$	100

Rendement de placement

Pourcentage des actifs gérés surclassant les indices de référence¹



Au 31 décembre 2015, le rendement des placements de la majorité des fonds avait constamment surclassé celui de nos indices de référence sur 1 an, 3 ans et 5 ans.

¹ Le rendement des placements se fonde sur le rendement pondéré en fonction des actifs sur les marchés publics gérés activement par Gestion d'actifs Manuvie par rapport aux principales cibles internes, ce qui comprend les comptes gérés par les gestionnaires de portefeuille de Gestion d'actifs Manuvie. Certains comptes de détail sont évalués déduction faite des frais par rapport à leurs groupes de référence Morningstar respectifs. Tous les comptes institutionnels et tous les autres comptes de particuliers sont évalués exclusion faite des frais par rapport à leur indice respectif.

² Comprendent les fonds équilibrés

³ Comprendent les fonds du marché monétaire

Le rendement à long terme des placements continue d'être un facteur différenciateur pour Gestion d'actifs Manuvie; nous avons enregistré d'excellents résultats, la grande majorité des catégories d'actifs cotés ayant de nouveau mieux fait que leurs indices de référence sur 1 an, 3 ans et 5 ans. Au 31 décembre 2015, Gestion d'actifs Manuvie avait un total de 95 fonds notés quatre et cinq étoiles par Morningstar, soit 23 fonds de plus qu'au 31 décembre 2014, à l'exclusion de nos fonds du marché monétaire.

Direction stratégique

La demande de solutions de catégories d'actifs multiples, d'investissements guidés par le passif, d'actifs réels, d'actions sur les marchés mondiaux et émergents et de revenu fixe de sociétés ouvertes et fermées se maintient, les particuliers et les investisseurs institutionnels continuant de rechercher des rendements plus élevés ajustés en fonction du risque. Les priorités stratégiques de Gestions d'actifs Manuvie sont de continuer à miser sur cette demande en alignant de façon serrée nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs et en tirant parti de nos compétences et de notre expérience à la grandeur de notre organisation internationale pour instaurer des relations à long terme. Gestion d'actifs Manuvie s'est classée au 32^e rang des gestionnaires au chapitre des actifs gérés à l'échelle mondiale en 2014¹⁹.

La **stratégie de Gestion d'actifs Manuvie** repose sur des facteurs différenciateurs clés : offrir des catégories d'actifs multiples privés et publics pour répondre à l'ensemble des besoins des clients et des services de gestion active axée sur le rendement alpha dans un contexte spécialisé et tirer parti de ses capacités et de son expertise mondiales parmi les meilleures de sa catégorie. Cette stratégie s'inscrit intégralement dans la stratégie globale de Manuvie, qui vise la poursuite du renforcement et de l'intégration de nos activités mondiales de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs, ainsi que l'expansion de nos bureaux de souscription et de placement sur les principaux marchés, sans nous restreindre aux régions où nous exerçons actuellement des activités d'assurance ou prévoyons le faire. Les activités de gestion de patrimoine et d'actifs sont réellement des activités mondiales, tant sur le plan de la demande que de

¹⁹ Selon *Pension & Investments*, publication à l'intention des investisseurs institutionnels. Les actifs gérés institutionnels sont la base d'évaluation.

l'offre. Les clients de toutes les régions qui veulent un produit d'origine mondiale pourront bénéficier des perspectives réalistes de nos professionnels du placement de différentes parties du globe, mais qui sont mis en réseau et supervisés à l'échelle mondiale aux fins du contrôle de la qualité.

En 2015, nous avons poursuivi nos efforts visant à étendre notre réseau de distribution au-delà des régions où nous exerçons déjà des activités d'assurance, Gestion d'actifs Manuvie ayant mis en place à Dublin une structure d'OPCVM à l'appui de notre expansion sur le marché européen. Nous avons également recruté un chef mondial, Distribution, qui travaille au Royaume-Uni et est responsable des souscriptions et de la gestion des relations pour Gestion d'actifs Manuvie à l'échelle mondiale.

Se reporter à la section « Rendement par secteur d'activité » ci-après pour plus de renseignements sur nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs mondialement diversifiées.

Rendement par secteur d'activité

Déclarations complémentaires sur les activités de gestion de patrimoine et d'actifs

Les activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie sont diversifiées. Les capacités de la Société – fonds de placement, régimes de retraite collectifs et produits d'épargne-retraite, et gestion d'actifs institutionnels – touchent toutes les grandes catégories d'actifs. Nous avons pu réaliser une forte croissance en étendant nos vastes plateformes de distribution aux États-Unis, au Canada, en Asie et maintenant en Europe, et en tirant profit de notre expertise en gestion d'actifs partout dans le monde. Grâce à nos spécialistes des placements établis dans 17 pays, à notre connaissance approfondie des marchés locaux et à notre expertise dans des catégories d'actifs recherchées comme les actifs alternatifs à long terme, nous sommes en bonne position pour poursuivre notre réussite. En plus d'offrir des fonds communs de placement sur 11 marchés, nous possédons d'importantes plateformes de retraite au Canada, aux États-Unis et à Hong Kong, et étendons notre présence en Indonésie et en Malaisie. Nous continuons d'investir dans ces segments avec l'acquisition récente de la Standard Life et de la New York Life, ainsi que notre acquisition en cours des caisses de retraite de prévoyance obligatoires et des régimes de retraite régis par l'Occupational Retirement Schemes Ordinance de la Standard Chartered à Hong Kong. La gestion de patrimoine et d'actifs est l'un de nos secteurs qui prospèrent le plus rapidement.

Nous fournissons de l'information complémentaire afin de présenter nos résultats par secteur d'activité. Cette information devrait permettre de mieux évaluer la performance financière de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs, et de les comparer à celles des autres sociétés de gestion d'actifs, partout dans le monde. Les déclarations complémentaires comprennent un état du résultat, le résultat tiré des activités de base, le résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA tiré des activités de base »), les apports nets, les apports bruts et les actifs gérés et administrés²⁰. Le BAIIA tiré des activités de base est un important indicateur de rendement pour les activités de gestion de patrimoine et d'actifs, car il est couramment utilisé par les autres sociétés de gestion d'actifs. Le résultat tiré des activités de base est, quant à lui, l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

Faits saillants de Gestion de patrimoine et d'actifs

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA, sauf indication contraire)

	2015	2014	2013
Résultat tiré des activités de base ¹	639 \$	502 \$	378 \$
BAIIA tiré des activités de base ²	1 237	980	733
Apports nets	34 387	18 335	19 737
Apports bruts	114 686	69 164	59 781
Actifs gérés (en milliards de \$ CA)	435	315	259
Actifs gérés et administrés ³ (en milliards de \$ CA)	511	315	259

¹ Le résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs par division est indiqué dans la section « Résultat tiré des activités de base par secteur d'activité et par division » ci-après.

² Le tableau ci-dessous fait le rapprochement du BAIIA tiré des activités de base et du résultat tiré des activités de base.

³ Le tableau ci-dessous fournit des renseignements plus détaillés sur les actifs gérés et administrés.

Résultats financiers

En 2015, nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs ont contribué à hauteur de 639 millions de dollars au résultat tiré des activités de base, soit 27 % de plus qu'en 2014. De ce montant, 65 millions de dollars découlent de l'incidence des fluctuations du taux de change et 72 millions de dollars, de la hausse des produits d'honoraires attribuable à des niveaux moyens plus importants d'actifs, y compris l'incidence des acquisitions récentes, en partie contrebalancés par la pression sur les affaires nouvelles découlant surtout de la hausse des apports bruts dans Gestion d'actifs Manuvie et en Amérique du Nord.

En 2015, le BAIIA tiré des activités de base de nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs était de 1 237 millions de dollars, soit 598 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. En 2014, le BAIIA tiré des activités de base était de 980 millions de dollars, soit 478 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. L'augmentation de 257 millions de dollars du BAIIA tiré des activités de base par rapport à celui de 2014 est surtout attribuable à la hausse des produits d'honoraires découlant des niveaux moyens plus importants d'actifs en Amérique du Nord, reflétant les solides apports nets dans les secteurs des régimes de retraite collectifs et des fonds communs de placement au Canada et dans les secteurs de l'épargne retraite et de JH Investments aux États-Unis. L'acquisition récente au Canada a également contribué à l'augmentation des produits d'honoraires. En Asie, les solides apports nets de TEDA, de Hong Kong et du Japon, partiellement contrebalancés par les apports nets plus faibles en Indonésie, ont soutenu un niveau moyen d'actifs plus élevé, entraînant la hausse des produits d'honoraires. La hausse des produits d'honoraires a été en partie contrebalancée par des charges de placement et des commissions de vente plus élevées découlant de l'augmentation du niveau des actifs et des apports bruts.

²⁰ Le résultat tiré des activités de base, le BAIIA tiré des activités de base, les apports nets, les apports bruts, et les actifs gérés et administrés sont des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

BAlIA tiré des activités de base

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$ CA)

	2015	2014	2013
Résultat tiré des activités de base	639 \$	502 \$	378 \$
Amortissement des coûts d'acquisition reportés et autres amortissements	327	237	207
Amortissement des commissions de vente reportées	106	90	80
Charge d'impôts	165	151	68
BAlIA tiré des activités de base	1 237 \$	980 \$	733 \$

Actifs gérés et administrés

En 2015, les actifs gérés et administrés de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs sont passés de 315 milliards de dollars à 511 milliards de dollars. Environ la moitié de l'augmentation (109 milliards de dollars) découlait des actifs gérés et administrés acquis, 34 milliards de dollars provenaient des apports nets et la tranche restante de 53 milliards de dollars était attribuable à l'incidence des marchés et des taux de change. Les apports nets ont totalisé 34,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 72 % par rapport à ceux de 2014, malgré la mauvaise tenue des marchés des actions, découlant des apports bruts de 114,7 milliards de dollars, lesquels ont progressé de 46 % par rapport à ceux de 2014. Les acquisitions ont contribué à hauteur respectivement de 11,9 milliards de dollars et 2,3 milliards de dollars aux apports bruts et aux apports nets. En 2014, les apports bruts et les apports nets s'étaient établis respectivement à 69,2 milliards de dollars et 18,3 milliards de dollars.

Actifs gérés et administrés

Exercices clos les 31 décembre
(en milliards de \$ CA)

	2015	2014	2013
Solde aux 1 ^{er} janvier	315 \$	259 \$	204 \$
Acquisitions	109	—	—
Apports nets	34	18	20
Incidences des marchés et autres	53	38	35
Solde aux 31 décembre	511 \$	315 \$	259 \$

Déclarations complémentaires par secteur d'activité

Le tableau qui suit présente de l'information additionnelle sur le résultat tiré des activités de base des secteurs d'activité Gestion de patrimoine et d'actifs, Assurance et Autres services de gestion de patrimoine, par division. Les autres services de gestion de patrimoine sont les rentes à capital fixe et à capital variable et les produits à prime unique vendus en Asie, et la Banque Manuvie au Canada²¹ et les activités d'assurance englobent tous les produits d'assurance individuelle et collective.

Résultats financiers

Comme nous l'avons déjà indiqué, en 2015, nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs ont contribué à hauteur de 639 millions de dollars au résultat tiré des activités de base, soit une augmentation de 27 % comparativement à celui de 2014. Conformément à notre stratégie visant la croissance de nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs, le résultat tiré des activités de base de ce secteur représentait 19 % du résultat total tiré des activités de base en 2015, comparativement à 17 % en 2014.

En 2015, le résultat tiré des activités de base de nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs s'est établi à 2 219 millions de dollars, soit une augmentation de 19 % par rapport au résultat de 2014. L'augmentation découle principalement des solides souscriptions de produits d'assurance en Asie, de la croissance des contrats en vigueur et du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

En 2015, le résultat tiré des activités de base de nos autres activités mondiales de gestion de patrimoine s'est établi à 1 262 millions de dollars, une augmentation de 31 % par rapport au résultat de 2014. L'augmentation découle principalement des solides souscriptions de produits d'assurance en Asie, de l'apport d'une acquisition récente au Canada, de la diminution de l'amortissement des coûts d'acquisition différés aux États-Unis et du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

²¹ Les volumes de nouveaux prêts de la Banque Manuvie ne sont plus présentés comme des souscriptions.

Résultat tiré des activités de base par secteur d'activité

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$ CA)

	2015	2014	2013
Gestion de patrimoine et d'actifs	639 \$	502 \$	378 \$
Assurance	2 219	1 864	1 751
Autres services de gestion de patrimoine	1 262	965	1 207
Services généraux et autres ¹	(692)	(443)	(719)
Total du résultat tiré des activités de base	3 428 \$	2 888 \$	2 617 \$

¹⁾ Exclut les résultats de Gestion d'actifs Manuvie qui sont inclus dans Gestion de patrimoine et d'actifs.

Résultat tiré des activités de base par secteur d'activité, puis par division

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de \$ CA)

	2015	2014	2013
Gestion de patrimoine et d'actifs¹			
Division Asie	161 \$	126 \$	99 \$
Division canadienne	140	100	62
Division américaine	318	263	217
Services généraux et autres ²	20	13	–
Total – Gestion de patrimoine et d'actifs	639	502	378
Assurance			
Division Asie	878	667	533
Division canadienne	626	471	478
Division américaine	715	726	740
Total – Assurance	2 219	1 864	1 751
Autres services de gestion de patrimoine³			
Division Asie	266	215	289
Division canadienne			
Banque Manuvie	123	123	117
Division canadienne, excluant la Banque Manuvie	369	233	248
Total – Division canadienne	492	356	365
Division américaine	504	394	553
Total – Autres services de gestion de patrimoine	1 262	965	1 207
Services généraux et autres ⁴	(692)	(443)	(719)
Total du résultat tiré des activités de base	3 428 \$	2 888 \$	2 617 \$

¹⁾ Gestion de patrimoine et d'actifs comprend nos activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs axées sur les honoraires qui ne présentent pas de risque d'assurance important, y compris les fonds communs de placement, les régimes de retraite collectifs et la gestion d'actifs institutionnels.

²⁾ Les résultats du secteur Services généraux et autres ne tiennent pas compte des attributions internes aux autres divisions.

³⁾ Le secteur d'activité Autres services de gestion de patrimoine comprend les rentes à capital fixe et à capital variable, les produits à prime unique vendus en Asie et la Banque Manuvie.

⁴⁾ Une partie du résultat tiré des activités de base de la Division des placements a été incluse dans les résultats du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs.

Actifs gérés et administrés par secteur d'activité

Au 31 décembre 2015, les actifs gérés et administrés ont atteint un niveau record de 935 milliards de dollars, en hausse de 244 milliards de dollars, ou 19 %, en devises constantes, par rapport au niveau des actifs gérés et administrés au 31 décembre 2014. Compte non tenu du montant net de 118 milliards de dollars lié aux acquisitions récentes et à la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance, l'augmentation était de 4 %. Nous avons transféré des placements de 14,0 milliards de dollars à la New York Life relativement aux cessions de réassurance en vertu de la transaction de réassurance. Ces actifs soutiennent la totalité des passifs des contrats d'assurance. Nous avons aussi comptabilisé des sommes à recevoir de réassurances pour la part de 60 % du bloc qui a été cédée et des sommes à recevoir de réassurances pour les fonds retenus pour la part de 40 % du bloc qui a été retenue. Les sommes à recevoir de réassurances ne sont pas incluses dans les actifs gérés et administrés. La partie des actifs gérés et administrés de la gestion de patrimoine et d'actifs a augmenté de 196 milliards de dollars pour s'établir à 511 milliards de dollars. L'augmentation découle des solides apports nets et d'un montant de 109 milliards de dollars lié aux acquisitions récentes.

Aux 31 décembre
(en millions de \$ CA)

	2015	2014	2013
Gestion de patrimoine et d'actifs	510,7 \$	314,5 \$	258,6 \$
Assurance	246,3	213,8	178,2
Autres services de gestion de patrimoine	177,8	157,8	158,1
Services généraux et autres	0,4	5,0	4,0
Total des actifs gérés et administrés	935,2 \$	691,1 \$	598,9 \$

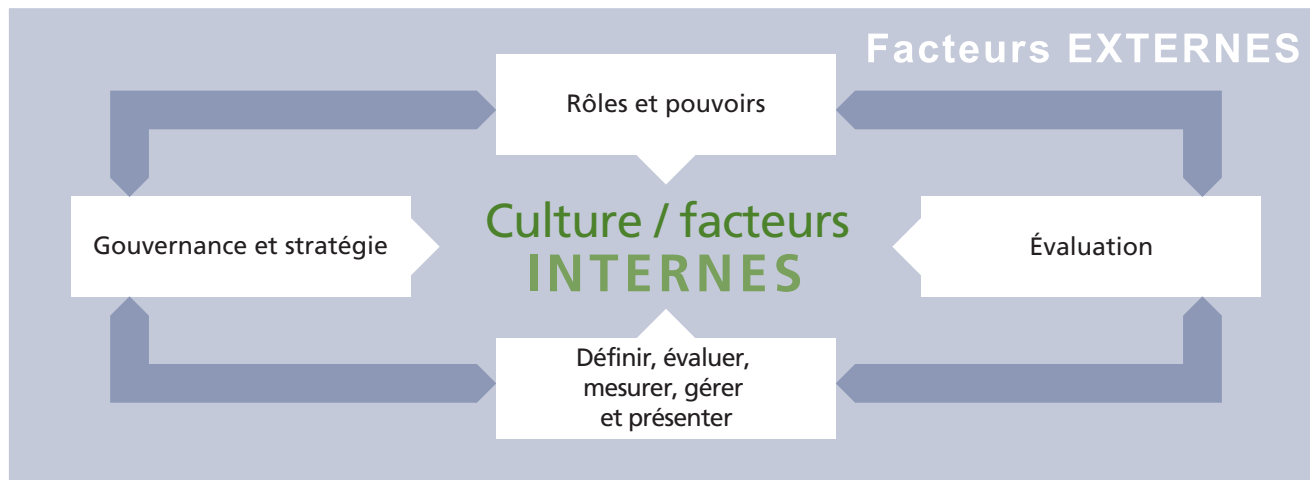
Gestion du risque

La présente section donne un aperçu de l'approche globale de gestion du risque de la Société et des stratégies plus spécifiques pour nos principaux risques. Une description plus détaillée de risques précis susceptibles d'influer sur nos résultats d'exploitation ou sur notre situation financière est présentée sous la rubrique « Facteurs de risque » ci-après.

Aperçu

Toutes les activités de la Société comportent une part de prise de risques. Notre objectif est d'équilibrer le niveau de risque de la Société avec ses objectifs en matière d'activités, de croissance et de rentabilité afin de fournir des solutions client intégrées tout en obtenant un rendement à long terme constant et soutenu au profit de la Société et de ses parties intéressées.

Cadre de gestion du risque



Notre cadre de gestion du risque offre une approche structurée de mise en œuvre des activités de prise de risque et de gestion du risque au niveau de l'entreprise pour soutenir notre stratégie de croissance à long terme des produits, du résultat et des fonds propres. Il est communiqué dans les politiques et les normes de risque, qui sont conçues pour permettre une conception et une mise en œuvre uniforme dans l'ensemble de l'organisation. Nous avons une approche commune de gestion de tous les risques auxquels est exposée la Société ainsi qu'une évaluation cohérente des rendements éventuels des activités considérées selon des critères rajustés en fonction du risque. Ces politiques et normes de pratique visent les éléments suivants :

- L'attribution des responsabilités et la délégation des pouvoirs de surveillance et de gestion du risque
- Les types et les niveaux de risque acceptés par la Société en fonction de son plan stratégique et de son appétit pour le risque
- La définition, la mesure, l'évaluation et la réduction des risques qui permettent une gestion et un suivi efficaces des risques
- La validation, les contrôles a posteriori et la surveillance indépendante pour confirmer que la Société génère le profil de risque voulu et l'analyse des causes fondamentales de toute variation importante

Nos pratiques de gestion du risque sont influencées et marquées par des facteurs internes et externes (comme la situation économique, le contexte politique, la technologie et la culture du risque) qui peuvent avoir une incidence importante sur les niveaux et les types de risque auxquels pourrait être confrontée la Société, qui cherche à optimiser de manière stratégique la prise et la gestion du risque. Notre cadre de gestion du risque tient compte des répercussions et des mesures de réduction pertinentes, le cas échéant.

Une solide culture du risque et une approche commune à la gestion du risque font partie intégrante des pratiques de gestion du risque de Manuvie. La direction a la responsabilité quotidienne de la gestion du risque selon l'appétit pour le risque, et a mis en œuvre des stratégies de gestion du risque et des pratiques de suivi. Cela inclut le modèle de gouvernance des « trois lignes de défense », qui sépare les tâches entre la prise de risque, d'une part, et le suivi et la surveillance du risque, d'autre part, et qui établit la responsabilité appropriée de ceux qui prennent le risque et de ceux qui surveillent le risque.

La première ligne de défense de la Société inclut le chef de la direction et les directeurs généraux d'unité administrative ou les chefs d'unité fonctionnelle. En définitive, les entreprises sont responsables de leurs résultats, des risques qu'elles prennent pour les obtenir et de la gestion courante des risques et des contrôles connexes.

La deuxième ligne de défense comprend le chef de la gestion du risque de la Société, la fonction de gestion du risque du Groupe (« GRG »), d'autres fonctions de surveillance à l'échelle mondiale, et les chefs de la gestion du risque et les fonctions de chaque division. Collectivement, les membres de ce groupe surveillent la prise de risques et les activités de réduction des risques à l'échelle de l'entreprise. Les comités de surveillance du risque, grâce au large éventail de leurs membres, surveillent également la prise de risques et les activités de réduction des risques.

La troisième ligne de défense est l'audit interne, qui fournit une assurance de l'efficacité et du caractère approprié des contrôles par rapport au risque inhérent de la Société, et qui détermine si les programmes de réduction des risques et les fonctions de surveillance des risques sont efficaces pour gérer les risques.

Culture du risque

Manuvie s'efforce d'implanter une culture de sensibilisation au risque où les personnes et les groupes sont encouragés à prendre des décisions transparentes témoignant d'un bon équilibre entre risque et rendement qui correspondent aux intérêts à long terme de la Société et où ils se sentent à l'aise de le faire, et ce, de manière proactive. Les principaux aspects liés à la culture du risque comprennent ce qui suit : aligner les objectifs individuels et ceux de la Société; cerner les risques et en informer les échelons supérieurs avant qu'ils deviennent des problèmes importants; favoriser une approche de coopération qui permet une prise de risques adéquate; s'assurer de la transparence lors de la détermination, de la communication et du suivi des risques; et reconnaître et exposer systématiquement les risques importants.

Gouvernance des risques

Le conseil d'administration surveille la gestion des principaux risques par la Société. Le conseil d'administration surveille également la mise en œuvre, par la direction, des cadres, des processus et des systèmes appropriés visant à définir et à gérer les principaux risques liés aux activités de la Société, et il examine périodiquement et approuve notre politique de gestion du risque, notre philosophie de prise de risques et notre tolérance globale au risque. Il est appuyé par le comité de gestion du risque, qui est responsable d'aider le conseil dans sa fonction de surveillance de la gestion des principaux risques par la Société selon son appétit pour le risque, par le comité d'audit, qui est responsable d'aider le conseil dans sa fonction de surveillance de la qualité et de l'intégrité de l'information financière, de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et de l'efficacité de la conformité de la Société aux exigences légales et réglementaires, et par le comité de rémunération et de dotation en personnel-cadre, qui supervise la stratégie, les politiques et les programmes de la Société en matière de ressources humaines à l'échelle mondiale.

Le chef de la direction rend des comptes directement au conseil d'administration à l'égard des résultats et de l'exploitation de la Société et de toutes les activités de prise de risques et de gestion du risque nécessaires pour obtenir ces résultats. Le chef de la direction est appuyé par le chef de la gestion du risque de même que par le comité directeur de gestion du risque (« CDGR ») de la Société. Ensemble, ces personnes définissent notre culture du risque et en font la promotion, établissent des lignes directrices en matière de prise de risques dans toutes nos activités mondiales et gèrent notre profil de risque de manière stratégique. Le CDGR, en collaboration avec d'autres comités de surveillance du risque au niveau de la direction, établit les politiques de risque, guide la prise de risques, fait le suivi des risques importants et défend les priorités en matière de gestion du risque stratégique dans l'ensemble de l'organisation.

La GRG, sous la direction du chef de la gestion du risque, établit et maintient notre cadre de gestion du risque et supervise la mise en œuvre de chacun des programmes de gestion du risque à l'échelle de la Société. La GRG cherche à assurer l'uniformité, à l'échelle de la Société, de l'évaluation des risques, des fonds propres à risque et des rendements ajustés en fonction du risque pour toutes les activités.

Le CDGR approuve et surveille l'exécution du programme de gestion du risque de la Société. Le comité définit l'appétit pour le risque et les limites de risques à l'échelle de la Société et les soumet à l'approbation du conseil d'administration. Le comité surveille également le profil global de risque, notamment les principaux risques et les risques émergents, ainsi que les activités de gestion du risque. Dans le cadre de ces activités, le CDGR fait le suivi des risques importants et examine et approuve les priorités en matière de gestion du risque. Le CDGR procède aussi à l'examen et à l'évaluation de l'incidence des stratégies, des occasions et des initiatives commerciales sur notre position globale au chapitre du risque. Le CDGR est appuyé par des sous-comités de surveillance, dont les suivants : le comité du crédit, le comité de surveillance des produits, le comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif, le comité du risque opérationnel et le comité du risque de gestion de patrimoine et d'actifs.

Appétit pour le risque

Les activités de prise de risques sont gérées en fonction de l'appétit pour le risque global de la Société, qui détermine l'importance et les types de risques qu'elle est prête à assumer pour atteindre ses objectifs. Elles se composent de trois éléments : la philosophie de risque, les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque, ainsi que les limites et la tolérance au risque.

Lorsqu'elle prend des décisions à propos de la prise de risques et de la gestion du risque, Manuvie accorde la plus haute importance aux objectifs de gestion du risque suivants :

- respecter les engagements et répondre aux attentes de nos actionnaires, clients et créanciers;
- appuyer la conception et la prestation réussies des solutions client;
- déployer prudemment et efficacement le capital investi par nos actionnaires dans la Société en utilisant des profils risque-rendement appropriés;
- protéger ou améliorer la réputation et la marque de la Société;
- maintenir les notes de solidité financière cible de la Société.

Au moins une fois l'an, la Société établit ou réaffirme son appétit pour le risque afin d'assurer qu'il est aligné sur la stratégie de la Société. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque constituent des indications sur notre appétit pour les risques définis, les conditions imposées à la prise de risques connexes et des directives sur l'établissement des limites de risque quantitatives. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque sont les suivants :

- Manuvie accepte un risque total qui procure un très haut degré de confiance dans le respect des obligations envers les clients tout en ciblant un rendement global attribuable aux actionnaires qui soit acceptable au fil du temps.
- La Société vise une notation de crédit parmi les plus élevées de son groupe de pairs à l'échelle mondiale.

- Manuvie valorise l'innovation et encourage les initiatives dont le but est de renforcer l'expérience client et d'accroître l'avantage concurrentiel.
- Les risques liés aux marchés financiers sont acceptables lorsqu'ils sont gérés à l'intérieur de limites et de tolérances au risque précises.
- La Société estime qu'un portefeuille de placements équilibré réduit le risque global et améliore les rendements; elle accepte donc le risque de crédit et les risques liés aux actifs alternatifs à long terme.
- La Société recherche le risque d'assurance qui procure de la valeur aux clients et aux actionnaires lorsque nous avons les compétences nécessaires pour l'évaluer et en faire le suivi, et pour lequel nous recevons une rémunération appropriée.
- Manuvie accepte que les risques opérationnels fassent partie intégrante de ses activités, mais elle protégera ses activités et les activités de ses clients à l'aide de mesures de réduction du risque opérationnel rentables.
- Manuvie s'attend à ce que ses cadres et ses employés agissent conformément à ses valeurs, à son éthique et à ses normes, et à ce qu'ils améliorent sa marque et sa réputation.

Des tolérances au risque et des limites de risque sont établies pour les risques au sein de notre cadre de classement des risques qui sont inhérents à nos stratégies afin de déterminer les types et l'importance du risque qu'assumera la Société. Le degré de tolérance au risque est établi pour tout risque réputé être plus important pour la Société et est déterminé en fonction du capital économique, des résultats à risque et des fonds propres réglementaires requis. Les limites de risque ont pour objectif d'amener l'appétit pour le risque de l'ensemble de la Société à un niveau où il peut être géré efficacement. Manuvie a établi des limites de risque indépendantes pour les catégories de risque afin d'éviter une trop grande concentration dans une seule catégorie de risque et de gérer le profil de risque global de l'organisation.

Définition, mesure et évaluation des risques

Nous partageons une approche et des procédés pour définir, mesurer et évaluer les risques que nous prenons. Nous évaluons toute nouvelle initiative commerciale ou acquisition possible, tout nouveau produit, tout nouvel accord de réassurance et toute nouvelle transaction de financement et de placement selon des critères rajustés en fonction du risque comparables. Les divisions, les unités administratives et les groupes fonctionnels sont chargés de définir et d'évaluer périodiquement les risques importants et nouveaux. La définition, la mesure, l'évaluation et la surveillance des risques, et la présentation de l'information liée au risque se fondent sur un inventaire des risques standard.

Les expositions au risque sont évaluées à l'aide de diverses mesures, certaines de ces mesures étant employées dans toutes les catégories de risques, tandis que d'autres ne s'appliquent qu'à certains risques ou à un seul type de risques. L'évaluation du risque comprend des indicateurs de risque clés, des simulations de crise comprenant des analyses de la sensibilité et des analyses de l'incidence de scénarios de crise, ainsi que des modélisations au moyen de scénarios stochastiques. Des évaluations qualitatives des risques sont effectuées pour les types de risques qui ne peuvent être quantifiés de manière fiable.

Nous soumettons à divers tests de simulation de crise le résultat, le ratio des fonds propres réglementaires, le capital économique, les résultats à risque et les liquidités qui tiennent compte d'événements importants et plausibles. Nous mettons également en œuvre d'autres scénarios intégrés et complexes pour évaluer les risques importants et l'interaction de ces risques.

Le capital économique mesure les fonds propres requis pour respecter toutes les obligations avec un degré de confiance prédéfini élevé. L'évaluation de nos résultats à risque mesure la variation possible des résultats trimestriels prévus, avec un degré de confiance donné. Le capital économique et les résultats à risque sont déterminés au moyen de modèles internes, mesurés à l'échelle de l'entreprise, et sont répartis par type de risques et d'activités. Le capital économique et les résultats à risque fournissent des mesures du risque à l'échelle de l'entreprise qui peuvent être regroupées et comparées, pour toutes les activités commerciales et tous les types de risques.

Surveillance des risques et présentation de l'information

Sous la direction du chef de la gestion du risque, la GRG assure le bon déroulement d'un processus officiel de suivi et de présentation de tous les risques importants à l'échelle de la Société. Les risques font aussi l'objet de discussions au sein de divers comités de surveillance du risque, de même que toute exception ou mesure corrective proposée, au besoin.

Chaque trimestre, le CDGR, le comité de gestion du risque du conseil et le conseil d'administration examinent des rapports sur les risques qui présentent un aperçu de notre profil de risque global et des expositions à nos principaux risques. Ces rapports comprennent des mesures quantitatives de l'exposition au risque et de la sensibilité, et des évaluations qualitatives du risque. Les rapports présentent également un sommaire des principales activités de gestion du risque et facilitent le suivi de la conformité avec les principales limites de la politique en matière de risque.

L'actuaire en chef présente annuellement au conseil d'administration les résultats de l'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres. Tous les six mois, notre auditeur en chef soumet au comité d'audit son rapport sur les résultats des audits internes des programmes de contrôle et de gestion du risque. La direction passe en revue annuellement avec le comité de gestion du risque la mise en œuvre des stratégies de gestion des principaux risques et leur efficacité.

Contrôle et réduction des risques

Des activités de contrôle des risques sont en place à l'échelle de la Société afin de chercher à établir les risques dans les limites établies. Nous estimons que nos contrôles, qui comprennent les politiques, les procédés, les systèmes et les processus, sont appropriés et

conviennent aux principaux risques courus à tous les niveaux dans l'ensemble de la Société. Ces contrôles font partie intégrante des activités quotidiennes, de la gestion des affaires et des prises de décisions.

La GRG établit et supervise les processus officiels d'examen et d'approbation, qui font appel à des personnes, groupes ou comités de surveillance des risques indépendants, relativement aux produits offerts, à la sélection des risques d'assurance, à la réassurance et aux placements ainsi qu'à d'autres activités commerciales importantes, selon la nature, l'importance et la complexité de la prise de risques en cause. Les pouvoirs de prise en charge du risque rattaché à une transaction sont délégués à des personnes en particulier en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur expérience.

Risque émergent

La définition et l'évaluation de notre environnement externe des risques émergents constituent des aspects importants de notre cadre de gestion du risque, car ces risques, bien qu'ils ne se soient pas encore concrétisés, pourraient éventuellement avoir une incidence importante sur nos activités.

Notre cadre de gestion du risque émergent facilite la définition, l'évaluation et le suivi permanents de nos risques émergents et comprend : le maintien d'un processus qui facilite la discussion et l'évaluation continues des risques émergents éventuels avec la haute direction et d'autres fonctions; l'examen et la validation des risques émergents avec le CDGR; la création et la mise en œuvre des réponses à chaque risque émergent selon un ordre de priorité; et le suivi et la présentation d'information à l'égard des risques émergents à intervalles réguliers.

Facteurs de risques macroéconomiques généraux

Nos projections relatives aux résultats et aux fonds propres, de même que la détermination de nos provisions mathématiques, reposent notamment sur certaines hypothèses concernant le rendement prévu de nos placements dans des actions cotées et des actifs alternatifs à long terme. Les rendements réels sont très variables et peuvent s'écarter sensiblement des rendements prévus, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur nos résultats et nos fonds propres, et également sur nos provisions mathématiques si l'écart entraîne un changement dans nos hypothèses actuarielles. Spécifiquement, le rendement des actifs du secteur pétrolier et gazier inclus dans notre portefeuille d'actifs alternatifs à long terme a été nettement inférieur à nos hypothèses sur le rendement en 2015, compte tenu du contexte actuel de chute des prix du pétrole et du gaz.

En 2015, nous avons comptabilisé des charges relatives aux résultats techniques liés aux placements de 530 millions de dollars, soit un montant de 876 millions de dollars attribuable au recul marqué des prix du pétrole et du gaz contrebalancé par des résultats techniques favorables de 346 millions de dollars dans les autres catégories d'actifs et les activités de réinvestissement dans des titres à revenu fixe. En 2016, si les prix du pétrole et du gaz restent à leur niveau actuel, il ne nous sera peut-être pas possible de réaliser 400 millions de dollars de profits tirés des résultats techniques liés aux placements (le montant inclus dans le résultat tiré des activités de base), ce qui nous empêchera d'atteindre notre objectif de 4 milliards de dollars pour le résultat tiré des activités de base en 2016. Nous persistons à croire que le montant de 400 millions de dollars par année est une estimation raisonnable de nos résultats techniques liés aux placements tout au long du cycle à long terme²².

Si les prix du pétrole et du gaz restent à leurs niveaux actuels ou s'ils continuent de baisser, nous prévoyons, outre l'incidence directe sur la valeur de nos actifs pétroliers et gaziers, des incidences négatives possibles sur nos autres placements (y compris notre portefeuille de titres de créance et de biens immobiliers), lesquels sont difficiles à évaluer.

De plus, la Réserve fédérale des États-Unis a récemment commencé à hausser les taux d'intérêt, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les évaluations de notre portefeuille immobilier et notre portefeuille d'autres actifs alternatifs à long terme. La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe qui ne servent pas de soutien aux passifs sera également touchée négativement par la hausse des taux d'intérêt. Par ailleurs, un contexte de marché baissier pourrait nous obliger à augmenter le montant des couvertures à grande échelle afin de gérer l'exposition générale aux actions. Les couvertures à grande échelle additionnelles pourraient nous être préjudiciables si les marchés devenaient haussiers par la suite. Un contexte de marché baissier pourrait aussi nous porter à revoir les hypothèses sur le rendement à long terme des actions cotées et de certains types d'actifs alternatifs à long terme.

Voir également la rubrique « Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Le RCP tiré des activités de base s'est élevé à 9,2 % en 2015 et, compte tenu des transferts de capitaux vers la croissance à long terme, ainsi que de l'incidence sur les capitaux propres du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, nous estimons que notre objectif en matière de RCP tiré des activités de base en 2016, soit 13 %, n'est plus atteignable. Nous prévoyons que le RCP tiré des activités de base avoisinera 13 % ou plus à moyen terme, à mesure que nous exécutons notre stratégie et que les résultats techniques liés aux placements reviennent à la normale²².

Les rubriques qui suivent décrivent les stratégies de gestion du risque en place pour chacune de nos six grandes catégories de risque : risque stratégique, risque de marché, risque d'illiquidité, risque de crédit, risque d'assurance et risque opérationnel.

²² Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

Risque stratégique

Le risque stratégique désigne le risque de perte découlant d'une incapacité de planifier ou de mettre en application adéquatement une stratégie d'entreprise appropriée, ou d'une incapacité de s'adapter aux changements dans les contextes commercial, politique ou réglementaire.

Stratégie de gestion du risque

Le chef de la direction et le comité de direction établissent les stratégies commerciales et en supervisent l'exécution. Il leur incombe ensuite de repérer et de gérer les risques inhérents à ces stratégies. Leur travail repose sur divers processus importants :

- Planification stratégique en matière d'affaires, de risques et de fonds propres examinée par le conseil d'administration, le conseil de direction et le comité directeur de gestion du risque
- Examens trimestriels de la performance d'exploitation et des risques de toutes les activités principales avec le chef de la direction et examens annuels avec le conseil d'administration
- Attribution et répartition des fonds propres à risque visant à favoriser un cadre décisionnel cohérent dans l'ensemble de l'entreprise
- Examen et approbation des acquisitions et des désinvestissements par le chef de la direction et, s'il y a lieu, le conseil d'administration

Le chef de la direction et le comité de direction sont responsables ultimement de notre réputation. Toutefois, nos employés et représentants doivent mener leurs activités de manière à rehausser notre réputation. Cette responsabilité est assumée selon une politique de gestion du risque lié à la réputation à l'échelle de la Société qui précise les fonctions de supervision du conseil d'administration et les responsabilités des dirigeants à cet égard, la communication et la formation avec tous les administrateurs, cadres, employés et représentants, y compris notre Code de déontologie et d'éthique, et l'application de principes directeurs sur la façon d'exercer toutes nos activités.

Informations à fournir selon l'IFRS 7

Nos informations à fournir sur le risque de marché et le risque d'illiquidité selon l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* sont présentées dans le texte et les tableaux ombragés des rubriques suivantes du présent rapport de gestion. Ces informations comportent une analyse de la manière dont nous mesurons le risque et décrivent nos objectifs, nos politiques et nos méthodes de gestion du risque. Par conséquent, le texte et les tableaux ombragés qui suivent font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014. Le fait qu'une partie du texte et certains tableaux sont considérés comme faisant partie intégrante des états financiers consolidés ne signifie pas que les informations qui s'y trouvent revêtent une plus grande importance que celles figurant dans les autres rubriques. Ainsi, les informations fournies à la rubrique « Gestion du risque » doivent être lues intégralement.

Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de la volatilité des cours du marché, des fluctuations des taux d'intérêt et de la variation des écarts de taux des titres d'emprunt et des swaps, ainsi que des variations défavorables des taux de change. La volatilité des prix du marché est principalement liée à la variation du cours des titres de sociétés ouvertes et des actifs alternatifs à long terme.

Stratégie de gestion du risque de marché

La gestion du risque de marché est régie par le Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif, qui supervise le programme global de gestion du risque de marché et du risque de liquidité. Globalement, notre stratégie de gestion du risque de marché comprend des stratégies à composantes multiples, chacune visant à gérer un ou plusieurs risques de marché découlant de nos activités. À l'échelle de la Société, ces stratégies sont conçues afin de gérer l'ensemble des expositions au risque de marché selon nos limites en matière de capital économique, de fonds propres réglementaires et de résultats à risque.

Le tableau qui suit présente nos principaux risques de marché et les stratégies de gestion du risque qui contribuent à la gestion de ces risques.

Stratégie de gestion du risque

	Principaux risques de marché			
	Risque lié au rendement des actions de sociétés cotées	Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt	Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme	Risque de change
Conception et tarification de produits	X	X	X	X
Couverture dynamique de garanties de contrats de rente à capital variable	X	X		X
Couverture à grande échelle du risque lié aux actions	X			X
Appariement de l'actif et du passif	X	X	X	X
Gestion du change				X

Afin de réduire le risque lié au rendement des actions de sociétés cotées, nous utilisons principalement une stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable, qui est appuyée par une stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Les stratégies employées pour la couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable et la couverture à grande échelle du risque lié aux actions exposent la Société à des risques additionnels. Voir la rubrique « Facteurs de risque » ci-après.

En général, pour réduire le risque de taux d'intérêt, nous avons prolongé la durée de nos placements à revenu fixe des composantes passif et excédent en prolongeant des swaps de taux d'intérêt.

Notre stratégie de gestion du risque de change est conçue aux fins de la couverture de la sensibilité de nos ratios des fonds propres réglementaires à la variation des taux de change. Habituellement, notre politique vise à appairer la monnaie de nos actifs avec la monnaie des passifs qu'ils soutiennent, et de la même façon, à appairer la monnaie de nos actifs du compte de capitaux propres avec la monnaie des fonds propres requis. Lorsque les actifs et les passifs ne sont pas appariés, nous cherchons à stabiliser nos ratios des fonds propres en utilisant des contrats à terme de gré à gré et des swaps de devises.

Stratégie de conception et de tarification de produits

Nos directives, standards et normes de pratique en matière de conception et de tarification des produits visent à assurer que nos gammes de produits sont alignées sur notre philosophie de prise de risques et notre appétit pour le risque, et, plus particulièrement, que les risques supplémentaires générés par les nouvelles souscriptions sont alignés sur nos objectifs et limites en matière de risque stratégique. Les caractéristiques particulières de nos gammes de produits, y compris le niveau des garanties de prestations, les options offertes aux titulaires de contrats et les restrictions en matière de disponibilité de nos gammes de fonds, de même que nos stratégies de placement connexes, contribuent à atténuer les risques sous-jacents. Nous passons en revue et modifions régulièrement les principales caractéristiques de nos gammes de produits, y compris les primes et les honoraires, en vue d'atteindre nos objectifs en matière de profit et de respecter nos limites de risque. Certains des produits à prestations rajustables de notre fonds général comportent des garanties de taux minimums. Les garanties de taux pour tous les contrats sont déterminées au moment de l'émission du contrat et sont régies par la réglementation du secteur de l'assurance dans chaque territoire où les produits sont vendus. Les dispositions contractuelles permettent de fixer de nouveau les taux crédités à des intervalles préétablis assujettis à des garanties de taux crédités minimums. La Société peut réduire en partie l'exposition aux taux d'intérêt en fixant de nouveaux taux pour les affaires nouvelles et en ajustant les taux pour les contrats en vigueur lorsque cela est permis. En outre, la Société atténue en partie le risque de taux d'intérêt au moyen de sa procédure d'appariement de l'actif et du passif, des éléments liés à la conception de produits et de stratégies relatives aux taux d'intérêt crédités. Les nouveaux produits, les arrangements de réassurance de nouveaux contrats et la souscription de nouveaux contrats d'assurance d'envergure doivent être passés en revue et approuvés par le chef de la gestion du risque ou des membres du personnel clés des fonctions de gestion du risque.

Stratégies de couverture des rentes à capital variable et autres risques sur actions

L'exposition de la Société aux variations du marché des actions de sociétés ouvertes découle essentiellement des garanties de rentes à capital variable et, dans une moindre mesure, des honoraires liés aux actifs et des placements en actions de sociétés ouvertes du fonds général.

La couverture dynamique est la principale stratégie de couverture pour les risques de marché liés aux rentes à capital variable. Nous avons recours à la couverture dynamique à l'égard de nos affaires nouvelles en matière de garanties de contrats de rente à capital variable au moment où elles sont souscrites, ou dès que c'est possible après.

Nous visons à gérer le risque lié aux actions cotées découlant d'autres sources (contrats non assortis d'une couverture dynamique) au moyen de notre stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Nous cherchons également à gérer le risque de taux d'intérêt découlant des garanties de contrats de rente à capital variable non assortis d'une couverture dynamique dans le cadre de notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif.

Stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable

La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable vise à couvrir la sensibilité des provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente à capital variable et du capital disponible contre la variation du rendement des placements (en titres de sociétés ouvertes et en obligations) et des taux d'intérêt. L'objectif de la stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable est de contrebalancer, le plus possible, la variation de la valeur économique des garanties par les profits et les pertes de notre portefeuille d'actifs de couverture. La valeur économique des garanties et nos provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente à capital variable varient concurremment, mais non exactement les unes avec les autres, puisque cette valeur reflète les meilleures provisions estimatives et ne comprend aucune provision mathématique à l'égard des écarts défavorables.

Notre approche actuelle en matière de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable consiste en la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier et sur obligations gouvernementales négociés en Bourse, l'établissement de contrats à terme standardisés sur devises et la prolongation des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir la sensibilité des provisions mathématiques au rendement des fonds et à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties de rentes à capital variable. Nous effectuons le rééquilibrage dynamique de ces instruments de couverture en fonction de l'évolution des conditions des marchés, afin que la position couverte demeure conforme aux paramètres établis. D'autres instruments dérivés (comme les options sur actions et sur taux d'intérêt) sont aussi utilisés, et à l'avenir, il est possible que nous envisagions l'utilisation d'instruments de couverture additionnels.

Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture pourrait ne pas annuler complètement les pertes ou les profits sous-jacents résultant des provisions pour garanties couvertes, car :

- le comportement et le décès des titulaires de contrats ne sont pas couverts;
- les provisions pour écarts défavorables des provisions mathématiques ne sont pas couvertes;
- une tranche du risque de taux d'intérêt n'est pas couverte;
- les écarts de taux s'accroissent et aucune mesure n'est prise pour faire les ajustements nécessaires;
- le rendement d'une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces;
- le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants;
- les corrélations entre les taux d'intérêt et les marchés des actions pourraient donner lieu à des incidences défavorables considérables;
- des coûts de rééquilibrage des couvertures défavorables peuvent être engagés pendant des périodes de grande volatilité en raison des marchés des actions, des marchés des obligations ou des taux d'intérêt. L'effet de ces coûts est amplifié lorsque toutes ces incidences surviennent simultanément;
- les autres risques ne sont pas tous couverts.

Stratégie de couverture d'actions à grande échelle

L'objectif du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions est de maintenir la sensibilité générale de notre résultat à la variation des marchés des actions cotées à l'intérieur des limites de tolérance au risque approuvées par le conseil d'administration. Le programme de couverture d'actions à grande échelle est conçu pour couvrir la sensibilité du résultat à la variation des marchés des actions cotées attribuable à toutes les sources (à l'exception des expositions assorties d'une couverture dynamique). Les sources de la sensibilité à la variation des marchés des actions faisant l'objet du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions comprennent notamment ce qui suit :

- les expositions aux actions et au risque de change des garanties de contrats de rente à capital variable non assorties d'une couverture dynamique;
- les placements en actions du fonds général soutenant les passifs des contrats sans participation;
- l'assurance vie à capital variable;
- les provisions pour écarts défavorables non couvertes liées aux garanties de contrats de rente à capital variable assorties d'une couverture dynamique;
- les honoraires de contrats de rente à capital variable non assortis d'une garantie et les honoraires liés aux fonds distincts non assortis d'une garantie, aux fonds communs de placement et aux actifs institutionnels gérés.

Nous exécutons actuellement notre stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions par la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur actions et la conclusion de contrats à terme sur devises, et par leur prolongation à leur échéance. À l'avenir, il est possible que nous envisagions l'utilisation d'autres instruments à long terme.

Stratégie d'appariement de l'actif et du passif

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif est conçue pour nous assurer que les risques de marché inhérents aux actifs et aux passifs détenus dans le fonds général de la Société sont gérés de manière efficace, et que l'exposition aux risques découlant de ces actifs et de ces passifs est maintenue en deçà des niveaux cibles. Les risques de marché inhérents comprennent les risques liés au niveau et à la variation des taux d'intérêt et des écarts de taux, au rendement du marché des actions cotées, au rendement des actifs alternatifs à long terme et à la variation des taux de change.

Les provisions mathématiques du fonds général sont segmentées en groupes possédant des caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par des secteurs d'actifs précis. Nous cherchons à gérer chaque secteur au moyen d'une stratégie de placement cible correspondant aux primes et prestations, aux options et garanties offertes aux titulaires de contrats et aux stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Des stratégies semblables sont établies pour les actifs détenus dans le compte de l'excédent de la Société. Les stratégies sont déterminées à l'aide de techniques d'analyse de portefeuille qui visent à optimiser les rendements, sous réserve des considérations liées aux exigences réglementaires et aux exigences en matière de capital économique ainsi que de la tolérance au risque. Elles sont conçues de façon à assurer une grande diversification des risques associés aux catégories d'actifs et aux placements individuels, et les actifs sont harmonisés de manière appropriée avec les passifs auxquels ils sont adossés. Ces stratégies couvrent la composition de l'actif, la notation, le profil des échéances, la liquidité et les objectifs de concentration par devise et par secteur.

Les produits qui présentent des flux de trésorerie liés aux actifs garantis (par ex., lorsque les flux de trésorerie nets projetés ne sont pas influencés de manière déterminante par des scénarios économiques) sont regroupés dans un seul secteur d'actifs par région et gérés selon une stratégie de placement à rendement cible. Les produits garantis par ce secteur d'actifs comprennent :

- des rentes en capitalisation (autres que des rentes possédant des caractéristiques de transfert du risque), qui sont principalement des obligations à court et à moyen terme et offrent des garanties de taux d'intérêt selon des modalités précises sur des primes uniques; les retraits peuvent être ou ne pas être rajustés à la valeur de marché;
- des rentes immédiates qui n'ont pas d'options de rachat et qui comprennent des obligations prévisibles et à très longue échéance;
- des produits d'assurance, dont les primes périodiques s'échelonnent sur de nombreuses années à venir, et qui comprennent aussi des obligations à très longue échéance.

Nous cherchons à gérer les actifs qui garantissent les prestations à longue échéance dans le but de réaliser un rendement cible suffisant pour soutenir les obligations pendant leur durée de vie, sous réserve de leur tolérance au risque établie, en investissant dans un panier diversifié d'actifs alternatifs à long terme, le solde étant investi dans des actifs à revenu fixe. L'utilisation d'actifs alternatifs à long terme pour soutenir en partie ces produits a pour but d'améliorer le rendement des placements à long terme et de diminuer le risque global grâce à la diversification. La taille du portefeuille cible d'actifs alternatifs à long terme est fonction de la taille et des modalités des obligations au titre du passif de chaque secteur. Nous cherchons à gérer les actifs à revenu fixe selon un point de référence élaboré pour minimiser le risque de taux d'intérêt par rapport au passif résiduel et pour réaliser les rendements ou les écarts cibles requis pour maintenir les hypothèses sur les placements assortis de taux d'intérêt à long terme utilisées pour la tarification du passif.

Dans le cas des produits de rentes et d'assurance qui possèdent des caractéristiques importantes de transfert du risque, une approche stratégique de rendement total est utilisée, qui regroupe généralement des actifs à revenu fixe et des actifs alternatifs à long terme. Des actifs alternatifs à long terme peuvent être inclus pour améliorer le rendement des placements à long terme et diminuer le risque global grâce à la diversification. Des stratégies de placement cible sont établies au moyen de techniques d'analyse de portefeuilles pour optimiser le rendement des placements à long terme tout en tenant compte des risques liés aux garanties incluses dans les produits et des options de retrait offertes aux titulaires de contrats, de l'incidence des exigences en matière de fonds propres réglementaires et économiques et de la tolérance liée à la gestion de la volatilité à court terme du résultat et de l'exposition à long terme à des risques extrêmes. Le passif à plus court terme comme les rentes différées à capital fixe n'englobe pas d'actifs alternatifs à long terme dans la composition de son actif cible.

Nous cherchons à limiter la concentration du risque découlant du rendement de nos actifs alternatifs à long terme du fonds général en investissant dans un panier diversifié d'actifs, y compris des titres de sociétés ouvertes et de sociétés fermées, des immeubles commerciaux, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et des actifs pétroliers et gaziers. Nous diversifions d'avantage le risque en gérant les placements en titres négociés sur le marché et les actifs alternatifs à long terme selon des limites par secteur d'activité et par entreprise, nos portefeuilles d'immeubles commerciaux, selon des limites établies par type d'immeubles et par région, et nos portefeuilles de terrains forestiers exploitables et de terres agricoles, selon des limites établies par région et par culture.

La responsabilité de la gestion de nos portefeuilles de placements est déléguée à des professionnels en placement qui en assurent la gestion en fonction de références tirées des stratégies de placement cible établies pour chaque secteur, compte tenu des tolérances au risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est surveillé et communiqué aux gestionnaires de portefeuille à des intervalles variant d'une journée à un an, selon le type de passif. Le rééquilibrage des actifs en portefeuille, exécuté à l'aide de placements en trésorerie ou en dérivés, peut avoir lieu à des intervalles variant d'un jour à un mois, selon nos tolérances au risque établies et la possibilité de changement de profil des actifs et des passifs.

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif comprend une large gamme de processus d'évaluation du risque, d'atténuation et de gestion du risque, et de procédés de couverture. Toutefois, les passifs et les risques auxquels la Société est exposée ne peuvent être appariés ni couverts en totalité en raison des limites quant à la disponibilité des instruments sur les marchés et de l'incertitude relative aux résultats techniques et des flux de trésorerie en découlant.

Stratégie de gestion du risque de change

Notre stratégie de gestion du risque de change est conçue aux fins de la couverture de la sensibilité de nos ratios des fonds propres réglementaires à la variation des taux de change. Plus particulièrement, cette stratégie vise à contrebalancer, à l'intérieur de limites de tolérance acceptables, la variation des fonds propres requis au moyen de la variation des fonds propres disponibles découlant des changements des taux de change. Ces variations se produisent lorsque les actifs et les passifs liés aux activités exercées dans des monnaies étrangères autres que le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin de période.

Habituellement, notre politique vise à appairer la monnaie de nos actifs avec la monnaie des passifs qu'ils soutiennent et de la même façon, à appairer la monnaie de nos actifs du compte de capitaux propres avec la monnaie des fonds propres requis. Lorsque les actifs et les passifs ne sont pas appariés, nous cherchons à stabiliser nos ratios des fonds propres en utilisant des contrats à terme de gré à gré et des swaps de devises.

Nous avons établi des limites d'exposition au risque, mesurées en fonction des variations possibles des ratios des fonds propres causées par les fluctuations des taux de change, déterminées pour représenter une possibilité précise de survenance fondée sur des modèles internes. Nous utilisons la méthode de la valeur à risque (« VAR ») trimestriellement pour estimer l'incidence possible du désappariement entre les monnaies étrangères sur nos ratios des fonds propres.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux garanties des contrats de rentes à capital variable et aux garanties des fonds distincts

Les garanties des produits de rente à capital variable et garanties des fonds distincts portent sur au moins un des éléments suivants : le décès, la valeur à l'échéance, les garanties de rente et les garanties de retrait. Les garanties des contrats de rente à capital variable et garanties des fonds distincts sont conditionnelles et exigibles uniquement à la survenance de l'événement pertinent, si la valeur des fonds à ce moment est inférieure à la valeur de la garantie. Selon le niveau futur des marchés des actions, les passifs liés aux contrats en vigueur seraient exigibles principalement pendant la période de 2016 à 2038.

Nous cherchons à atténuer une partie des risques inhérents à la partie conservée (c.-à-d. nette des réassurances) de nos garanties de rentes à capital variable et garanties de fonds distincts en combinant nos stratégies de couverture dynamique et de couverture à grande échelle (voir la section « Risque lié au rendement des actions cotées » ci-après).

Le tableau suivant présente certaines données sur les garanties des contrats de rente à capital variable et garanties des fonds distincts liées aux placements offertes par la Société, compte tenu et net des réassurances.

Garanties des contrats de rentes à capital variable et garanties des fonds distincts, nettes des réassurances

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2015			2014		
	Valeur de garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ^{4, 5}	Valeur de garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ^{4, 5}
Garantie de rente minimale ¹	6 642 \$	4 909 \$	1 740 \$	6 014 \$	4 846 \$	1 203 \$
Garantie de retrait minimum	73 232	65 090	9 231	66 950	64 016	4 570
Garantie d'accumulations minimales	19 608	23 231	72	14 514	18 670	23
Prestations du vivant brutes ²	99 482	93 230	11 043	87 478	87 532	5 796
Prestations de décès brutes ³	13 693	13 158	1 704	12 178	11 036	1 312
Total, compte non tenu des réassurances et couvertures	113 175	106 388	12 747	99 656	98 568	7 108
Prestations du vivant réassurées	5 795	4 312	1 486	5 242	4 249	1 020
Prestations de décès réassurées	3 874	3 501	682	3 598	3 398	560
Total des réassurances	9 669	7 813	2 168	8 840	7 647	1 580
Total, net des réassurances	103 506 \$	98 575 \$	10 579 \$	90 816 \$	90 921 \$	5 528 \$

¹⁾ Les contrats comportant des prestations garanties de soins de longue durée sont inclus dans cette catégorie.

²⁾ Lorsqu'un contrat comprend des prestations du vivant et des prestations de décès, la garantie en sus des prestations du vivant est incluse dans la catégorie des prestations de décès.

³⁾ Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties de prestations du vivant lorsque le contrat offre à la fois des prestations du vivant et des prestations de décès.

⁴⁾ Le montant à risque (les garanties dans le cours) représente l'excédent de la valeur des garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur des garanties est supérieure à la valeur des fonds. Ce montant n'est pas exigible à court terme. En ce qui a trait aux garanties minimales portant sur les prestations de décès, le montant à risque représente l'excédent de la garantie minimale actuelle portant sur les prestations de décès sur le solde actuel du compte. En ce qui a trait aux garanties de rente minimale, le montant à risque représente l'excédent des revenus de base actuels des conversions en rentes sur la valeur actuelle du compte. À l'égard de toutes les garanties, le montant à risque est limité à un niveau plancher de zéro pour chaque contrat.

⁵⁾ Le montant à risque net des réassurances au 31 décembre 2015 s'élevait à 10 579 millions de dollars (5 528 millions de dollars au 31 décembre 2014) et ce montant était réparti de la manière suivante : 6 046 millions de dollars américains (3 616 millions de dollars américains au 31 décembre 2014) provenaient de nos activités aux États-Unis, 1 564 millions de dollars (912 millions de dollars au 31 décembre 2014) provenaient de nos activités au Canada, 190 millions de dollars américains (99 millions de dollars américains au 31 décembre 2014) provenaient de nos activités au Japon, et 277 millions de dollars américains (264 millions de dollars américains au 31 décembre 2014) provenaient de nos activités en Asie (ailleurs qu'au Japon) et de nos activités de réassurance en voie de liquidation.

Les provisions mathématiques établies à l'égard des garanties de rentes à capital variable et garanties de fonds distincts étaient de 7 469 millions de dollars au 31 décembre 2015 (4 862 millions de dollars au 31 décembre 2014). En ce qui a trait aux activités non assorties d'une couverture dynamique, les provisions mathématiques ont augmenté, passant de 684 millions de dollars au 31 décembre 2014 à 840 millions de dollars au 31 décembre 2015. En ce qui a trait aux activités assorties d'une couverture dynamique, les provisions mathématiques ont augmenté, passant de 4 178 millions de dollars au 31 décembre 2014 à 6 629 millions de dollars au 31 décembre 2015.

L'augmentation du total des provisions mathématiques pour les garanties de rentes à capital variable et les garanties de fonds distincts depuis le 31 décembre 2014 est principalement attribuable au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, aux marchés des actions défavorables et, dans le cas des activités assorties d'une couverture dynamique, à la diminution des taux des swaps au Canada.

Catégories de placement pour les contrats à capital variable assortis d'une garantie

Les contrats à capital variable assortis d'une garantie sont investis, au gré du titulaire de contrats et sous réserve des limites des contrats, dans divers types de fonds choisis parmi les fonds distincts et d'autres placements. Les soldes des comptes par catégorie de placement sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2015	2014
Catégorie de placement		
Fonds d'actions	42 915 \$	38 595 \$
Fonds équilibrés	61 657	57 778
Fonds d'obligations	11 750	10 674
Fonds du marché monétaire	2 304	1 957
Autres placements à taux d'intérêt fixe	2 216	1 770
Total	120 842 \$	110 774 \$

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, nous présentons des sensibilités et des mesures d'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt projetés à l'aide de modèles internes à une date donnée et sont évalués en fonction d'un niveau de départ reflétant les actifs et les passifs de la Société à cette date, ainsi que les facteurs actuariels, les activités de placement et le rendement sur les placements présumés dans le calcul des provisions mathématiques. Les mesures d'exposition au risque reflètent l'incidence de la variation d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les écarts entre les faits réels et les hypothèses, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales de nos modèles internes. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites ci-après. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur le résultat net attribué aux actionnaires

ou sur le ratio du MPRCE de Manufacturers sera telle que nous l'avons indiquée.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées

Comme il est mentionné plus haut, la stratégie de couverture à grande échelle est conçue pour atténuer le risque lié aux titres de sociétés cotées découlant des garanties de rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique et d'autres produits et frais. En outre, notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Si les valeurs de marché devaient demeurer stables pour un exercice entier, l'incidence possible serait à peu près équivalente à une baisse immédiate des valeurs de marché correspondant au niveau prévu de croissance annuelle pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Par ailleurs, si, par la suite, les valeurs de marché diminuaient de 10 %, 20 % ou 30 %, continueraient à diminuer ou augmentaient plus lentement que prévu dans l'évaluation, l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait être considérablement plus importante que le résultat indiqué. Se reporter à la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » qui contient plus de renseignements sur le niveau de croissance supposé et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme. L'incidence potentielle est présentée compte tenu de l'incidence de la variation des marchés sur les actifs couverts. Bien que nous ne puissions estimer de façon fiable le montant de la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique qui ne sera pas annulé par le profit ou la perte sur les actifs assortis d'une couverture dynamique, nous posons certaines hypothèses afin d'évaluer l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires.

Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié(e) aux obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 5 %. En outre, nous supposons que les actifs assortis d'une couverture à grande échelle sont rééquilibrés conformément aux fluctuations du marché.

Il importe également de noter que ces estimations sont fournies à titre indicatif, et que le programme de couverture pourrait dégager un rendement inférieur à ces estimations, en particulier pendant les périodes de volatilité réelle marquée ou pendant les périodes de faiblesse des taux d'intérêt et de fluctuations défavorables des marchés des actions.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant d'une variation du rendement des actions cotées^{1, 2, 3}

Au 31 décembre 2015 (en millions de \$ CA)	-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %
Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires⁴						
Garanties au titre des contrats de rente à capital variable	(5 180)\$	(3 140)\$	(1 410)\$	1 080 \$	1 860 \$	2 420 \$
Honoraires liés aux actifs	(470)	(310)	(160)	160	310	470
Placements en actions du fonds général ⁵	(1 030)	(680)	(340)	330	670	1 020
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(6 680)	(4 130)	(1 910)	1 570	2 840	3 910
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle ⁶	4 750	2 920	1 360	(1 240)	(2 250)	(3 090)
Incidence nette possible sur le résultat net compte tenu de l'incidence de la couverture	(1 930)\$	(1 210)\$	(550)\$	330 \$	590 \$	820 \$
Au 31 décembre 2014 (en millions de \$ CA)	-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %
Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires⁴						
Garanties au titre des contrats de rente à capital variable	(4 480)\$	(2 570)\$	(1 100)\$	740 \$	1 210 \$	1 510 \$
Honoraires liés aux actifs	(360)	(240)	(120)	120	240	360
Placements en actions du fonds général ⁵	(650)	(440)	(210)	220	450	680
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(5 490)	(3 250)	(1 430)	1 080	1 900	2 550
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle ⁶	3 770	2 150	950	(850)	(1 460)	(1 940)
Incidence nette possible sur le résultat net compte tenu de l'incidence de la couverture	(1 720)\$	(1 100)\$	(480)\$	230 \$	440 \$	610 \$

¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

²⁾ Les tableaux ci-après présentent l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

³⁾ Voir la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » pour plus de renseignements sur le niveau de croissance prévu et sur la sensibilité du résultat aux modifications de ces hypothèses à long terme.

⁴⁾ Définie comme étant la sensibilité du résultat à une variation de la valeur des marchés des actions cotées compte tenu des règlements au titre de contrats de réassurance, mais compte non tenu de l'effet d'annulation des actifs assortis d'une couverture ou d'autres mécanismes d'atténuation des risques.

⁵⁾ Cette incidence sur les actions du fonds général est calculée de façon ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actions cotées; ii) tout profit ou toute perte sur les actions cotées DV détenues dans le secteur Services généraux et autres; et iii) tout profit ou toute perte sur les placements en actions cotées détenus par la Banque Manuvie. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des marchés des actions.

⁶⁾ Comprend l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions dans le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle. L'incidence du rééquilibrage de la couverture dynamique représente l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions pour les meilleures estimations de provisions mathématiques au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %, mais ne tient compte d'aucune incidence liée à d'autres sources d'inefficacité de la couverture, comme, parmi d'autres facteurs, une corrélation entre le suivi des fonds, la volatilité réalisée et les actions et les taux d'intérêt qui est différente par rapport aux prévisions.

Les fluctuations des marchés des actions ont également une incidence sur les composantes disponibles et requises entrant dans le ratio du MMRPCE. Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le ratio du MMRPCE de Manufacturers des variations de la valeur du marché des actions cotées, en supposant que la variation de la valeur des actifs couverts n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable correspondantes.

Incidence possible sur le ratio du MMRPCE de Manufacturers d'une variation du rendement des actions cotées par rapport au rendement prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques^{1, 2}

	Incidence sur le ratio du MMRPCE de Manufacturers					
Points de pourcentage	-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %
31 décembre 2015	(14)	(7)	(4)	1	3	7
31 décembre 2014	(20)	(10)	(4)	1	7	11

¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des marchés des actions puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.

²⁾ L'incidence possible est présentée en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Le montant estimatif qui ne serait pas entièrement annulé est lié à nos pratiques de ne pas couvrir les provisions pour écarts défavorables et de rééquilibrer les couvertures d'actions pour les obligations au titre des rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %.

Le tableau ci-dessous présente la valeur nominale des contrats à terme standardisés sur actions vendus à découvert utilisée dans le cadre de notre couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable et de notre stratégie de couverture d'actions à grande échelle.

Montant notionnel des contrats à terme sur actions vendus à découvert

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2015	2014
Pour stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable ¹	13 600 \$	10 700 \$
Pour stratégie de couverture d'actions à grande échelle	5 600	3 000
Total	19 200 \$	13 700 \$

¹⁾ Représente le montant net des positions longues et courtes pour des expositions à des indices semblables.

La valeur nominale totale des contrats à terme standardisés a augmenté de 5,5 milliards de dollars au cours de 2015 du fait des fluctuations du marché, de l'acquisition de la Standard Life, des révisions trimestrielles et de certaines modifications aux bases d'évaluation, et du rééquilibrage normal visant à maintenir notre position désirée au chapitre du risque sur le marché des actions.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2015, nous avons estimé que la sensibilité de notre résultat net attribué aux actionnaires à une diminution parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt représentait une charge de 100 millions de dollars, et un avantage de 100 millions de dollars pour une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt.

La variation parallèle de 50 points de base comprend une variation de 50 points de base des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps actuels, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, sans variation des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro des obligations d'État, par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques, y compris les dérivés incorporés. Pour les obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique, il est pris en compte que les couvertures de taux d'intérêt sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 20 points de base.

Comme la sensibilité à une variation de 50 points de base des taux d'intérêt tient compte de tous les changements apportés aux scénarios de réinvestissement applicables, l'incidence des variations des taux d'intérêt inférieures ou supérieures à 50 points de base ne devrait pas être linéaire. Les changements apportés au scénario de réinvestissement ont tendance à amplifier les incidences négatives d'une diminution des taux d'intérêt, et à atténuer les incidences positives d'une augmentation de ces derniers. Par ailleurs, l'incidence réelle sur le résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires d'une variation non parallèle des taux d'intérêt peut différer de l'incidence estimée de variations parallèles étant donné que notre exposition aux variations de taux d'intérêt n'est pas uniforme pour toutes les durées.

L'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires ne laisse place à aucune modification future possible des hypothèses sur le taux de réinvestissement ultime, qui sont promulguées périodiquement par le Conseil des normes actuarielles, ou toute autre incidence possible des faibles taux d'intérêt, par exemple, un poids accru sur la souscription d'affaires nouvelles ou de faibles intérêts tirés des actifs excédentaires. Les taux d'intérêt sont actuellement plus bas qu'ils ne l'étaient lorsque les hypothèses sur le taux de rendement ultime actuelles ont été promulguées et, de ce fait, il pourrait y avoir une tendance à la baisse si le conseil des normes actuarielles mettait à jour les taux²³. L'incidence sur le résultat ne reflète pas non plus les mesures possibles prises par la direction pour réaliser des profits ou subir des pertes sur les actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent afin de compenser partiellement les changements du ratio du MMPRCE de Manufacturers en raison des variations des taux d'intérêt. Les variations de la valeur de marché de ces actifs pourraient représenter un contreponds économique naturel au risque de taux d'intérêt lié au passif relatif à nos produits. Pour qu'il existe aussi un contreponds comptable, la Société devrait réaliser une tranche des profits ou des pertes latents sur les actifs à revenu fixe désignés comme DV. Rien ne garantit que nous concrétiserons une partie des profits ou des pertes latents disponibles. Au 31 décembre 2015, les actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent affichaient un profit net latent après impôt de 50 millions de dollars (les profits bruts latents après impôt se sont élevés à 333 millions de dollars et les pertes brutes latentes après impôt, à 283 millions de dollars).

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires, y compris la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe détenus dans la composante excédent, qui pourrait se matérialiser à la vente de ces actifs.

²³ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires et le ratio du MPRCE de Manufacturers d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques^{1, 2, 3, 4, 5}

Aux 31 décembre	2015		2014	
	-50pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb
Résultat net attribué aux actionnaires (en millions de \$ CA)				
Compte non tenu de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent	(100)\$	100 \$	(100)\$	100 \$
Découlant de variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent, si elles sont réalisées	600	(600)	500	(400)
Ratio du MPRCE de Manufacturers (en points de pourcentage)				
Compte non tenu de l'incidence de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent ⁵	(6)	4	(7)	5
Découlant de variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent, si elles sont réalisées	3	(3)	3	(3)

- ¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.
- ² Comprend des produits d'assurance et de rentes garantis, notamment des contrats de rente à capital variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.
- ³ Le montant du profit qui peut être réalisé ou de la perte qui peut être subie sur les actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent est fonction du montant total du profit ou de la perte latent(e).
- ⁴ Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs au début du trimestre, ajustés en fonction de l'incidence estimée des affaires nouvelles, des marchés des placements et de la négociation d'actifs au cours du trimestre. Tout ajustement de ces estimations, dû au fait que les flux de trésorerie finaux liés aux actifs et aux passifs seront utilisés dans la projection du prochain trimestre, est reflété dans les sensibilités du prochain trimestre. L'incidence des variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe désignés comme DV est en date de la fin du trimestre.
- ⁵ L'incidence sur le ratio du MPRCE de Manufacturers tient compte à la fois de l'incidence d'une baisse du résultat sur les fonds propres disponibles ainsi que de l'augmentation des fonds propres requis résultant d'une baisse des taux d'intérêt. L'augmentation potentielle des fonds propres requis se rapportait à la presque totalité de l'incidence, soit 6 points, d'un recul de 50 pb des taux d'intérêt sur le ratio du MPRCE de Manufacturers au cours du quatrième trimestre de 2015.

Les tableaux ci-après illustrent l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps sur les taux des obligations d'État, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro pour le taux d'intérêt total, par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des variations des écarts de taux des obligations de sociétés^{1, 2, 3, 4}

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2015		2014	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb
Écarts de taux des obligations de sociétés	(700)\$	700 \$	(500)\$	500 \$

- ¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.
- ² L'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun profit n'est réalisé ou qu'aucune perte n'est subie sur nos actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent et exclut l'incidence des variations de la valeur des obligations hors bilan découlant des variations des écarts de taux. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des écarts de taux des obligations de sociétés.
- ³ Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs au début du quatrième trimestre, ajustés en fonction de l'incidence estimée des affaires nouvelles, des marchés des placements et de la négociation d'actifs au cours du trimestre. Tout ajustement de ces estimations, dû au fait que les flux de trésorerie finaux liés aux actifs et aux passifs seront utilisés dans la projection du prochain trimestre, est reflété dans les sensibilités du prochain trimestre.
- ⁴ Il est supposé que les écarts de taux des obligations des sociétés correspondent à la moyenne à long terme sur cinq ans.

Comme la sensibilité à une diminution de 50 points de base des écarts de taux des obligations de sociétés tient compte de l'incidence d'une variation des scénarios de réinvestissement déterministes, le cas échéant, l'incidence des variations des écarts de taux des obligations de sociétés inférieures, ou supérieures, aux montants indiqués ne devrait pas être linéaire.

L'augmentation de la sensibilité à une variation de 50 points de base des écarts de taux des obligations de sociétés du 31 décembre 2014 au 31 décembre 2015 s'explique surtout par le raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de la période, ce qui a augmenté la sensibilité de nos activités aux États-Unis mesurées en dollars canadiens, ainsi que par les activités liées aux placements.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des variations des écarts de taux des swaps de taux d'intérêt^{1, 2, 3}

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2015		2014	
	-20 pb	+20 pb	-20 pb	+20 pb
Écarts de taux des swaps²	500 \$	(500)\$	500 \$	(500)\$

¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

²⁾ L'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun profit n'est réalisé ou qu'aucune perte n'est subie sur nos actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent et exclut l'incidence des variations de la valeur des obligations hors bilan découlant des variations des écarts de taux. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des écarts de taux des swaps.

³⁾ Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs au début du quatrième trimestre, ajustés en fonction de l'incidence estimée des affaires nouvelles, des marchés des placements et de la négociation d'actifs au cours du trimestre. Tout ajustement de ces estimations, dû au fait que les flux de trésorerie finaux liés aux actifs et aux passifs seront utilisés dans la projection du prochain trimestre, est reflété dans les sensibilités du prochain trimestre.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant d'une variation immédiate de 10 % des variations des valeurs de marché des actifs alternatifs à long terme suivi par un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Si les valeurs de marché demeuraient stables pour un exercice complet, l'incidence possible serait à peu près équivalente à une baisse immédiate des valeurs de marché correspondant au niveau prévu de croissance annuelle pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Par ailleurs, si, par la suite, les valeurs de marché diminuaient de 10 %, continuaient à diminuer, restaient stables ou augmentaient plus lentement que prévu dans l'évaluation des provisions mathématiques, l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait être considérablement plus importante que le résultat indiqué. Se reporter à la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » qui contient plus de renseignements sur le niveau de croissance supposé et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les placements directs dans des exploitations pétrolières et gazières et les titres de sociétés fermées, dont certaines sont liées au secteur pétrolier et gazier. Au 31 décembre 2015, la juste valeur de nos placements dans des actifs alternatifs à long terme liés au secteur pétrolier et gazier (placements directs et titres de sociétés fermées) était de 1,7 milliard de dollars.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des variations du rendement des actifs alternatifs à long terme^{1, 2, 3, 4, 5}

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2015		2014	
	-10 %	10 %	-10 %	10 %
Actifs liés à l'immobilier, aux terres agricoles et aux terrains forestiers exploitables	(1 200)\$	1 200 \$	(1 000)\$	1 000 \$
Titres de sociétés fermées et autres actifs alternatifs à long terme ⁶	(1 100)	1 100	(1 000)	900
Actifs alternatifs à long terme	(2 300)\$	2 300 \$	(2 000)\$	1 900 \$

¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

²⁾ Cette incidence est de nature ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actifs alternatifs à long terme; ii) tout profit ou toute perte sur les actifs alternatifs à long terme détenus dans le secteur Services généraux et autres; et iii) tout profit ou toute perte sur les actifs alternatifs à long terme détenus par la Banque Manuvie.

³⁾ Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des rendements des actifs alternatifs à long terme. Dans le cas de certaines catégories d'actifs alternatifs à long terme pour lesquelles il n'existe pas d'indice de référence à long terme approprié, les normes de pratique et les lignes directrices de l'ICA ne permettent pas d'utiliser, dans l'évaluation, des hypothèses relatives au rendement qui donneraient lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur le rendement historique d'un indice de référence historique pour des actions cotées dans le même territoire.

⁴⁾ Aucune incidence de la correction du marché sur les hypothèses de rendement présumé futur n'est prise en considération dans l'incidence sur le résultat net.

⁵⁾ Voir la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » qui contient plus de renseignements sur le niveau de croissance supposé et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

⁶⁾ Un recul de 10 % de la valeur de marché des placements dans le secteur pétrolier et gazier, directs et indirects, provoquerait une réduction estimative de 200 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires.

L'augmentation de la sensibilité du 31 décembre 2014 au 31 décembre 2015 s'explique principalement par le raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de la période, ce qui a augmenté la sensibilité de nos activités aux États-Unis mesurées en dollars canadiens, ainsi que par l'acquisition de la Standard Life.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de change

En général, la Société apparie la monnaie de ses actifs à celle des passifs des contrats d'assurance et de placement auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes découlant des variations du taux de change. Au 31 décembre 2015, la Société n'avait pas d'exposition au risque de change non apparié importante.

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat tiré des activités de base d'une variation de 10 % du dollar canadien par rapport aux principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles.

Incidence possible sur le résultat tiré des activités de base^{1, 2}

Au 31 décembre 2015 (en millions de \$ CA)	2015		2014	
	Raffermisssement de 10 %	Affaiblissement de 10 %	Raffermisssement de 10 %	Affaiblissement de 10 %
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong	(230)\$	230 \$	(195)\$	195 \$
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au yen japonais	(50)	50	(30)	30

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

²⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité désigne le risque de ne pas disposer de fonds ou d'actifs liquides suffisants pour satisfaire aux demandes prévues ou imprévues de liquidités et de garanties.

Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Les politiques et méthodes de gestion des liquidités mondiales visent à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Ces politiques et méthodes tiennent compte de tout empêchement d'ordre juridique, réglementaire, fiscal, opérationnel ou économique au financement intertentés.

Nous cherchons à réduire le risque d'illiquidité en diversifiant nos activités parmi divers produits, marchés, régions et titulaires de contrats. Nous concevons des produits d'assurance de manière à encourager les titulaires de contrats à maintenir leurs contrats en vigueur, générant ainsi un flux stable et diversifié de primes périodiques. Nous définissons les conditions de résiliation de nos produits de gestion de patrimoine et nos stratégies de placement connexes en cherchant à atténuer le risque financier et le risque d'illiquidité associés aux résiliations imprévues par les titulaires de contrats. Nous définissons et mettons en œuvre des stratégies de placement qui visent à appairer le profil des échéances des actifs à celui des passifs qu'ils sous-tendent, en tenant compte du potentiel de résiliations imprévues par les titulaires de contrats et des besoins de liquidités qui s'ensuivent. Les actifs liquides représentent une partie importante de notre actif total. Nous visons à réduire le risque d'illiquidité à l'égard de nos activités financées par les dépôts en diversifiant nos sources de financement et en gérant les échéances de notre financement de manière appropriée. Nous prévoyons et surveillons dans diverses entités et au siège social les liquidités opérationnelles et les mouvements de liquidités quotidiens dans le but de garantir la disponibilité des liquidités et l'optimisation de leur utilisation.

Nous maintenons également des fonds de liquidités centralisés et un accès à d'autres sources de financement comme des accords de financement de rachat. Nos fonds de liquidités centralisés se composent de liquidités et de quasi-liquidités et de placements à court terme de grande qualité qui font l'objet d'une surveillance continue en ce qui a trait à leur qualité de crédit et à la liquidité du marché.

Dans le cours normal des affaires, il est nécessaire d'affecter des actifs en garantie afin de se conformer aux exigences réglementaires juridictionnelles et autres exigences, y compris les garanties offertes pour atténuer partiellement le risque de crédit lié aux contreparties d'instruments dérivés, les actifs affectés en garantie aux Bourses à titre de marge initiale et les actifs détenus en garantie dans le cadre des accords de financement de rachat. Le total des actifs non affectés s'établissait à 385,3 milliards de dollars au 31 décembre 2015 (318,4 milliards de dollars en 2014).

Nous cherchons à gérer la composition de l'actif de notre état de la situation financière en tenant compte de la nécessité de maintenir un volume d'actifs non affectés liquides suffisant pour satisfaire aux exigences supplémentaires possibles découlant des tests de simulation de crise, et pour nous assurer que nos ratios de liquidité demeurent solides.

Le tableau qui suit présente l'échéance des passifs financiers importants de la Société.

Échéance des passifs financiers¹

Au 31 décembre 2015	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	150 \$	415 \$	1 288 \$	– \$	1 853 \$
Instruments de fonds propres	–	–	–	7 695	7 695
Dérivés	298	676	632	13 444	15 050
Dépôts de clients de la Banque ²	14 762	2 495	857	–	18 114
Obligations en vertu de contrats de location	162	214	131	549	1 056

¹⁾ Les montants qui précèdent sont présentés nets des frais d'émission différés non amortis connexes.

²⁾ Au 31 décembre 2015, la valeur comptable et la juste valeur des dépôts de clients de la Banque s'établissaient respectivement à 18 114 millions de dollars et 18 226 millions de dollars (respectivement 18 384 millions de dollars et 18 494 millions de dollars au 31 décembre 2014). La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen de taux d'intérêt offerts sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires. Tous les dépôts de clients de la Banque ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur (niveau 2 en 2014).

Mesures d'exposition au risque d'illiquidité

Nous cherchons à gérer les niveaux de liquidités stratégiques et opérationnelles collectives consolidées en fonction de minimums établis. Nous établissons les liquidités opérationnelles minimales correspondant aux liquidités les plus élevées nécessaires pour un mois d'exploitation projetées pour les 12 prochains mois. Nous mesurons les liquidités stratégiques à l'aide de scénarios de crises immédiates (au cours d'un mois) et de scénarios de crises continues (au cours d'une année). Nous avons pour politique de maintenir le ratio des actifs liquides ajustés par rapport aux provisions mathématiques ajustées à un niveau égal ou supérieur au ratio limite préétabli. Les actifs liquides ajustés englobent les liquidités non affectées et les placements à court terme, ainsi que les obligations et les actions négociables actualisées pour tenir compte de leur convertibilité en liquidités, nets des titres d'emprunt arrivant à échéance. Les provisions mathématiques sont ajustées pour refléter les possibilités de retrait.

Outre la gestion des niveaux de liquidités consolidées, chaque entité cherche à assurer le maintien de liquidités suffisantes pour respecter ses propres exigences. Nos ratios de liquidité stratégiques sont présentés dans le tableau suivant.

Au 31 décembre 2015 (en millions de \$ CA, sauf indication contraire)	2015		2014	
	Scénario de crises immédiates	Scénario de crises continues	Scénario de crises immédiates	Scénario de crises continues
Actifs liquides ajustés	165 982 \$	169 063 \$	141 385 \$	144 179 \$
Provisions mathématiques ajustées	36 026	44 640	31 044	39 780
Ratio de liquidité	460 %	379 %	455 %	362 %

En outre, la valeur de marché de notre portefeuille d'instruments dérivés est régulièrement soumise à des tests de simulation de crise fondés sur des chocs subis par les marchés dans le but d'évaluer les exigences de règlement au comptant et de garanties possibles dans une situation de crise. Pour accroître l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture, il a fallu mettre davantage l'accent sur l'évaluation et la gestion du risque d'illiquidité éventuel. Des tests exhaustifs de simulation de crise visant la liquidité évaluent, sur une base intégrée, l'incidence des chocs subis par les marchés sur les exigences en matière de garanties d'instruments dérivés et de dépôt de garantie, les exigences en matière de provisions, les règlements de réassurance, les comportements des titulaires de contrats et la valeur de marché des actifs liquides admissibles. Les ratios de liquidité en situation de crise sont évalués selon des limites établies.

La Banque Manuvie dispose d'un cadre autonome de politique de gestion du risque d'illiquidité. Ce cadre comprend des tests de simulation de crise, des modèles d'actualisation des flux de trésorerie, un plan de financement et un plan de mesures d'urgence. La Banque dispose d'une infrastructure de titrisation établie qui lui permet d'accéder à un éventail de sources de financement et de liquidités. La Banque utilise des scénarios de crise extrêmes qui illustrent qu'elle dispose d'un portefeuille suffisant de titres du marché monétaire très liquides et de placements dans des obligations souveraines, des obligations quasi souveraines et d'autres titres négociables liquides qui, combinés à la capacité de la Banque de titriser des actifs de prêts hypothécaires résidentiels, fournissent des liquidités suffisantes pour s'acquitter des exigences éventuelles aux termes de ces scénarios de crise.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements.

Stratégie de gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est régie par le Comité du crédit, qui supervise le programme global de gestion du risque de crédit. La Société a établi des objectifs liés à la qualité générale et à la diversification du portefeuille de placements de notre fonds général et des critères de sélection des contreparties, y compris les contreparties d'instruments dérivés, les réassureurs et les fournisseurs d'assurance. Nos politiques fixent des limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région, et elles régissent l'utilisation des dérivés de crédit. Les limites établies par entreprise varient selon l'évaluation du risque. Les placements productifs de revenu fixe de notre fonds général se composent principalement d'obligations d'État et de sociétés de qualité ainsi que de créances hypothécaires commerciales. Nous avons un programme visant à souscrire des swaps sur défaillance de crédit, qui mise sur une approche prudente, diversifiée et très sélective. Les décisions relatives aux swaps de défaillance de crédit sont fondées sur les mêmes normes de sélection des risques que celles que nous appliquons à nos portefeuilles d'obligations sur le marché au comptant, et l'ajout de cette catégorie d'actifs nous permet de mieux diversifier l'ensemble de notre portefeuille de titres d'emprunt.

Nos unités qui accordent du crédit appliquent un processus d'évaluation défini qui permet une évaluation objective des demandes de crédit. Nous attribuons une note de crédit après un examen approfondi de l'emprunteur, notamment sa stratégie commerciale, son aspect concurrentiel, les tendances sectorielles, sa solidité financière, son accès aux capitaux et d'autres risques. Nous mettons régulièrement à jour cette évaluation d'après une échelle normalisée de 22 points semblable à celles des agences de notation externes. Pour obtenir de plus amples détails, nous évaluons également les risques de crédit à l'aide de divers outils et mesures fondés sur le marché qui sont la norme dans le secteur. Nous comparons nos évaluations du risque à des probabilités préétablies de défaillance et de pertes en cas de défaillance, d'après les résultats historiques du secteur et de l'entreprise, et aux coûts de défaillance qui en résultent.

Nous déterminons la délégation des pouvoirs d'approbation du crédit et prenons les décisions sur le crédit au cas par cas, et cette tâche est remplie par des membres du personnel de la direction dont le niveau convient à l'ampleur et au degré de risque de l'opération, les pouvoirs délégués variant selon l'évaluation du risque. Les décisions importantes relatives au crédit sont approuvées par le comité d'examen des opérations et des portefeuilles, et les demandes de crédit les plus importantes le sont par le chef de la direction et, dans certains cas, le conseil d'administration.

Nous limitons le nombre de types d'instruments dérivés et d'applications autorisés et exigeons une approbation préalable à l'égard de toutes les stratégies d'application des instruments dérivés, ainsi que la surveillance régulière de l'efficacité des stratégies liées aux instruments dérivés. Des limites ont été établies quant au risque lié aux contreparties sur instruments dérivés, la note de crédit des contreparties minimum acceptable étant généralement de A- par des agences de notation reconnues à l'échelle internationale. Nous mesurons le risque lié à une contrepartie sur instruments dérivés comme étant le risque de crédit potentiel net, qui tient compte de la valeur de marché de toutes les transactions avec chaque contrepartie, déduction faite de toute garantie détenue, de même que d'une marge pour risques futurs. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées. Nous exigeons que toutes les contreparties à la réassurance de même que les fournisseurs d'assurance satisfassent aux critères de notation minimums.

Des évaluations régulières des crédits au sein des divers portefeuilles sont effectuées dans le but de détecter les changements de la qualité du crédit et, s'il y a lieu, de prendre des mesures correctives. La reconnaissance rapide des créances douteuses est un objectif essentiel. La direction du risque de crédit de l'entreprise assure une fonction indépendante de surveillance du risque de crédit en passant en revue les notes de crédit attribuées et en surveillant les créances douteuses et potentiellement douteuses.

Nous constituons une provision pour pertes sur prêts lorsqu'un prêt subit une perte de valeur en raison de la détérioration de la qualité du crédit, dans la mesure où il n'est plus certain que la valeur comptable du prêt et des revenus de placement connexes sera réalisée en temps opportun. Nous ramenons la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation nette estimative au moment où nous constituons la provision. Nous établissons une provision pour pertes sur les contrats de réassurance lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. Nous déterminons la provision pour pertes d'après les montants recouvrables pour la période en cours et les provisions mathématiques cédées. Rien ne garantit que la provision comblera adéquatement les pertes futures éventuelles ni que des provisions ou des dépréciations d'actifs supplémentaires ne seront pas nécessaires.

Les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs.

Tout au long des récentes périodes de crise qu'a traversées le marché du crédit, nos politiques en matière de crédit, nos procédés et nos stratégies de placement sont demeurés essentiellement inchangés. Nous cherchons à gérer le risque de crédit lié à notre portefeuille de placements de façon dynamique afin de réduire le risque et d'atténuer les pertes, tandis que le risque de contrepartie sur les dérivés est administré de façon proactive. Bien que les charges liées aux défaillances et déclassements aient été, de façon générale, comparables à notre moyenne historique en 2015, nous prévoyons toujours une volatilité à cet égard d'un trimestre à l'autre, et les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme.

Mesures d'exposition au risque de crédit

Au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, chaque tranche des taux de défaillance de crédit dépassant de 50 % au cours de l'exercice suivant les taux prévus dans les provisions mathématiques réduirait le résultat net attribué aux actionnaires respectivement de 57 millions de dollars et 49 millions de dollars chaque année. Les déclassements pourraient aussi être plus sévères que prévu dans les provisions mathématiques, ce qui entraînerait des augmentations des provisions mathématiques et une diminution du résultat net attribué aux actionnaires.

Le tableau suivant présente les actifs douteux nets et les provisions pour pertes sur prêts.

Actifs douteux nets et provisions pour pertes sur prêts

Au 31 décembre 2015

(en millions de \$ CA, sauf indication contraire)

	2015	2014
Placements à revenu fixe douteux nets	161 \$	224 \$
Placements à revenu fixe douteux nets en pourcentage du total des actifs investis	0,052 %	0,083 %
Provision pour pertes sur prêts	101 \$	109 \$

Risque d'assurance

Le risque d'assurance désigne le risque de perte découlant de résultats techniques réels différents des résultats prévus au moment de la conception et de la tarification du produit, selon le taux de mortalité et de morbidité, le comportement des titulaires de contrats et les charges.

Stratégie de gestion du risque d'assurance

La gestion du risque d'assurance est régie par le Comité de surveillance des produits, qui supervise le programme global de gestion du risque d'assurance. Le comité a établi un cadre général de gestion du risque d'assurance aux termes de politiques, de normes et de directives visant à faire en sorte que notre offre de produits soit conforme à notre philosophie de prise de risques et à nos limites en matière de risque, et que nous ayons des marges bénéficiaires acceptables. Ces normes et directives comprennent ce qui suit :

- Caractéristiques des produits
- Utilisation de la réassurance
- Logiciels et modèles de tarification
- Attributions internes des fonds propres basées sur les risques
- Objectifs de marge bénéficiaire
- Méthodes de tarification et choix des hypothèses
- Analyse des modèles stochastiques et des scénarios de tests de simulation de crise
- Documentation requise
- Processus d'examen et d'approbation
- Programmes de surveillance des résultats techniques

Dans chaque unité administrative qui vend des produits exposés au risque d'assurance, nous désignons des cadres chargés de toutes les activités de tarification, des preneurs fermes en chef chargés des activités de souscription et des cadres en chef chargés des sinistres. Le cadre chargé des activités de tarification et le directeur général de chaque unité administrative approuvent la conception et la tarification de chaque produit, y compris les hypothèses sur les principaux sinistres, le comportement des titulaires de contrats, le rendement des placements et les charges, selon les politiques et les normes mondiales. Les fonctions de la gestion du risque surveillent, passent en revue et approuvent tous les projets relatifs à un produit ou une tarification, ainsi que la souscription de nouveaux contrats d'envergure. Les fonctions actuarielles surveillent, passent en revue et approuvent les méthodes d'évaluation et hypothèses à l'égard des provisions mathématiques. En plus, les fonctions de la gestion du risque et les fonctions actuarielles passent en revue et approuvent les nouvelles ententes de réassurance. Nous procédons à une autoévaluation annuelle des risques et de la conformité des activités de conception et de tarification des produits, ainsi que des activités liées aux souscriptions et aux sinistres dans toutes les unités administratives. Nous encourageons aussi le transfert de connaissances entre les membres du personnel exerçant des activités semblables dans différents secteurs géographiques afin de tirer parti des meilleures pratiques.

Nous observons un code mondial de sélection des risques visant à assurer que les méthodes de sélection à l'égard des contrats d'assurance vie établis sans intermédiaire sont appliquées uniformément dans toute la Société, compte tenu des conditions propres aux différentes régions. Chaque unité administrative détermine des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres.

Nous appliquons des pleins de conservation par assuré visant à réduire notre risque de règlements individuels importants, qui font l'objet d'une surveillance dans toutes nos unités administratives. Ces pleins de conservation varient selon les marchés et les territoires. Nous réassurons tout risque dépassant ces pleins auprès d'autres sociétés. La valeur actuelle de nos pleins de conservation mondiaux est de 30 millions de dollars américains sur une tête (35 millions de dollars américains pour les contrats d'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les unités administratives. Nous appliquons des pleins de conservation inférieurs dans certains marchés et territoires. Nous cherchons à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, nous visons à réduire la probabilité de sinistres élevés par des activités internationales et en couvrant un vaste éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres.

Nous visons à gérer de façon active l'exposition globale de la Société au risque de comportement des titulaires de contrats et au risque lié aux sinistres à l'échelle de l'entreprise en fonction des limites à l'égard du capital économique et des résultats à risque. Les limites à l'égard du risque lié au comportement des titulaires de contrats couvrent le risque combiné découlant des déchéances et des rachats de contrats, des retraits, et d'autres activités menées par les titulaires de contrats. Les limites à l'égard du risque lié aux sinistres englobent le risque combiné attribuable à la mortalité, à la longévité et à la morbidité.

Les études en interne sur les résultats techniques, ainsi que les tendances de nos résultats techniques et de ceux du secteur, font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses courantes et projetées relatives aux sinistres et au comportement des titulaires de contrats, ce qui donne lieu à des révisions des provisions mathématiques, le cas échéant.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte découlant de processus internes défectueux ou inadéquats, des politiques et procédés de gestion du risque, de pannes de systèmes, de défaillances humaines ou d'événements extérieurs.

Stratégie de gestion du risque opérationnel

Nos pratiques en matière de gouvernance, nos valeurs et notre approche intégrée de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise constituent les valeurs fondamentales qui visent la réduction du risque opérationnel. Ces fondements sont davantage renforcés par les systèmes et les contrôles internes ainsi que les programmes de rémunération et par le déploiement des efforts nécessaires pour embaucher et retenir un effectif compétent et adéquatement formé à l'échelle de l'entreprise. Nous alignons nos programmes de rémunération sur notre stratégie commerciale, la valeur à procurer aux actionnaires à long terme et de bonnes pratiques de gouvernance, et nous les comparons aux programmes de sociétés semblables à la nôtre.

Nous avons un cadre de gestion du risque opérationnel de l'entreprise qui énonce les processus que nous utilisons pour cerner, évaluer, gérer et présenter l'exposition aux principaux risques opérationnels. L'exécution de notre stratégie de gestion du risque opérationnel repose sur la gestion du changement et sur la transformation de la culture en faveur d'une plus grande conscience et connaissance du risque opérationnel. Nous avons un comité du risque opérationnel qui est le principal comité décisionnel pour toute question relative au risque opérationnel et qui est responsable de la surveillance de la stratégie, de la gestion et de la gouvernance liées au risque opérationnel. Nous avons à l'échelle de la Société des programmes de gestion du risque pour des risques opérationnels précis qui pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité de faire des affaires ou sur notre réputation.

Stratégie de gestion des risques juridiques et réglementaires

Le service de la Conformité mondiale supervise notre programme et notre fonction de conformité à la réglementation avec l'aide de directeurs de la conformité dans chaque division. Le programme est conçu pour promouvoir le respect des obligations réglementaires à l'échelle mondiale, et pour faire en sorte que la Société soit informée de toutes les lois et de tous les règlements qui nous touchent et des risques liés au non-respect de ces lois et règlements. Les services de conformité des divisions surveillent les nouveaux enjeux et changements réglementaires et législatifs, et nous préparent à donner suite aux nouvelles exigences. En outre, le service de la Conformité mondiale évalue indépendamment l'efficacité d'une vaste gamme de processus de conformité à la réglementation et de pratiques commerciales par rapport aux risques juridiques, réglementaires, de fraude et de réputation possibles. Il permet aussi que les principaux risques soient communiqués aux échelons supérieurs et que des mesures proactives soient prises afin de les réduire. Parmi ces processus et pratiques commerciales, notons la protection de la vie privée (c.-à-d. le traitement des renseignements personnels et autres informations confidentielles), les pratiques de vente et de marketing, la rémunération des ventes, les pratiques de gestion de l'actif, les responsabilités fiduciaires, les pratiques d'emploi, le traitement des souscriptions et des sinistres, la conception des produits, ainsi que les dépôts réglementaires. De plus, nous avons mis en place des politiques, processus et contrôles qui visent à protéger la Société, nos clients et d'autres tiers contre les actes de fraude et les risques liés au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes. Le personnel des services d'audit, de la Conformité mondiale et de la conformité des divisions évalue périodiquement l'efficacité des contrôles. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la dernière notice annuelle de la SFM, datée du 18 février 2016, et à la rubrique « Poursuites judiciaires et instances réglementaires » ci-après.

Stratégie de la gestion des risques liés à la technologie, à la sécurité informatique et à l'interruption des activités

Nous avons un programme relatif à la continuité des activités et à la reprise après sinistre. Ce programme comprend des politiques, des plans et des procédures visant à réduire au minimum l'incidence des catastrophes naturelles et des désastres causés par l'homme. Il est conçu pour assurer que les fonctions commerciales clés pourront poursuivre leurs activités dans le cas d'un arrêt important. Il revient à chaque unité administrative de préparer et d'établir des plans et processus détaillés relatifs à la continuité des activités. Le programme mondial repose sur des analyses de scénarios périodiques visant à valider l'évaluation des unités essentielles et non essentielles et à assurer l'établissement et la mise à l'essai de plans adéquats de continuité des activités pour toutes les unités essentielles. L'équipe de continuité des activités établit et vérifie régulièrement les plans de gestion de crises et les protocoles mondiaux de communications en cas de crise. Nous disposons d'installations de stockage externes et d'une capacité en cas de défaillance conçues pour réduire les temps d'arrêt et accélérer la restauration des systèmes.

Notre fonction de gestion des risques liés à la technologie établit la stratégie à l'égard de toutes les activités de Manuvie exposées à ces risques, en plus d'en assurer l'encadrement et la surveillance et d'en faciliter la gouvernance. La fonction a pour but notamment : de réduire l'exposition au risque lié à l'information grâce à un cadre de gestion du risque robuste et de soutenir l'infrastructure servant à identifier, à gérer, à surveiller et à présenter de façon proactive les expositions critiques à ce risque; de faire preuve de transparence et de prendre des décisions en toute connaissance de cause en établissant et en conservant des profils et des tableaux de bord de gestion de risque liés à l'information pour l'équipe responsable des services informatiques à l'échelle mondiale et les divisions correspondant à la présentation d'information à l'égard des risques d'entreprise et opérationnels; d'offrir des services consultatifs à l'équipe responsable des services à l'échelle mondiale et aux divisions en matière de risques actuels et émergents liés à la technologie

et leur incidence sur le profil de risque lié à l'information de la Société; de réduire les expositions au risque lié à l'information par rapport aux fournisseurs en incorporant des pratiques saines de gestion du risque lié à l'information dans des programmes et des initiatives de détermination des sources d'approvisionnement, de sous-traitance et de délocalisation.

Le programme de sécurité à l'échelle de l'entreprise, lequel est supervisé par le directeur de la sécurité de l'information, cherche à atténuer les risques liés à la sécurité de l'information. Ce programme établit un cadre de sécurité de l'information pour la Société, y compris la gouvernance, les politiques et les normes, et comporte les contrôles appropriés pour la protection de l'information et des systèmes informatiques. En outre, tous nos employés doivent suivre une formation annuelle de sensibilisation à la sécurité de l'information.

Plusieurs pays où nous exerçons nos activités mettent en place des lois plus strictes en matière de respect de la vie privée. Nous avons un programme de respect de la vie privée à l'échelle mondiale, qui est supervisé par le directeur de la protection de la vie privée et qui vise à gérer le risque de violation de la confidentialité des renseignements. Ce programme comprend des politiques et des normes et une surveillance continue des nouvelles lois en matière de respect de la vie privée, ainsi qu'un réseau de directeurs de la protection de la vie privée. Des processus ont été adoptés pour fournir des directives en matière de gestion de l'information confidentielle, pour signaler aux membres pertinents de la direction les incidents ou questions pouvant compromettre le respect de la vie privée ainsi que pour élaborer des mesures correctives.

De plus, le directeur de la sécurité de l'information, le directeur de la protection de la vie privée ainsi que leurs équipes collaborent étroitement sur des questions en matière de sécurité et de confidentialité.

Stratégie de gestion des risques liés aux ressources humaines

Nous avons mis en place un certain nombre de politiques, pratiques et programmes de ressources humaines visant à gérer les risques liés au fait d'attirer et de conserver les meilleurs employés, y compris des programmes de recrutement à tous les échelons de la Société, des programmes de formation et de perfectionnement pour les secteurs des participants et du leadership à l'échelle mondiale, des sondages sur l'engagement des employés, ainsi que des programmes de rémunération concurrentielle conçus pour attirer, motiver et garder les employés les plus performants et les plus prometteurs.

Stratégie de gestion du risque lié aux modèles

Nous avons conçu des équipes de gestion du risque lié aux modèles inhérentes aux divisions pour qu'elles travaillent en étroite collaboration avec les propriétaires et utilisateurs de modèles qui cherchent à gérer le risque lié aux modèles. Notre programme de supervision du risque lié aux modèles comprend des processus visant à assurer que nos modèles d'affaires critiques sont de conception solide et utilisés aux fins prévues, et à évaluer le caractère approprié des calculs et des résultats.

Stratégie de gestion du risque lié aux tiers

Notre cadre de gouvernance du risque lié aux tiers comprend des politiques (comme notre politique mondiale de sous-traitance et notre politique mondiale d'achats), des normes et des pratiques appropriées ainsi qu'un suivi des résultats et du respect des obligations prévues par les ententes avec des tiers.

Stratégie de gestion du risque lié aux projets

Pour nous assurer que les projets sont mis en œuvre avec succès et font l'objet d'un suivi par la direction, nous avons un centre d'expertise mondial de gestion de projets. Celui-ci est responsable d'établir des politiques et des normes de gestion de projets. Nos politiques, normes et pratiques sont comparées aux meilleures pratiques.

Stratégie de gestion du risque environnemental

Notre politique liée au risque environnemental reflète l'engagement de la Société à mener toutes ses activités de manière à préserver la qualité de l'environnement naturel. Notre politique liée au risque environnemental a été conçue pour surveiller et gérer le risque environnemental et veiller à assurer la conformité avec toutes les lois et tous les règlements applicables touchant l'environnement pour les unités administratives, les sociétés affiliées et les filiales. Les procédures, les protocoles et les normes de diligence en matière d'environnement des unités administratives sont en place pour aider à identifier, à surveiller et à gérer les enjeux environnementaux avant d'acquérir des biens afin d'aider à réduire les risques environnementaux. Des recherches historiques et un examen de fond, ainsi que des tests du sol et de la nappe phréatique peuvent être effectués au besoin pour évaluer le risque environnemental. Des inspections régulières et l'imposition de limites sur les activités permises permettent de mieux gérer le risque environnemental ou financier. D'autres risques financiers potentiellement importants pour les actifs, comme un incendie et un séisme, ont été de façon générale assurés lorsque cela était possible.

Cadre de gestion des fonds propres

Manuvie cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé.
- Maintenir le niveau de confiance continu des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers.
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs.

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des capitaux propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Notre cadre de gestion des fonds propres prend en considération les exigences de l'ensemble de la Société ainsi que les besoins de chacune de nos filiales. Notre évaluation de l'adéquation des fonds propres se fonde sur les attentes des principales parties intéressées comme les organismes de réglementation et les agences de notation, les résultats des tests de sensibilité ainsi que les comparaisons avec les pairs de l'industrie. Nous établissons nos cibles internes en matière de fonds propres au-dessus des exigences réglementaires, surveillons les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prenons les mesures appropriées pour atteindre nos objectifs d'affaires.

Nous évaluons aussi régulièrement la solidité de nos fonds propres au moyen de divers scénarios de crise. L'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres annuels permet de quantifier l'incidence financière d'événements économiques découlant de crises liées notamment au marché des actions cotées et à d'autres marchés, aux taux d'intérêt et au crédit. Les résultats de l'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres de 2015 démontrent que nous avons des actifs suffisants pour nous acquitter de nos obligations relatives aux contrats dans les divers scénarios défavorables testés. Cette conclusion est appuyée par divers autres scénarios de crise menés par la Société.

Nous utilisons aussi un cadre économique des fonds propres pour évaluer l'adéquation des fonds propres. Ce cadre représente notre vision interne des fonds propres requis et des fonds propres disponibles. Le cadre économique des fonds propres est un élément clé du processus d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (Own Risk and Solvency Assessment ("ORSA")), qui lie nos pratiques en matière de gestion des risques, de planification stratégique et de gestion des fonds propres pour confirmer que le niveau de nos fonds propres continue d'être adéquat d'un point de vue économique.

Nous intégrons la gestion des fonds propres à notre planification des produits et à notre gestion du rendement. Les fonds propres sont généralement attribués aux secteurs d'activité en fonction du montant des fonds propres internes fondés sur le risque ou du montant des fonds propres réglementaires applicable à chaque territoire, selon le plus élevé des deux.

Afin d'atténuer l'incidence de la fluctuation des taux de change sur les ratios de fonds propres consolidés, la répartition par monnaie des actifs qui soutiennent les fonds propres est gérée en fonction des niveaux mondiaux de fonds propres requis de la Société. Par conséquent, les fonds propres disponibles et requis augmentent (diminuent) lorsque le dollar canadien s'affaiblit (se raffermi).

La répartition des fonds propres entre les capitaux propres et les autres instruments de capitaux propres a une incidence sur les notes de solidité financière de la Société et constitue donc un important facteur dans l'établissement du montant pouvant servir de levier financier. La Société surveille la composition de ses fonds propres et la rééquilibre au moyen d'émissions et de rachats de fonds propres.

Activités liées aux fonds propres et au financement

Le 30 janvier 2015, la Société a conclu l'acquisition de la Standard Life pour une contrepartie en espèces de 4,0 milliards de dollars, et les reçus de souscription en circulation de la Société ont été échangés automatiquement à raison d'un pour un contre 105 647 334 actions ordinaires de la SFM d'une valeur déclarée d'environ 2,2 milliards de dollars. La dette subordonnée existante prise en charge dans le cadre de l'acquisition de la Compagnie d'assurance Standard Life, d'une valeur déclarée de 425 millions de dollars, est devenue partie intégrante des fonds propres consolidés de la SFM.

De plus au cours de 2015, nous avons mobilisé 2,1 milliards de dollars de fonds propres, et 2,6 milliards de dollars de titres sont arrivés à échéance ou ont été rachetés, y compris 2,25 milliards de dollars de titres d'emprunt de premier rang.

- Au cours de l'exercice, nous avons émis pour 2,1 milliards de dollars de débentures subordonnées de Manufacturers : 750 millions de dollars (2,10 %) le 10 mars 2015, 350 millions de dollars (2,389 %) le 1^{er} juin 2015 et 1,0 milliard de dollars (3,181 %) le 20 novembre 2015.
- Nous avons racheté pour 350 millions de dollars (4,10 %) d'actions privilégiées de la SFM le 19 juin 2015.
- En 2015, 1,45 milliard de dollars de titres d'emprunt de premier rang émis en dollars canadiens sont arrivés à échéance.
- En 2015, 0,6 milliard de dollars américains de titres d'emprunt de premier rang émis en dollars américains sont arrivés à échéance.

Fonds propres consolidés de la SFM

La mesure des fonds propres qui suit constitue le fondement de nos activités de gestion des fonds propres au niveau de la SFM.

Aux 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2015	2014	2013
Participations ne donnant pas le contrôle	592 \$	464 \$	376 \$
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	187	156	134
Actions privilégiées	2 693	2 693	2 693
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires	38 466	30 613	25 830
Total des capitaux propres ¹	41 938	33 926	29 033
Cumul des autres éléments de la perte globale sur les couvertures de flux de trésorerie	(264)	(211)	(84)
Total des capitaux propres excluant le cumul des autres éléments de la perte globale sur les couvertures de flux de trésorerie	42 202	34 137	29 117
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres admissibles	7 695	5 426	4 385
Total des fonds propres	49 897 \$	39 563 \$	33 502 \$

¹⁾ Le total des capitaux propres comprend les profits et les pertes latents sur les titres d'emprunt et les actions classés comme DV, nets des impôts. Le profit latent ou la perte latente sur les titres d'emprunt classés comme DV sont exclus de la définition de fonds propres réglementaires du BSIF. Au 31 décembre 2015, la perte latente sur les titres d'emprunt classés comme DV, nette des impôts, était de 81 millions de dollars (profit latent de 405 millions de dollars en 2014).

Des titres d'emprunt de premier rang de 1,9 milliard de dollars (3,9 milliards de dollars en 2014; 4,8 milliards de dollars en 2013) émis par la SFM sont exclus du « Total des fonds propres » mentionné dans la présente section, car cette forme de financement ne respecte pas la définition de fonds propres réglementaires du BSIF admissibles au niveau de la SFM. La Société a ramené en aval le produit de ce financement dans les entités d'exploitation sous forme de fonds propres réglementaires admissibles au niveau des filiales. Le total des fonds propres de 2014 ne comprend pas non plus les passifs liés aux reçus de souscription émis en 2014 dans le cadre du financement de la transaction liée à l'acquisition de la Standard Life.

Le total des fonds propres s'élevait à 49,9 milliards de dollars au 31 décembre 2015, en regard de 39,6 milliards de dollars au 31 décembre 2014, une hausse de 10,3 milliards de dollars. La hausse reflétait un résultat net attribué aux actionnaires de 2,2 milliards de dollars, les incidences favorables des taux de change de 5,3 milliards de dollars, l'acquisition de la Standard Life (émission de 2,2 milliards de dollars d'actions ordinaires de la SFM et prise en charge de l'encours de la dette de la Standard Life de 0,4 milliard de dollars) et l'émission de fonds propres d'un montant net de 1,75 milliard de dollars (excluant le rachat de 2,25 milliards de dollars de titres d'emprunt de premier rang, ces titres ne répondant pas à la définition de fonds propres), contrebalancés en partie par des dividendes en espèces de 1,4 milliard de dollars au cours de la période.

Ratio d'endettement

Au 31 décembre 2015, notre ratio d'endettement était de 23,8 %, contre 27,8 % à la fin de 2014. L'amélioration a été attribuable au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, à la conversion de reçus de souscription en actions ordinaires après la clôture de la transaction liée à l'acquisition de la Standard Life et à une augmentation des résultats non distribués.

Dividendes sur les actions ordinaires

La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil d'administration et dépendent des résultats d'exploitation, de la situation financière, des besoins de liquidités et des perspectives d'avenir de la Société, compte tenu des restrictions réglementaires quant au paiement des dividendes aux actionnaires ainsi que d'autres facteurs jugés pertinents par le conseil d'administration.

Le 7 mai 2015, la Société a annoncé une hausse du dividende trimestriel de 10 %, ou 1,5 cent par action, ce qui porte le dividende trimestriel par action ordinaire de la SFM à 0,17 \$ par action.

Le 11 février 2016, la Société a annoncé que le conseil d'administration a approuvé une augmentation du dividende trimestriel aux actionnaires de 9 %, ou 1,5 cents par action, soit un dividende de 18,5 cents par action ordinaire de la SFM, payable au plus tôt le 21 mars 2016.

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes dans le cadre duquel les actionnaires peuvent choisir de réinvestir automatiquement les dividendes sous forme d'actions ordinaires de la SFM au lieu d'être payés au comptant. Le programme est offert au gré du conseil d'administration, qui décide aussi des conditions d'application. En 2015, des actions ordinaires dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes ont été achetées sur le marché libre sans escompte.

Position des fonds propres réglementaires²⁴

La SFM surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice applicable du BSIF. En vertu de ce régime, nos fonds propres disponibles consolidés sont évalués en regard d'un montant requis de capital de risque déterminé selon la ligne directrice. La situation des fonds propres de la SFM continue à dépasser nos cibles internes.

Les activités d'exploitation de la SFM sont, pour la majeure partie, menées par Manufacturers ou ses filiales. Manufacturers est régie par le BSIF et est assujettie aux exigences de fonds propres fondées sur le risque consolidé, selon le cadre du MMPRCE du BSIF. Certaines activités de réassurance des sociétés affiliées sont exercées à l'extérieur du cadre consolidé de Manufacturers.

²⁴ La rubrique « Facteurs de risques » du rapport de gestion décrit un certain nombre de risques liés aux fonds propres réglementaires.

Notre ratio du MMPRCE pour Manufacturers était de 223 % au 31 décembre 2015, comparativement au ratio de 248 % enregistré à la fin de 2014, et dépasse largement le ratio cible de 150 % du BSIF et le ratio réglementaire minimal de 120 %. Le résultat comme présenté a été contrebalancé par le financement des dividendes versés aux actionnaires de la SFM et les frais de financement, ainsi que par l'augmentation des fonds propres requis. Nous estimons que le ratio du MMPRCE de Manufacturers est solide étant donné nos sensibilités au risque qui ont grandement diminué et l'absence de crédit explicite aux fins du calcul des fonds propres pour la couverture de nos obligations au titre des garanties de rentes à capital variable.

La ligne directrice sur le ratio du MMPRCE de 2016, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, ne comporte pas de changement qui aurait d'importantes répercussions négatives sur notre ratio des fonds propres réglementaires. Le BSIF mettra en œuvre une approche révisée du cadre de fonds propres réglementaires au Canada, à l'exclusion du capital requis à l'égard des garanties de fonds distincts, en 2018. Le BSIF a indiqué qu'il estimait, que, dans l'ensemble, le secteur canadien de l'assurance vie disposait de ressources financières (actif total) suffisantes par rapport à ses risques actuels.

Les activités d'exploitation non consolidées et les filiales de Manufacturers maintenaient toutes des niveaux de fonds propres supérieurs aux exigences locales au 31 décembre 2015.

Capacité de verser des fonds propres

Dans le cadre de la gestion des fonds propres, Manuvie favorise la mobilité interne des fonds propres de façon que la société mère de la SFM ait accès à des fonds pour régler ses obligations et optimise l'utilisation des fonds propres excédentaires. Le versement en espèces s'entend des fonds remis ou payés au Groupe par les filiales en exploitation et des excédents de capitaux produits par les entreprises canadiennes autonomes. Le versement en espèces est l'un des principaux indicateurs de rendement utilisés par la direction pour évaluer notre souplesse financière.

La Société a effectué des versements en espèces totalisant 2,2 milliards de dollars en 2015 (2,4 milliards de dollars en 2014).

Notes de crédit

Les agences de notation ont attribué de bonnes notes de solidité financière aux sociétés d'assurance en exploitation de Manuvie. Le maintien de notes élevées à l'égard des titres d'emprunt et des instruments de capitaux propres émis par la SFM et ses filiales nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des prix concurrentiels. Si ces notes de crédit devaient baisser de manière importante, notre coût de financement pourrait augmenter et notre capacité à mobiliser du financement et des capitaux sur les marchés financiers pourrait en souffrir.

Au cours de 2015, S&P, Moody's et A.M. Best ont maintenu leurs notes attribuées à la SFM et à ses principales sociétés d'assurance en exploitation.

Le 17 décembre 2015, par suite de la publication et de l'application de sa nouvelle méthode de notation, DBRS a attribué une nouvelle note de solidité financière de AA (bas) à Manufacturers et confirmé sa notation d'émetteur et les notes à l'égard de ses titres d'emprunt et de ses instruments de capitaux propres. DBRS a retiré la note attribuée à Manufacturers pour sa capacité de règlement, car celle-ci a été remplacée par la note de solidité financière nouvellement attribuée. Parallèlement, DBRS a attribué une nouvelle notation d'émetteur de A à la SFM et baissé d'un cran chacune les notes à l'égard des titres d'emprunt et des instruments de capitaux propres de la SFM.

Le 19 août 2015, par suite de l'application de ses critères de notation des sociétés d'assurance récemment mis à jour, Fitch a confirmé les notations de la SFM et de ses principales filiales d'assurance en exploitation. En même temps, Fitch a baissé d'un cran les notes à l'égard des actions privilégiées de la SFM, les faisant passer à BBB-, et haussé d'un cran les notes à l'égard de la dette subordonnée de Manufacturers, les faisant passer à A.

Le tableau qui suit présente un sommaire des notes de solidité financière et de la capacité de règlement de Manufacturers et de certaines de ses filiales au 12 février 2016.

Notes de solidité financière

	S&P	Moody's	DBRS	Fitch	A.M. Best
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	AA-	A1	AA(Bas)	AA-	A+
John Hancock Life Insurance Company (É.-U.)	AA-	A1	Non noté	AA-	A+
Manulife (International) Limited	AA-	Non noté	Non noté	Non noté	Non noté
Manulife Life Insurance Company (Japon)	AA-	Non noté	Non noté	Non noté	Non noté

Au 12 février 2016, les perspectives de S&P, Moody's, DBRS, Fitch et A.M. Best à l'égard de ces notes étaient stables.

Principales méthodes comptables et actuarielles

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés et sur la présentation de l'information financière dans les états financiers consolidés et les notes. Ces estimations et hypothèses se fondent sur les résultats historiques, l'évaluation par la direction des événements et des circonstances de la période en cours et des activités que la Société peut amorcer à l'avenir, de même que la conjoncture économique future possible. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses décrites sous la présente rubrique font appel à des jugements subjectifs ou complexes sur des questions incertaines, et des changements dans ces estimations et hypothèses peuvent avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés.

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés. Les principaux procédés d'estimation portent sur l'établissement des passifs des contrats d'assurance et de placement, l'évaluation des relations avec d'autres entités aux fins de consolidation, la juste valeur de certains instruments financiers, les instruments dérivés et la comptabilité de couverture, la provision pour dépréciation d'actifs, le calcul des passifs au titre des prestations et charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, les impôts sur le résultat et les positions fiscales incertaines, l'évaluation et la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que l'évaluation et la présentation des passifs éventuels, comme il est décrit ci-après. De plus, la direction pose un jugement au moment du choix des modèles d'évaluation servant à déterminer la juste valeur des placements lorsqu'il n'y a pas de données du marché observables disponibles.

Provisions mathématiques (passifs des contrats d'assurance et de placement)

Les provisions mathématiques en IFRS en usage au Canada sont évaluées d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles. Ces normes visent à faire en sorte que nous établissions une provision adéquate aux états de la situation financière consolidés pour couvrir les engagements futurs envers tous les titulaires de contrats. Les hypothèses sous-jacentes à l'évaluation des provisions mathématiques doivent être révisées et mises à jour périodiquement afin de refléter les tendances les plus récentes en matière de résultats techniques et l'évolution du profil de risque de l'entreprise. La mise en œuvre de pratiques de gestion prudentes des risques liés aux produits et aux actifs ainsi que la sélection et le suivi des hypothèses d'évaluation appropriées visent à réduire au minimum notre exposition à l'incertitude de mesure qui est rattachée aux provisions mathématiques.

Calcul des provisions mathématiques

Les provisions mathématiques ont deux grandes composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écarts défavorables. L'estimation la plus probable représente la valeur estimative des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versées aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats en vigueur. Les produits futurs attendus des contrats et les revenus de placement futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats sont retranchés de l'estimation la plus probable, compte non tenu des contrats de réassurance cédée. Le calcul de l'estimation la plus probable exige que des hypothèses soient formulées à l'égard d'un certain nombre de facteurs clés, soit les taux de mortalité et de morbidité futurs, les revenus de placement, les taux de résiliation de contrats et de régularité des primes, les charges d'exploitation, certains impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat, notamment les différences temporaires et les différences permanentes des taux d'impôt sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats) et les taux de change. La réassurance sert à transférer une partie ou la totalité des obligations au titre des contrats à une autre société d'assurance selon des modalités négociées avec ladite société d'assurance. Des actifs distincts au titre des réassurances cédées sont calculés selon les conditions des traités de réassurance en vigueur, des montants étant déduits pour la notation de crédit des contreparties à la réassurance, le cas échéant.

Pour tenir compte du caractère aléatoire du calcul des provisions résultant des hypothèses sur les provisions techniques les plus probables, une provision pour écarts défavorables (« PPED ») est constituée. La Société établit la PPED en prévoyant une marge prudente pour chaque hypothèse afin de parer à toute estimation erronée ou détérioration des résultats techniques futurs et fournir davantage d'assurance que les provisions mathématiques seront suffisantes pour honorer les engagements futurs. L'Institut canadien des actuaires a suggéré une fourchette de marges pour écarts défavorables d'après le profil de risque des activités. Nos marges sont établies en fonction du profil de risque de nos activités. Ces marges ont pour effet d'accroître les provisions mathématiques pour les porter à un niveau supérieur aux hypothèses les plus probables. Les marges pour écarts défavorables réduisent les produits comptabilisés au moment de la souscription d'un nouveau contrat et accroissent les produits comptabilisés dans les périodes ultérieures, les marges diminuant à mesure que les risques du contrat diminuent.

Hypothèses les plus probables

Nous suivons des processus établis pour formuler les hypothèses utilisées dans l'évaluation de nos provisions mathématiques. La nature de chaque facteur de risque et le processus de formulation des hypothèses servant à l'évaluation sont analysés ci-après.

Mortalité

La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. Les hypothèses sur la mortalité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et de l'industrie et varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Nous formulons des hypothèses sur les améliorations futures de la mortalité à partir de résultats techniques passés provenant de données sur la population. La réassurance est utilisée pour parer une partie de notre exposition directe au risque de mortalité liée aux contrats d'assurance vie en vigueur, et son incidence est directement reflétée dans notre évaluation de la provision pour le calcul des provisions mathématiques, net de la réassurance. Les taux de mortalité réels sont comparés aux

hypothèses séparément pour chaque secteur. Les résultats sont favorables lorsque les taux de mortalité sont inférieurs aux hypothèses en matière d'assurance vie et lorsque ces taux sont supérieurs aux hypothèses en matière de rentes immédiates. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2015 ont été défavorables (favorables en 2014) en regard de nos hypothèses. Les modifications apportées en 2015 aux hypothèses relatives à la mortalité prévue future à l'égard des provisions mathématiques ont entraîné une augmentation (diminution en 2014) des provisions mathématiques nettes.

Morbidité

La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. Les hypothèses sur la morbidité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et de l'industrie, et sont établies pour chaque catégorie de risque de morbidité et marché géographique. Pour nos activités d'assurance soins de longue durée, nous formulons des hypothèses sur les variations futures de la morbidité. Les taux de morbidité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Notre exposition au risque de morbidité a trait aux coûts futurs des règlements prévus en matière d'assurance soins de longue durée, ainsi que pour les produits d'assurance collective et certains produits d'assurance maladie individuelle que nous offrons. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2015 ont été défavorables (défavorables en 2014) en regard de nos hypothèses. Les modifications apportées en 2015 aux hypothèses relatives à la morbidité prévue future à l'égard des provisions mathématiques ont entraîné une augmentation (diminution en 2014) des provisions mathématiques nettes.

Activités IARD

Nos activités de réassurance IARD offrent une protection contre les pertes découlant de catastrophes d'origine naturelle et humaine et les événements fortuits. Des provisions mathématiques sont constituées pour les sinistres survenus non encore déclarés, pour les sinistres déclarés mais non encore réglés et pour les sinistres futurs prévus liés aux primes payées à ce jour. Dans l'ensemble, les résultats réels de 2015 liés aux pertes découlant des sinistres ont été conformes aux attentes (défavorables en 2014) par rapport aux provisions qui avaient été établies.

Résiliation de contrats et régularité des primes

Les résiliations de contrats comprennent la déchéance et le rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par son titulaire. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. Nous établissons nos hypothèses de résiliation de contrats et de régularité des primes principalement d'après nos résultats récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les divers types de contrats au sein de chaque marché géographique, et les résultats réels sont comparés à ces hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2015 ont été défavorables (défavorables en 2014) en regard de nos hypothèses. Les modifications apportées en 2015 aux hypothèses de résiliations de contrats futures prévues ont entraîné une hausse des provisions mathématiques nettes.

Charges, impôts et taxes

Les hypothèses sur les charges d'exploitation reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes et sont projetées dans le futur compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront. Les charges réelles sont comparées aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les frais de maintien pour 2015 ont été défavorables (défavorables en 2014) par rapport à nos hypothèses. Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'impôt sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.

Rendement des placements

Nous segmentons les actifs pour les apparier aux passifs par secteur et par marché géographiques, et établissons des stratégies de placement pour chaque élément du passif. Les flux de trésorerie projetés découlant de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie projetés attendus des acquisitions ou ventes futures d'actifs afin que la Société détermine les taux de rendement prévus pour les exercices à venir. Les stratégies d'investissement pour les ventes et acquisitions futures d'actifs sont fondées sur nos politiques de placement cible pour chaque secteur, et les rendements des réinvestissements sont tirés des taux du marché courants et projetés pour les placements à intérêt fixe et de nos projections pour les actifs à intérêt variable. Les pertes sur créances sont projetées d'après nos propres résultats et ceux de l'industrie et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements courant. Les hypothèses sur les rendements des placements pour chaque catégorie d'actifs comprennent aussi les charges de gestion des placements prévues tirées des analyses de coûts internes. En 2015, les rendements réels des placements ont été défavorables (favorables en 2014) en regard de nos hypothèses. L'incidence des résultats techniques liés aux placements, compte non tenu des fonds distincts, a été défavorable (favorable en 2014) en regard de nos hypothèses, principalement en raison des rendements défavorables du secteur pétrolier et gazier, de l'incidence des variations des taux d'intérêt sans risque et des rendements défavorables des placements dans des titres de sociétés privées, contrebalancés en partie par les diminutions des écarts de taux des swaps, les profits tirés de la négociation d'actif, les augmentations des écarts de taux des obligations de sociétés, les rendements favorables du secteur immobilier et les résultats favorables au chapitre du crédit.

Fonds distincts

Nous proposons aux titulaires de contrats des fonds distincts qui offrent certaines garanties, comme des rendements garantis du capital à l'échéance ou au décès, ainsi que des garanties de retrait de montants ou de prestations de rente minimums. L'obligation à l'état de la situation financière pour ces prestations est le coût prévu de ces garanties, y compris les marges d'évaluation appropriées pour les diverses éventualités incluant la mortalité et les déchéances. L'hypothèse la plus importante est le rendement des fonds sous-jacents dans lesquels les titulaires de contrats investissent. Nous cherchons à atténuer ce risque au moyen d'une stratégie de couverture dynamique. En 2015, pour les activités assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties de fonds distincts relatifs aux risques de marché résiduels non assortis d'une couverture dynamique ont été défavorables (défavorables en 2014). Pour les activités non assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties des fonds distincts découlant des variations de la valeur de marché des actifs gérés ont également été défavorables (défavorables en 2014). Ceci ne tient pas compte des résultats à l'égard des couvertures d'actions à grande échelle.

Change

Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des provisions mathématiques et celle des actifs auxquels elles sont adossées. Nous apparions généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent pour atténuer le risque de perte lié aux fluctuations des taux de change. Lorsque la monnaie n'est pas appariée, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité de variations défavorables du taux de change.

Produits ajustés en fonction des résultats techniques

Lorsque les contrats possèdent des caractéristiques qui font en sorte que l'incidence des variations des résultats techniques se répercute sur les titulaires de contrats par le truchement des participations aux excédents, des bonifications, des taux créditeurs ou d'autres caractéristiques qui peuvent être ajustées, les prestations projetées sont rajustées pour tenir compte des résultats projetés. Les garanties contractuelles minimales et d'autres caractéristiques du marché sont prises en compte dans l'établissement des ajustements de contrats d'assurance.

Provision pour écarts défavorables

La provision globale pour écarts défavorables englobe toutes les provisions liées aux écarts défavorables pour chaque facteur de risque. Les marges pour écarts défavorables sont établies par produit et par marché géographique à l'égard de chaque hypothèse ou facteur utilisés pour déterminer les provisions techniques les plus probables. Les marges tiennent compte des caractéristiques de risque du secteur évalué.

Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les provisions techniques d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les provisions techniques correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Outre la marge explicite pour écarts défavorables, la base d'évaluation pour les passifs des fonds distincts limite explicitement la comptabilisation des produits futurs au montant nécessaire pour contrebalancer les frais d'acquisition, compte tenu du coût de toute garantie. Les honoraires qui excèdent cette limite sont présentés à titre de marge additionnelle et figurent dans les marges non capitalisées des fonds distincts.

La provision pour écarts défavorables et les produits futurs différés aux fins de l'évaluation en raison des limites à la constatation des produits futurs touchant l'évaluation des passifs au titre des fonds distincts sont présentés dans le tableau ci-après.

Aux 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2015	2014
Provisions techniques les plus probables	197 869 \$	160 990 \$
Provision pour écarts défavorables		
Risque d'assurance (mortalité/morbidité)	15 087 \$	12 234 \$
Comportement des titulaires de contrats (déchéance / rachat / régularité des primes)	4 204	3 619
Charges	2 498	1 981
Risque de placement (autre que le risque de crédit)	27 793	22 430
Risque de placement (risque de crédit)	1 715	1 315
Garanties des fonds distincts	2 565	2 106
Total des provisions pour écarts défavorables (PPED)¹	53 862	43 685
Fonds distincts – marges additionnelles	10 656	7 877
Total des PPED et des marges additionnelles des fonds distincts	64 518 \$	51 562 \$

¹ Les provisions techniques nettes (excluant l'actif de réassurance de 6 354 millions de dollars lié au bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur de la Société qui est conservé dans le cadre de la transaction avec la NYL) de 251 731 millions de dollars présentées au 31 décembre 2015 (204 675 millions de dollars en 2014) se composent de 197 869 millions de dollars (160 990 millions de dollars en 2014) se rapportant aux provisions techniques les plus probables et de 53 862 millions de dollars (43 685 millions de dollars en 2014) se rapportant aux PPED.

La variation des PPED d'une période à l'autre est touchée par les changements dans la composition des passifs et des actifs ainsi que par les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt et les changements importants dans les hypothèses d'évaluation. L'augmentation globale des PPED à l'égard du risque d'assurance et du comportement des titulaires de contrats est surtout attribuable au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien et à l'acquisition de la Standard Life. L'augmentation globale des PPED à l'égard du risque de placement autre que le risque de crédit est surtout attribuable au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, à l'acquisition de la Standard Life et à notre examen annuel des méthodes et des hypothèses actuarielles. L'augmentation générale des marges additionnelles des fonds distincts découle principalement de l'acquisition de la Standard Life et du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses

Lorsque les hypothèses qui sous-tendent l'établissement des provisions mathématiques sont mises à jour pour refléter les nouveaux résultats techniques ou un changement dans les perspectives, la valeur des provisions mathématiques est modifiée, ce qui influe sur le résultat net attribué aux actionnaires. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux mises à jour des hypothèses non économiques et de certaines hypothèses concernant les actifs sous-jacents aux provisions mathématiques est illustrée ci-après, et suppose que la modification des hypothèses est la même pour toutes les unités administratives.

Pour les modifications des hypothèses concernant les actifs, la sensibilité est présentée après l'incidence correspondante sur le résultat de la variation de la valeur des actifs soutenant les passifs. Dans les faits, les résultats relatifs à chaque hypothèse varient souvent par activité et par marché géographique, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer grandement de ces estimations pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations du rendement actuariel et du rendement des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les résultats réels et les hypothèses; les changements dans la combinaison des produits, les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché; ainsi que les limites générales de nos modèles internes.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des modifications des hypothèses non économiques¹

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	Diminution du résultat net attribuable aux actionnaires	
	2015	2014
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2,4}		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(400)\$	(300)\$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500)	(400)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs ^{3,4}	(3 000)	(2 400)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs ⁴	(2 000)	(1 500)
Augmentation de 5 % des charges futures	(400)	(400)

- Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, sans que cela ait une influence directe sur les actionnaires.
- Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.
- Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins d'un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.
- Les incidences des sensibilités sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux déchéances sont censées être atténuées par des mesures compensatoires partielles découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État.

L'augmentation de la sensibilité à la morbidité entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 est principalement attribuable au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de la période, ce qui a augmenté la sensibilité de nos activités aux États-Unis, lorsqu'évaluées en dollars canadiens. La plus grande partie de notre sensibilité à la morbidité provient de nos passifs libellés en dollars américains. L'augmentation de la sensibilité aux déchéances entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 est due en grande partie au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de la période, ce qui a augmenté la sensibilité de nos activités aux États-Unis, lorsqu'évaluées en dollars canadiens, et à l'acquisition de la Standard Life.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des variations des hypothèses relatives aux actifs soutenant les provisions techniques

Aux (en millions de \$ CA)	Augmentation (diminution) du résultat après impôt			
	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Hypothèses relatives aux actifs révisées périodiquement en fonction des modifications apportées aux bases d'évaluation				
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actions cotées ¹	600 \$	(600)\$	300 \$	(300)\$
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actifs alternatifs à long terme ²	3 000	(3 400)	2 500	(3 100)
Variation de 100 points de base de la volatilité présumée des actions dans la modélisation stochastique des fonds distincts ³	(300)	300	(200)	200

- ¹⁾ La sensibilité au rendement des actions cotées susmentionnées comprend l'incidence sur les provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts et sur d'autres provisions mathématiques. L'incidence d'une augmentation de 100 points de base du taux de croissance prévu des provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts s'établit à une hausse de 200 millions de dollars (une hausse de 100 millions de dollars au 31 décembre 2014). L'incidence d'une diminution de 100 points de base du taux de croissance prévu des provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts s'établit à une diminution de 200 millions de dollars (une diminution de 100 millions de dollars au 31 décembre 2014). Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées, avant dividendes, dans les principaux marchés sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et la conformité aux normes actuarielles. Les taux de croissance avant dividende des rendements sur les marchés importants utilisés dans les modèles d'évaluation stochastique pour l'évaluation des garanties des fonds distincts sont de 7,6 % par année au Canada, de 7,6 % par année aux États-Unis et de 5,2 % par année au Japon. Les hypothèses de croissance pour les fonds d'actions européens sont propres au marché et varient entre 5,8 % et 7,85 %.
- ²⁾ Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les placements directs dans des propriétés pétrolières et gazières, et les titres de sociétés fermées, dont certains sont liés au secteur pétrolier et gazier. Les hypothèses de rendement à long terme prévu sont établies conformément aux normes de pratique actuarielles pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et aux lignes directrices de l'ICA. Selon les lignes directrices, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas être plus avantageuses que les rendements moyens à long terme historiques d'un indice diversifié approprié. En l'absence d'un tel indice, les hypothèses de rendement des placements ne doivent pas donner lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur un indice de rendement historique pour des actions cotées dans le même territoire. Les hypothèses de rendement annuel pour les actifs alternatifs à long terme tiennent compte des taux de croissance du marché et des revenus annuels comme les loyers, les bénéfices de production, les dividendes, etc.
- ³⁾ Les hypothèses de volatilité des actions cotées sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et la conformité aux normes actuarielles. Les hypothèses de volatilité qui en résultent sont de 17,15 % par année au Canada et de 17,15 % par année aux États-Unis pour les actions de sociétés à grande capitalisation et de 19 % par année au Japon. Pour les fonds d'actions européens, les hypothèses de volatilité varient entre 16,25 % et 18,4 %.

L'augmentation de la sensibilité à un changement des rendements annuels futurs des actions cotées entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 est principalement imputable à l'acquisition de la Standard Life et au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de la période, ce qui a augmenté la sensibilité de nos activités aux États-Unis lorsqu'évaluées en dollars canadiens. L'augmentation de la sensibilité à un changement des rendements annuels futurs des actifs alternatifs à long terme entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 est liée principalement au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien pendant la période et à l'acquisition de la Standard Life, en partie neutralisée par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sans risque aux États-Unis au cours de la période, ce qui augmente le rythme auquel il est possible de réinvestir les fonds.

Examen des méthodes et hypothèses actuarielles

Une révision complète des méthodes et des hypothèses actuarielles a lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges qui sont appropriées pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuels de la Société, la surveillance continue des résultats et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures possiblement importantes aux hypothèses d'évaluation.

L'examen des méthodes et des hypothèses actuarielles pour l'exercice 2015 a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement de 558 millions de dollars, nette des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 451 millions de dollars.

Exercice clos le 31 décembre 2015 (en millions de \$ CA)	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant brut	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, nette de la réassurance	Variation du résultat net attribué aux actionnaires
	(191)\$ 953 (584)	(146)\$ 571 133	168 \$ (446) (173)
Hypothèses : Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité Déchéances et comportement des titulaires de contrats Autres mises à jour			
Incidence nette	178	558	(451)

Mises à jour – Mortalité et morbidité

Les hypothèses ont été mises à jour dans plusieurs unités administratives afin de tenir compte de récents résultats techniques. Au Japon, une réduction de la marge pour écarts défavorables appliquée à nos hypothèses les plus probables en matière de morbidité pour certains produits d'assurance maladie a donné lieu à une hausse du résultat net attribué aux actionnaires de 237 millions de dollars. La réduction de cette marge découle de l'harmonisation des nouveaux résultats techniques avec les attentes, ce qui a amené une diminution du niveau de prudence requis pour cette hypothèse.

D'autres mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 69 millions de dollars, notamment une mise au point de la modélisation de l'amélioration de la mortalité relativement à une partie des activités du secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, ce qui a entraîné une hausse du résultat net attribué aux actionnaires. Cette hausse a été plus que contrebalancée par une révision de l'hypothèse de mortalité de la Société à l'égard de certaines des activités de JH Annuités et par certaines autres mises à jour dans plusieurs unités administratives.

Mises à jour – Déchéances et comportement des titulaires de contrats

Les taux de déchéance ont été mis à jour dans plusieurs unités administratives afin de tenir compte des résultats techniques récents. Les taux de déchéance des produits d'assurance vie universelle et d'assurance vie universelle à capital variable de JH ont été mis à jour,

ce qui a entraîné une diminution nette de 235 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires. Les taux de déchéance des produits d'assurance vie universelle à faible coût ont été révisés à la baisse, ce qui a entraîné une diminution du résultat net attribué aux actionnaires, contrebalancée en partie par une baisse des taux de déchéance pour les produits d'assurance vie universelle à capital variable, qui a donné lieu à une hausse du résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres mises à jour des hypothèses relatives aux déchéances et au comportement des titulaires de contrats ont été faites dans plusieurs gammes de produits, y compris les produits d'assurance vie temporaire et d'assurance vie entière au Japon, ce qui a entraîné une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 211 millions de dollars.

Autres mises à jour

La Société a amélioré la modélisation des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs associés aux options de prestations liées à l'inflation dans les activités de soins de longue durée, ce qui a entraîné une hausse du résultat net attribué aux actionnaires de 264 millions de dollars.

La Société a amélioré le modèle de projection des options de conversion de l'assurance vie temporaire dans le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, ce qui a entraîné une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 200 millions de dollars.

D'autres améliorations de modèles touchant la projection des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs dans plusieurs unités administratives ont entraîné une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 237 millions de dollars, notamment une amélioration de la modélisation des contrats de réassurance en Amérique du Nord, des améliorations aux hypothèses sur la charge de placement future, des améliorations aux hypothèses sur le rendement futur des placements dans des actifs alternatifs à long terme et des mises à jour de certaines hypothèses sur les charges futures de JH Insurance.

Variation des passifs des contrats d'assurance, montant net

La variation des passifs des contrats d'assurance, montant net, peut être attribuée à plusieurs facteurs : affaires nouvelles, acquisitions, variations des contrats en vigueur et profit ou perte de change. Les variations des passifs des contrats d'assurance, montant net, sont essentiellement compensées dans les états financiers par les primes, les revenus de placement, les prestations versées et d'autres flux de trésorerie liés aux contrats. Les variations des passifs des contrats d'assurance, montant net, par secteur d'exploitation sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Analyse des variations des passifs des contrats d'assurance, montant net, de 2015

Exercice clos le 31 décembre 2015	Division Asie	Division canadienne	Division américaine	Services généraux et autres	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	33 662 \$	54 488 \$	123 189 \$	(351)\$	210 988 \$
Acquisitions ¹	–	16 411	(13 375)	–	3 036
Affaires nouvelles ²	1 044	104	1 057	–	2 205
Variation des contrats en vigueur	5 173	9	382	135	5 699
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses	46	452	279	(219)	558
Incidence des devises	6 061	9	23 145	(68)	29 147
Solde au 31 décembre	45 986 \$	71 473 \$	134 677 \$	(503)\$	251 633 \$

¹ En 2015, la Société a acquis la Standard Life et NYL a pris en charge, au moyen d'ententes de réassurance, une part nette de 60 % du bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur de la Société. Le montant de l'acquisition de la Division américaine s'élève à (13 375) millions de dollars, soit (5 785) millions de dollars de primes cédées et (7 590) millions de dollars d'actifs de réassurance. Voir la note 3 des états financiers.

² En 2015, l'augmentation de 642 millions de dollars présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance et la variation des actifs de réassurance aux états du résultat consolidés sont essentiellement des variations découlant de la variation habituelle des contrats en vigueur, des nouveaux contrats et des modifications apportées aux méthodes et hypothèses, y compris la variation de (7 590) millions de dollars des actifs de réassurance liée aux activités de réassurance de NYL. Ces quatre éléments des passifs des contrats d'assurance, montant net, représentent une augmentation nette de 873 millions de dollars, dont 666 millions de dollars sont inclus à titre d'augmentation, aux postes passifs des contrats d'assurance et variation des actifs de réassurance, et 207 millions de dollars, au poste prestations et sinistres, montant net de l'état du résultat consolidé. Le poste variation des passifs des contrats d'assurance de l'état du résultat consolidé comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance.

Pour ce qui est des affaires nouvelles, les secteurs apportant des primes importantes au fonds général à l'établissement du contrat montrent une croissance des provisions mathématiques. En ce qui a trait aux secteurs où les dépôts liés aux affaires nouvelles se trouvent principalement dans les fonds distincts, la hausse des provisions mathématiques se rapportant aux affaires nouvelles est faible étant donné qu'elle ne mesure que le passif du fonds général. L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est négative lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.

La variation nette des contrats en vigueur au cours de l'exercice s'est traduite par une augmentation de 5 699 millions de dollars, correspondant à la croissance prévue des passifs des contrats d'assurance dans les trois divisions. Cette augmentation a été largement contrebalancée par les fluctuations des taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada et par l'incidence connexe sur la juste valeur des actifs qui soutiennent ces provisions mathématiques.

L'augmentation de 558 millions de dollars relative aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses a entraîné une baisse du résultat avant impôt.

L'augmentation nette de 7 905 millions de dollars des passifs des contrats d'assurance liés aux affaires nouvelles et aux variations des contrats en vigueur comprend une augmentation de 7 674 millions de dollars des provisions techniques. La tranche de 231 millions de dollars restante représente une augmentation des autres passifs des contrats d'assurance.

L'augmentation des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong et au yen japonais. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, l'augmentation des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une hausse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

Analyse des variations des passifs des contrats d'assurance en 2014

	Division Asie	Division canadienne	Division américaine	Services généraux et autres	Total
Exercice clos le 31 décembre 2014					
Solde au 1 ^{er} janvier	27 447 \$	49 103 \$	99 342 \$	(93)\$	175 799 \$
Affaires nouvelles ¹	134	(43)	716	–	807
Variation des contrats en vigueur	5 329	5 610	12 905	(256)	23 588
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses	(85)	(188)	511	20	258
Incidence des devises	837	6	9 715	(22)	10 536
Solde au 31 décembre	33 662 \$	54 488 \$	123 189 \$	(351)\$	210 988 \$

¹⁾ En 2014, l'augmentation de 24 691 millions de dollars présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance et la variation des actifs de réassurance aux états du résultat consolidés sont essentiellement des variations découlant de la variation habituelle des contrats en vigueur, des nouveaux contrats et des modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments des passifs des contrats d'assurance, montant net, représentent une augmentation nette de 24 653 millions de dollars, dont 24 426 millions de dollars sont inclus à titre d'augmentation, aux postes passifs des contrats d'assurance et variation des actifs de réassurance, et 227 millions de dollars, au poste prestations et sinistres, montant net de l'état du résultat consolidé. Le poste variation des passifs des contrats d'assurance de l'état du résultat consolidé comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance.

Pour ce qui est des affaires nouvelles, les secteurs apportant des primes importantes au fonds général à l'établissement du contrat montrent une croissance des provisions mathématiques. En ce qui a trait aux secteurs où les dépôts liés aux affaires nouvelles se trouvent principalement dans les fonds distincts, la hausse des provisions mathématiques se rapportant aux affaires nouvelles est faible étant donné qu'elle ne mesure que le passif du fonds général. L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est négative lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.

La variation nette des contrats en vigueur au cours de l'exercice s'est traduite par une augmentation de 23 588 millions de dollars. Une tranche importante de l'augmentation de la variation des contrats en vigueur est liée à la diminution des taux d'intérêt, et à son incidence sur la juste valeur des actifs auxquels sont adossées ces provisions mathématiques.

L'augmentation de 258 millions de dollars relative aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses a entraîné une baisse du résultat avant impôt.

L'augmentation nette de 24 395 millions de dollars des passifs des contrats d'assurance liés aux affaires nouvelles et aux variations des contrats en vigueur comprend une augmentation de 24 186 millions de dollars des provisions techniques. La tranche de 209 millions de dollars restante représente une augmentation des autres passifs des contrats d'assurance.

L'augmentation des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong, en partie contrebalancée par l'appréciation du dollar canadien par rapport au yen japonais. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, l'augmentation des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une hausse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

Consolidation

La Société doit consolider la situation financière et les résultats financiers des entités qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société :

- a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles de l'entité;
- est exposée à une part importante des rendements variables de l'entité;
- a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

La Société emploie les mêmes principes pour évaluer le contrôle qu'elle exerce sur toute autre entité avec laquelle elle est liée. Dans le cadre de l'évaluation du contrôle, les facteurs potentiels évalués comprennent l'incidence :

- des droits de vote potentiels substantiels actuellement exerçables ou convertibles;
- des relations de gestion contractuelles avec l'entité;
- des droits et obligations découlant de la gestion des placements des titulaires de contrats en leur nom;
- de contraintes juridiques ou contractuelles imposées à la Société à l'égard de l'exercice de son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

L'évaluation du contrôle repose sur les contrats en place et l'exposition aux risques évaluée au moment de leur mise en place. Les premières évaluations sont prises en compte de nouveau à une date ultérieure si :

- la Société augmente sa participation dans l'entité ou sa participation est diluée;
- les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que la relation de la Société avec l'entité s'en trouve aussi modifiée; ou
- la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu par la Société et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle ce contrôle cesse.

Juste valeur des placements

Une tranche importante des placements de la Société est comptabilisée à la juste valeur. Voir la note 1 des états financiers consolidés de 2015 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours disponibles dans des marchés actifs pour un placement en particulier, il faut beaucoup de jugement pour établir la juste valeur estimative à partir de méthodes d'évaluation standard du marché, y compris les méthodes fondées sur les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques semblables. Les données utilisées dans ces méthodes d'évaluation comprennent les taux d'intérêt ou rendements en cours pour des instruments semblables, la note de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie, le secteur d'activité de l'émetteur, le taux d'intérêt nominal, les clauses de rachat, les exigences en matière de fonds d'amortissement, la teneur (ou la teneur prévue) de l'instrument, les hypothèses de la direction à l'égard de la liquidité, de la volatilité et des flux de trésorerie futurs estimatifs. Par conséquent, la juste valeur estimative est fondée sur les informations disponibles sur le marché et le jugement de la direction quant aux facteurs de marché clés ayant une incidence sur ces instruments financiers. Les marchés des capitaux peuvent être sérieusement secoués, menant à la dépréciation rapide de la valeur des actifs conjuguée à une réduction de la liquidité de ces actifs. La capacité de la Société de vendre des actifs, ou le prix ultimement réalisé pour ces actifs, dépend de la demande et de la liquidité sur le marché, et il faut une bonne dose de jugement pour établir la juste valeur estimative de certains actifs.

Évaluation de la dépréciation des placements

Les actions et titres à revenu fixe disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur de marché, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents sur les titres à revenu fixe DV qui sont comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires. Les titres sont examinés à intervalles réguliers et toute diminution de la juste valeur est transférée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net attribué aux actionnaires lorsqu'il est jugé probable que la Société ne puisse pas recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles d'un titre à revenu fixe ou lorsque la juste valeur d'un titre a chuté à un niveau nettement inférieur au coût ou pendant une période prolongée.

Lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable que le montant total du capital et des intérêts au titre de prêts hypothécaires et de prêts effectués dans le cadre de placements privés sera recouvré en temps opportun, des provisions pour dépréciation sont constituées et toute perte est passée en résultat.

Il faut faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer s'il y a eu perte de valeur et établir les justes valeurs et les valeurs recouvrables. Les grandes questions à examiner comprennent les facteurs économiques, les faits nouveaux touchant la Société et des secteurs particuliers, et des aspects particuliers touchant certains emprunteurs et émetteurs.

Il peut arriver, en raison de changements de circonstances, que des évaluations futures de dépréciation d'actifs soient très différentes des évaluations de la période en cours, ce qui pourrait nécessiter des provisions pour moins-value additionnelles. D'autres renseignements sur le processus et la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances figurent dans la section sur le risque de crédit à la note 10 des états financiers consolidés de 2015.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme standardisés, et des options pour aider à gérer les expositions actuelles et futures à des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Voir la note 5 des états financiers consolidés de 2015 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur des dérivés.

La comptabilisation des dérivés est complexe, et les interprétations des principales directives comptables évoluent au fil de la pratique. Il faut faire preuve de jugement pour établir la disponibilité et l'application des désignations en matière de comptabilité de couverture et de traitement comptable approprié en vertu de ces directives comptables. Des différences en matière de jugement quant à la disponibilité et à l'application des désignations en matière de comptabilité de couverture et de traitement comptable approprié pourraient se traduire par des écarts entre les états financiers consolidés de la Société et ceux déjà présentés. L'évaluation de l'efficacité de la couverture et celle de l'inefficacité des relations de couverture sont aussi touchées par les interprétations et estimations. S'il était établi que les désignations en matière de comptabilité de couverture n'étaient pas appliquées de manière appropriée, cela pourrait avoir une incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires présenté.

Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite, à cotisations définies et à prestations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents admissibles. Ces régimes comprennent des régimes de retraite universels offerts aux salariés, qui sont

habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles) offerts aux dirigeants, des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés. Les principaux régimes sont les régimes de retraite à prestations définies et les régimes de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis et au Canada, y compris les régimes à prestations définies de la Standard Life qui ne sont plus offerts, dont il est question dans le présent rapport et qui sont traités en détail à la note 16 des états financiers consolidés de 2015.

En raison de la nature à long terme des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités, le calcul des obligations au titre des prestations et du coût net des prestations repose sur diverses hypothèses, comme les taux d'actualisation, les taux de hausse salariale, les taux d'intérêt crédités du solde de caisse, les taux tendanciels du coût des soins de santé et les taux de mortalité. Ces hypothèses sont déterminées par la direction et sont revues annuellement. Des changements apportés aux hypothèses et des différences entre les résultats réels et prévus donnent lieu à des écarts actuariels qui ont une incidence sur les obligations au titre des régimes à prestations définies et les autres éléments du résultat global. Au cours de 2015, les résultats réels ont entraîné un gain de 39 millions de dollars (une perte de 62 millions de dollars en 2014) au titre des régimes de retraite à prestations définies, et un gain de 5 millions de dollars (une perte de 5 millions de dollars en 2014) au titre des régimes de soins de santé pour retraités. Ces profits ont été entièrement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en 2015. Les principales hypothèses, ainsi que la sensibilité des obligations au titre des prestations définies associées à ces hypothèses, sont présentées à la note 16 des états financiers consolidés de 2015.

Les cotisations aux régimes de retraite à prestations définies universels sont effectuées conformément aux règlements des pays dans lesquels les régimes sont offerts. Au cours de 2015, la Société a versé un montant de 46 millions de dollars (17 millions de dollars en 2014) à ces régimes. Au 31 décembre 2015, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un surplus de 133 millions de dollars (156 millions de dollars en 2014). En 2016, on prévoit que les cotisations aux régimes devraient s'établir à environ 31 millions de dollars.

Les régimes de retraite complémentaires de la Société offerts aux dirigeants ne sont pas capitalisés; les prestations au titre de ces régimes sont payées au moment où elles deviennent exigibles. Au cours de 2015, la Société a versé des prestations totalisant 73 millions de dollars (60 millions de dollars en 2014) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2015, les obligations au titre des régimes à prestations définies s'élevaient à 834 millions de dollars (803 millions de dollars en 2014).

Les régimes de soins de santé pour retraités de la Société sont en partie capitalisés, bien qu'il n'existe aucun règlement ni aucune loi en vertu desquels la capitalisation est requise pour ces régimes. Au 31 décembre 2015, l'écart entre la juste valeur des actifs des régimes et les obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies correspondait à un déficit de 78 millions de dollars (110 millions de dollars en 2014).

Impôts sur le résultat

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales actuelles et futures des transactions et événements survenus au cours de la période. Un actif ou un passif d'impôt différé découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés d'après les taux d'impôt futurs prévus et les hypothèses de la direction concernant le moment prévu de la résorption de ces différences temporaires. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend de l'existence d'un résultat imposable suffisant pendant les périodes de report rétrospectif ou prospectif en vertu des lois de l'administration fiscale applicable. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont révisés chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Pour ce faire, la direction tient compte, entre autres, des éléments suivants :

- le résultat imposable futur, excluant la résorption des différences temporaires et les reports prospectifs;
- les résorptions futures des différences temporaires imposables existantes;
- le résultat imposable des exercices de reports rétrospectifs antérieurs;
- les stratégies de planification fiscale.

La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le montant à comptabiliser pour les actifs d'impôt différé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin d'ajuster la comptabilisation des actifs d'impôt différé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé et le taux d'impôt effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

La Société investit dans un certain nombre de contrats de location et a constitué des provisions pour parer au rejet du traitement fiscal de ces contrats et des intérêts exigibles sur les impôts en souffrance. Le 5 août 2013, la cour de l'impôt des États-Unis a émis un avis en faveur du gouvernement dans le litige opposant John Hancock et l'Internal Revenue Service et mettant en cause le traitement fiscal des baux adossés. La Société a constitué une provision complète pour ce résultat, et cette décision n'a pas eu une incidence importante sur les résultats financiers de la Société de 2015.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Selon les IFRS, le goodwill est soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est composée du plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit à un niveau inférieur. Les tests effectués en 2015 ont révélé que le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'avaient pas subi de perte de valeur. Toute modification des taux d'actualisation et des projections des flux de trésorerie utilisées pour déterminer les valeurs incorporées ou la diminution des multiples axés sur le résultat par rapport au marché peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Des charges pour perte de valeur pourraient survenir à l'avenir en raison des fluctuations de la conjoncture économique. Les tests de dépréciation du goodwill pour 2016 seront mis à jour en fonction des conditions qui prévalent en 2016 et pourraient se traduire par des charges additionnelles pour perte de valeur qui pourraient être importantes.

Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

Un certain nombre de nouvelles modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière selon les IFRS ont été publiées, y compris certaines modifications à des normes en cours d'élaboration par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), qui se répercuteront sur la Société à compter de 2015. Un résumé de chacune des nouvelles normes comptables récemment publiées est présenté ci-dessous :

a) Modifications de méthodes comptables

i) Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*

En date du 1^{er} janvier 2015, la Société a adopté les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, publiées par l'IASB en novembre 2013. Ces modifications clarifient la comptabilisation des cotisations des salariés ou de tiers aux régimes à prestations définies. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

ii) Améliorations annuelles – Cycles 2010-2012 et 2011-2013

En date du 1^{er} janvier 2015, la Société a adopté les modifications publiées en vertu des Améliorations annuelles des cycles 2010-2012 et 2011-2013 publiées par l'IASB en décembre 2013. L'IASB a publié diverses modifications mineures à différentes normes, dont certaines doivent être appliquées de manière prospective et d'autres, de manière rétrospective. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

b) Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

i) Modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*

Des modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, ont été publiées en mai 2014 et elles s'appliquent de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. Ces modifications précisent que la dépréciation ou l'amortissement d'actifs comptabilisés selon ces deux normes doit refléter un modèle de consommation des actifs plutôt que les avantages économiques attendus de ces actifs. L'adoption des modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

ii) Modifications à l'IAS 41, *Agriculture*, et à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*

Des modifications à l'IAS 41, *Agriculture*, et à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, ont été publiées en juin 2014 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. Ces modifications requièrent que les plantes productrices (soit une plante utilisée dans la production de produits agricoles et qui n'est pas destinée à être vendue comme plante vivante, sauf à titre accessoire en tant que rebuts) soient considérées comme des immobilisations corporelles en vertu de l'IAS 16 et soient évaluées au coût ou au montant réévalué et que les variations soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. À l'heure actuelle, ces plantes relèvent de l'IAS 41 et sont évaluées à la juste valeur diminuée du coût de vente. Les modifications ne s'appliquent qu'aux exigences comptables à l'égard de plantes productrices et non aux propriétés agricoles. L'adoption des modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

iii) Modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

Des modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, ont été publiées en septembre 2014. La date d'entrée en vigueur de ces modifications a été reportée indéfiniment. Les modifications font en sorte qu'à la perte de contrôle d'une filiale par transfert à une entreprise associée ou à une coentreprise, le profit sur le transfert n'est comptabilisé entièrement que si la filiale répond à la définition d'une entreprise selon l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Autrement, le profit n'est comptabilisé qu'à hauteur de la participation du tiers dans l'entreprise associée ou la coentreprise. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Des modifications additionnelles à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, ont été publiées en décembre 2014 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. Les modifications précisent les exigences relatives à l'application de l'exception à la consolidation pour les entités d'investissement. L'adoption des modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

iv) IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été publiée en mai 2014 et s'applique de manière rétrospective ou sur une base rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'IFRS 15 précise les

principes de comptabilisation des produits tirés des activités ordinaires, fournit un cadre robuste pour la comptabilisation des produits tirés des activités ordinaires et des flux de trésorerie découlant de contrats conclus avec des clients et améliore les exigences de présentation d'informations qualitatives et quantitatives. L'IFRS 15 ne s'applique pas aux contrats d'assurance ni aux instruments financiers ni aux contrats de location. Par conséquent, l'adoption de l'IFRS 15 peut avoir une incidence sur la comptabilisation des produits tirés des activités ordinaires qui proviennent de contrats de gestion d'actifs et de contrats de service de la Société, et peut donner lieu à la présentation d'informations supplémentaires dans les états financiers. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme.

v) IFRS 9, Instruments financiers

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, novembre 2013 et juillet 2014, et s'applique de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'IFRS 9 devrait remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Le projet a été séparé en trois phases : classement et évaluation, dépréciation d'actifs financiers et comptabilité de couverture. La méthode de classement et d'évaluation actuellement préconisée par l'IFRS 9 recommande que les actifs financiers soient évalués à leur coût amorti ou à leur juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés; toutefois, pour un passif financier désigné comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des modifications ont été apportées à la comptabilisation de la variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit associé à ce passif. Les profits et les pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à une entité sur ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net, mais plutôt dans les autres éléments du résultat global.

Des révisions à la comptabilité de couverture ont été publiées en novembre 2013 dans le cadre du projet de l'IFRS 9. Cette modification présente un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que les informations correspondantes sur les activités de gestion du risque à fournir par ceux qui appliquent la comptabilité de couverture. Ce nouveau modèle représente un remaniement considérable de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion du risque dans leurs états financiers.

Les révisions publiées en juillet 2014 remplacent le modèle de perte subie existant utilisé pour évaluer la provision pour pertes sur créances par un modèle de perte attendue. Des modifications ont aussi été apportées au classement et au modèle d'évaluation existants principalement afin de traiter de questions d'application précises soulevées par les premiers adoptants de la norme. Elles visent également à résoudre les non-concordances comptables dans l'état du résultat et les problèmes de volatilité à court terme relevés en raison du projet sur les contrats d'assurance.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications, y compris les modifications proposées à l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, décrites ci-après.

vi) Modifications proposées à l'IFRS 4, Contrats d'assurance

En décembre 2015, l'IASB a proposé des modifications à l'IFRS 4 visant à résoudre les préoccupations de parties intéressées concernant la différence entre la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 9 et celle de la future norme sur les contrats d'assurance, qui remplacera l'IFRS 4. Les modifications prévoient une exemption temporaire facultative de l'application de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, pour les sociétés dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats d'assurance. Elles permettraient le report de l'adoption de l'IFRS 9 jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 ou jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, si elle précède cette date. Les modifications proposent également aux entités qui émettent des contrats d'assurance entrant dans le champ d'application de l'IFRS 4 la possibilité d'appliquer la « méthode de la superposition » pour les actifs financiers répondant aux critères. Cette méthode permet d'éliminer du résultat net l'incidence de l'évaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'IFRS 9 lorsque ces actifs n'ont pas été évalués de cette façon selon l'IAS 39, et de la présenter dans les autres éléments du résultat global. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications proposées.

vii) Modifications à l'IAS 12, Impôts sur le résultat

Les modifications à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ont été publiées en janvier 2016 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Les modifications ont pour but d'apporter des éclaircissements sur la comptabilisation des actifs d'impôt différé découlant de pertes latentes sur des instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Une différence temporaire déductible se produit lorsque la valeur comptable d'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur est inférieure à sa base fiscale, qu'il soit détenu en vue de la vente ou jusqu'à son échéance. L'actif d'impôt différé qui résulte de cette différence temporaire déductible doit être pris en compte avec les autres actifs d'impôt différé en appliquant les restrictions propres aux lois fiscales du pays, le cas échéant. De plus, l'estimation des profits imposables futurs doit tenir compte du recouvrement d'actifs pour un montant supérieur à leur valeur comptable, lorsque probable. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

viii) IFRS 16, Contrats de location

L'IFRS 16, *Contrats de location*, a été publiée en janvier 2016 et s'applique de manière rétrospective ou sur une base rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Il remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. L'IFRS 16 présente les principes liés à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir pour les contrats de location applicables aux deux parties à un contrat, au client (le « preneur ») et au fournisseur (le « bailleur »). La norme entraîne la comptabilisation de la plupart des contrats de location figurant au bilan des preneurs, selon un modèle de comptabilisation unique, et élimine la distinction qui existait entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. La seule exception à cette norme vise les contrats de location de moins d'un an. La comptabilisation au

bilan se traduira par une majoration du bilan résultant de la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation et d'un passif compensatoire. Le bailleur classera et comptabilisera ses contrats de location selon des dispositions semblables à celles actuellement en vigueur, le classement actuel entre des contrats de location-financement et des contrats de location simple étant maintenu. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Différences entre les IFRS et les normes d'information financière de Hong Kong

Les états financiers consolidés de Manuvie sont présentés selon les IFRS. Les IFRS diffèrent à certains égards des normes d'information financière de Hong Kong (les « normes de Hong Kong »).

La principale différence entre les IFRS et les normes de Hong Kong réside dans le calcul des provisions mathématiques. Selon le niveau des taux d'intérêt, les provisions mathématiques calculées selon les normes de Hong Kong pourraient être supérieures à celles établies selon les IFRS actuelles.

IFRS et exigences réglementaires de Hong Kong

Le bureau du commissaire des assurances (Office of the Commissioner of Insurance) exige des assureurs de Hong Kong qu'ils respectent un seuil minimum de solvabilité. Au 31 décembre 2015, la Société avait suffisamment d'actifs pour respecter les exigences en matière de seuil minimum de solvabilité, tant en vertu des exigences réglementaires de Hong Kong que de celles des IFRS.

Facteurs de risque

Nos services en matière d'assurance, de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'autres services financiers exposent Manuvie à une vaste gamme de risques. La direction a relevé les risques et les incertitudes ci-après auxquels sont exposés nos activités, nos résultats et notre situation financière. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels nous faisons face. Des risques et incertitudes supplémentaires dont nous ignorons actuellement l'existence, ou nous estimons être actuellement négligeables, pourraient également avoir une incidence négative sur nos activités, nos résultats et notre situation financière. Si l'un ou l'autre de ces risques se matérialisait, le cours de nos titres, y compris nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et nos titres d'emprunt, pourrait fléchir et vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre placement.

Facteurs de risque stratégiques

Nous évoluons sur des marchés très concurrentiels et rivalisons avec d'autres sociétés de services financiers offrant ou non des produits d'assurance pour attirer des clients. La fidélisation des clients, tout comme l'accès aux distributeurs, est essentielle au succès de la Société et dépendent de bien des facteurs, dont les caractéristiques des produits, la qualité du service, les prix, nos notes de solidité financière et notre réputation.

Nous pourrions ne pas réussir à exécuter nos stratégies d'affaires ou ces stratégies pourraient ne pas nous permettre de réaliser nos objectifs.

- Voir la rubrique « Risque stratégique » de la section Gestion du risque ci-dessus.
- La conjoncture économique pourrait demeurer instable, et notre contexte réglementaire continuera d'évoluer, et les exigences en matière de fonds propres pourraient être rehaussées, ce qui aurait une incidence marquée sur notre compétitivité. De plus, le caractère attrayant de nos produits par rapport à ceux de nos concurrents dépendra des mesures prises par ces derniers et de nos propres mesures, ainsi que des exigences des régimes de réglementation applicables. Pour ces raisons, et d'autres, rien ne garantit que nous réussirons à réaliser nos stratégies d'affaires ni que ces stratégies nous permettront d'atteindre nos objectifs.
- Des facteurs macroéconomiques pourraient nous mettre dans l'incapacité de réaliser nos stratégies et nos plans d'affaires. Il est à noter que des facteurs économiques comme des marchés des actions stables ou en baisse, des marchés des actions volatils ou une période prolongée de faibles taux d'intérêt pourraient avoir une incidence sur notre capacité à atteindre nos objectifs d'affaires. D'autres facteurs, tels que les mesures prises par la direction pour hausser les fonds propres et réduire le profil de risque de la Société, notamment des nouveaux contrats de réassurance ou des contrats de réassurance modifiés, et d'autres mesures que la Société pourrait prendre pour aider à gérer les ratios de fonds propres réglementaires à court terme ou à atténuer l'exposition aux risques liés aux marchés des actions et aux taux d'intérêt, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats à plus long terme.

Nos activités d'assurance sont fortement réglementées et des changements apportés à la réglementation pourraient réduire notre rentabilité et limiter notre croissance.

- Nos activités d'assurance sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements, notamment en matière d'assurance. Les organismes de réglementation du secteur des assurances et des valeurs mobilières au Canada, aux États-Unis et en Asie réexaminent régulièrement les lois et règlements existants qui s'appliquent aux sociétés d'assurance, aux conseillers en placement, aux courtiers en valeurs mobilières, ainsi qu'à leurs produits. Le respect des lois et des règlements applicables demande beaucoup de temps et nécessite la mobilisation de nombreux employés. Des changements à ces lois et à ces règlements, ou dans leur interprétation ou application, pourraient entraîner une augmentation considérable de nos coûts de conformité directs et indirects et des autres dépenses liées à l'exercice de nos activités, et avoir ainsi une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- En outre, les autorités financières et les organismes de réglementation de nombreux pays ont revu leurs exigences en matière de fonds propres et mettent en application, ou envisagent de mettre en application, des modifications visant à renforcer la gestion du risque et la capitalisation des institutions financières. Toute modification apportée à l'avenir aux exigences de fonds réglementaires et aux méthodes comptables et actuarielles, y compris les modifications ayant un effet rétroactif, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée, les résultats d'exploitation et les fonds propres réglementaires de la Société, tant au moment de la transition que par la suite.
- Au Canada, la SFM et sa principale filiale en exploitation, Manufacturers, sont régies par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) (la « LSA »). La LSA est administrée par le Bureau du superintendant des institutions financières (le « BSIF ») qui supervise les activités de la Société. Manufacturers est également assujettie à la réglementation et à la supervision prévues en vertu des lois sur l'assurance de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. La surveillance réglementaire est dévolue à divers organismes gouvernementaux investis d'un pouvoir administratif étendu en ce qui concerne, entre autres, le versement de dividendes, l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres fondées sur les risques, les exigences d'évaluation de l'actif et des provisions, les placements autorisés ainsi que la vente et la commercialisation de contrats d'assurance. Cette réglementation vise à protéger les titulaires de contrats et les bénéficiaires plutôt que les investisseurs et peut avoir une incidence défavorable sur la valeur pour les actionnaires.
- Au Canada, le BSIF a envisagé plusieurs initiatives qui pourraient avoir une incidence importante sur les exigences de fonds propres. L'issue de ces initiatives pourrait avoir une incidence négative importante sur la Société ou sur sa position par rapport aux autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles elle rivalise pour attirer des clients et obtenir des capitaux.
- Quelques exemples récents des modifications à la réglementation et aux normes professionnelles qui pourraient avoir une incidence sur notre résultat net attribué aux actionnaires ou sur notre situation de fonds propres sont présentés ci-dessous.

- En juin 2013, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié des exposés-sondages sur de nouvelles normes comptables visant les contrats d'assurance. Pour plus de renseignements sur les exposés-sondages de l'IASB, se reporter au facteur de risque intitulé « Les normes internationales d'information financière auront une incidence importante sur nos résultats financiers ».
 - Le BSIF a mis à jour ses lignes directrices et les informations à fournir, en date du 1^{er} janvier 2016, pour inclure les sociétés d'assurance inactives agissant à titre de sociétés de portefeuille, comme la SFM. Le BSIF mettra en œuvre une approche révisée du cadre de fonds propres réglementaires au Canada, à l'exclusion du capital requis à l'égard des garanties de fonds distincts. L'établissement d'un nouveau cadre de fonds propres requis pour les garanties de fonds distincts progresse séparément et entrera en vigueur à une date ultérieure. De plus, le BSIF poursuit la mise au point d'une méthode visant à évaluer l'adéquation des fonds propres d'une entité autonome pour les sociétés d'assurance vie en exploitation du Canada, comme Manufacturers.
 - La National Association of Insurance Commissioners (« NAIC ») a revu les méthodes relatives aux provisions et aux fonds propres, de même que le cadre de gestion du risque global. Ces revues se répercuteront sur les sociétés d'assurance vie américaines, y compris John Hancock, et pourraient entraîner une hausse des exigences en matière de provisions ou de fonds propres pour nos activités aux États-Unis.
 - En 2013, l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (l'« AICA ») s'est engagée à achever plusieurs initiatives liées aux fonds propres qui s'appliqueraient à certains groupes d'assurance mondiaux pour tenir compte de leur importance systémique pour le système financier international, y compris des exigences de base en matière de fonds propres instaurées en 2015 et de capacité additionnelle d'absorption des pertes dont l'application est prévue en 2019. Le plus pertinent pour la Société est l'adoption par l'AICA en 2019 d'une norme mondiale en matière de fonds propres pour le secteur de l'assurance, qui s'appliquera à tous les grands groupes d'assurance mondiaux en activité. On ne connaît pas encore l'incidence que ces propositions auront sur les exigences en matière de fonds propres et sur la situation concurrentielle de la Société.
- Le Conseil des normes actuarielles publie les taux prescrits d'amélioration de la mortalité et de réinvestissement ultime mentionnés dans les normes de pratique actuarielles canadiennes pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Ces taux seront régulièrement mis à jour. En cas de nouvelle promulgation, les taux révisés s'appliqueront au calcul des provisions techniques, ce qui pourrait donner lieu à une augmentation de ces provisions et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires.
 - La Société détermine les hypothèses de rendement des placements pour les actifs alternatifs à long terme conformément aux normes de pratique actuarielles pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et aux lignes directrices de l'ICA. Selon les lignes directrices, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas être plus avantageuses que les rendements moyens à long terme historiques d'un indice diversifié pertinent. En l'absence d'un tel indice, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas donner lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur le rendement historique d'un indice de référence pour des actions cotées dans le même pays. En conséquence, l'incidence des modifications aux rendements historiques des indices de référence pour les actions cotées pourrait entraîner la mise à jour de nos hypothèses de rendement des placements.
 - Aux États-Unis, les lois étatiques sur l'assurance régissent la plupart des aspects de nos activités, et nos filiales d'assurance américaines sont réglementées par les départements des assurances des États dans lesquels elles sont domiciliées et des États dans lesquels elles sont agréées. Les lois étatiques accordent aux organismes de réglementation en matière d'assurance de vastes pouvoirs administratifs en ce qui concerne, notamment, la délivrance de permis d'exercice de certaines activités à des sociétés et à des agents; le calcul de la valeur des actifs afin d'établir la conformité aux exigences réglementaires; la demande de certaines prestations d'assurance; la réglementation de certains taux de primes; l'examen et l'approbation de la forme des contrats; la réglementation des pratiques commerciales et de réclamation déloyales, notamment au moyen de l'imposition de restrictions en matière de commercialisation et de pratiques liées à la vente, d'ententes de distribution et de paiements incitatifs; la réglementation de la publicité; la protection de la confidentialité; l'établissement des exigences en matière de provisions et de fonds propres prévues par la loi et des normes de solvabilité; la fixation des taux d'intérêt maximaux pour les avances sur contrats et des taux minimaux pour les taux crédités garantis sur les contrats d'assurance vie et les contrats de rentes; l'approbation des changements en matière de contrôle apportés aux sociétés d'assurance; la limitation du versement de dividendes et d'autres opérations entre membres du même groupe, et la réglementation des types des montants et de l'évaluation des placements. Toute modification à ces lois et règlements, ou à l'interprétation de ceux-ci par les organismes de réglementation, pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
 - Actuellement, la Société a des ententes de réassurance. Les organismes de réglementation des États-Unis et d'ailleurs continuent d'examiner la pratique de la réassurance dans son ensemble. Plus précisément, le Département des services financiers de l'État de New York a exprimé ses inquiétudes au sujet des ententes de réassurance captives avec des sociétés affiliées à l'étranger ou ce qu'il est convenu d'appeler « l'assurance virtuelle » (shadow insurance). Des recours collectifs ont été intentés aux États-Unis contre certaines sociétés d'assurance vie, les demandeurs prétendant que les défendeurs avaient communiqué des renseignements erronés sur leurs provisions et leur situation financière du fait de la réassurance de risques de sociétés affiliées. La Société continue de suivre l'évolution de la situation et ne peut prédire ce qu'il en découlera, le cas échéant. Tout changement du traitement réglementaire des ententes de réassurance avec des sociétés affiliées et des tiers pourrait avoir une incidence défavorable sur la liquidité et les fonds propres de certaines de nos filiales, pouvant ainsi entraîner un accroissement des garanties.
 - Actuellement, le gouvernement fédéral des États-Unis ne réglemente pas directement le secteur de l'assurance. Cependant, les lois fédérales et les pratiques administratives régissant de nombreux secteurs peuvent avoir une incidence importante et défavorable sur les sociétés d'assurance réglementées. Ces secteurs incluent les services financiers, les valeurs mobilières, les pensions, la confidentialité, la réforme de la responsabilité civile délictuelle et la fiscalité. De plus, en vertu de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall*

Street Reform and Consumer Protection Act (« la loi Dodd-Frank »), le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis exerce un pouvoir de contrôle sur les établissements financiers non bancaires considérés comme étant d'importance systémique, y compris certaines compagnies d'assurance. Pour plus de renseignements sur la loi Dodd-Frank, se reporter au facteur de risque intitulé « La loi Dodd-Frank pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et sur notre liquidité ».

- Les associations de protection des assurés au Canada et aux États-Unis ont le droit d'évaluer les sociétés d'assurance exerçant des activités sur leurs territoires et de prélever des cotisations pour aider à payer les obligations de sociétés d'assurance insolubles à l'égard de titulaires de contrats et de demandeurs. Étant donné que le montant et les délais associés à une telle évaluation sont indépendants de notre volonté, les provisions que nous avons actuellement établies pour ces obligations éventuelles pourraient ne pas être suffisantes.
- Nombre de lois et règlements auxquels nous sommes assujettis visent à protéger les titulaires de contrats, les bénéficiaires, les déposants et les investisseurs qui font appel à nos produits et services, tandis que d'autres précisent les normes et exigences relatives à la gouvernance de nos activités. Le défaut de se conformer aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des pénalités ou sanctions financières et porter atteinte à notre réputation.
- De temps à autre, pendant les examens ou les vérifications de Manuvie, les organismes de réglementation peuvent soulever des questions qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre Société. Nous ne pouvons prévoir si ou quand les organismes de réglementation prendront des mesures qui pourraient avoir une incidence sur nos activités. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SMF, en date du 18 février 2016, et à la rubrique ci-après intitulée « Poursuites judiciaires ». Se reporter au facteur de risque « Nos activités exercées à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont exposées à des risques politiques, légaux, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière » pour mieux comprendre l'incidence de ce facteur sur nos activités.

La loi Dodd-Frank pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et sur notre liquidité.

- La loi Dodd-Frank établit un nouveau cadre de réglementation des dérivés hors cote qui se répercute sur les secteurs de la Société qui utilisent des dérivés à diverses fins, y compris la couverture de l'exposition au risque lié au marché des actions, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. En vertu des réglementations promulguées par la Commodities Futures Trading Commission et la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis, aux termes de la loi Dodd-Frank, certains types d'opérations sur dérivés hors cote doivent être exécutés par l'intermédiaire d'une Bourse centralisée ou d'un organisme réglementé et être compensés par une chambre de compensation réglementée. Ces règles entraînent des coûts additionnels et de nouvelles exigences pour la Société.
- Les transactions sur dérivés exécutées par l'intermédiaire d'une Bourse ou d'un organisme réglementé donnent lieu à de nouvelles exigences en matière de dépôts de garantie sous forme de dépôts initiaux, et la variation des dépôts de garantie doit être réglée en espèces quotidiennement, augmentant ainsi le risque d'illiquidité de la Société. L'augmentation des exigences en matière de dépôts de garantie (relatives aux ententes bilatérales) et une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières nous obligent à détenir des positions plus importantes en trésorerie, ce qui pourrait diminuer le résultat net attribué aux actionnaires. En revanche, les transactions exécutées par l'intermédiaire de Bourses contribuent à atténuer le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés hors cote, mais accroissent notre exposition au risque de défaillance d'une Bourse ou d'une chambre de compensation. Les exigences accrues en matière de fonds propres ou de dépôt de garantie imposées à nos contreparties à des dérivés hors cote pourraient, quant à elles, contribuer à réduire notre exposition au risque de défaut de ces contreparties.
- Les transactions sur dérivés hors cote en vigueur font l'objet d'une disposition maintenant les droits acquis et migreront pour être compensées en Bourse au fil du temps. La Société peut aussi choisir d'accélérer la migration. Ainsi, ce risque pourrait devenir important pour Manuvie si une partie importante de ses dérivés a migré vers des chambres de compensation (entre 2019 et 2022) et que les conditions de marché ont été défavorables aux liquidités (hausse importante des taux d'intérêt ou des marchés des actions).
- Au cours des prochaines années, les autres pays où Manuvie exerce ses activités devraient adopter des règlements similaires pour les transactions compensées, de même que de nouvelles garanties initiales et de garanties plus restrictives (en fonction du marché actuel des dérivés hors-cote) afin de couvrir les variations de valeur des dérivés pour les transactions non compensées. Il est impossible de prédire l'incidence que la loi aura sur nos coûts de couverture, notre stratégie de couverture ou sa mise en œuvre, ou si la loi Dodd-Frank et des réglementations similaires dans d'autres pays accroîtront ou réduiront les risques que nous cherchons à couvrir, ou en modifieront la composition.

Les normes internationales d'information financière auront une incidence importante sur nos résultats financiers.

- L'IASB a annoncé son intention de publier une nouvelle norme comptable visant les contrats d'assurance en 2016 qui ne devrait pas entrer en vigueur avant 2020. Compte tenu de la complexité de cette norme, nous ne nous attendons pas à une date d'entrée en vigueur avant 2021. Jusqu'à ce que cette norme soit finalisée et en vigueur, les IFRS ne prescrivent actuellement pas de modèle d'évaluation des contrats d'assurance; par conséquent, comme il est autorisé par l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, les passifs des contrats d'assurance continuent d'être évalués au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »). En vertu de la MCAB, l'évaluation des provisions mathématiques se fonde sur les flux de trésorerie projetés liés aux passifs, de même que sur les primes futures estimatives et le revenu de placement net tiré des actifs détenus pour soutenir ces passifs.
- Cette nouvelle norme sera élaborée en tenant compte des commentaires à l'exposé-sondage publié en juin 2013 par l'IASB sur une nouvelle norme comptable visant les contrats d'assurance. La période des commentaires sur l'exposé-sondage a pris fin le 25 octobre 2013. De concert avec d'autres sociétés internationales dans le secteur, nous avons fourni des commentaires sur les questions importantes que nous avons soulevées à l'égard de cet exposé-sondage. De plus, la Société et de nombreuses autres sociétés du secteur de l'assurance ont effectué des essais sur le terrain de la proposition de l'IASB avant la fin de la période de

commentaires sur l'exposé-sondage. Les résultats de ces essais sur le terrain confirment les inquiétudes soulevées auprès de l'IASB.

- Telle qu'elle est présentée dans la version de 2013, la norme provoque une volatilité importante de nos résultats financiers et de nos fonds propres et pourrait entraîner l'utilisation d'un taux d'actualisation plus faible pour le calcul des provisions mathématiques, augmentant ainsi nos provisions mathématiques et diminuant notre résultat net attribuable aux actionnaires. Les fonds propres et le résultat à des fins comptables de la Société seraient fortement liés aux conditions du marché en vigueur, entraînant une volatilité induite qui ferait en sorte qu'il serait difficile pour les investisseurs, les organismes de réglementation et les autres autorités de distinguer le rendement de l'entreprise sous-jacente et la volatilité à court terme du marché. Les sociétés d'assurance vie pourraient également se retirer du secteur des contrats à long terme et réduire l'exposition aux actifs alternatifs à long terme, ce qui aurait pour effet de réduire la stabilité et les perspectives à long terme du secteur de l'assurance.
- De plus, d'autres pays pourraient ne pas adopter la norme telle qu'elle est publiée ou ne pas suivre le calendrier proposé par l'IASB. Le Canada pourrait être le premier pays à adopter la norme, ce qui ferait augmenter notre coût du capital comparativement à celui de nos concurrents à l'échelle mondiale et du secteur bancaire au Canada.
- Le cadre des fonds propres réglementaire au Canada est harmonisé avec les IFRS. Nous ne savons pas si des modifications seront apportées au cadre des fonds propres réglementaire pour tenir compte de toute volatilité induite et de l'incidence de toute augmentation initiale potentielle des passifs d'assurance déclarés et de toute réduction dans les fonds propres comptabilisés.
- Toute non-concordance entre les données économiques sous-jacentes de nos activités et la nouvelle méthode comptable pourrait avoir des conséquences négatives imprévues et significatives sur notre modèle d'entreprise, ce qui aurait une incidence potentielle sur nos clients, nos actionnaires et les marchés financiers.

Des changements aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou à l'interprétation de ceux-ci pourraient rendre certains de nos produits moins intéressants aux yeux des consommateurs ou pourraient augmenter notre impôt sur le revenu des sociétés ou nous obliger à changer notre provision aux fins de l'impôt sur le revenu, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- De nombreux produits que la Société vend bénéficient d'une ou de plusieurs formes de traitement fiscal privilégié en vertu du régime d'imposition en vigueur. Par exemple, la Société vend des contrats d'assurance vie qui bénéficient du report ou de la suppression de l'imposition des bénéfices cumulés aux termes du contrat, ainsi que de l'exclusion permanente de certaines prestations de décès pouvant être versées aux bénéficiaires des titulaires de contrats. Nous vendons également des contrats de rentes qui permettent aux titulaires de contrats de reporter la constatation du revenu imposable réalisé sur le contrat. D'autres produits que la Société vend bénéficient d'avantages fiscaux similaires en plus d'autres types d'avantages fiscaux. La Société bénéficie également de certains avantages fiscaux, notamment de l'intérêt exonéré d'impôts, de déductions sur les dividendes reçus, de crédits d'impôt (tels que le crédit pour impôt étranger) et de taux d'imposition ou de règles de mesure du revenu aux fins fiscales favorables.
- Il existe un risque que la promulgation de lois fiscales diminue la portée ou élimine une partie ou la totalité des avantages fiscaux dont la Société ou ses titulaires de contrats bénéficient actuellement. Cette situation pourrait survenir dans le contexte d'une réduction du déficit ou d'autres réformes fiscales. De tels changements pourraient entraîner une diminution considérable des ventes de nos produits, la déchéance des contrats actuellement détenus ou l'accroissement substantiel de l'impôt sur le revenu des sociétés, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- De plus, la Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou la valeur comptable des actifs ou des passifs d'impôts reportés si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments ou si des opérations ou des événements surviennent à l'avenir, notamment des modifications aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou dans l'interprétation de ceux-ci. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

La conjoncture des marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur l'accès aux capitaux.

- Les perturbations, l'incertitude ou la volatilité des marchés des capitaux peuvent limiter notre accès aux capitaux dont nous avons besoin pour exercer nos activités. Une telle conjoncture des marchés peut réduire notre capacité de satisfaire aux exigences de fonds propres réglementaires et d'accéder aux capitaux nécessaires afin de faire croître nos activités et de répondre à nos exigences de refinancement. Dans des conditions extrêmes, nous pourrions être obligés, entre autres, de retarder la mobilisation de capitaux, d'émettre des types de capitaux différents de ceux que nous privilégions, de déployer des capitaux de façon moins efficace, d'émettre des titres à plus court terme que nous le souhaiterions ou d'émettre des titres assortis d'un coût du capital peu attrayant, ce qui pourrait faire baisser notre rentabilité, diluer l'avoir des actionnaires et réduire considérablement notre souplesse financière.

Les évaluations de notre solidité financière ou nos notes de crédit pourraient être revues à la baisse, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

- Les agences de notation publient des notes sur la solidité financière des sociétés d'assurance vie qui constituent des indicateurs de la capacité d'une société d'assurance de respecter ses obligations envers les titulaires de contrats. Les agences de notation accordent également des notes qui sont des indicateurs de la capacité d'un émetteur de respecter les conditions de ses obligations en temps opportun et qui constituent des facteurs importants pour évaluer le profil de financement général d'une société et sa capacité à avoir accès à du financement externe.
- Les notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance, dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts et dans le calcul du coût du capital. Une révision à la baisse des notes, ou la possibilité d'une telle révision à la baisse, pourrait notamment entraîner l'augmentation de notre coût du capital et la limitation de notre accès aux marchés financiers; l'accélération de l'échéance de certains passifs existants; l'ajout de garanties

supplémentaires; la modification de modalités ou la création d'obligations financières additionnelles; la cessation de nos relations d'affaires avec les maisons de courtage, les banques, les agents, les grossistes et les autres distributeurs de nos produits et services; une augmentation importante du nombre de rachats de la totalité ou d'une partie de la valeur de rachat nette par les titulaires de contrats et de CPG du fonds général que nous avons émis, et l'augmentation importante du nombre de retraits par les titulaires de contrats de la valeur de rachat brute de leurs contrats, et la diminution des nouvelles ventes, plus particulièrement à l'égard des CPG du fonds général achetés par des régimes de pension et d'autres institutions. L'une ou l'autre de ces conséquences pourrait avoir une incidence néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Les agences de notation demeurent préoccupées par la volatilité de nos capitaux et de notre résultat net liée à la comptabilité à la juste valeur; les expositions nettes aux marchés des actions et aux faibles taux d'intérêt; et les difficultés liées à la gestion des produits de soins de longue durée en vigueur, des produits d'assurance vie universelle avec garanties secondaires et des rentes à capital variable aux États-Unis. Certaines agences de notation estiment également, mais dans une mesure moindre que pour les récentes périodes, que notre levier financier et nos paramètres de couverture des bénéfices ne répondent pas aux attentes. Rien ne garantit qu'il n'y aura pas de révision à la baisse.
- Il est possible que ces agences de notation modifient les mesures de référence qu'elles utilisent relativement aux fonds propres, à la liquidité, aux résultats et à d'autres facteurs importants dans l'attribution d'une note donnée à une société. De telles modifications pourraient avoir une incidence négative sur nos notes, ce qui pourrait nuire à nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre accès aux marchés financiers.

Des facteurs concurrentiels pourraient avoir une incidence défavorable sur notre part du marché et notre rentabilité.

- Les secteurs de l'assurance, de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs sont hautement concurrentiels. Nos concurrents incluent d'autres sociétés d'assurance, des maisons de courtage, des conseillers en placement, des fonds communs de placement, des banques et d'autres institutions financières. Nos concurrents nous livrent concurrence pour la clientèle, pour l'accès à des réseaux de distribution tels que des courtiers et des agents indépendants, et pour les employés. Dans certains cas, des concurrents peuvent être assujettis à des exigences réglementaires moins lourdes, avoir des charges d'exploitation moins élevées ou avoir la capacité de tolérer des risques plus importants, tout en conservant leurs notes de solidité financière, ce qui leur permet de fixer des prix plus compétitifs ou d'offrir des produits comportant des caractéristiques plus intéressantes. Ces pressions concurrentielles pourraient entraîner une augmentation des pressions exercées sur les prix d'un certain nombre de nos produits et services, et pourraient nuire à notre capacité de maintenir ou d'augmenter notre rentabilité. Compte tenu de la nature hautement concurrentielle du secteur des services financiers, rien ne garantit que nous continuerons de livrer une concurrence efficace à nos rivaux du secteur, et les pressions concurrentielles pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pourrions éprouver des difficultés à commercialiser ou à distribuer nos produits au moyen de nos réseaux de distribution actuels et futurs.

- Nous distribuons nos produits d'assurance et de gestion de patrimoine par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des courtiers en valeurs mobilières, des agents indépendants, des maisons de courtage, des banques, des grossistes, des partenaires à affinités, d'autres organisations tierces et notre propre personnel de vente en Asie. Une grande partie de nos activités est liée à des ententes individuelles conclues avec des tiers. Nous négocions périodiquement les dispositions et le renouvellement de ces ententes, et rien ne garantit que nous, ou les tierces parties concernées, continuerons d'accepter ces modalités. L'interruption de nos relations d'affaires avec certaines de ces tierces parties pourrait avoir une incidence importante sur notre capacité à commercialiser nos produits, et pourrait avoir une incidence défavorable appréciable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les tendances sectorielles pourraient avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de notre entreprise.

- Nos secteurs d'activité continuent d'être influencés par diverses tendances qui ont une incidence sur nos activités et sur le secteur des services financiers en général. Il est difficile de prévoir l'incidence de la volatilité et de l'instabilité des marchés financiers sur nos activités. Les plans d'affaires, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société ont récemment été et pourraient continuer à être touchés de façon défavorable.

Nous pourrions faire face à des passifs imprévus ou à des dépréciations d'actifs découlant d'éventuelles acquisitions et cessions d'activités ou des difficultés à intégrer des entreprises acquises.

- Nous avons participé à des acquisitions et cessions d'activités dans le passé, et envisageons de continuer à le faire, si nous le jugeons approprié. Il pourrait y avoir des passifs imprévus ou des dépréciations d'actifs, notamment des dépréciations du goodwill, à la suite de ventes ou d'acquisitions antérieures ou futures d'entreprises. De plus, il pourrait y avoir des passifs ou des dépréciations d'actifs que nous avons omis ou que n'avons pas été en mesure de découvrir lors de l'exécution des examens de diligence sur les cibles d'acquisition. En outre, l'affectation de nos fonds propres à titre de contrepartie dans le cadre d'une acquisition épuiserait nos ressources en fonds propres, qui ne seraient plus disponibles pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.
- Notre capacité à obtenir une partie ou la totalité des avantages escomptés de toute acquisition d'entreprise sera largement tributaire de notre capacité à intégrer efficacement les activités acquises, notamment en ce qui a trait à l'acquisition de la Standard Life et des activités de régimes de retraite de la New York Life. Nous pourrions être dans l'incapacité d'intégrer les activités de façon efficace et harmonieuse, et le processus pourrait prendre plus de temps que prévu. L'intégration des activités pourrait nécessiter la mobilisation d'importantes ressources de gestion, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction de ses activités quotidiennes. L'intégration des activités acquises à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et particulièrement dans un pays où nous

n'exerçons pas actuellement nos activités, peut être particulièrement difficile ou coûteuse. Si nous n'arrivons pas à intégrer efficacement les activités des entreprises acquises, nous pourrions ne pas être en mesure d'en obtenir les avantages escomptés et nos résultats d'exploitation pourraient être moins élevés que prévu.

Si nos entreprises ne dégagent pas de bons rendements, ou si les perspectives de nos entreprises sont considérablement inférieures aux tendances historiques, nous pourrions être tenus de comptabiliser une dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles ou de constituer une provision pour moins-value à l'égard de nos actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Le goodwill correspond à l'excédent des montants payés pour l'acquisition de filiales et d'autres entreprises sur la juste valeur de leurs actifs identifiables nets à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles représentent des actifs qui sont distinctement identifiables au moment de l'acquisition et qui procurent des avantages futurs, comme la marque John Hancock.
- Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an. Le goodwill fait l'objet d'un test au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, soit le plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants. La Société a terminé ses tests du goodwill et des immobilisations incorporelles pour 2015 au quatrième trimestre de 2015, et la direction a conclu qu'il n'y avait aucune dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. À l'avenir, en raison de l'incidence de la conjoncture et des changements apportés à la composition des produits et du fait que le test de dépréciation de l'écart d'acquisition conformément aux IFRS se fait à un niveau détaillé, des charges additionnelles pour dépréciation pourraient être comptabilisées.
- Au 31 décembre 2015, conformément aux IFRS, nous avons un goodwill de 5 685 millions de dollars et des immobilisations incorporelles de 3 699 millions de dollars.
- Si les conditions du marché se détériorent et, en particulier, si le cours des actions ordinaires de la SFM est faible relativement à la valeur comptable par action, si les mesures prises par la Société pour atténuer les risques associés à ses produits ou à ses placements entraînent une modification importante de la valeur recouvrable d'une UGT, ou si les perspectives pour les résultats d'une UGT se détériorent, la Société pourrait devoir réévaluer la valeur du goodwill ou des immobilisations incorporelles, ce qui pourrait entraîner des dépréciations au cours de 2016 ou des périodes ultérieures. De telles dépréciations pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Les soldes d'impôt différé représentent les incidences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des pertes reportées et des crédits d'impôt. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsque la Société envisage de réclamer des déductions dans ses déclarations de revenus futures pour des dépenses qui ont déjà été comptabilisées dans les états financiers.
- La disponibilité de ces déductions dépend du revenu imposable futur auquel les déductions peuvent être appliquées. La direction évalue régulièrement les actifs d'impôt différé pour déterminer s'ils sont réalisables. Les facteurs jouant un rôle dans la décision de la direction comprennent le rendement de l'entreprise, notamment la capacité de réaliser des gains à partir de diverses sources et les stratégies de planification fiscale. Si les renseignements disponibles au moment de l'évaluation semblent indiquer qu'il est déterminé que l'actif d'impôt différé ne se réalisera pas, l'actif d'impôt différé doit alors être réduit dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Au 31 décembre 2015, nous avons 4 067 millions de dollars d'actif d'impôt différé.

Nous pourrions être dans l'incapacité de protéger notre propriété intellectuelle et pourrions faire l'objet de recours pour violation.

- Nous nous fondons sur une combinaison de lois en matière de droits contractuels, de droits d'auteur, de marque de commerce, de brevet et de secret commercial pour mettre en place et protéger notre propriété intellectuelle. Plus particulièrement, nous avons investi des ressources considérables dans la promotion de nos marques « Manuvie » et « John Hancock », et nous prévoyons continuer de le faire. Bien que nous utilisions un large éventail de mesures pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, des tiers pourraient violer ces droits ou se les approprier. Nous pourrions devoir tenter des poursuites pour faire respecter et protéger nos droits d'auteur, nos marques de commerce, nos brevets, nos secrets commerciaux et notre savoir-faire ou pour déterminer leur portée, leur validité ou leur caractère exécutoire, ce qui constituerait une diversion de nos ressources qui pourrait être coûteuse et s'avérer infructueuse. La perte de notre propriété intellectuelle ou notre incapacité à préserver ou à assurer la protection de nos actifs de propriété intellectuelle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre capacité à livrer concurrence.
- Nous pourrions également devoir faire face à des poursuites onéreuses si une autre partie prétend que nos activités portent atteinte à ses droits de propriété intellectuelle. Nos produits, nos méthodes, nos procédés ou nos services pourraient porter atteinte à des brevets appartenant à des tiers, ou pouvant éventuellement être délivrés à ceux-ci. Une partie détenant un tel brevet pourrait déposer un recours en violation contre nous. Nous pourrions également faire l'objet de réclamations par des tiers pour violation de droits d'auteur, de marques de commerce, de secrets commerciaux ou de licences. De telles réclamations et toute poursuite qui en découlerait pourraient entraîner d'importantes responsabilités pour dommages. Si nous étions reconnus coupables d'avoir violé le brevet d'un tiers ou d'autres droits de propriété intellectuelle, nous pourrions engager notre responsabilité de façon importante et il pourrait nous être interdit de fournir certains produits ou services à nos clients, ou encore d'utiliser ou de tirer avantage de certains procédés, méthodes, droits d'auteur, marques de commerce, secrets commerciaux ou licences, ou nous pourrions être tenus de conclure des contrats de concession de licences coûteux avec des tiers, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les lois applicables pourraient décourager les prises de contrôle et les regroupements d'entreprises que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt.

- La LSA prévoit des restrictions en matière d'achat, d'acquisition, d'émission, de transfert et d'exercice des droits de vote des actions d'une société d'assurance. De plus, en vertu des lois et des règlements sur l'assurance des États-Unis applicables dans les États où certaines de nos filiales d'assurance sont domiciliées, personne ne peut faire l'acquisition du contrôle de la SFM sans tout d'abord obtenir l'approbation préalable des autorités de réglementation de l'assurance de ces États. Ces restrictions pourraient retarder, reporter, empêcher ou rendre plus difficile une tentative de prise de contrôle que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt. Par exemple, ces restrictions pourraient empêcher les actionnaires de la SFM de tirer avantage de toute prime sur le cours des actions ordinaires de la SFM offerte par un initiateur dans le cadre d'une prise de contrôle. Même en l'absence d'une tentative de prise de contrôle, l'existence de ces dispositions peut avoir une incidence défavorable sur le cours en vigueur des actions ordinaires de la SFM si elles sont considérées comme pouvant constituer des obstacles à des tentatives de prises de contrôle dans l'avenir.

Les entités au sein du groupe de la SFM sont interconnectées, ce qui peut rendre leur séparation difficile.

- La SFM exerce ses activités dans des marchés locaux par l'intermédiaire de filiales et de succursales de filiales. Ces activités locales sont interconnectées du point de vue financier et opérationnel afin de réduire les dépenses, de partager et de réduire le risque, et d'utiliser efficacement les ressources financières. En règle générale, le capital externe requis pour les sociétés du groupe de la Financière Manuvie est réuni au niveau de la SFM ou de Manufacturers et il est ensuite transféré aux autres entités à titre de capitaux propres ou de capitaux d'emprunt, selon le cas. Les autres liens comprennent l'utilisation de prêts, les garanties, les conventions de préservation du capital, les instruments dérivés, les services partagés et la réassurance. Par conséquent, les risques auxquels s'expose une filiale peuvent être transmis à un autre membre du groupe ou partagés par celui-ci en raison des liens financiers et d'exploitation. Certaines des conséquences possibles sont les suivantes :
- Les difficultés financières d'une filiale pourraient ne pas se limiter à celle-ci et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les membres du groupe, voire le groupe en entier.
- Les liens pourraient rendre difficile l'aliénation ou la séparation d'une filiale au sein du groupe, que ce soit au moyen d'une scission ou d'une opération semblable, et l'aliénation ou la séparation d'une filiale pourrait ne pas éliminer en totalité les obligations de la Société et de ses filiales restantes en ce qui concerne les risques partagés. Par exemple, certains analystes et actionnaires ont demandé si la vente ou la scission de la totalité ou d'une partie de la Division américaine permettrait d'éviter ce qui est considéré comme des frais élevés de surveillance réglementaire canadienne. Sans analyser les conséquences à long terme d'une telle opération, lesquelles peuvent être négatives, cette opération serait très difficile à réaliser en raison de plusieurs facteurs, notamment (i) la SFM et ses filiales restantes continueraient d'avoir un nombre considérable de risques résiduels aux termes des garanties et des conventions de réassurance qui ne pourraient être résiliées; (ii) la mobilité des fonds propres internes et l'efficacité pourraient être considérablement limitées; (iii) les éventuelles incidences fiscales seraient importantes; (iv) les résultats comptables et réglementaires seraient incertains; (v) il faudrait procéder à des injections de capitaux considérables, et (vi) la sensibilité du résultat net attribuable aux actionnaires et des fonds propres de la SFM et de ses filiales restantes aux baisses du marché serait accrue.

Facteurs de risque de marché

Notre principal risque lié aux actions cotées provient des rentes à capital variable et des fonds distincts assortis de garanties, lorsque les garanties sont associées au rendement des fonds sous-jacents.

Le risque lié au rendement des actions cotées découle de diverses sources, dont les garanties associées à certains produits de rente à capital variable et à des fonds distincts, les honoraires liés aux actifs et les placements dans des actions cotées servant de soutien à nos produits du fonds général et à notre composante excédent.

Les prestations garanties sont conditionnelles à la survenance du décès, à l'échéance, ou lorsque le retrait ou la conversion en rente sont permis, et sont exigibles dans ces cas. Si les marchés des actions ralentissent ou si leur croissance est inférieure à celle estimée dans notre évaluation actuarielle, des passifs additionnels pourraient devoir être établis pour couvrir les passifs éventuels, entraînant ainsi une diminution du résultat net attribué aux actionnaires et des ratios de fonds propres réglementaires. De plus, si les marchés des actions ne permettent pas de recouvrer le montant des garanties aux dates auxquelles les passifs arrivent à échéance, les charges à payer devront être versées en espèces. En outre, la stabilité ou le recul des marchés des actions entraînerait vraisemblablement une diminution des revenus d'honoraires liés aux contrats de rente à capital variable, aux fonds distincts assortis de garanties et aux autres produits de gestion de patrimoine et d'assurance.

Lorsque des placements en actions cotées servent de soutien aux provisions mathématiques, l'évaluation de la provision comprend les rendements prévus des placements dans ces actifs. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, les provisions mathématiques de la Société augmenteront, réduisant le résultat net attribué aux actionnaires.

Dans le cas des produits pour lesquels la stratégie de placement appliquée aux flux de trésorerie futurs dans l'évaluation de la provision comprend le placement d'une tranche donnée de flux de trésorerie futurs dans des actions cotées, une baisse de la valeur des actions cotées par rapport à celle d'autres actifs pourrait nous obliger à modifier la composition des placements prévue à l'égard des flux de trésorerie futurs, ce qui pourrait avoir comme effet d'accroître les provisions mathématiques et de diminuer le résultat net attribué aux actionnaires. Une diminution des perspectives de rendement prévu des actions cotées, qui pourrait découler d'une

variation fondamentale de la croissance économique future prévue, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires. De plus, lorsque des actions cotées sont classées comme DV, les pertes de valeur durables qui en découlent réduiront le résultat.

Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées dans les principaux marchés sont déterminées d'après des observations historiques à long terme. Dans les évaluations stochastiques de nos activités en matière de garanties de fonds distincts, ces taux, compte tenu des dividendes, sont de 9,6 % par année au Canada, de 9,6 % par année aux États-Unis, de 6,2 % par année au Japon et varient entre 7,8 % et 9,85 % par année pour les fonds d'actions européens. L'étalonnage des générateurs de scénarios économiques qui sont utilisés pour évaluer nos activités en matière de garanties de fonds distincts respecte les normes actuelles de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation de ces produits. Des marges implicites, déterminées au moyen de processus d'évaluation stochastique, entraînent une baisse des rendements nets utilisés pour établir les provisions mathématiques. Les hypothèses utilisées pour les actions cotées servant de soutien aux passifs sont également élaborées en se fondant sur les résultats historiques, mais sont limitées par différentes normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et diffèrent quelque peu de celles utilisées dans les évaluations stochastiques. Les hypothèses relatives au rendement des actifs alternatifs à long terme varient selon la catégorie d'actifs, mais correspondent en grande partie, après application des marges d'évaluation et des écarts d'imposition, aux hypothèses de rendement des actions cotées.

Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt est présent dans le fonds général principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements.

- Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt découle des produits à prestations garanties du fonds général, des produits à prestations rajustables du fonds général avec garanties de taux minimums, des produits du fonds général avec valeurs de rachat garanties, des produits des fonds distincts avec garanties de prestations minimales et des placements à revenu fixe excédentaires. Le risque est présent dans le fonds général principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements qui seront faits à mesure que les primes périodiques sont reçues et investies et quant au réinvestissement d'actifs échus en vue de les adosser à des passifs à plus long terme. Le risque de taux d'intérêt découle également des garanties de taux minimums et des valeurs de rachat garanties sur des produits dont le rendement des placements échoit généralement aux titulaires de contrats.
- Toute baisse générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des swaps, se traduira par une réduction du rendement présumé des placements futurs utilisé aux fins de l'évaluation des provisions mathématiques, entraînant une augmentation de ces dernières et une réduction du résultat net. En outre, les variations des taux d'intérêt pourraient modifier les scénarios de réinvestissement utilisés dans le calcul de nos provisions techniques. Les changements apportés au scénario de réinvestissement ont tendance à amplifier les incidences négatives d'une diminution des taux d'intérêt, et à atténuer les incidences positives d'une augmentation de ces derniers. Une augmentation générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et de taux des swaps, se traduira par une baisse des provisions mathématiques et une augmentation du résultat net attribué aux actionnaires. En outre, une diminution des écarts de taux des obligations de sociétés ou une augmentation des écarts de taux des swaps entraînera une hausse des provisions mathématiques et une réduction du résultat net attribué aux actionnaires, alors qu'une augmentation des écarts de taux des obligations de sociétés ou une diminution des écarts de taux des swaps aura l'incidence contraire. L'incidence de variations des taux d'intérêt et des écarts de taux peut être en partie contrebalancée par les variations des taux crédités sur des produits ajustables dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats.
- Pour les produits de fonds distincts ou de rente à capital variable, une hausse soutenue de la volatilité des taux d'intérêt ou une baisse des taux d'intérêt pourrait aussi vraisemblablement entraîner une augmentation des coûts de couverture des garanties de prestations fournies.

Nous sommes exposés au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus.

- Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme découle des placements du fonds général dans des immeubles commerciaux, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des infrastructures, des exploitations pétrolières et gazières et des actions de sociétés fermées.
- Lorsque ces actifs servent de soutien aux provisions mathématiques, l'évaluation de la provision tient compte du rendement prévu des placements dans ces actifs. Les hypothèses relatives aux actifs alternatifs à long terme varient selon la catégorie d'actifs et ont généralement une incidence sur les provisions mathématiques similaire à celle qu'elles ont sur les actions émises dans le public. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, les provisions mathématiques de la Société augmenteront, réduisant le résultat net attribué aux actionnaires. Une diminution dans nos projections de rendements futurs des actifs alternatifs à long terme, qui pourrait découler d'une variation fondamentale de la croissance économique future prévue, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires. Qui plus est, si les rendements de certains indices de référence externes utilisés pour déterminer les rendements présumés permis aux termes des normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires sont moins élevés que prévu, les provisions mathématiques de la Société augmenteront, de sorte que le résultat net attribué aux actionnaires diminuera.
- La valeur des actifs pétroliers et gaziers a subi l'incidence négative du recul des prix de l'énergie et pourrait être davantage touchée par une diminution additionnelle de ces prix ainsi que par un certain nombre d'autres facteurs, notamment les baisses de production, des résultats d'exploitation défavorables, l'incidence des conditions météorologiques sur la demande saisonnière, notre capacité à mettre en œuvre des programmes d'immobilisations, des appréciations inexacts de la valeur des acquisitions, les

incertitudes associées aux réserves estimées de pétrole et de gaz naturel et une conjoncture économique difficile. Des changements apportés à la réglementation gouvernementale dans le secteur pétrolier et gazier, y compris la réglementation environnementale et les variations des taux de redevances découlant de l'examen des redevances provinciales, pourraient également avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements pétroliers et gaziers. L'incidence défavorable de l'évolution de ces facteurs peut mettre beaucoup de temps à se refléter dans l'évaluation de ces placements, surtout si les changements sont importants et rapides. Il peut s'écouler un bon laps de temps avant que les intervenants du marché ajustent leurs prévisions et comprennent mieux les répercussions possibles à moyen et à long terme de ces changements. Par conséquent, les changements d'évaluation d'une période donnée pourraient refléter l'incidence tardive des événements qui sont survenus au cours des périodes antérieures.

- La conjoncture difficile pourrait entraîner une hausse des taux d'inoccupation, un recul des tarifs de location et une baisse de la demande de placements immobiliers, et tous ces facteurs auraient une incidence défavorable sur la valeur de nos placements immobiliers. La conjoncture difficile pourrait en outre empêcher les sociétés fermées dans lesquelles nous avons fait des placements de réaliser leurs plans d'affaires et faire baisser la valeur de ces placements, voire entraîner la faillite de ces sociétés. Il est difficile de prévoir à quel moment les revenus de placements dans des sociétés fermées seront reçus, de même que le montant de ces revenus, lesquels peuvent varier d'un trimestre à l'autre.

Nous sommes exposés au risque de change, étant donné qu'une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien.

- Nos résultats financiers sont présentés en dollars canadiens. Une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains, en dollars de Hong Kong et en yens japonais. Dans le cas d'un raffermissement du dollar canadien par rapport à ces monnaies, le résultat net attribué aux actionnaires et nos capitaux propres présentés diminueraient. De plus, dans la mesure où la variation du capital disponible qui en découle n'est pas contrebalancée par une variation du capital requis, nos ratios de fonds propres réglementaires seraient réduits. Un affaiblissement du dollar canadien par rapport aux monnaies dans lesquelles nous exerçons nos activités aurait l'effet contraire, et se traduirait par une augmentation du résultat net attribué aux actionnaires et des capitaux propres présentés en dollars canadiens, et pourrait entraîner une hausse de nos ratios de fonds propres réglementaires. Se reporter à la rubrique « Incidence des taux de change » ci-dessus.

Les stratégies de couverture de la Société ne réduiront pas entièrement le risque de marché lié aux garanties de produits et aux frais qui sont couverts; les coûts de couverture pourraient augmenter et les stratégies de couverture exposent la Société à des risques additionnels.

- Les stratégies de couverture du risque de marché de la Société comprennent une stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable et une stratégie de couverture du risque lié aux actions à grande échelle. La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable vise à couvrir la sensibilité des provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente à capital variable contre la variation du rendement des placements (en actions de sociétés ouvertes et en obligations) et des taux d'intérêt. La stratégie de couverture du risque lié aux titres de participation à grande échelle est conçue pour couvrir une partie de la vulnérabilité de nos bénéfices aux mouvements des marchés des actions découlant des garanties de rentes à capital variable n'ayant pas été couvertes de façon dynamique, des expositions détenues directement, et d'autres produits et frais. Certaines limites et certains risques associés à chaque stratégie sont décrits ci-après.
- Nos stratégies de couverture s'appuient sur l'exécution en temps opportun d'opérations sur instruments dérivés. Par conséquent, l'illiquidité de ces instruments pourrait avoir une incidence défavorable sur les frais de couverture et l'efficacité de la stratégie. La Société est exposée au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants si les marchés des actions se redressaient.
- La Société est aussi exposée à des risques de contrepartie découlant des instruments dérivés et au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants selon la progression des marchés des actions et des taux d'intérêt. Les stratégies sont largement tributaires de systèmes et de modèles mathématiques complexes qui peuvent être erronés, et être fondés sur des hypothèses prospectives à long terme qui peuvent se révéler inexactes, et qui reposent sur des infrastructures et des compétences complexes susceptibles de faire défaut ou de ne pas être disponibles à des moments critiques. En raison de la complexité des stratégies, il pourrait y avoir des risques additionnels non relevés susceptibles de nuire à nos activités et à nos résultats financiers futurs. En outre, la hausse des taux d'intérêt et l'amélioration des marchés des actions susceptibles de se traduire par des profits sur les rentes à capital variable seront annulées par les pertes découlant de nos positions de couverture. Pour plus de renseignements sur les risques de contrepartie, se reporter au facteur de risque « Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer ».
- Dans certaines conditions du marché, notamment si la volatilité réelle des actions et des taux d'intérêt continue de s'intensifier, si les taux d'intérêt baissent, ou si la corrélation entre les rendements boursiers et la baisse des taux d'intérêt s'accroît, les coûts liés à la couverture des garanties de prestations des contrats de rente à capital variable pourraient augmenter ou devenir désavantageux sur le plan économique. De plus, rien ne garantit que notre stratégie de couverture dynamique permettra de contrebalancer complètement les risques liés aux contrats de rente à capital variable couverts.
- Les provisions mathématiques et les fonds propres requis en vertu du ratio du MMPRCE liés aux garanties de contrats de rente à capital variable sont déterminés selon les estimations prospectives à long terme de la volatilité. Ces estimations servant à établir les provisions mathématiques et les fonds propres requis satisfont aux normes de calibrage de l'Institut canadien des actuaires et du BSIF. Lorsque la volatilité réelle des actions ou des taux d'intérêt d'un trimestre est supérieure aux estimations à long terme, ou que les corrélations entre la variation des taux d'intérêt et le rendement des actions sont supérieures, il existe un risque que le rééquilibrage soit plus important ou plus fréquent et que, par conséquent, les frais de couverture soient plus élevés.
- Le montant des prestations effectivement versées varie en fonction de la longévité des titulaires de contrats et de leurs actions, notamment le moment et le montant des retraits, des déchéances et des transferts de fonds. La sensibilité de la valeur des

provisions mathématiques à la variation des marchés des actions et des taux d'intérêt que nous couvrons est fondée sur les prévisions à long terme en regard de la longévité des titulaires de contrats et de leurs actions, puisque l'incidence des écarts réels liés à la longévité et aux résultats techniques ne peut être couverte à l'aide d'instruments des marchés financiers.

Les variations des taux d'intérêt du marché pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires et sur les ratios de fonds propres.

- Un contexte de faibles taux d'intérêt persistants peut entraîner des charges liées à des hypothèses de taux de réinvestissement des titres à revenu fixe plus basses et une augmentation de la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles. Les autres conséquences potentielles des faibles taux d'intérêt sont les suivantes:
 - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence négative sur les souscriptions.
 - Les taux d'intérêt sans risque plus faibles ont tendance à accroître le coût des couvertures et, par conséquent, l'offre de garanties de fonds distincts pourrait devenir désavantageuse sur le plan économique.
 - Le réinvestissement des flux de trésorerie dans des obligations à faible rendement classées comme DV pourrait se traduire par une baisse des résultats futurs sur l'excédent.
 - Un contexte de faibles taux d'intérêt pourrait être corrélé avec d'autres facteurs macroéconomiques, y compris une croissance économique défavorable et le repli des rendements des autres catégories d'actifs.
 - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait entraîner une perte de valeur éventuelle du goodwill.
 - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait entraîner l'utilisation de paramètres moyens moindres pour les obligations dans l'évaluation stochastique des garanties des fonds distincts, ce qui pourrait faire augmenter les provisions mathématiques.
 - Les taux d'intérêt plus faibles réduiraient également le résultat prévu des contrats en vigueur, de sorte que les produits tirés des activités de base et le résultat net attribué aux actionnaires diminueraient, et pourraient accroître la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles.
 - Si le contexte de faiblesse des taux d'intérêt persiste, le Conseil des normes actuarielles pourrait baisser le taux de réinvestissement ultime promulgué et exiger que nous augmentions nos provisions.
 - Les écarts entre les rendements investissables courants et les rendements utilisés pour établir la tarification des affaires nouvelles sont en général capitalisés lorsque les affaires nouvelles sont conclues. La faiblesse des taux d'intérêt a pour effet d'accroître la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les prix des produits ou les taux d'intérêt soient rajustés à la hausse.
 - Les taux de réinvestissement des titres à revenu fixe autres que le taux de réinvestissement ultime sont fondés sur les taux de marché actuels. La sensibilité du résultat net aux variations des taux actuels est décrite à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt » ci-dessus.

Certains de nos placements DV sont comptabilisés à la juste valeur, mais les pertes découlant de ces placements n'ont peut-être pas été comptabilisées en résultat.

- Certains de nos placements sont classés comme DV. Les titres de créance DV sont comptabilisés à leur juste valeur, mais les profits et les pertes latents sont présentés dans un poste distinct des capitaux propres et ne sont pas immédiatement comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires. Les profits latents sont comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires lorsque l'actif connexe est vendu. Les pertes latentes sont comptabilisées en résultat net attribué aux actionnaires lorsque l'actif connexe est vendu, ou lorsqu'il est considéré comme ayant subi une perte de valeur et que cette perte de valeur est considérée comme durable. Si les marchés fléchissent, les pertes de valeur pourraient être jugées durables, et une partie ou la totalité de toute perte latente pourrait être imputée au résultat futur. Au 31 décembre 2015, des profits latents nets de 345 millions de dollars ont été comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sur les titres DV, comparativement à des profits latents nets de 794 millions de dollars au 31 décembre 2014.

Notre évaluation de certains instruments financiers peut être fondée sur des méthodes, des estimations et des hypothèses qui sont de nature subjective. Des modifications pourraient être apportées à nos évaluations de placements à l'avenir et avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- La juste valeur de certains de nos placements qui ne sont pas négociés activement est établie au moyen de modèles et d'autres techniques d'évaluation. Ces évaluations nécessitent une part importante de jugement et la réalisation d'estimations, notamment quant au calendrier et au montant des flux de trésorerie futurs prévus et à la notation de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie. L'utilisation de méthodes et d'hypothèses différentes peut avoir une incidence importante sur les montants estimatifs de la juste valeur.
- Une perturbation importante des marchés pourrait entraîner un accroissement rapide des écarts de crédit et de l'illiquidité, la volatilité des marchés et, dans le cas de certains instruments, une baisse substantielle de l'activité de négociation. L'évaluation de certains de nos titres est complexe et pourrait continuer de l'être si la négociation est moins active et/ou si les données des marchés sont difficilement observables. Par conséquent, les évaluations peuvent s'appuyer sur des données et des hypothèses qui sont moins observables ou qui exigent des estimations plus approfondies, de sorte que la valeur peut différer considérablement de la valeur à laquelle les placements pourraient être vendus ultimement. De plus, l'évolution rapide des conditions des marchés du crédit et des marchés des actions pourrait avoir une incidence considérable sur l'évaluation des titres qui a été présentée dans nos états financiers consolidés, et les variations de valeur d'une période à l'autre pourraient être importantes. Les pertes de valeur pouvant être comptabilisées au cours de périodes ultérieures pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Facteurs de risque d'illiquidité

Manuvie est exposée au risque d'illiquidité dans chacune de ses sociétés en exploitation et dans sa société de portefeuille. Dans les sociétés en exploitation, des demandes prévues de liquidités et de garanties se produisent au jour le jour pour financer les prestations des titulaires de contrats, les retraits des soldes de dépôts des clients, les règlements de réassurance, les règlements d'instruments dérivés et les garanties offertes, les charges et les activités de placement et de couverture prévus. Dans des conditions de crise, des demandes de liquidités et de garanties imprévues peuvent survenir principalement par suite d'une variation du nombre de titulaires qui résilient des contrats ayant une importante valeur de rachat ou qui ne renouvellent pas leurs contrats à l'échéance, par suite de retraits des soldes de dépôts des clients, du fait que des emprunteurs renouvellent ou prolongent leurs prêts à l'échéance, par suite de règlements de dérivés ou de demandes de garanties et par suite de règlements de réassurance ou de demandes de garanties.

La conjoncture défavorable des marchés financiers et des marchés du crédit pourrait avoir une incidence importante sur notre risque d'illiquidité.

- La diminution de la liquidité des actifs peut restreindre notre capacité à vendre certains types d'actifs sans subir de pertes importantes. Si les fournisseurs de crédit protègent leur capital, notre capacité d'emprunt auprès des banques ou notre accès à d'autres types de crédit, comme les lettres de crédit, peut être réduite. Si les investisseurs ont une perception négative de notre solvabilité, notre accès aux emprunts de gros sur les marchés des capitaux d'emprunt pourrait être limité ou les coûts d'emprunt pourraient augmenter. Si des sorties de fonds importantes et imprévues survenaient, et qu'elles excédaient nos tests de simulation de la pire éventualité, nous pourrions être tenus de vendre des actifs à perte ou de mobiliser des fonds additionnels à un coût important pour répondre à nos besoins de liquidités.
- Nous sommes tributaires des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, d'un bloc de titres du marché monétaire très liquides et de placements dans des obligations souveraines, des obligations quasi souveraines et d'autres titres négociables liquides pour obtenir des liquidités. Nous avons besoin de liquidités pour respecter nos obligations de paiement, notamment celles qui sont liées aux indemnités d'assurance et aux prestations de rentes, aux passifs à vue, aux charges d'exploitation, à l'intérêt sur notre dette et aux dividendes sur nos capitaux propres, et pour remplacer les passifs qui arrivent à échéance et certains passifs remboursables.
- Nous devons également donner en garantie des actifs liquides pour appuyer les activités comme l'utilisation d'instruments dérivés aux fins de couverture et aux fins des règlements au comptant associés aux instruments dérivés négociés en Bourse qui sont réglés auprès des Bourses. L'application de la loi Dodd-Frank aux États-Unis a accru le montant des instruments dérivés négociés sur les Bourses centralisées et réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation réglementées et, par conséquent, le risque d'illiquidité connexe. D'autres pays dans lesquels nous exerçons nos activités pourraient adopter des règlements similaires relatifs à la compensation des transactions au cours des prochaines années et exiger une nouvelle garantie initiale ou une garantie plus restrictive (par rapport à celle exigée par le marché hors cote actuel) pour couvrir les variations de la valeur des dérivés dans les transactions qui ne font pas l'objet d'une compensation. Nos principales sources de liquidités sont la trésorerie et nos actifs qui peuvent être convertis facilement en trésorerie, y compris les primes d'assurance et de rente, les revenus d'honoraires sur les actifs gérés, les titres du marché monétaire et les flux de trésorerie provenant de notre portefeuille de placements. L'émission de titres de créance à long terme, d'actions ordinaires et privilégiées et d'autres titres de capitaux propres peut également accroître nos actifs liquides disponibles ou devenir nécessaire pour remplacer certains passifs remboursables.
- Si nous cherchons du financement additionnel, la disponibilité et les modalités de ce financement dépendraient de divers facteurs, notamment la conjoncture des marchés, la disponibilité du crédit pour le secteur des services financiers, nos notes de crédit et notre capacité de crédit, et la possibilité que les clients, les prêteurs ou les investisseurs adoptent une perception défavorable de nos perspectives financières à long ou à court terme si nous subissons d'importantes pertes financières, ou si nos activités commerciales ralentissent davantage en raison d'un important repli des marchés.

Nous sommes exposés au risque de refixation des taux des lettres de crédit.

- Dans le cours normal des affaires, des banques tierces émettent des lettres de crédit en notre nom. Plutôt que d'affecter des garanties, nos divisions utilisent des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers et pour des opérations de réassurance avec des sociétés affiliées de la SFM. Les lettres de crédit et les lettres de facilités de crédit doivent être renouvelées périodiquement. Au moment du renouvellement, la Société est exposée à un risque de refixation des taux et, dans des conditions défavorables, à une augmentation de coût. Dans les cas extrêmes, la capacité à recourir à des lettres de crédit pourrait être limitée en raison des non-renouvellements qui pourraient restreindre notre souplesse en matière de gestion des capitaux. Une telle situation pourrait nuire à notre capacité de respecter les exigences locales en matière de fonds propres ou de vendre nos produits dans les pays où nos sociétés en exploitation ont été touchées. Au 31 décembre 2015, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 109 millions de dollars, étaient en cours. Au 31 décembre 2015, aucun actif n'était affecté en garantie des lettres de crédit en cours.

Nos obligations de nantissement de garanties ou de paiement liées aux baisses de valeur d'actifs donnés peuvent avoir une incidence défavorable sur notre liquidité.

- Dans le cours normal des affaires, nous sommes tenus de donner des actifs en garantie afin de nous conformer aux exigences réglementaires et autres des territoires, y compris les actifs donnés en garantie relativement à des contrats dérivés et les actifs détenus à titre de garantie dans le cadre d'accords de financement de rachats. Le montant de la garantie que nous pouvons être tenus de donner aux termes de ces accords et le montant des paiements que nous sommes tenus de faire à nos contreparties peuvent augmenter dans certaines circonstances, y compris en cas de baisse soutenue ou continue de la valeur de nos contrats dérivés. Ces exigences additionnelles de nantissement et de paiement peuvent avoir une incidence défavorable sur nos liquidités. Au 31 décembre 2015, le total des actifs donnés en garantie s'établissait à 6 071 millions de dollars, comparativement à 4 449 millions

de dollars en 2014, en raison d'une augmentation des exigences relative à la valeur, en dollars canadiens, des garanties d'instruments dérivés. Les actifs donnés en garantie à l'appui d'obligations précises ne peuvent être utilisés pour répondre à nos besoins généraux en matière de liquidités.

Notre filiale bancaire est tributaire des dépôts qui sont effectués à la condition qu'un climat de confiance soit maintenu, ce qui augmente notre risque d'illiquidité.

- La Banque Manuvie est une filiale en propriété exclusive de notre société d'assurance vie canadienne en exploitation, Manufacturers. La Banque est principalement financée par les dépôts de détail. Un problème réel ou perçu à l'égard de la Banque ou de ses sociétés mères pourrait entraîner une baisse de la confiance dans la capacité de la Banque de s'acquitter de ses obligations, ce qui peut déclencher d'importants retraits de fonds déposés. Une partie importante des dépôts de la Banque sont des dépôts à vue qui peuvent être retirés en tout temps, tandis que la majorité des actifs de la Banque est d'abord composée de créances hypothécaires résidentielles sous forme de marges de crédit hypothécaires, qui sont des obligations de financement à long terme. Si la rapidité des retraits massifs dépasse celle prévue dans nos scénarios de simulation de crise extrême, la Banque pourrait être dans l'obligation de vendre des actifs à perte à des tiers ou demander le soutien de Manufacturers.

À titre de société de portefeuille, la SFM dépend de la capacité de ses filiales de lui transférer des fonds afin qu'elle puisse respecter ses obligations et verser des dividendes.

- La SFM est une société de portefeuille et dépend des versements de dividendes et des paiements d'intérêt de la part de ses filiales d'assurance et autres comme source principale de flux de trésorerie pour respecter ses obligations et verser des dividendes. En conséquence, les flux de trésorerie de la SFM et sa capacité à respecter ses obligations dépendent du résultat de ses filiales et de la distribution de ce résultat et d'autres fonds par ses filiales à la SFM. La quasi-totalité des activités de la SFM est actuellement exercée par l'intermédiaire de ses filiales. En outre, le BSIF songe à imposer des exigences de fonds propres à Manufacturers sur une base autonome qui pourraient restreindre davantage les dividendes et les autres distributions à la SFM.
- La capacité de notre société de portefeuille de financer ses besoins de liquidités dépend des dividendes, des distributions et des autres paiements qu'elle reçoit de ses filiales en exploitation. La capacité des filiales d'assurance de la SFM à verser des dividendes à la SFM dans le futur dépendra de leurs résultats et des restrictions réglementaires. Ces filiales sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements, notamment en matière d'assurance, qui varient selon le territoire et visent à protéger en premier lieu les titulaires de contrats et les bénéficiaires des territoires plutôt que les investisseurs. Ces filiales sont en général tenues de respecter les normes de solvabilité et de fonds propres imposées par les autorités de réglementation locales et peuvent être soumises à d'autres restrictions réglementaires, qui peuvent, dans leur ensemble, limiter la capacité des filiales de verser des dividendes ou de faire des distributions à la SFM. Ces restrictions peuvent avoir une incidence défavorable importante sur les liquidités de la SFM, y compris sa capacité à verser des dividendes aux actionnaires et à assurer le service de sa dette.
- Des changements potentiels des normes comptables et actuarielles et des normes de fonds propres réglementaires pourraient aussi limiter la capacité des filiales d'assurance à verser des dividendes ou des distributions et avoir une grave incidence défavorable sur la mobilité des fonds propres internes et des liquidités de la SFM, y compris sa capacité à verser des dividendes aux actionnaires et à assurer le service de sa dette. Nous pourrions être tenus de mobiliser des fonds propres additionnels, ce qui pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires actuels, ou de limiter le volume d'affaires nouvelles que nous souscrivons, ou de prendre des mesures pour répondre aux besoins en fonds propres, mais qui auraient une incidence négative sur nos résultats futurs. De plus, le moment et l'issue de ces initiatives pourraient avoir une incidence négative importante sur notre situation concurrentielle par rapport aux autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles nous rivalisons pour attirer des clients et obtenir des capitaux.
- Le versement de dividendes à la SFM par Manufacturers est assujéti aux restrictions énoncées dans la LSA. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance, s'il existe des motifs valables de croire : i) que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidité suffisantes et appropriées; ou ii) que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute décision imposée à la société par le surintendant. Toutes nos sociétés d'assurance vie en exploitation aux États-Unis et en Asie sont des filiales de Manufacturers.
- Certaines filiales d'assurance américaines de la SFM sont également assujetties aux lois sur l'assurance des États du Michigan, de New York, du Massachusetts et du Vermont, où ces filiales sont domiciliées, qui imposent des restrictions générales au versement de dividendes et d'autres distributions en amont par ces filiales à Manufacturers.
- Nos filiales d'assurance d'Asie sont également assujetties à des restrictions dans les territoires dans lesquels elles sont domiciliées, ce qui pourrait avoir une incidence sur leur capacité de verser des dividendes à Manufacturers dans certaines circonstances.
- La Société tente de maintenir dans ses filiales d'assurance des fonds propres en excédent des fonds propres minimaux requis dans tous les territoires dans lesquels elle exerce des activités. Les exigences de fonds propres minimaux de chaque territoire peuvent être accrues en raison de modifications aux règlements, et nous pourrions décider de conserver des fonds propres additionnels dans nos filiales en exploitation pour financer la croissance prévue des activités ou pour faire face aux changements dans le profil de risque de ces filiales. Ces exigences accrues du niveau des fonds propres pourraient réduire la capacité des sociétés en exploitation à verser des dividendes et avoir une incidence défavorable importante sur les liquidités de la SFM.

La déclaration et le versement des dividendes ainsi que leur montant peuvent changer.

- Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes lorsque le conseil d'administration de la SFM les déclare, sous réserve des droits de priorité des porteurs d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie 1, d'actions de catégorie B (collectivement, les « actions privilégiées ») et de toute autre action ayant priorité de rang sur les actions ordinaires pour ce qui est du versement des dividendes. La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du

conseil d'administration de la SFM et dépendent des résultats d'exploitation, de la situation financière, des besoins de liquidités et des perspectives d'avenir de la Société, compte tenu des restrictions réglementaires quant au paiement des dividendes par la SFM et d'autres facteurs que le conseil d'administration de la SFM juge pertinents. Bien que la SFM ait déclaré par le passé des dividendes trimestriels en espèces sur les actions ordinaires, elle n'est pas tenue de le faire et le conseil d'administration de la SFM peut réduire, reporter ou supprimer les dividendes sur les actions ordinaires de la SFM à l'avenir.

- L'information sur les risques susmentionnés à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur les actions ordinaires s'applique également à la déclaration et au versement de dividendes sur les actions privilégiées, malgré le fait que les actions privilégiées aient un taux de dividendes fixe.
- Se reporter aux rubriques « Réglementation gouvernementale » et « Dividendes » de la notice annuelle de la SFM datée du 18 février 2016, qui contient un résumé des restrictions réglementaires et contractuelles additionnelles concernant la déclaration de dividendes par la SFM.

Facteurs de risque de crédit

La détérioration de la conjoncture économique régionale et mondiale pourrait entraîner la défaillance ou le déclassement d'un emprunteur ou d'une contrepartie, et se traduire par une augmentation des provisions ou une perte de valeur des placements du fonds général et des instruments financiers dérivés hors bilan, ainsi qu'un accroissement des provisions pour pertes sur créances futures à inclure dans nos provisions mathématiques. L'incapacité ou le refus de l'un ou l'autre de nos fournisseurs de réassurance de respecter ses engagements contractuels liés aux obligations que nous lui cédon pourrais entraîner une hausse des provisions mathématiques.

Nos placements comprennent principalement des obligations de qualité, des placements privés, des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs et des prêts à la consommation. Ces placements sont généralement comptabilisés à la juste valeur, mais les variations de valeur découlant d'une perte sur créance sont imputées en résultat à titre de charge. Les hypothèses de rendement intégrées dans les provisions techniques tiennent compte d'un niveau prévu de dépréciation future des actifs. Il existe un risque que les pertes de valeur réelles soient supérieures au montant présumé de celles-ci à l'avenir, de sorte que nos résultats pourraient être touchés négativement.

Bien que les charges liées aux défaillances et déclassements de nos placements aient été, de façon générale, inférieures à notre moyenne historique en 2015, nous prévoyons toujours une volatilité à cet égard d'un trimestre à l'autre, et les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme. Les actifs à revenu fixe dépréciés nets se sont établis à 161 millions de dollars, soit 0,05 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2015, comparativement à 224 millions de dollars, soit 0,08 % du total des placements du fonds général, au 31 décembre 2014.

En cas de non-respect de ses obligations par une contrepartie, nous pourrions être exposés à des risques que nous avons tenté d'atténuer.

- La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques de change et de taux d'intérêt et à d'autres risques de marché découlant des instruments financiers au bilan, des garanties liées aux produits de rente à capital variable, de certaines transactions prévues et de certaines autres garanties. La Société pourrait être exposée au risque de contrepartie si une contrepartie ne paie pas les sommes qui nous sont dues ou ne respecte pas ses obligations envers nous. Le risque de contrepartie augmente en période de repli économique, étant donné que la probabilité de défaillance augmente pour la plupart des contreparties. Si l'une de ces contreparties manque à ses obligations, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les sommes qu'elle nous doit. Au 31 décembre 2015, la contrepartie la plus importante, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 4 155 millions de dollars (3 436 millions de dollars au 31 décembre 2014). L'exposition nette à cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur de la garantie détenue était de néant (5 millions de dollars en 2014). Au 31 décembre 2015, l'exposition maximale totale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 25 332 millions de dollars (20 126 millions de dollars en 2014), en comparaison de 68 millions de dollars, compte tenu des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues (277 millions de dollars en 2014). L'exposition à une contrepartie augmentera si, en cas de défaut de celle-ci, les fluctuations du marché sont telles que la valeur de nos instruments dérivés conclus avec cette contrepartie augmente. Jusqu'à ce que nous soyons en mesure de remplacer cet instrument dérivé par celui d'une autre contrepartie, les profits sur les instruments dérivés découlant du défaut de la contrepartie ne seront pas adossés à une garantie.
- La Société réassure une partie des contrats qu'elle souscrit; cependant, elle demeure légalement responsable des contrats qu'elle a réassurés. Si l'un de nos fournisseurs de réassurance n'est pas en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles relatives aux passifs que nous lui cédon, nous devons augmenter les provisions techniques, ce qui aura une incidence défavorable sur notre résultat net attribué aux actionnaires et sur notre situation financière. En outre, au fil du temps, la Société a vendu certains blocs d'affaires à des acquéreurs tiers en ayant recours à la réassurance. Si les contrats réassurés ne font pas ultérieurement l'objet d'une novation en faveur des acquéreurs, nous demeurerons légalement responsables envers les assurés. Si les acquéreurs ne veulent ou ne souhaitent pas s'acquitter de leurs obligations contractuelles aux termes de la convention de réassurance, nous devons augmenter les provisions mathématiques, ce qui se traduira par la comptabilisation d'une charge en résultat net attribué aux actionnaires. Afin de réduire le risque de crédit, la Société peut exiger des acquéreurs qu'ils donnent des garanties à l'égard de leurs obligations de réassurance.
- Nous participons à un programme de prêt de titres dans le cadre duquel des blocs de titres sont prêtés à des tiers, principalement à de grandes maisons de courtage et banques commerciales. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est conservé par la Société jusqu'à la remise du titre sous-jacent. En cas de défaillance de l'un de nos cocontractants dans le

cadre du prêt de titres et d'insuffisance de la valeur de la garantie, nous subirions des pertes. Au 31 décembre 2015, la Société avait prêté des titres (inclus dans les Placements) dont la valeur s'élevait à environ 648 millions de dollars, en regard de 1 004 millions de dollars au 31 décembre 2014.

La détermination des provisions et des pertes de valeur de nos placements est de nature subjective, et leur modification pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

- La détermination des provisions et des pertes de valeur est fondée sur une évaluation périodique des risques connus et inhérents liés au titre concerné. Lorsqu'elle procède à l'estimation de la valeur appropriée du titre et qu'elle évalue les perspectives de recouvrement de sa valeur à court terme, la direction examine un large éventail de facteurs s'y rattachant et fait appel à son meilleur jugement afin d'établir la cause de la perte de valeur. Des hypothèses et des estimations concernant les activités de l'émetteur et son potentiel de rentabilité future sont examinées dans le cadre de l'évaluation du titre par la direction. Les facteurs examinés dans le processus d'évaluation des pertes de valeur comprennent, sans s'y limiter : i) l'ampleur de la perte de valeur; ii) la durée et le degré de la baisse de la valeur de marché du titre par rapport à sa valeur comptable; iii) la situation financière de l'émetteur; iv) le potentiel de pertes de valeur dans un secteur d'activité entier ou dans un sous-secteur; v) le potentiel de pertes de valeur dans certaines régions économiquement déprimées; vi) le potentiel de pertes de valeur des titres lorsque l'émetteur, le groupe d'émetteurs ou le secteur a subi une perte issue de catastrophes ou a épuisé ses ressources naturelles; vii) notre capacité et notre intention de détenir le titre durant une période suffisante pour permettre le recouvrement de sa valeur selon un montant égal ou supérieur au coût ou au coût amorti; viii) les variations défavorables des flux de trésorerie prévus sur les titres adossés à des créances hypothécaires ou à des actifs, et ix) d'autres facteurs subjectifs, y compris les concentrations et les renseignements obtenus d'organismes de réglementation et d'agences de notation.
- Ces évaluations sont révisées lorsque les conditions changent et que de nouveaux renseignements sont obtenus. Nous les mettons à jour régulièrement compte tenu des variations des provisions et des pertes de valeur, si ces évaluations l'exigent. Les évaluations sont, de par leur nature, subjectives et n'intègrent que les facteurs de risque qui sont connus au moment de ces évaluations. Rien ne garantit que la direction a évalué correctement le montant des pertes de valeur subies. Il est probable que nous devrions comptabiliser des pertes de valeur ou des provisions additionnelles à l'avenir, au fil de l'évolution de la conjoncture. Les tendances historiques pourraient ne pas être représentatives des pertes de valeur ou des provisions futures.

Facteurs de risque d'assurance

Nous formulons diverses hypothèses sur le niveau futur des sinistres, le comportement des titulaires de contrats, les charges et les niveaux des souscriptions lorsque nous concevons et tarifons les produits et que nous déterminons les provisions mathématiques. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement et aux dépenses futurs des titulaires de contrats sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. Les hypothèses relatives au comportement futur des titulaires de contrats comprennent des hypothèses liées aux taux de maintien en vigueur des contrats d'assurance et de gestion de patrimoine. Les hypothèses relatives aux dépenses comprennent des hypothèses relatives au niveau des frais de maintien futurs et au volume des affaires.

Nous pourrions subir des pertes si les résultats réels différaient considérablement des résultats présumés dans le cadre de l'évaluation des provisions mathématiques.

- Ces pertes pourraient avoir une incidence très néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En outre, comme nous passons en revue les hypothèses que nous formulons en calculant régulièrement nos provisions mathématiques, il se peut que ces dernières augmentent et que le résultat net attribué aux actionnaires diminue. Ces hypothèses nécessitent une bonne dose de jugement professionnel; les résultats réels peuvent donc différer considérablement des hypothèses que nous posons.

Nous pourrions être dans l'incapacité d'obtenir les hausses de prix nécessaires pour nos contrats de soins de longue durée en vigueur ou pourrions faire face à des retards dans leur mise en œuvre.

- Nous cherchons toujours à obtenir l'approbation des organismes de réglementation étatiques à l'égard de hausses de prix des contrats existants de soins de longue durée aux États-Unis. Nous ne pouvons pas savoir avec certitude si chaque approbation sera accordée ou quand elle le sera. Nos provisions mathématiques reflètent nos estimations de l'incidence de ces hausses de prix, mais si nous n'obtenons pas les approbations prévues, ces provisions pourraient augmenter en conséquence et réduiraient le résultat net attribué aux actionnaires.

Les progrès de la médecine et la législation relative aux tests génétiques pourraient avoir une incidence défavorable sur nos capacités de souscription.

- La législation en vigueur ou future des pays où Manuvie exerce ses activités pourrait restreindre son droit d'offrir de l'assurance en fonction de l'accès aux résultats des tests génétiques. Sans l'obligation d'information, l'asymétrie de l'information partagée entre le proposant et l'assureur pourrait faire croître l'antisélection des comportements des titulaires de nouveaux contrats et de contrats en vigueur. L'incidence de la restriction de l'accès des assureurs à cette information et des problèmes liés à l'antisélection est plus importante lorsque la technologie liée à la génétique mène à des progrès dans l'établissement des diagnostics d'affections potentiellement mortelles qui ne sont pas compensés par des améliorations du traitement. Nous ne pouvons prévoir les possibles répercussions financières que cela pourrait avoir sur la Société et sur l'ensemble du secteur. En outre, il pourrait y avoir d'autres conséquences imprévues, puisque les tests génétiques continuent d'évoluer et font de plus en plus partie des pratiques médicales courantes.

Les sinistres liés à l'assurance vie et maladie peuvent être touchés par l'apparition d'une maladie rare, les catastrophes naturelles, les grands désastres causés par l'homme et les actes terroristes.

- Le coût des indemnités d'assurance santé peut aussi subir les contrecoups des tendances imprévues des taux d'incidence, de résiliation et de gravité. Le niveau ultime des prestations à vie versées aux titulaires de contrats peut subir l'incidence de changements imprévus de l'espérance de vie. Les comportements des titulaires de contrats, qui comprennent le paiement des primes, les renouvellements de contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats, sont influencés par de nombreux facteurs, dont les conditions du marché et la conjoncture économique en général, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif des autres produits sur le marché. Par exemple, un contexte économique faible ou en déclin pourrait accroître la valeur des garanties des contrats de rente à capital variable ou d'autres garanties intégrées, et contribuer à des comportements des titulaires de contrats défavorables. De même, des résultats techniques défavorables pourraient être attribuables à une antisélection systématique qui elle-même découlerait du marché des contrats d'assurance vie détenus par des investisseurs, du marché secondaire des contrats d'assurance vie, du comportement de déchéance antisélective, de l'échec des méthodes de souscription ou d'autres facteurs.

La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance pour des affaires nouvelles.

- Nous achetons de la réassurance pour réduire certains risques souscrits par nos divers secteurs d'exploitation. En général, les ententes de réassurance visent à lier le réassureur pour la durée des activités réassurées à prix fixe, mais, dans certains cas, les parties peuvent s'entendre sur une augmentation. Par conséquent, nous pourrions être tenus d'engager des coûts supplémentaires pour la réassurance et ne pas être en mesure d'obtenir une réassurance suffisante selon des modalités acceptables. Cela pourrait donner lieu à la comptabilisation de charges et à la prise en charge d'un plus grand risque pour les contrats déjà réassurés, et pourrait avoir une incidence négative sur la souscription de contrats futurs ou nous forcer à assumer un plus grand risque à l'égard des contrats que nous émettons.

Facteurs de risque opérationnel

Le risque opérationnel est naturellement présent dans toutes nos sphères d'activité et comprend un large éventail de risques, dont les risques liés à la non-conformité à la réglementation, aux litiges, aux défaillances technologiques, à l'interruption des activités, à la violation de la sécurité et de la confidentialité des renseignements, aux mauvaises pratiques de gestion des ressources humaines, aux erreurs de traitement, aux erreurs de modélisation, à l'intégration des affaires, au vol, à la fraude et aux dommages aux biens. Ces risques peuvent prendre la forme de pertes financières, de sanctions réglementaires, de perte de position concurrentielle ou de dommage à notre réputation. Le risque opérationnel est également inhérent à toutes les pratiques que nous appliquons pour gérer d'autres risques. S'il n'est pas géré efficacement, le risque opérationnel peut nuire à notre capacité de gérer d'autres risques clés, comme le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et le risque d'assurance.

Une publicité négative, des poursuites ou des mesures réglementaires découlant de nos pratiques commerciales ou de gestes posés par nos employés, nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient ternir notre image de marque et nuire à la valeur de notre Société ou entraîner des pertes.

- La réputation de Manuvie constitue l'un de ses plus précieux atouts. Une atteinte à la réputation d'une société est souvent une conséquence de l'échec des contrôles relatifs aux risques, qu'ils soient associés à des transactions financières complexes ou à des activités d'exploitation relativement courantes. La réputation de Manuvie pourrait également être ternie par les gestes posés par des tiers avec qui nous faisons affaire. Nos représentants comprennent des maisons de courtage affiliées, des agents, des grossistes et des distributeurs indépendants, comme des courtiers et des banques, qui offrent des services et font des déclarations auxquels se fient nos clients. Nos partenaires d'affaires incluent, entre autres, des tiers à qui nous impartissons certaines fonctions et sur qui nous comptons pour remplir diverses obligations.
- Le défaut, par l'un de ces représentants ou partenaires d'affaires, d'assumer convenablement ses responsabilités ou de surveiller ses propres risques pourrait avoir une incidence sur notre réputation et sur nos activités. Bien que nous nous efforçons de maintenir des politiques et des procédures adéquates en matière de gestion des risques internes et de nous protéger contre les défaillances, des événements peuvent survenir qui pourraient faire en sorte que nous perdions des clients ou que nous subissions des sanctions réglementaires ou légales, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, nos activités et nos résultats d'exploitation. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter aux rubriques « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 18 février 2016 et à la rubrique « Poursuites judiciaires et instances réglementaires » ci-après.

Notre position concurrentielle, notre croissance et notre rentabilité pourraient être touchées par notre incapacité d'attirer, de motiver et de fidéliser les chefs d'agences et les agents.

- Pour vendre nos produits, nous devons attirer et fidéliser les représentants. Il existe une forte concurrence entre les sociétés de services financiers pour attirer des représentants efficaces et efficaces. Nous livrons concurrence à d'autres sociétés de services financiers pour attirer des représentants principalement sur la base de notre situation financière, de notre marque, de nos services de soutien, de la rémunération et des caractéristiques de nos produits. Ces facteurs pourraient changer à la suite de modifications apportées à la Société ou à nos produits, ou parce que nos concurrents ont apporté des modifications à leur société ou à leurs produits, ou encore parce que nous ne pouvons pas nous adapter ou que nous ne sommes pas disposés à le faire. Si nous sommes dans l'incapacité d'attirer et de fidéliser suffisamment de représentants pour vendre nos produits, notre capacité à livrer concurrence pourrait en souffrir ainsi que les produits tirés des nouvelles souscriptions, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Si nous ne sommes pas en mesure de réaliser des projets clés selon le calendrier et le budget prévus et d'obtenir les avantages prévus, nos stratégies et nos plans d'affaires et nos activités pourraient en souffrir.

- Nous devons réaliser avec succès un certain nombre de projets clés pour mettre en œuvre nos stratégies et nos plans d'affaires. L'incapacité de réaliser ces projets selon les calendriers prévus et d'en tirer les avantages projetés pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités et notre situation financière.

L'interdépendance de nos activités et de nos stratégies de gestion des risques pourrait nous exposer à des risques si tous les facteurs ne sont pas examinés et communiqués adéquatement.

- Nos activités, y compris les stratégies et les activités de gestion des risques, l'appariement de l'actif et du passif et la gestion des liquidités, sont interreliées et de plus en plus complexes. Des modifications dans un domaine d'activité pourraient avoir une incidence secondaire sur un autre domaine d'activité. Par exemple, les activités de gestion des risques, comme l'utilisation accrue de swaps de taux d'intérêt, pourraient avoir des conséquences pour la Division des placements de la Société ou sur sa fonction Trésorerie, puisque cette stratégie pourrait entraîner la nécessité de donner des montants additionnels en garantie. Le défaut de bien examiner ces interrelations ou de communiquer efficacement des modifications apportées aux stratégies ou aux activités à l'échelle de l'entreprise pourrait avoir une incidence défavorable sur les objectifs ou les activités stratégiques d'un autre groupe. En outre, l'incapacité de tenir compte de ces interrelations dans nos processus de modélisation et dans notre processus de prise de décisions financières et stratégiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Nos politiques, nos procédures et nos stratégies de gestion des risques pourraient nous exposer à des risques non relevés ou non prévus, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Nous avons affecté d'importantes ressources à l'élaboration de nos politiques, de nos procédures et de nos stratégies de gestion des risques, et nous prévoyons continuer de le faire à l'avenir. Néanmoins, nos politiques, nos procédures et nos stratégies pourraient ne pas être exhaustives. Bon nombre de nos méthodes d'évaluation et de gestion des risques et de notre exposition à ceux-ci sont fondées sur l'observation du comportement des marchés dans le passé ou sur des statistiques qui reposent sur des modèles historiques. Ainsi, ces méthodes peuvent ne pas permettre de prévoir entièrement notre exposition future à des risques, qui pourrait être considérablement plus importante que ce que nos données historiques indiquent. D'autres méthodes de gestion des risques sont tributaires de l'évaluation de données sur les marchés, les clients, la survenance de catastrophes ou d'autres questions accessibles au public ou auxquelles nous avons autrement accès. Ces données pourraient ne pas toujours être exactes, complètes, mises à jour ou évaluées de manière appropriée.

Nous sommes assujettis à des vérifications fiscales, à des litiges fiscaux ou à d'autres instances similaires et, par conséquent, nous pourrions devoir payer des impôts supplémentaires, des intérêts et des pénalités dont le montant pourrait être considérable.

- Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat et à d'autres taxes dans les territoires où nous exerçons nos activités. Afin de déterminer nos provisions pour impôts sur le résultat et la comptabilisation des questions d'ordre fiscal en général, nous devons exercer notre jugement. Nous préparons régulièrement des estimations pour lesquelles la détermination ultime de l'impôt est incertaine. Rien ne garantit que la détermination ultime de l'impôt à la suite d'une vérification fiscale, d'un appel de la décision d'une administration fiscale, d'un litige fiscal ou d'instances similaires ne différera pas considérablement de celle reflétée dans nos états financiers historiques. La cotisation d'impôts supplémentaires, d'intérêts et de pénalités pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation actuels et futurs ainsi que sur notre situation financière.

Nos activités à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Une partie importante de nos produits et de notre résultat net attribué aux actionnaires provient de des activités que nous exerçons à l'extérieur de l'Amérique du Nord, plus particulièrement sur les marchés clés d'Asie. Certains de ces marchés géographiques clés sont en développement; il s'agit de pays et de marchés à croissance rapide qui présentent des risques uniques auxquels nous ne sommes pas exposés ou qui sont négligeables au Canada ou aux États-Unis. Nos activités à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont exposées aux risques de réglementation discriminatoire, d'instabilité politique et économique, de volatilité des marchés et d'inflation substantielle, de protection limitée des droits de propriété intellectuelle ou de coûts accrus pour obtenir une telle protection, d'incapacité de protéger et/ou d'appliquer des droits contractuels ou conférés par la loi, de nationalisation ou d'expropriation d'actifs, de contrôle des prix et des changes ou à d'autres restrictions qui pourraient nous empêcher de transférer des fonds tirés de ces activités à l'extérieur de ces pays ou de convertir la monnaie locale que nous détenons en dollars canadiens ou américains. L'incapacité de gérer ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre rentabilité.
- Nous prévoyons actuellement accroître nos activités internationales dans des marchés où nous exerçons des activités et possiblement dans de nouveaux marchés. Cette expansion de nos activités pourrait exiger de la direction qu'elle y consacre beaucoup de temps et qu'elle alloue des frais de démarrage au développement des marchés avant que des produits et des résultats significatifs soient générés. Les activités dans les nouveaux marchés étrangers pourraient générer de faibles marges ou se révéler non rentables, et l'expansion de nos activités dans les marchés existants pourrait être touchée par la conjoncture de l'économie et des marchés locaux.

Nous sommes régulièrement parties à des litiges.

- Nous sommes régulièrement parties à des litiges, soit en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Ces litiges pourraient avoir une issue et une incidence défavorables importantes sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Toute défaillance technologique, cyberattaque, atteinte à la sécurité ou violation de la confidentialité de notre part ou de la part d'un tiers pourrait perturber considérablement nos activités, nuire à notre capacité d'exercer nos activités et avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre réputation.

- La technologie fait partie de pratiquement tous les aspects de notre entreprise et de nos activités, et une partie de notre stratégie vise à étendre nos interfaces clients numériques. Notre infrastructure de systèmes technologiques ainsi que nos services informatiques et applications sont régis et gérés conformément aux politiques, normes et contrôles en matière d'intégrité opérationnelle, de résilience, d'intégrité des données, de confidentialité et de sécurité de l'information. Toute interruption attribuable à une défaillance des systèmes, à des attaques par déni de service, à une atteinte à la sécurité, à la violation de la confidentialité, à l'erreur humaine, à des catastrophes naturelles, à des désastres causés par l'homme, à des activités criminelles, à la fraude, aux cyberattaques, à une pandémie ou à d'autres événements hors de notre contrôle pourrait nous empêcher d'exercer efficacement nos activités et nous exposer à des sanctions réglementaires et à des poursuites, entraîner une perte de clients et de produits ou avoir une incidence défavorable sur la Société d'un point de vue financier ou du point de vue de l'exploitation et de la réputation.
- La Société pourrait être dans l'incapacité de prévoir ou de mettre en place des mesures préventives efficaces contre toutes les atteintes à la sécurité, en particulier parce que les techniques utilisées changent souvent, sont de plus en plus complexes, ne sont souvent pas reconnues avant qu'elles soient mises en œuvre, et parce que les atteintes à la sécurité peuvent provenir d'une grande variété de sources, y compris le crime organisé, des pirates informatiques, des terroristes, des activistes ou d'autres parties externes, y compris des parties parrainées par des gouvernements étrangers hostiles. Ces parties pourraient aussi tenter, de manière frauduleuse, d'inciter des employés, des clients, des tiers fournisseurs de services ou d'autres utilisateurs des systèmes de la Société à divulguer des informations sensibles dans le but d'avoir accès aux données de la Société ou à celles de ses clients. À l'instar de nos clients, des organismes de réglementation et d'autres tiers, nous avons été et continuerons d'être la cible de cyberattaques, y compris de virus informatiques, de programmes malveillants ou destructifs, d'attaques d'hameçonnage, d'incidents de déni de service ou d'information ou autres incidents de sécurité, qui pourraient entraîner la communication, la collecte, le mauvais usage, la perte ou la destruction non autorisée de renseignements personnels, confidentiels, exclusifs ou autres de la Société, de nos employés, de nos clients ou de tiers, ou autrement perturber de manière importante l'accès à notre réseau, ou au réseau de nos clients ou de tiers, et nos activités. La Société est assurée contre les cyberrisques, mais cette assurance pourrait ne pas couvrir tous les coûts associés aux conséquences de la violation des renseignements personnels, confidentiels ou exclusifs.
- Plus particulièrement, nos réseaux informatiques sont assujettis au risque de ce que l'on appelle les menaces persistantes avancées. Une menace persistante avancée est une forme d'attaque au moyen d'un logiciel malveillant avancé qui est de plus en plus répandue et fréquente dans le secteur des services financiers. Il s'agit d'une attaque contre un réseau par laquelle une ou plusieurs personnes non autorisées essaient d'accéder à un réseau sans se faire détecter. L'intention est davantage de voler des données que de causer d'autres dommages au réseau ou à l'organisation. Les attaques de ce genre ciblent les organisations actives dans des secteurs dans lesquels l'information a une grande valeur, comme les secteurs de la défense nationale, de la fabrication et des services financiers. La Société a mis en place un programme de gestion des risques liés à l'information qui comprend des moyens de défense de l'information et de la cybersécurité, dans le but de protéger nos réseaux et nos systèmes contre les attaques; cependant, rien ne garantit que ces mesures de défense réussiront à protéger nos réseaux contre d'éventuelles attaques. Les menaces persistantes avancées qui permettent d'avoir accès à notre réseau pourraient avoir une incidence défavorable du point de vue financier ainsi que du point de vue de l'exploitation et de la réputation.
- Les attaques distribuées de déni de service sont de plus en plus fréquentes et graves, et sont maintenant reconnues comme l'une des meilleures méthodes de perturbation des activités. Elles visent à voler massivement la capacité informatique distribuée des ordinateurs infectés pour faire exploser le trafic de serveurs Web ciblés. Les attaques distribuées de déni de service ont pour but de perturber les activités en ligne d'une organisation ciblée en consommant toute la largeur de bande disponible du réseau et les ressources du serveur, portant ainsi atteinte à la réputation. Les attaques distribuées de déni de service sont désormais courantes, certains laboratoires de recherche ayant déclaré avoir été l'objet de milliers d'attaques par jour.
- Des atteintes à la sécurité de l'information pourraient survenir et donner lieu à la publication ou à l'utilisation non autorisée de renseignements personnels et confidentiels, ce qui aurait une incidence défavorable d'un point de vue financier et du point de vue de l'exploitation et de la réputation.
- Des atteintes à la vie privée pourraient survenir et donner lieu à une publication ou à une utilisation non autorisée de renseignements privés et confidentiels, ce qui aurait une incidence négative d'un point de vue financier et du point de vue de l'exploitation et de la réputation.

La concurrence en matière de recrutement de membres du personnel les plus qualifiés est intense, et notre incapacité à recruter des employés qualifiés peut avoir une incidence négative sur notre capacité à exécuter nos stratégies d'affaires et à exercer nos activités.

- Nous rivalisons avec d'autres sociétés d'assurance et institutions financières au chapitre du recrutement de cadres, d'employés et d'agents compétents. Nous devons attirer et maintenir en poste les meilleurs talents pour conserver notre avantage concurrentiel. Notre incapacité à le faire pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Nous pouvons être exposés au risque lié aux modèles en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles, de données ou d'hypothèses déficients.

- Nous comptons sur certains modèles extrêmement complexes pour la tarification, l'évaluation et l'évaluation des risques et pour la prise de décisions. Par conséquent, le risque d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles déficients pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités.
- Nous avons entrepris une initiative pluriannuelle visant l'amélioration de nos modèles et de nos processus d'évaluation à l'échelle de l'organisation. Nous ne nous attendons pas à ce que cette initiative entraîne des ajustements significatifs aux provisions. Cependant, étant donné que nous examinons systématiquement nos modèles, les mises à jour qui pourraient être effectuées dans nos hypothèses et nos méthodes pourraient entraîner des ajustements aux provisions.

Un risque environnemental peut survenir relativement à notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et aux biens dont nous sommes propriétaires, ou découler de nos activités.

- Le risque environnemental peut provenir d'immeubles de placement exposés à des risques comme des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Des actifs immobiliers peuvent être détenus, loués ou gérés, ou hypothéqués par Manuvie et nous pouvons entrer dans la chaîne de responsabilité du fait que nous sommes propriétaires du bien saisi en cas de défaut.
- Notre responsabilité en vertu des lois relatives à la protection de l'environnement découlant de notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et des biens dont nous sommes propriétaires (y compris des immeubles commerciaux, des actifs pétroliers et gaziers, des terrains forestiers et des terres agricoles) pourrait avoir une incidence défavorable sur notre réputation, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En vertu des lois applicables, la contamination d'un bien par des matières ou des substances dangereuses peut donner lieu à un privilège sur le bien qui garantit le recouvrement des coûts associés à la décontamination. Dans certains cas, ce privilège a priorité de rang sur le privilège conféré par une hypothèque existante qui grève le bien. Le risque environnemental peut provenir du site même ou de l'extérieur du fait de la migration de polluants ou d'agents contaminants réglementés, et comporter des risques financiers et de réputation, et avoir des conséquences en vertu de la responsabilité sans faute. Le risque environnemental peut aussi découler de catastrophes naturelles (p. ex. les conditions météorologiques, les incendies, les séismes, les inondations, les infestations) ou d'activités humaines (utilisation de produits chimiques, pesticides) menées sur le site ou provenant de sites adjacents.
- De plus, en tant que prêteurs, nous pourrions devoir assumer une responsabilité environnementale (notamment une responsabilité de décontamination ou de remise en état des lieux ou à l'égard de dommages causés par un tiers) similaire à celle d'un propriétaire ou d'un exploitant du bien, si nous ou nos agents exerçons suffisamment de contrôle sur l'exploitation du bien. Nous pouvons également assumer une responsabilité en tant que propriétaire et/ou exploitant de biens immobiliers à l'égard de leurs conditions environnementales ou de la contamination existante ou qui touchent d'autres biens.
- En outre, toute préparation inadéquate aux répercussions possibles des changements climatiques peut avoir une incidence défavorable sur notre situation financière ou notre capacité à exercer nos activités. Les répercussions possibles peuvent être directes ou indirectes et peuvent inclure des pertes d'entreprise ou la perturbation des activités découlant de conditions météorologiques extrêmes, l'incidence des modifications apportées au cadre législatif ou réglementaire pour tenir compte des changements climatiques, ou l'accroissement des taux de mortalité ou de morbidité attribuable aux dommages causés à l'environnement ou aux changements climatiques.

Autres facteurs de risque susceptibles de nuire aux résultats futurs

- Parmi les autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, mentionnons les modifications de la politique commerciale, de la politique monétaire ou de la politique financière du gouvernement, les conditions et faits nouveaux sur la scène politique survenant dans les pays où nous exerçons nos activités ou touchant ces pays, les progrès technologiques, les perturbations dans l'infrastructure publique, la modification des habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs, l'incidence possible sur les économies locale, nationale et internationale de situations d'urgence sanitaire telles qu'une pandémie de grippe et les conflits internationaux et autres événements, y compris ceux liés aux activités terroristes. Bien que nous prenions des mesures pour prévoir et réduire les risques en général, des événements futurs imprévus peuvent nuire à nos activités, à notre situation financière et aux résultats de nos activités.
- Nous tenons à avertir le lecteur que l'information qui précède sur les risques susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de notre Société, les investisseurs et autres personnes doivent considérer attentivement les risques susmentionnés, ainsi que d'autres éventualités et possibilités, et d'autres risques externes ou propres à la Société qui peuvent nuire aux activités, à la situation financière et aux résultats des activités de la Société dans l'avenir.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures en matière de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer est enregistrée, traitée, résumée et présentée de manière fidèle et exhaustive dans les délais fixés par les lois régissant les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Notre processus comprend des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information est recueillie et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

En date du 31 décembre 2015, la direction a évalué l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information conformément aux règlements adoptés par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision du comité d'audit, du chef de la direction et du chef des finances. D'après cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 décembre 2015.

Le comité d'audit de la SFM a examiné le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés de 2015, et le conseil d'administration de la SFM a approuvé ces documents avant leur publication.

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le système de contrôle interne de la Société a été conçu de façon à fournir à la direction et au conseil d'administration une assurance raisonnable que les états financiers publiés ont été préparés et présentés fidèlement selon les principes comptables généralement reconnus. Tous les contrôles internes, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes en raison des contrôles manuels. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

La direction maintient un ensemble complet de contrôles destinés à s'assurer que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations de la direction, que les actifs sont préservés et que les dossiers financiers sont fiables. La direction prend également les mesures nécessaires pour s'assurer que la transmission d'informations et les communications sont efficaces et pour surveiller le rendement, y compris le rendement du processus de contrôle interne.

La direction s'est appuyée sur les critères établis dans le rapport intitulé Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Commission Treadway (cadre de 2013) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2015. D'après cette évaluation, la direction est d'avis que le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2015.

L'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2015 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant retenu par la Société, qui a également audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Dans leur rapport, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2015.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière, à l'exception de ce qui est mentionné ci-après.

La Société a terminé son évaluation des changements survenus dans l'environnement de contrôle résultant de l'acquisition de la Standard Life et l'a incorporée dans son évaluation de l'efficacité de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière.

Rendement et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons diverses mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer la performance de la Société dans son ensemble et de chacun de ses secteurs. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois régissant les valeurs mobilières au Canada si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus utilisés pour les états financiers audités de la Société. Les mesures non conformes aux PCGR incluent : le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base; le rendement des capitaux propres tiré des activités de base; le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire; le résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat, la dépréciation ou l'amortissement (« BAIIA tiré des activités de base »); les devises constantes; le résultat par action ordinaire; les actifs gérés des fonds communs de placement; les actifs administrés; les primes et dépôts; les actifs gérés et administrés; les actifs gérés; les fonds propres; la valeur intrinsèque; les souscriptions; les apports bruts et les apports nets. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR.

Le **résultat tiré (la perte découlant) des activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR que nous utilisons afin de mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base ne tient pas compte de l'incidence directe des variations des marchés des actions et des taux d'intérêt ni d'un certain nombre d'autres éléments, décrits ci-après, qui sont considérés comme importants et exceptionnels. Bien que cette mesure soit pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'elle offre une méthodologie cohérente, elle n'est pas isolée des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante.

Tout changement futur apporté à la définition du résultat tiré des activités de base ci-dessous sera communiqué.

Les éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base sont les suivants :

1. le résultat prévu sur les contrats en vigueur, y compris les reprises de provisions prévues pour écarts défavorables, les produits d'honoraires, les marges sur les contrats souscrits par des groupes et les affaires basées sur les écarts comme la Banque Manuvie et la gestion de fonds de placement;
2. les coûts des couvertures à grande échelle fondés sur les rendements attendus des marchés;
3. le poids des affaires nouvelles;
4. les profits ou les pertes liés aux résultats techniques des titulaires de contrats;
5. les charges d'exploitation et d'acquisition par rapport aux hypothèses sur les charges utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques;
6. les résultats techniques favorables liés aux placements d'au plus 400 millions de dollars (200 millions de dollars avant 2015) comptabilisés au cours d'un seul exercice, désignés comme « profits sur les placements liés aux activités de base ». Plus précisément, il s'agit de résultats techniques favorables liés aux placements d'au plus 100 millions de dollars comptabilisés au cours du premier trimestre, d'au plus 200 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre depuis le début de l'exercice, d'au plus 300 millions de dollars comptabilisés au troisième trimestre depuis le début de l'exercice et d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre pour l'exercice complet. Toute perte au titre des résultats techniques liés aux placements comptabilisée au cours d'un trimestre sera portée en réduction des profits nets tirés des résultats techniques liés aux placements depuis le début de l'exercice, et l'écart sera inclus dans le résultat tiré des activités de base, sous réserve d'un plafond correspondant au montant des profits sur les placements liés aux activités de base depuis le début de l'exercice et d'un seuil de zéro. Par conséquent, dans la mesure où toutes les pertes au titre des résultats techniques liés aux placements ne peuvent être entièrement compensées au cours d'un trimestre, elles seront reportées en avant afin d'être portées en réduction des profits tirés des résultats techniques liés aux placements des trimestres subséquents du même exercice, afin d'établir les profits sur les placements liés aux activités de base;
7. le résultat tiré des excédents autres que les éléments réévalués à la valeur de marché. Les profits sur les titres désignés comme DV et les placements de capitaux de lancement sont compris dans le résultat tiré des activités de base;
8. les règlements de litiges courants ou non importants;
9. tous les autres éléments qui ne sont pas explicitement exclus;
10. l'impôt sur les éléments susmentionnés;
11. tous les éléments fiscaux, à l'exception de l'incidence des variations des taux d'impôt en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Les éléments qui sont exclus du résultat tiré des activités de base sont les suivants :

1. l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable qui comprend ce qui suit :
 - l'incidence sur le résultat de l'écart entre l'augmentation (la diminution) nette des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique et le rendement des actifs assortis d'une couverture connexe. Notre stratégie de couverture dynamique des rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance et de placement à tous les risques ou mesures associés aux garanties intégrées dans ces produits pour un certain nombre de raisons, y compris : les provisions pour écarts défavorables, le rendement des placements, la tranche du risque de taux d'intérêt qui n'est pas assortie d'une couverture dynamique, la volatilité réelle des marchés des actions et des taux d'intérêt, et les changements dans le comportement des titulaires de contrats;
 - les profits (charges) sur les obligations au titre des garanties de rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique;

- les profits (charges) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et sur les produits d'honoraires;
 - les profits (charges) sur les couvertures d'actions à grande échelle par rapport au coût prévu. Le coût prévu des couvertures à grande échelle est calculé au moyen des hypothèses liées aux capitaux propres utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement;
 - les profits (charges) sur la hausse (baisse) des taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement, y compris l'incidence sur les taux de réinvestissement ultime des titres à revenu fixe;
 - les profits (charges) sur la vente des obligations désignées comme DV et les positions ouvertes de dérivés qui ne sont pas dans une relation de couverture dans le secteur Services généraux et autres.
2. les résultats techniques favorables nets liés aux placements qui dépassent 400 millions de dollars (200 millions de dollars avant 2015) par année ou les résultats défavorables nets liés aux placements depuis le début de l'exercice. Les résultats techniques liés aux placements sont liés à la négociation de titres à revenu fixe, aux rendements des actifs à long terme alternatifs, aux résultats au chapitre du crédit et aux changements dans la composition d'actifs. Ces résultats techniques favorables et défavorables liés aux placements sont une combinaison des résultats en matière de placement tels qu'ils sont présentés et de l'incidence des activités d'investissement sur l'évaluation de nos provisions mathématiques;
 3. les profits ou les pertes de la réévaluation à la valeur de marché sur les actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les titres désignés comme DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement;
 4. les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles;
 5. l'incidence sur l'évaluation des provisions mathématiques des modifications apportées aux caractéristiques des produits ou des nouvelles opérations de réassurance, si elles sont importantes;
 6. la charge liée à la dépréciation du goodwill;
 7. les profits ou les pertes à la cession d'activités;
 8. les ajustements ponctuels importants, y compris les règlements juridiques importants et très inhabituels ou d'autres éléments importants et exceptionnels;
 9. l'impôt sur les éléments susmentionnés;
 10. l'incidence des variations des taux d'impôt en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base** est une mesure de la rentabilité non conforme aux PCGR qui présente le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires en pourcentage du capital déployé pour réaliser le résultat tiré des activités de base. La Société calcule le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base à l'aide de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Le **résultat dilué tiré des activités de base par action ordinaire** est le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires exprimé en fonction du nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

La Société se sert également de mesures de rendement financier préparées en **devises constantes**, qui sont des mesures non conformes aux PCGR qui excluent l'incidence des fluctuations des taux de change (de la devise locale au dollar canadien pour l'ensemble de la Société et de la devise locale au dollar américain en Asie). Les montants présentés en devises constantes sont calculés, le cas échéant, en utilisant les taux de change de l'état du résultat et de l'état de la situation financière en vigueur pour le quatrième trimestre de 2015.

Les **actifs gérés des fonds communs de placement** constituent une mesure non conforme aux PCGR de l'envergure du secteur canadien des fonds communs de placement de la Société. Ils représentent les actifs gérés de manière discrétionnaire par la Société, pour le compte des clients du secteur des fonds communs de placement, pour lesquels la Société reçoit des honoraires de gestion de placements.

Les **primes et dépôts**, mesure non conforme aux PCGR, servent à mesurer la croissance du chiffre d'affaires. La Société calcule les primes et dépôts en additionnant les éléments suivants : i) primes du fonds général, nettes des cessions en réassurance, présentées au poste « Primes » des comptes de résultat consolidés, et dépôts dans les contrats de placement, ii) dépôts dans les fonds distincts, à l'exclusion des capitaux de lancement (« dépôts des titulaires de contrats »), iii) dépôts dans les fonds communs de placement, iv) dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels, v) équivalents primes pour les contrats d'assurance collective de type « services administratifs seulement » (« équivalents primes pour SAS »), vi) primes de l'entente de cession en réassurance de risques liés à l'unité Assurance collective de la Division canadienne, et vii) autres dépôts dans d'autres fonds gérés.

Primes et dépôts

(en millions de \$ CA)	Résultats trimestriels		Résultats de l'exercice	
	T4 2015	T4 2014	2015	2014
Primes et dépôts dans les contrats de placement, montant net	6 740 \$	4 932 \$	24 125 \$	17 952 \$
Dépôts des titulaires de contrats	7 740	5 784	30 495	22 695
Dépôts dans les fonds communs de placement	18 361	10 576	66 104	41 483
Dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels	5 972	2 276	22 148	8 148
Équivalents primes pour SAS	833	773	3 325	3 048
Primes d'assurance collective cédées	1 051	1 023	4 296	4 130
Dépôts dans les autres fonds	140	132	510	475
Total des primes et dépôts	40 837	25 496	151 003	97 931
Incidence des devises	–	3 213	4 240	14 312
Primes et dépôts en devises constantes	40 837 \$	28 709 \$	155 243 \$	112 243 \$

Les **actifs gérés et administrés** constituent une mesure non conforme aux PCGR de l'envergure de la Société. Cette mesure comprend les actifs gérés, mesure non conforme aux PCGR, qui incluent les actifs du fonds général et les actifs de clients externes pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et les actifs administrés, qui incluent les actifs pour lesquels nous fournissons des services d'administration seulement. Les actifs gérés et administrés sont fréquemment utilisés dans l'industrie pour mesurer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs.

Actifs gérés et administrés

Aux 31 décembre

(en millions de \$ CA)	2015	2014
Total des placements	309 267 \$	269 310 \$
Actif net des fonds distincts	313 249	256 532
Actifs gérés selon les états financiers	622 516	525 842
Fonds communs de placement	160 020	119 593
Comptes de placement autogérés institutionnels (fonds distincts exclus)	68 940	38 864
Autres fonds	7 552	6 830
Total des fonds gérés	859 028	691 129
Autres actifs administrés	76 148	–
Incidence des devises	–	93 581
Actifs gérés et administrés en devises constantes	935 176 \$	784 710 \$

Fonds propres – Notre définition des fonds propres, mesure non conforme aux PCGR, sert de base à toutes nos activités de gestion des fonds propres à l'échelle de la SFM. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont ajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF. Les fonds propres sont la somme de ce qui suit : i) total des capitaux propres à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie; et ii) passifs au titre des actions privilégiées et instruments de fonds propres.

Fonds propres

Aux 31 décembre

(en millions de \$ CA)	2015	2014
Total des capitaux propres	41 938 \$	33 926 \$
Ajouter : perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	264	211
Ajouter : passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	7 695	5 426
Total des fonds propres	49 897 \$	39 563 \$

Le **BAIIA tiré des activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR que Manuvie utilise pour mieux comprendre sa capacité à dégager un résultat à long terme et sa valeur, et ainsi pouvoir faire une meilleure comparaison avec les autres sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. Le BAIIA tiré des activités de base présente le résultat tiré des activités de base avant l'incidence des intérêts, des impôts et de l'amortissement. Le BAIIA tiré des activités de base est un important indicateur de rendement pour les activités de gestion de patrimoine et d'actifs, car il est couramment utilisé par les autres sociétés de gestion d'actifs et le résultat tiré des activités de base est l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

Gestion de patrimoine et d'actifs

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA, non audité)	2015	2014
BAIIA tiré des activités de base	1 237 \$	980 \$
Amortissement des coûts d'acquisition reportés et autres amortissements	327	237
Amortissement des commissions de vente reportées	106	90
Résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat	804	653
Recouvrement (charge) d'impôts	(165)	(151)
Résultat tiré des activités de base	639 \$	502 \$

La **valeur intrinsèque (« VI »)** mesure la valeur actualisée des intérêts des actionnaires sur le résultat distribuable futur prévu découlant des contrats en vigueur dans l'état de la situation financière consolidé de Manuvie, compte non tenu de toute valeur associée aux affaires nouvelles futures. La valeur nette rajustée correspond aux capitaux propres des actionnaires selon les IFRS, rajustés en fonction du goodwill et des immobilisations incorporelles, de la juste valeur des actifs excédentaires, des emprunts auprès de tiers et des passifs au titre des régimes de retraite ainsi que du bilan établi selon les règles locales, des provisions réglementaires et des fonds propres relatifs aux activités de Manuvie en Asie. La valeur des contrats en vigueur au Canada et aux États-Unis correspond à la valeur actualisée du résultat futur prévu selon les IFRS découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée du coût de détention des fonds propres servant de soutien aux contrats en vigueur selon le cadre du MPRCE. La valeur des contrats en vigueur en Asie tient compte des exigences réglementaires locales en matière de résultat et de fonds propres. Elle ne tient pas compte des activités sans risque d'assurance important, comme les activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie et celles de la Banque Manuvie. On obtient la VI en additionnant la valeur nette rajustée et la valeur des contrats en vigueur.

La **valeur des affaires nouvelles (« VAN »)** correspond à la variation de la valeur intrinsèque découlant des souscriptions au cours de la période de référence. Elle correspond à la valeur actualisée des intérêts des actionnaires sur le résultat distribuable futur prévu, déduction faite du coût du capital, découlant des affaires nouvelles souscrites au cours de la période selon des hypothèses qui correspondent à celles utilisées pour calculer la valeur intrinsèque. La VAN ne tient pas compte des activités qui comportent des risques d'assurance mineurs, comme les activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie et celles de la Banque Manuvie. Elle permet de mesurer la valeur créée par le secteur des affaires nouvelles de la Société.

La **marge sur la valeur des affaires nouvelles** correspond à la VAN, divisée par les équivalents primes annualisées (« EPA »), compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle. L'EPA est égal à 100 % des primes annualisées prévues la première année pour les produits à prime récurrente, et à 10 % des primes uniques pour les produits à prime unique. La VAN et l'EPA utilisés dans le calcul de la marge sur la VAN tiennent compte des participations ne donnant pas le contrôle, mais excluent les activités de gestion de patrimoine et d'actifs et celles de la Banque Manuvie. La marge sur la VAN est une mesure utile pour comprendre la rentabilité des affaires nouvelles.

Les souscriptions sont calculées selon le type de produit :

Les souscriptions d'assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées et de 10 % des primes excédentaires et des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées d'assurance individuelle représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus d'un an. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance.

Les souscriptions d'assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

Les souscriptions d'autres services de gestion de patrimoine comprennent tous les nouveaux dépôts dans des contrats de rente à capital variable et fixe, et dans certains produits à prime unique en Asie. Comme nous avons mis un terme aux souscriptions de nouveaux contrats de rente à capital variable aux États-Unis, au T1 2013, les dépôts subséquents dans des contrats de rente à capital variable existants aux États-Unis ne sont pas présentés à titre de souscriptions.

Le volume de nouveaux prêts de la Banque comprend les prêts bancaires et les prêts hypothécaires autorisés au cours de la période.

Les **apports bruts** sont une nouvelle mesure des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie. Ils comprennent tous les dépôts aux fonds de placement, aux régimes d'épargne-études 529, aux régimes de retraite collectifs, aux produits d'épargne-retraite, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels de la Société. Les apports bruts sont fréquemment utilisés dans l'industrie pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs.

Les **apports nets** sont présentés pour nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs et correspondent aux apports bruts, moins les rachats de parts de fonds de placement, de régimes d'épargne-études 529, de régimes de retraite collectifs, de produits d'épargne-retraite, de produits de gestion privée et de produits de gestion d'actifs institutionnels. Les apports nets sont fréquemment utilisés dans l'industrie pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs et à les conserver.

Autres informations

Obligations contractuelles

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des contrats qui donnent lieu à des obligations fixées par des ententes à l'égard du moment et du montant du paiement.

Au 31 décembre 2015, les obligations contractuelles et les engagements de la Société étaient les suivants :

Paielements exigibles par période (en millions de \$ CA)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme ¹	2 251 \$	258 \$	610 \$	1 383 \$	– \$
Passifs liés aux instruments de capitaux propres ¹	15 043	295	573	529	13 646
Engagements de placements	5 680	1 915	2 133	867	765
Contrats de location simple	1 056	162	214	131	549
Passifs des contrats d'assurance ²	706 145	9 967	13 077	18 825	664 276
Passifs des contrats de placement ¹	5 903	324	608	570	4 401
Dépôts de clients de la Banque	18 114	14 762	2 495	857	–
Divers	3 021	487	469	1 216	849
Total des obligations contractuelles	757 213 \$	28 170 \$	20 179 \$	24 378	684 486 \$

¹ Les paiements prévus par contrat comprennent le capital, l'intérêt et les distributions. Ces paiements tiennent compte des montants à payer du 1^{er} janvier 2016 jusqu'à la date d'échéance du contrat. Pour ce qui est des obligations à taux variable, l'indice du taux variable se fonde sur les taux d'intérêt au 31 décembre 2015 et est présumé demeurer constant jusqu'à la date d'échéance du contrat. La Société peut avoir le droit contractuel de racheter ou de rembourser ses obligations avant l'échéance et, à l'exercice de ce droit, le total des obligations contractuelles payées et le moment du paiement pourraient être très différents des montants et du moment inclus dans le tableau.

² Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements des rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations (se reporter à la rubrique « Provisions mathématiques »). Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

Poursuites judiciaires et instances réglementaires

La Société est régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites engagées contre la Société mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, ainsi que ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur et de contribuable. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis, de l'Asie et d'autres territoires où la Société exerce ses activités envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements et, de temps à autre, exigent la production d'informations ou effectuent des examens visant à s'assurer que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières et les activités des courtiers en valeurs mobilières.

Deux recours collectifs contre la Société sont certifiés et actuellement en instance au Québec (mettant uniquement en cause des résidents du Québec) et en Ontario (au nom d'investisseurs du Canada, à l'exception des résidents du Québec). Les poursuites en Ontario et au Québec se fondent sur des allégations voulant que la Société n'ait pas respecté ses obligations d'informations à fournir en ce qui concerne son exposition aux risques de prix de marché touchant les fonds distincts et les rentes à capital variable assorties d'une garantie. Les décisions d'accueillir les demandes de recours et d'accorder la certification sont uniquement d'ordre procédural et aucune conclusion quant au bien-fondé de chacun de ces recours n'a été formulée à ce jour. La Société croit avoir communiqué l'information pertinente conformément aux exigences applicables, et entend se défendre vigoureusement contre toute prétention fondée sur les allégations précitées.

Les demandeurs qui déposent un recours collectif ou d'autres poursuites contre la Société réclament parfois des montants très importants ou indéterminés, qui comprennent des dommages-intérêts punitifs et des dommages-intérêts triples, et il est impossible de déterminer avant longtemps le montant final des dommages réclamés et de la responsabilité, le cas échéant. Une responsabilité légale ou une mesure réglementaire importante pourrait avoir une incidence négative notable sur les activités de la Société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et la situation de ses fonds propres, en plus de ternir sa réputation. Même si la Société avait gain de cause devant les tribunaux, ne faisait plus l'objet de mesures imposées par les organismes de réglementation ou ne faisait l'objet d'aucune mesure défavorable à la suite d'une enquête, ces situations pourraient nuire à sa réputation et avoir une incidence négative sur ses activités, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et la situation de ses fonds propres, ainsi que sur sa capacité d'attirer de nouveaux clients, de fidéliser sa clientèle actuelle, de recruter de nouveaux employés et de conserver ses employés actuels.

Principales hypothèses et incertitudes liées à la planification

Les objectifs de gestion de 2016 de Manuvie²⁵ ne constituent pas une directive et sont fondés sur des hypothèses clés liées à la planification, y compris les normes en vigueur qui régissent la comptabilité et les fonds propres réglementaires, l'absence d'acquisitions, les hypothèses relatives aux marchés des actions et aux taux d'intérêt concordants avec nos hypothèses à long terme, et les résultats techniques liés aux placements favorables compris dans le résultat tiré des activités de base.

²⁵ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

Information financière trimestrielle

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière relative à nos huit derniers trimestres :

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action ou sauf indication contraire, non audité)	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2014	30 juin 2014	31 mars 2014
Produits								
Primes								
Assurance vie et maladie	5 331 \$	5 092 \$	4 708 \$	4 589 \$	4 305 \$	4 072 \$	3 786 \$	3 696 \$
Rentes et régimes de retraite	1 381	1 141	869	814	528	556	430	440
Primes cédées, nettes des commissions et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats d'assurance	–	(7 996)	–	–	–	–	–	–
Primes, montant net	6 712	(1 763)	5 577	5 403	4 833	4 628	4 216	4 136
Produits de placement	2 899	2 708	3 216	2 642	2 664	2 602	2 809	2 669
Profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement ¹	(1 916)	3 672	(10 161)	5 343	6 182	1 561	4 093	5 256
Autres produits	2 694	2 487	2 491	2 426	2 301	2 207	2 108	2 123
Total des produits	10 389 \$	7 104 \$	1 123 \$	15 814 \$	15 980 \$	10 998 \$	13 226 \$	14 184 \$
Résultat avant impôts sur le résultat (Charge) recouvrement d'impôt	136 \$ 76	988 \$ (316)	650 \$ 28	844 \$ (116)	724 \$ (17)	1 392 \$ (287)	1 211 \$ (234)	937 \$ (133)
Résultat net	212 \$	672 \$	678 \$	728 \$	707 \$	1 105 \$	977 \$	804 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	246 \$	622 \$	600 \$	723 \$	640 \$	1 100 \$	943 \$	818 \$
Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat attribué aux actionnaires								
Total du résultat tiré des activités de base ²	859 \$	870 \$	902 \$	797 \$	713 \$	755 \$	701 \$	719 \$
Autres éléments visant le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base								
Résultats techniques liés aux placements en excédent des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base	(361)	(169)	77	(77)	(403)	320	217	225
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable	(29)	232	(309)	13	377	70	55	(90)
Incidence des opérations de réassurance importantes, des changements apportés aux produits en vigueur et de la réappropriation de traités de réassurance	(52)	–	–	12	–	24	–	–
Incidence nette des acquisitions et des désinvestissements	(39)	(26)	(54)	(30)	12	–	–	–
Modification des méthodes et hypothèses actuarielles	(97)	(285)	(47)	(22)	(59)	(69)	(30)	(40)
Éléments fiscaux et frais de restructuration liés à la refonte de la structure organisationnelle	(35)	–	31	30	–	–	–	4
Résultat net attribué aux actionnaires	246 \$	622 \$	600 \$	723 \$	640 \$	1 100 \$	943 \$	818 \$
Résultat de base par action ordinaire	0,11 \$	0,30 \$	0,29 \$	0,36 \$	0,33 \$	0,58 \$	0,49 \$	0,42 \$
Résultat dilué par action ordinaire	0,11 \$	0,30 \$	0,29 \$	0,36 \$	0,33 \$	0,57 \$	0,49 \$	0,42 \$
Dépôts dans les fonds distincts	8 324 \$	8 401 \$	7 790 \$	8 270 \$	6 240 \$	5 509 \$	5 587 \$	6 776 \$
Total de l'actif (en milliards)	705 \$	683 \$	659 \$	689 \$	579 \$	555 \$	536 \$	539 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 972	1 971	1 971	1 936	1 864	1 859	1 854	1 849
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en millions)	1 977	1 977	1 992	1 959	1 887	1 883	1 878	1 874
Dividende par action ordinaire	0,170 \$	0,170 \$	0,170 \$	0,155 \$	0,155 \$	0,155 \$	0,13 \$	0,13 \$
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – État de la situation financière	1,3841	1,3394	1,2473	1,2682	1,1601	1,1208	1,0676	1,1053
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – État du résultat	1,3360	1,3089	1,2297	1,2399	1,1356	1,0890	1,0905	1,1031

¹ En ce qui a trait aux actifs à revenu fixe servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et aux actions servant de soutien aux produits dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats et aux dérivés liés aux programmes de couverture des rentes à capital variable, l'incidence des profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs a été amplement neutralisée par la variation des passifs des contrats d'assurance et de placement.

² Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessus.

Principales informations financières annuelles

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates
(en millions de \$ CA, sauf les montants par action)

	2015	2014	2013
Produits			
Division Asie	14 078 \$	11 958 \$	8 898 \$
Division canadienne	10 073	13 773	6 060
Division américaine	10 058	28 733	5 739
Services généraux et autres	221	(76)	(2,058)
Total des produits	34 430 \$	54 388 \$	18 639 \$
Total de l'actif	704 643 \$	579 406 \$	513 628 \$
Passif financier à long terme			
Dette à long terme	1 853 \$	3 885 \$	4 775 \$
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	7 695	5 426	4 385
Total des passifs financiers	9 548 \$	9 311 \$	9 160 \$
Dividendes par action ordinaire	0,665 \$	0,57 \$	0,52 \$
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 1 ¹	0,5125	1,025	1,025
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 2	1,1625	1,16252	1,16252
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 3	1,125	1,125	1,125
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 4 ²	–	0,825	1,65
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 1 ³	–	1,05	1,40
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 3	1,05	1,05	1,05
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 5	1,10	1,10	1,10
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 7	1,15	1,15	1,15
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 9	1,10	1,10	1,10
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 11	1,00	1,00	1,03767
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 13	0,95	0,95	0,47175
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 15	0,975	0,792021	–
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 17	0,975	0,336575	–
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 19	0,9884	–	–

¹⁾ Le 19 juin 2015, la SFM a racheté la totalité de ses 14 000 000 d'actions de catégorie A, série 1, en circulation.

²⁾ Le 19 juin 2014, la SFM a racheté la totalité de ses 18 000 000 d'actions de catégorie A, série 4, en circulation.

³⁾ Le 19 septembre 2014, la SFM a racheté la totalité de ses 14 000 000 d'actions de catégorie 1, série 1, en circulation.

Information additionnelle

De l'information additionnelle relative à Manuvie, y compris sa notice annuelle, est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse www.manulife.com et sur celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Actions en circulation – Principales informations

Actions ordinaires

Au 12 février 2016, la SFM avait 1 971 934 996 actions ordinaires en circulation.

Responsabilité en matière d'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints, approuvés par le conseil d'administration, incombe à la direction de la Société Financière Manuvie. La direction doit par ailleurs s'assurer que toute l'information contenue dans le rapport annuel aux actionnaires est conforme à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Lorsqu'il existe d'autres méthodes de comptabilisation ou qu'il s'est avéré nécessaire de recourir à des estimations et au jugement, la direction a retenu les montants qui présentent la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société de la manière la plus adéquate dans les circonstances.

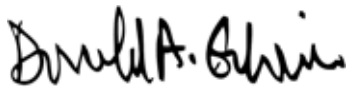
Des contrôles, des politiques et des procédés internes appropriés ont été mis en place de façon à assurer une information financière pertinente et fiable. Les systèmes de contrôle interne sont régulièrement évalués par la direction et le service d'audit interne de la Société.

L'actuaire désigné par le conseil d'administration (l'« actuaire désigné ») est chargé de veiller à ce que les hypothèses retenues et les méthodes employées pour le calcul des provisions mathématiques soient justes, compte tenu des circonstances, et que les provisions correspondent aux engagements futurs de la Société envers les titulaires de ses contrats d'assurance et de rente.

Il incombe au conseil d'administration de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de passer en revue et d'approuver en dernier ressort les états financiers consolidés. Ces responsabilités relèvent essentiellement du comité d'audit, dont les membres sont des administrateurs externes et indépendants nommés par le conseil d'administration.

Le comité d'audit tient périodiquement des réunions avec la direction ainsi qu'avec les auditeurs internes, les auditeurs externes et l'actuaire désigné; ces réunions portent sur le contrôle interne du processus de présentation de l'information financière ainsi que sur les questions d'audit et de présentation de l'information financière. Le comité d'audit passe en revue les états financiers consolidés dressés par la direction et en recommande l'adoption au conseil d'administration. Il soumet aussi à l'approbation du conseil d'administration et des actionnaires la nomination des auditeurs externes ainsi que les honoraires de ces derniers.

Les états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a libre et plein accès à la direction et au comité d'audit.



Donald A. Guloien
Président et chef de la direction



Steve B. Roder
Vice-président directeur principal et chef des finances

Toronto, Canada

Le 18 février 2016

Rapport de l'actuaire désignée aux actionnaires

J'ai évalué les provisions mathématiques et les montants à recouvrer au titre de la réassurance dans les états de la situation financière consolidés de la Société Financière Manuvie aux 31 décembre 2015 et 2014, et toute modification s'y rapportant dans ses états du résultat consolidés pour les exercices clos à ces dates conformément à la pratique actuarielle généralement reconnue du Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant des provisions mathématiques, net des montants à recouvrer au titre de la réassurance, constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de contrats, et les états financiers consolidés présentent une image fidèle des résultats de l'évaluation.



Cindy Forbes, F.C.I.A.
Vice-présidente directrice et actuaire désignée

Toronto, Canada

Le 18 février 2016

Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires de la Société Financière Manuvie

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Financière Manuvie, qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2015 et 2014, et les états du résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations et les montants fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés, l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Financière Manuvie aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autres points

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société Financière Manuvie en date du 31 décembre 2015, fondé sur les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (cadre de 2013), et notre rapport daté du 18 février 2016 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société Financière Manuvie.



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 18 février 2016

Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit sur les contrôles internes selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis)

Aux actionnaires de la Société Financière Manuvie

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne de la Société Financière Manuvie à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2015, selon les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (cadre de 2013) (les « critères du COSO »). La direction de la Société Financière Manuvie est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (voir la rubrique « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » dans le rapport de gestion). Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de notre audit.

Notre audit a été réalisé conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que les auditeurs planifient et réalisent l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit est suffisant et approprié pour fonder notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Société Financière Manuvie maintenait, dans tous les aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2015, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), des états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2015 et 2014, des états du résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés de la Société Financière Manuvie pour les exercices clos à ces dates, et notre rapport du 18 février 2016 exprime une opinion sans réserve à leur égard.



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

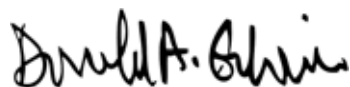
Toronto, Canada
Le 18 février 2016

États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre
(en millions de \$ CA)

	2015	2014
Actif		
Trésorerie et titres à court terme	17 885 \$	21 079 \$
Titres d'emprunt	157 827	134 446
Actions cotées	16 983	14 543
Créances hypothécaires	43 818	39 458
Placements privés	27 578	23 284
Avances sur contrats	7 673	7 876
Prêts aux clients de la Banque	1 778	1 772
Immeubles	15 347	10 101
Autres placements	20 378	16 751
Total des placements (note 4)	309 267	269 310
Autres actifs		
Produits de placement à recevoir	2 275	2 003
Primes arriérées	878	737
Dérivés (note 5)	24 272	19 315
Actifs de réassurance (note 8)	35 426	18 525
Actifs d'impôt différé (note 6)	4 067	3 329
Goodwill et immobilisations incorporelles (note 7)	9 384	5 461
Divers	5 825	4 194
Total des autres actifs	82 127	53 564
Actif net des fonds distincts (note 22)	313 249	256 532
Total de l'actif	704 643 \$	579 406 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs des contrats d'assurance (note 8)	287 059 \$	229 513 \$
Passifs des contrats de placement (note 9)	3 497	2 644
Dépôts de clients de la Banque	18 114	18 384
Dérivés (note 5)	15 050	11 283
Passifs d'impôt différé (note 6)	1 235	1 228
Autres passifs	14 953	14 365
	339 908	277 417
Dette à long terme (note 11)	1 853	3 885
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres (note 12)	7 695	5 426
Passifs liés aux reçus de souscription (note 3)	–	2 220
Passif net des fonds distincts (note 22)	313 249	256 532
Total du passif	662 705	545 480
Actions		
Actions privilégiées (note 13)	2 693	2 693
Actions ordinaires (note 13)	22 799	20 556
Surplus d'apport	277	267
Résultats non distribués des actionnaires	8 398	7 624
Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires sur :		
Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(521)	(529)
Titres disponibles à la vente	345	794
Couvertures de flux de trésorerie	(264)	(211)
Conversion des activités à l'étranger et surplus de réévaluation des immeubles	7 432	2 112
Total des capitaux propres des actionnaires	41 159	33 306
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	187	156
Participations ne donnant pas le contrôle	592	464
Total des capitaux propres	41 938 \$	33 926 \$
Total du passif et des capitaux propres	704 643 \$	579 406 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.



Donald A. Guloien
Président et chef de la direction



Richard B. DeWolfe
Président du conseil d'administration

États du résultat consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA, sauf les montants par action)

	2015	2014
Produits		
Primes		
Primes brutes	32 020 \$	25 156 \$
Primes cédées à des réassureurs	(8 095)	(7 343)
Primes cédées, nettes des commissions et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance (note 3)	(7 996)	–
Primes, montant net	15 929	17 813
Produits de placement (note 4)		
Produits de placement	11 465	10 744
Profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur le programme de couverture à grande échelle	(3 062)	17 092
Produits de placement, montant net	8 403	27 836
Autres produits	10 098	8 739
Total des produits	34 430	54 388
Prestations et charges		
Aux titulaires de contrats et bénéficiaires		
Sinistres et prestations bruts (note 8)	23 761	20 318
Variation des passifs des contrats d'assurance	7 452	24 185
Variation des passifs des contrats de placement	203	65
Prestations et charges cédées à des réassureurs	(7 265)	(6 709)
Variation des actifs de réassurance (note 3)	(6 810)	506
Prestations et sinistres, montant net	17 341	38 365
Frais généraux	6 221	4 772
Frais de gestion des placements (note 4)	1 615	1 319
Commissions	5 176	4 250
Charges d'intérêts	1 101	1 131
Taxes sur primes, montant net	358	287
Total des prestations et charges	31 812	50 124
Résultat avant impôts sur le résultat	2 618	4 264
Charge d'impôt (note 6)	(328)	(671)
Résultat net	2 290 \$	3 593 \$
Résultat net attribué aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	69 \$	71 \$
Titulaires de contrats avec participation	30	21
Actionnaires	2 191	3 501
	2 290 \$	3 593 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	2 191	3 501
Dividendes sur actions privilégiées	(116)	(126)
Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires	2 075 \$	3 375 \$
Résultat par action		
Résultat de base par action ordinaire (note 13)	1,06 \$	1,82 \$
Résultat dilué par action ordinaire (note 13)	1,05	1,80
Dividende par action ordinaire	0,665	0,57

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

États du résultat global consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2015	2014
Résultat net	2 290 \$	3 593 \$
Autres éléments du résultat global, nets des impôts		
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net :		
Profits (pertes) de change lié(e)s à ce qui suit :		
Conversion des activités à l'étranger	5 450	1 888
Couvertures d'investissements nets	(131)	(34)
Titres financiers disponibles à la vente :		
Profits (pertes) latent(e)s survenu(e)s au cours de l'exercice	(165)	700
Reclassement des profits nets réalisés et des pertes de valeur en résultat net	(283)	(231)
Couvertures de flux de trésorerie :		
Pertes latentes survenues au cours de l'exercice	(64)	(136)
Reclassement des pertes réalisées en résultat net	11	9
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	(3)	4
Total des éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net	4 815	2 200
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Modifications apportées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	8	(77)
Réserve de réévaluation des immeubles	2	1
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	10	(76)
Autres éléments du résultat global, nets des impôts	4 825	2 124
Total du résultat global, net des impôts	7 115 \$	5 717 \$
Total du résultat global attribué aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	67 \$	74 \$
Titulaires de contrats avec participation	31	22
Actionnaires	7 017	5 621

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2015	2014
Charge (recouvrement) d'impôt		
Profits (pertes) de change latent(e)s lié(e)s à la conversion des activités à l'étranger	5 \$	9 \$
Profits (pertes) de change latent(e)s lié(e)s aux couvertures d'investissements nets	(48)	(12)
Profits (pertes) latent(e)s sur les titres financiers disponibles à la vente	(120)	162
Reclassement des profits (pertes) réalisé(e)s et des recouvrements (pertes) de valeur en résultat net sur les titres financiers disponibles à la vente	(36)	(62)
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(39)	(69)
Reclassement des profits (pertes) réalisé(e)s en résultat net sur les couvertures de flux de trésorerie	6	5
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	(1)	2
Modifications apportées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(11)	(33)
Réserve de réévaluation des immeubles	1	1
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt	(243)\$	3 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2015	2014
Actions privilégiées		
Solde au début de l'exercice	2 693 \$	2 693 \$
Émises (note 13)	–	800
Rachetées (note 13)	–	(784)
Frais d'émission, nets des impôts	–	(16)
Solde à la fin de l'exercice	2 693	2 693
Actions ordinaires		
Solde au début de l'exercice	20 556	20 234
Émises à l'exercice d'options sur actions	37	43
Émises dans le cadre de régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	–	279
Émises en contrepartie de reçus de souscription (note 3)	2 206	–
Solde à la fin de l'exercice	22 799	20 556
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	267	256
Exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	(6)	(3)
Charge au titre des options sur actions	16	14
Solde à la fin de l'exercice	277	267
Résultats non distribués des actionnaires		
Solde au début de l'exercice	7 624	5 294
Résultat net attribué aux actionnaires	2 191	3 501
Dividendes sur actions privilégiées	(116)	(126)
Valeur de rachat nominale en excédent de la valeur comptable des actions privilégiées rachetées	–	(16)
Dividendes sur actions ordinaires	(1 301)	(1 029)
Solde à la fin de l'exercice	8 398	7 624
Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires		
Solde au début de l'exercice	2 166	46
Variation des profits (pertes) de change latent(e)s lié(e)s aux activités à l'étranger	5 319	1 854
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	8	(77)
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les titres financiers disponibles à la vente	(446)	466
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(53)	(127)
Variation de la réserve de réévaluation des immeubles	1	–
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	(3)	4
Solde à la fin de l'exercice	6 992	2 166
Total des capitaux propres des actionnaires à la fin de l'exercice	41 159	33 306
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation		
Solde au début de l'exercice	156	134
Résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation	30	21
Autres éléments du résultat global attribués aux titulaires de contrats	1	1
Solde à la fin de l'exercice	187	156
Participations ne donnant pas le contrôle		
Solde au début de l'exercice	464	376
Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	69	71
Autres éléments du résultat global imputés aux participations ne donnant pas le contrôle	(2)	3
Apports, montant net	61	14
Solde à la fin de l'exercice	592	464
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice	41 938 \$	33 926 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2015	2014
Activités d'exploitation		
Résultat net	2 290 \$	3 593 \$
Ajustements :		
Augmentation des passifs des contrats d'assurance	7 452	24 185
Augmentation des passifs des contrats de placement	203	65
Diminution des actifs de réassurance, compte non tenu de l'incidence de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance (note 3)	1 391	506
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	90	(1)
Autres amortissements	580	462
(Profits nets réalisés et latents) pertes nettes réalisées et latentes et pertes de valeur sur les actifs	3 487	(17 312)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(343)	98
Charge au titre des options sur actions	16	14
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	15 166	11 610
Diminution de la trésorerie découlant de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance (note 3)	(2 023)	–
Fluctuations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	(2 809)	(804)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	10 334	10 806
Activités d'investissement		
Achats et avances hypothécaires	(77 109)	(62 754)
Cessions et remboursements	66 950	58 871
Fluctuation des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	102	16
Diminution nette de la trésorerie découlant de la vente et de l'achat de filiales et d'activités	(3 808)	(199)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(13 865)	(4 066)
Activités de financement		
Augmentation (diminution) des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	(212)	273
Remboursement de la dette à long terme (note 11)	(2 243)	(1 000)
Émission d'instruments de capitaux propres, montant net (note 12)	2 089	995
Rachat d'instruments de capitaux propres (note 12)	(350)	–
Émission de reçus de souscription (note 3)	–	2 220
Emprunts (remboursement) de fonds, montant net	(46)	1
Emprunt garanti découlant d'opérations de titrisation	436	–
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	(351)	(1 526)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(1 427)	(910)
Apports des (distributions aux) participations ne donnant pas le contrôle, montant net	61	(59)
Actions ordinaires émises, montant net (note 13)	37	43
Actions privilégiées émises, montant net (note 13)	–	784
Actions privilégiées rachetées, montant net (note 13)	–	(800)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 006)	21
Trésorerie et titres à court terme		
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	(5 537)	6 761
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	2 102	790
Solde au début de l'exercice	20 437	12 886
Solde aux 31 décembre	17 002	20 437
Trésorerie et titres à court terme		
Début de l'exercice		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	21 079	13 630
Paievements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(642)	(744)
Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 1^{er} janvier	20 437	12 886
Fin de l'exercice		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	17 885	21 079
Paievements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(883)	(642)
Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 31 décembre	17 002 \$	20 437 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	9 925 \$	8 834 \$
Intérêts versés	1 086	1 079
Impôts payés	787	754

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

Notes des états financiers consolidés

Page	Note
126	Note 1 Nature des activités et principales méthodes comptables
134	Note 2 Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière
136	Note 3 Acquisitions et entente de distribution
138	Note 4 Placements et produits de placement
145	Note 5 Instruments dérivés et instruments de couverture
152	Note 6 Impôts sur le résultat
154	Note 7 Goodwill et immobilisations incorporelles
156	Note 8 Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance
165	Note 9 Passifs des contrats de placement
166	Note 10 Gestion du risque
173	Note 11 Dette à long terme
174	Note 12 Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres
175	Note 13 Capital social et résultat par action
177	Note 14 Gestion des fonds propres
178	Note 15 Rémunération fondée sur des actions
179	Note 16 Avantages futurs du personnel
184	Note 17 Participations dans des entités structurées
187	Note 18 Engagements et éventualités
189	Note 19 Information sectorielle
190	Note 20 Parties liées
191	Note 21 Filiales
193	Note 22 Fonds distincts
194	Note 23 Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les <i>SignatureNotes</i> établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)
200	Note 24 Chiffres correspondants

Notes des états financiers consolidés

(en millions de \$ CA, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)

Note 1 Nature des activités et principales méthodes comptables

a) Entité présentant l'information financière

La Société Financière Manuvie (« SFM ») est une société dont les actions se négocient en Bourse, qui détient La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), société canadienne d'assurance vie, et John Hancock Reassurance Company Ltd. (« JHRECO »), société de réassurance des Bermudes. La SFM et ses filiales (collectivement, la « Manuvie » ou la « Société »), groupe et chef de file des services financiers, exercent leurs activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis. Le réseau international de salariés, d'agents et de partenaires de distribution de Manuvie offre des produits de protection financière et de gestion de patrimoine à des particuliers et à des entreprises ainsi que des services de gestion d'actifs aux clients institutionnels. La Société exerce ses activités sous le nom de Manuvie au Canada et en Asie, et sous le nom de John Hancock aux États-Unis.

La SFM est située au Canada et constituée en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada). Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2015 qui traite de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, puisque l'exposé entourant le risque de marché et le risque d'illiquidité comprend certaines informations qui sont considérées comme faisant partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Le 18 février 2016, le conseil d'administration de la SFM a autorisé la publication des présents états financiers consolidés au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date.

b) Base d'établissement

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits aux produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants portent sur les hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement, l'évaluation de la dépréciation d'actifs, les hypothèses portant sur le calcul des passifs au titre de la prestation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, le calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines et l'évaluation à la juste valeur de certains placements. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les principales méthodes comptables employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont résumés ci-après.

c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale (non dans le cadre d'une liquidation involontaire ou d'une vente en catastrophe) entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour établir la juste valeur. Si les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est habituellement déterminée à l'aide d'autres techniques d'évaluation telles que les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques. Les cours établis par des courtiers sont généralement utilisés lorsque les prix des fournisseurs publics externes ne sont pas disponibles.

La Société a mis en place un processus qui comprend un examen des variations des prix sur le marché, une comparaison des prix des différents fournisseurs et une comparaison de l'évaluation matricielle interne, laquelle utilise principalement des données externes observables. Un jugement est posé pour ajuster les données externes observables afin de tenir compte d'éléments comme les facteurs de liquidité et de crédit.

La Société classe ses évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux. Cette hiérarchie accorde un ordre de priorité aux données utilisées dans les techniques d'évaluation. Un niveau est attribué à chaque évaluation à la juste valeur en fonction des données de plus bas niveau ayant une importance dans l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble. Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations à la juste valeur qui reflètent les cours non ajustés dans un marché actif pour des actifs et passifs identiques auxquels la Société a accès à la date d'évaluation reflétant les opérations sur le marché.

Niveau 2 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données autres que des cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. Ces données comprennent des cours pour des actifs et des passifs semblables dans des marchés actifs, des cours pour des actifs ou des passifs identiques ou semblables dans des marchés inactifs, des

données observables qui ne sont pas des cours (comme les taux d'intérêt, le risque de crédit, etc.) et des données tirées de marchés observables ou étayées par ces derniers. La plupart des titres d'emprunt sont classés dans le niveau 2. De plus, le niveau 2 comprend des instruments dérivés qui sont évalués à l'aide de modèles utilisant des données observables sur le marché, y compris des swaps de taux d'intérêt, des swaps d'actions et des contrats de change à terme.

Niveau 3 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données importantes non observables sur le marché. Ces dernières comprennent les évaluations d'actifs et de passifs qui découlent de données dont certaines ou la totalité ne peuvent être observées sur le marché, y compris les hypothèses en matière de risque. Les titres du niveau 3 comprennent les titres moins liquides comme les titres structurés adossés à des créances, les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et d'autres titres dont le prix est peu ou pas observable. Les instruments financiers dérivés incorporés et complexes ainsi que les immeubles classés dans les immeubles de placement sont aussi inclus dans le niveau 3.

d) Périmètre de consolidation

La SFM consolide les états financiers de toutes les entités, y compris certaines entités structurées qu'elle contrôle. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société exerce un contrôle sur une entité lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette entité, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses activités, lesquels sont importants par rapport aux rendements variables totaux de l'entité, et que la Société a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sa part de rendements variables. Lorsqu'elle évalue si elle détient le contrôle, la direction doit poser des jugements importants pour examiner tous les faits et circonstances pertinents. Lorsqu'elle évalue le pouvoir décisionnel, la Société doit tenir compte de l'étendue de ses droits sur la direction de l'entité, du niveau des droits de vote qu'elle détient dans l'entité qui sont potentiellement ou actuellement exerçables, de l'existence d'ententes de gestion contractuelles qui pourraient donner à la Société le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité, et elle doit vérifier l'étendue des participations minoritaires dans une entité, le cas échéant, afin d'évaluer si la possibilité d'un contrôle de fait existe. Lorsqu'elle évalue les rendements, la Société tient compte de l'importance des rendements variables financiers et autres directs et indirects qu'elle tire des activités d'une entité, en plus de l'importance relative de ces rendements. La Société doit aussi tenir compte du degré auquel ses participations sont alignées sur celles des autres parties qui investissent dans une entité, ainsi que du degré auquel cela peut jouer dans son propre intérêt.

Les états financiers des filiales et des entités structurées contrôlées sont inclus dans les résultats consolidés de la Société à compter de la date à laquelle le contrôle est établi, et sont exclus de la consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle cesse. La première évaluation du contrôle est effectuée au départ et est prise en compte à nouveau à une date ultérieure si la Société acquiert le contrôle sur les décisions financières et opérationnelles clés de l'entité ou perd ce contrôle, si la Société augmente ou diminue sa participation dans l'entité, si les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que l'exposition relative aux rendements variables s'en trouve aussi modifiée, ou si la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Les soldes intersociétés et les produits et les charges découlant d'opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la préparation des états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont les participations de tiers dans les capitaux propres des filiales de la Société et sont présentées dans le total des capitaux propres, séparément des capitaux propres des actionnaires de la SFM. Les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des filiales et des entités structurées consolidées de la SFM sont inclus respectivement dans le total du résultat net et le total des autres éléments du résultat global. Une exception se produit lorsque les actions de la filiale ou de l'entité structurée consolidée doivent être rachetées contre de la trésorerie à une date déterminée ou déterminable, auquel cas les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de la filiale sont présentées à titre de passif de la Société et les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat et les autres éléments du résultat global de la filiale sont comptabilisées à titre de charges pour la Société.

La Société comptabilise les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable (une « entreprise associée ») selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part de l'actif net et des résultats financiers de l'entreprise associée au moyen de méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables. La direction doit poser des jugements importants pour déterminer si les droits de vote, les relations de gestion contractuelles et d'autres relations avec l'entité, le cas échéant, permettent à la Société d'exercer une influence notable sur l'entité. Les profits et pertes à la vente des entreprises associées sont inclus dans le résultat une fois qu'ils sont réalisés, alors que les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Les profits et pertes sur les transactions avec les entreprises associées sont éliminés au prorata de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les placements dans les entreprises associées sont inclus dans les autres placements dans les états de la situation financière consolidés de la Société.

e) Placements

Les placements considérés comme des instruments financiers sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des prêts et créances ou des actifs financiers disponibles à la vente (« DV »). La Société détermine le classement des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale. Lors de la comptabilisation initiale des placements, la Société les évalue à leur juste valeur majorée, dans le cas des placements qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables. Les placements sont classés comme des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils

sont détenus à des fins de transaction, s'ils sont désignés par la direction selon la juste valeur ou si un dérivé est incorporé au placement. Les placements classés comme DV sont des actifs financiers non dérivés qui ne sont pas compris dans les catégories susmentionnées.

Les méthodes d'évaluation des placements de la Société sont décrites ci-dessus. Toutes les évaluations de la juste valeur sont effectuées conformément à l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur ainsi que la présentation de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés sont décrits à la note 4. Les évaluations de la juste valeur sont effectuées en interne par la Société et par des fournisseurs de services d'évaluation tiers. Lorsque la Société retient les services d'un fournisseur tiers, elle procède à diverses procédures afin de corroborer les informations liées aux prix. Ces procédures incluent notamment des demandes d'information et des révisions liées aux techniques d'évaluation, des données utilisées pour l'évaluation et des rapports de contrôle des fournisseurs.

Le poste Trésorerie et titres à court terme se compose de la trésorerie, des comptes courants, des dépôts à un jour et dépôts à terme, et des titres à revenu fixe détenus dans le but de pouvoir respecter les engagements de trésorerie à court terme. Les titres à court terme sont comptabilisés à leur juste valeur. Les titres à court terme sont composés de placements qui arrivent à échéance moins de un an après la date de l'achat. La valeur comptable de ces instruments se rapproche de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme, et ils sont habituellement classés dans le niveau 1. Le papier commercial et les obligations à escompte sont classés dans le niveau 2 puisque ces titres ne sont généralement pas négociés activement. Les paiements nets en cours de compensation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

Les titres d'emprunt sont comptabilisés à la juste valeur. Les titres d'emprunt sont généralement évalués par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants qui utilisent des modèles d'évaluation exclusifs qui tiennent compte des données actuelles du marché pour des instruments financiers semblables comportant des modalités et une qualité du crédit comparables (évaluation matricielle). Les données importantes comprennent, sans s'y limiter, les courbes de taux, les risques de crédit et les différentiels, l'évaluation de la volatilité et les taux de remboursement anticipé. Ces titres d'emprunt sont classés dans le niveau 2, mais ils peuvent être classés dans le niveau 3 si les données importantes ne sont pas observables. Les profits et pertes réalisés à la vente de titres d'emprunt et les profits et pertes latents sur des titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement dans les produits de placement. Les profits et pertes latents sur les titres d'emprunt classés comme DV sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents qui sont comptabilisés en résultat. Les pertes de valeur sur les titres d'emprunt classés comme DV sont comptabilisées en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est considérée comme ayant été subie lorsqu'il est jugé probable, selon le jugement de la direction, que la Société ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles du titre d'emprunt.

Les actions comprennent les actions ordinaires et privilégiées et elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les actions sont classées dans le niveau 1, puisque leurs justes valeurs sont basées sur les cours du marché. Les profits et pertes réalisés à la vente d'actions et les profits et pertes latents sur les actions classées à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement dans les produits de placement. Les profits et pertes latents sur les actions classées comme DV sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les pertes de valeur sur les actions classées comme DV sont comptabilisées individuellement en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est jugée s'être produite lorsque la juste valeur a chuté à un niveau grandement inférieur au coût ou pendant une longue période. L'exercice du jugement est nécessaire pour déterminer si la baisse est importante ou prolongée.

Les créances hypothécaires sont comptabilisées au coût amorti et sont classées dans le niveau 3 en raison du caractère observable et de l'importance des données d'entrée utilisées pour l'évaluation. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement dans les produits de placement. Les pertes de valeur sur les créances hypothécaires sont comptabilisées en cas d'improbabilité de recouvrement du plein montant du capital et des intérêts à l'échéance et sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés aux taux d'intérêt effectifs initiaux inhérents aux créances hypothécaires. Les flux de trésorerie futurs prévus sont généralement calculés en fonction de la juste valeur de toute garantie sous-jacente aux créances hypothécaires, déduction faite des coûts de réalisation prévus et des recouvrements d'assurance applicables. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

La Société comptabilise les titrisations de créances hypothécaires garanties comme des opérations de financement garanties puisque le critère de comptabilisation comme une vente n'est pas respecté. Pour ces opérations, la Société continue de comptabiliser les créances hypothécaires et comptabilise un passif au poste Autres passifs égal au montant exigible à l'échéance. Les produits d'intérêts sur les créances hypothécaires et les charges d'intérêts sur les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements privés, qui comprennent les prêts aux entreprises pour lesquels il n'y a pas de marché actif, sont comptabilisés au coût amorti. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement en résultat. Les pertes de valeur sur les placements privés sont comptabilisées en cas d'improbabilité de recouvrement en temps opportun du plein montant du capital et des intérêts. Les pertes de valeur sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés aux taux d'intérêt effectifs initiaux inhérents aux prêts. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

Les avances sur contrats sont comptabilisées à un montant équivalant à celui de l'encours du capital, et elles sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats sous-jacents.

Les prêts aux clients de la Banque sont comptabilisés d'après l'encours du capital moins la provision pour pertes sur créances, le cas échéant. Les prêts aux clients de la Banque sont considérés comme étant dépréciés lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes survenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt.

Une fois constituées, les provisions pour pertes sur créances hypothécaires, sur placements privés et sur prêts aux clients de la Banque ne sont reprises que si les circonstances à l'origine de la perte de valeur n'existent plus. Les reprises de pertes de valeur sur les titres d'emprunt classés comme DV ne sont comptabilisées que dans la mesure où les augmentations de la juste valeur peuvent être attribuées à des événements postérieurs à la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur des instruments de capitaux propres classés comme DV ne sont pas reprises en résultat. À la cession d'un actif déprécié, toute provision pour pertes est reprise.

En plus de la perte de valeur et des provisions pour pertes (recouvrements) sur créances comptabilisées dans les produits de placement, l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et les hypothèses sur le rendement des placements prennent en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements en titres à revenu fixe (voir la note 8 d)).

Des produits d'intérêts sont comptabilisés sur les titres d'emprunt, les créances hypothécaires, les placements privés, les avances sur contrats et les prêts aux clients de la Banque selon la comptabilité d'engagement et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les primes, les escomptes et les coûts de transaction sont amortis sur la durée de vie des placements sous-jacents à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif pour tous les titres d'emprunt ainsi que les créances hypothécaires et les placements privés comptabilisés au coût amorti.

La Société comptabilise les placements achetés ou vendus à la date de transaction, à l'exception des prêts montés, lesquels sont comptabilisés à la date de règlement.

Les immeubles comprennent les immeubles à usage propre et les immeubles de placement. Les immeubles à usage propre sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. L'amortissement est calculé en fonction du coût d'un actif moins sa valeur résiduelle et est comptabilisé en résultat selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée s'échelonnant sur une période de 30 ans à 60 ans. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la mesure où la valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. Lorsque les immeubles à usage propre sont inclus dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, la juste valeur des immeubles à usage propre est utilisée dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance.

Les immeubles de placement sont ceux qui sont détenus en vue d'en retirer des loyers, pour réaliser une plus-value en capital ou les deux. Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat. La juste valeur de ces immeubles est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur l'utilisation optimale de ceux-ci. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent les flux de trésorerie actualisés, la méthode de capitalisation directe de même que l'analyse comparative des prix de vente, et elles tiennent compte de données observables et non observables. Ces données comprennent les baux existants et pris en charge, les données du marché provenant des transactions récentes comparables, les perspectives économiques futures et les hypothèses liées au risque de marché, les taux d'actualisation et les taux de rendement internes. Les immeubles de placement sont classés dans le niveau 3.

Les autres placements comprennent les placements en titres de sociétés fermées et les placements immobiliers détenus dans les secteurs de l'électricité et des infrastructures, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et du pétrole et du gaz. Les placements en titres de sociétés fermées sont comptabilisés en tant qu'entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence (décrite à la note 1 d) ci-dessus), ou sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou classés comme DV et comptabilisés à la juste valeur. Les placements dans des actifs pétroliers et gaziers et les coûts d'évaluation sont évalués selon la méthode de la capitalisation du coût de la recherche fructueuse. Les terrains forestiers exploitables et les terres agricoles sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont portées en résultat. La juste valeur des autres placements est déterminée à l'aide de différentes techniques d'évaluation décrites à la note 4. Les autres placements qui sont évalués à la juste valeur sont classés dans le niveau 3.

Les autres placements comprennent aussi les placements dans des baux adossés, lesquels sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La valeur comptable selon la méthode de la mise en équivalence reflète le coût amorti des créances au titre des contrats de location et la dette sans recours connexe selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Goodwill et immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'écart entre le coût d'achat d'une entreprise acquise et la quote-part de la Société des actifs identifiables nets acquis et des passifs identifiables nets repris et des passifs éventuels repris. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût, puis évalué au coût moins les pertes de valeur cumulées.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, ou lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Pour les besoins des tests de dépréciation, la Société affecte le goodwill à chacune des UGT ou à chacun des groupes d'UGT qui doit représenter au sein de l'entité le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. L'attribution est faite à ces UGT ou groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises qui a donné lieu au goodwill. Toute perte de valeur possible du goodwill est décelée en comparant la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe

d'UGT à sa valeur comptable. Le goodwill est diminué du montant correspondant à l'insuffisance, le cas échéant. Si l'insuffisance excède la valeur comptable du goodwill, la valeur comptable des actifs restants dans l'UGT ou le groupe d'UGT est proportionnellement réduite de l'excédent.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Dans certains cas, les calculs détaillés les plus récents de la valeur recouvrable d'une UGT, effectués dans une période antérieure, sont utilisés dans le cadre du test de dépréciation du goodwill de la période considérée. Ceci s'applique uniquement lorsque l'UGT n'a fait l'objet d'aucun changement important, que la probabilité de dépréciation est faible d'après l'analyse des événements et circonstances courants, et que le montant recouvrable le plus récent excède considérablement la valeur comptable de l'UGT.

Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée comprennent expressément le nom de marque John Hancock et certains contrats de gestion de placements. L'appréciation de la durée d'utilité indéterminée d'une marque repose sur la protection par voie de marques de commerce des noms de marque, lesquelles sont renouvelables indéfiniment, sur les marchés où ces produits de marque sont vendus, et sur la possibilité de renouveler indéfiniment certains contrats de gestion de placements. En outre, aucune disposition légale, réglementaire ou contractuelle ne limite la durée d'utilité de ces immobilisations incorporelles. Une immobilisation incorporelle d'une durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie, mais est soumise à un test de dépréciation annuel, ou plus souvent si des éléments indiquent que sa valeur n'est pas recouvrable.

Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité déterminée comprennent les relations clients, les réseaux de distribution, certains contrats de gestion de placements, les logiciels capitalisés et d'autres droits contractuels acquis. Les immobilisations incorporelles liées aux logiciels sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de trois à cinq ans. Les relations clients, les réseaux de distribution et autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, de 5 à 68 ans, selon la méthode linéaire ou en fonction des marges brutes des activités connexes. Ces immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière, ou plus souvent, lorsque des événements ou changements de circonstances l'exigent. S'il existe des indications de pertes de valeur, ces actifs feront l'objet d'un test de dépréciation.

g) Actifs divers

Les actifs divers comprennent les actifs d'un rabbi trust relatifs aux obligations au titre des prestations définies non capitalisées, les coûts d'acquisition différés, les immobilisations et les actifs au titre des prestations définies, le cas échéant (voir la note 1 o)). Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Ces coûts sont comptabilisés sur la période pendant laquelle des frais de rachat peuvent être imputés, ou sur la période pendant laquelle les produits sont gagnés. Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de deux à dix ans.

h) Fonds distincts

La Société gère un certain nombre de fonds distincts pour le compte de ses titulaires de contrats. Les rendements des placements de ces fonds sont transférés directement aux titulaires de contrats. Dans certains cas, la Société a fourni des garanties relativement à ces fonds.

L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur et comprend surtout des placements dans des fonds communs de placement, des titres d'emprunt, des actions, des biens immobiliers, des placements à court terme, de même que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. En ce qui concerne l'exigence de consolidation en vertu des IFRS, lorsqu'elle évalue le degré de contrôle qu'elle exerce sur les placements sous-jacents, la Société tient compte de l'étendue de son pouvoir décisionnel, des droits détenus par d'autres parties, de sa rémunération à titre de gestionnaire de placements et de son exposition à la variabilité des rendements. La Société a déterminé qu'elle n'exerce pas le contrôle sur les placements sous-jacents puisqu'elle agit à titre d'agent au nom des titulaires de contrats de fonds distincts.

La méthode utilisée pour déterminer la juste valeur des placements détenus dans des fonds distincts est cohérente avec celle utilisée pour les placements détenus par le fonds général, tel qu'il est décrit ci-dessus à la note 1 e). Le passif net des fonds distincts est évalué en fonction de la valeur de l'actif net des fonds distincts. Les rendements des placements de l'actif des fonds distincts appartiennent aux titulaires de contrats, et la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente et d'assurance vie à capital variable dont le placement sous-jacent se compose de fonds distincts. Par conséquent, les produits de placement gagnés par les fonds distincts et les charges engagées par les fonds distincts se contrebalancent et ne figurent pas de façon distincte aux états du résultat consolidés. La rémunération que la Société tire de la gestion des fonds distincts est inscrite au poste Autres produits. Voir la note 22.

Les passifs liés aux garanties associées à certains fonds, découlant de certains contrats d'assurance vie et contrats de rente à capital variable, sont comptabilisés dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. La Société détient les actifs soutenant ces garanties, lesquels sont comptabilisés dans les placements selon le type de placement.

i) Passifs des contrats d'assurance et de placement

La plupart des contrats émis par la Société sont considérés comme des contrats d'assurance, des contrats de placement ou des contrats de service. Les contrats en vertu desquels la Société accepte d'assumer un risque important d'assurance d'un titulaire de

contrats sont classés comme des contrats d'assurance dans les états financiers consolidés. Un contrat est censé comporter un risque important d'assurance si, et seulement si, un événement assuré pourrait obliger un assureur à consentir des paiements additionnels importants dans n'importe quelle circonstance, excluant les circonstances qui ne présentent aucune substance commerciale, au moment de la mise en place du contrat. Les contrats en vertu desquels la Société n'accepte pas d'assumer un risque important d'assurance sont classés comme contrats de placement ou considérés comme contrats de service et sont comptabilisés respectivement selon l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ou l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance, même si le risque d'assurance est atténué de manière importante. Les contrats de placement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance si le risque d'assurance devient important subséquemment.

Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux produits tirés du placement net, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte tenu des actifs de réassurance aux états de la situation financière consolidés. Il revient à l'actuaire désigné de la Société de déterminer le montant des passifs des contrats d'assurance conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires. Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, ont été déterminés d'après la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'autorise l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Voir la note 8.

Les passifs des contrats de placement comprennent les contrats émis en faveur de particuliers et d'investisseurs institutionnels qui ne comportent pas de risque important d'assurance. Les passifs et dépôts des contrats de placement sont évalués à leur coût amorti, ou à leur juste valeur, au choix, si ce choix a pour effet de réduire l'incohérence comptable entre les actifs qui soutiennent les contrats et les passifs. Le passif est décomptabilisé lorsque le contrat arrive à échéance, est résilié ou est annulé.

Les dérivés incorporés dans des contrats d'assurance sont scindés s'ils ne sont pas jugés être étroitement liés au contrat d'assurance hôte et s'ils ne respectent pas la définition d'un contrat d'assurance. Ces dérivés incorporés sont présentés séparément dans les autres actifs ou les autres passifs, et sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant portées en résultat.

j) Actifs de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Société a recours à la réassurance pour gérer son exposition au risque. Les cessions en assurance à un réassureur ne libèrent pas la Société de ses obligations envers les titulaires de contrats. Elle demeure responsable envers ses titulaires de contrats à l'égard de la tranche réassurée dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives aux cessions de réassurance en vertu des traités de réassurance.

Les actifs de réassurance représentent l'avantage tiré des traités de réassurance en vigueur à la date de clôture, en tenant compte de la situation financière du réassureur. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément aux dispositions du contrat de réassurance pertinent.

Les profits ou les pertes sur transactions de réassurance sont immédiatement comptabilisés en résultat à la date de la transaction et ne sont pas amortis. Les primes cédées et les sinistres remboursés sont présentés selon le montant brut aux états du résultat consolidés. Les actifs de réassurance ne sont pas portés en réduction des passifs des contrats d'assurance connexes et sont présentés distinctement aux états de la situation financière consolidés. Voir la note 8 a).

k) Autres instruments financiers comptabilisés comme passifs

La Société émet divers autres instruments financiers classés comme passifs, y compris des billets à payer, des billets à terme, des billets de premier rang, des débentures de premier rang, des billets subordonnés, des billets d'apport à l'excédent, des reçus de souscription et des actions privilégiées. Ces passifs financiers sont évalués au coût amorti, et les frais d'émission sont différés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

l) Impôts sur le résultat

La provision pour impôts sur le résultat est calculée d'après les lois fiscales et les taux d'impôt quasi adoptés à la date des états de la situation financière consolidés. La provision pour impôts sur le résultat comporte l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé liés aux éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et directement dans les capitaux propres sont comptabilisés de la même manière respectivement dans les autres éléments du résultat global et directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant qui devrait être payable ou recouvrable par suite des activités de l'exercice considéré ainsi que de tout ajustement aux impôts à payer des exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé suivant la méthode axée sur le bilan et découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. L'impôt différé est évalué aux taux d'impôt quasi adoptés qui devraient être appliqués aux différences temporaires lorsqu'elles s'inverseront.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont révisés chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de celles qui sont liées aux participations dans des filiales et dans des entreprises associées, lorsque la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

La Société comptabilise des provisions pour les positions fiscales incertaines lorsqu'il est jugé probable que la Société devra effectuer un paiement sur des positions fiscales par suite des examens effectués par les administrations fiscales. Ces provisions sont constituées à l'aide des meilleures estimations de la Société quant au montant qui devra être payé. Les provisions sont reprises en résultat dans la période au cours de laquelle la direction établit qu'elles ne sont plus requises, ou selon les dispositions de la loi.

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts sur le résultat et impôt différé représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales présentes et futures des transactions et des événements survenus au cours de l'exercice. La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou ses soldes d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité ultime de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le montant de l'actif d'impôt différé qui doit être comptabilisé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin de rajuster le montant d'impôt différé qui doit être comptabilisé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé et le taux d'impôt effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

m) Conversion des monnaies étrangères

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués à l'aide de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change moyen du trimestre considéré. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger et des résultats de la couverture de ces positions. Ces profits et pertes de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la cession des activités à l'étranger, ou la perte de l'influence notable ou du contrôle exercé sur cet établissement à l'étranger.

n) Rémunération fondée sur des actions

La Société offre une rémunération fondée sur des actions à certains salariés et administrateurs, comme il est décrit à la note 16. La charge de rémunération sous forme d'instruments de capitaux propres est calculée en fonction des meilleures estimations quant au nombre d'instruments dont les droits devraient être acquis, ces estimations faisant l'objet de révisions si des renseignements ultérieurs indiquent qu'il est probable que les renoncations réelles diffèrent des estimations initiales, à moins que les renoncations ne découlent de conditions de marché.

Les options sur actions sont passées en charges moyennant une hausse équivalente du surplus d'apport. Les unités d'actions temporairement incessibles, les unités d'actions temporairement incessibles spéciales et les unités d'actions différées sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM à la fin de chaque trimestre. Les unités d'actions fondées sur le rendement sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur des conditions de rendement particulières et la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM. La variation de la valeur des attributions résultant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires de la Société ou des variations des conditions de rendement particulières et des dividendes crédités est comptabilisée en résultat, compensée par l'incidence des swaps sur le rendement total utilisé pour gérer la variabilité du passif connexe.

Le coût de la rémunération à base d'actions est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits applicables, sauf si l'employé est admissible à la retraite à la date d'attribution ou deviendra admissible à la retraite pendant la période d'acquisition des droits. Le coût de rémunération, attribuable aux options sur actions et aux unités d'actions temporairement incessibles attribuées aux salariés qui sont admissibles à la retraite à la date d'attribution ou qui deviendront admissibles à la retraite au cours de la période d'acquisition des droits, est comptabilisé sur la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible à la retraite.

Les contributions au Programme international d'actionnariat (voir la note 15 d)) sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées. En vertu du Programme international d'actionnariat, sous réserve de certaines conditions, la Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles d'un salarié jusqu'à concurrence de certains maximums. Le fiduciaire du programme utilise tous les montants versés pour acheter des actions ordinaires de la SFM sur le marché libre.

o) Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés offerts aux dirigeants, et des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

L'obligation de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est calculée pour chaque régime à la valeur actuelle estimative des prestations futures que les salariés admissibles ont acquises en contrepartie des services rendus jusqu'à la date de clôture, en utilisant la méthode de la répartition des prestations. Le taux d'actualisation utilisé est fondé sur le rendement à la date de clôture de titres d'emprunt de sociétés de grande qualité qui ont approximativement la même échéance que les obligations et qui sont libellés dans la même monnaie que celle dans laquelle les prestations devraient être versées, en plus d'être mis à jour annuellement.

Pour établir le montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies de la Société, la juste valeur des actifs des régimes est déduite des obligations au titre des prestations définies. Lorsque ce calcul donne lieu à un excédent, l'actif comptabilisé est limité à la valeur actualisée des avantages économiques futurs disponibles sous forme de remboursements futurs des régimes ou de diminutions des cotisations futures aux régimes (plafonnement de l'actif).

L'actif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres actifs, et le passif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres passifs. Le coût net des prestations de l'exercice est comptabilisé dans le résultat, et il correspond à la somme du coût des services rendus au cours de l'exercice, des produits ou des charges d'intérêts nets et tous les frais d'administration applicables, majorés par les coûts au titre des services passés découlant de modifications ou de réductions de régimes. Les produits ou charges d'intérêts nets sont déterminés en appliquant le taux d'actualisation au montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies. Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies découlant de la réévaluation des régimes de retraite et des régimes de soins de santé pour retraités sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle elles se produisent, et elles ne sont pas reclassées en résultat dans les périodes subséquentes. Elles comprennent les écarts actuariels, l'incidence du plafonnement des actifs, le cas échéant, et le rendement des actifs des régimes, excluant les montants compris dans les produits ou charges d'intérêts nets. Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies en raison de la réévaluation des régimes d'invalidité sont comptabilisées en résultat au cours de la période où elles se produisent.

Le coût des régimes de retraite à cotisations définies correspond à la cotisation fournie par la Société, laquelle est comptabilisée en résultat pendant les périodes où les services sont rendus par les salariés.

Le coût des régimes de soins de santé pour retraités est comptabilisé en résultat sur les années de service des salariés qui précèdent l'admissibilité intégrale des droits à prestations.

Le coût pour l'exercice considéré des régimes de soins de santé pour personnes handicapées est la variation, depuis le dernier exercice, de l'obligation au titre des prestations définies, y compris tout écart actuariel.

p) Instruments dérivés et instruments de couverture

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme standardisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers (« instruments hôtes ») sont comptabilisés séparément comme des dérivés si leurs caractéristiques et risques économiques ne sont pas liés étroitement à ceux de l'instrument hôte, que les modalités du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome et que l'instrument hôte lui-même n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. Les dérivés ayant des profits latents sont présentés à titre d'actifs dérivés et les dérivés ayant des pertes latentes sont présentés à titre de passifs dérivés.

On détermine, pour chaque dérivé, si l'on applique la comptabilité de couverture. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans les produits de placement. Voir la note 5.

Lorsque la Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, une relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place. L'efficacité de la couverture est évaluée dès sa mise en place et pendant toute sa durée, et la comptabilité de couverture n'est appliquée que lorsque la Société s'attend à ce que chacune des relations de couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert. L'évaluation de l'efficacité de la couverture est mise en œuvre à la fin de chaque période de présentation de l'information financière à titre prospectif et rétrospectif. Lorsqu'il est établi qu'une relation de couverture n'est plus efficace, ou lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert a été vendu ou qu'il est résilié, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Dans de tels cas, si les dérivés ne sont ni vendus ni résiliés, toute variation subséquente de la juste valeur des dérivés est comptabilisée dans les produits de placement.

Pour les dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, les variations de la juste valeur sont comptabilisées selon la nature des risques couverts, comme il est expliqué ci-après.

Dans une relation de couverture de la juste valeur, les variations de la juste valeur des dérivés de couverture sont comptabilisées dans les produits de placement, avec les variations de la juste valeur attribuables au risque couvert. La valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert. Dans la mesure où les variations de la juste valeur des dérivés ne compensent pas les variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert dans les produits de placement, toute inefficacité reste dans les produits de placement. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements de la juste valeur cumulés sont amortis aux produits de placement sur la durée de vie restante de l'élément couvert à moins que celui-ci ne soit vendu, auquel cas le solde est comptabilisé immédiatement dans les produits de placement.

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans les produits de placement. Les profits et les pertes dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les variations des flux de trésorerie couverts ou des transactions prévues couvertes sont comptabilisées en résultat. Les reclassements du cumul des autres éléments du résultat global touchent les produits de placement, à l'exception des reclassements liés aux swaps sur le rendement total qui couvrent les unités d'actions temporairement inaccessibles, lesquels sont reclassés dans les frais généraux.

Les profits et les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés aussitôt dans les produits de placement lorsque l'élément couvert est vendu ou que l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise. Lorsque la couverture prend fin, mais que la réalisation de la transaction couverte prévue demeure hautement probable, les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans les produits de placement dans les périodes au cours desquelles la variation des flux de trésorerie couverts ou les transactions couvertes prévues sont portées en résultat.

Dans une relation de couverture d'un investissement net, les profits et les pertes liés à la tranche efficace de la couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes dans le cumul des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les profits ou les pertes sur l'investissement net dans un établissement à l'étranger couvert sous-jacent sont portés en résultat.

q) Primes et charges connexes

Les primes brutes relatives à tous les types de contrats d'assurance, ainsi qu'aux contrats comportant un risque limité de mortalité ou de morbidité, sont habituellement comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles. Les primes sont présentées compte tenu des cessions en réassurance (voir la note 8). Les produits tirés des contrats de service sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées. Les passifs des contrats d'assurance sont calculés à la fin de chaque période afin d'apparier les prestations et les charges aux primes correspondantes.

Note 2 Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

a) Modifications de méthodes comptables

I) Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*

En date du 1^{er} janvier 2015, la Société a adopté les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, publiées par l'IASB en novembre 2013. Ces modifications clarifient la comptabilisation des cotisations des salariés ou de tiers aux régimes à prestations définies. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

II) Améliorations annuelles – Cycles 2010-2012 et 2011-2013

En date du 1^{er} janvier 2015, la Société a adopté les modifications publiées en vertu des Améliorations annuelles des cycles 2010-2012 et 2011-2013 publiées par l'IASB en décembre 2013. L'IASB a publié diverses modifications mineures à différentes normes, dont certaines doivent être appliquées de manière prospective et d'autres, de manière rétrospective. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

b) Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

I) Modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*

Des modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, ont été publiées en mai 2014, et elles s'appliquent de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. Ces modifications précisent que la dépréciation ou l'amortissement d'actifs comptabilisé selon ces deux normes doit refléter un modèle de consommation des actifs plutôt que les avantages économiques attendus de ces actifs. L'adoption des modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

II) Modifications à l'IAS 41, *Agriculture*, et à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*

Des modifications à l'IAS 41, *Agriculture*, et à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, ont été publiées en juin 2014 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. Ces modifications requièrent que les « plantes productrices » (soit, une plante utilisée dans la production de produits agricoles et qui n'est pas destinée à être vendue comme plante vivante, sauf à titre accessoire en tant que rebut) soient considérées comme des immobilisations corporelles en vertu de l'IAS 16 et soient évaluées au coût ou au montant réévalué, et que les variations soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. À l'heure actuelle, ces plantes relèvent de l'IAS 41 et sont évaluées à la juste valeur diminuée du coût de vente. Les modifications ne s'appliquent qu'aux exigences comptables à l'égard de plantes productrices et non aux propriétés agricoles. L'adoption des modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

III) Modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

Des modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, ont été publiées en septembre 2014. Les dates d'entrée en vigueur de ces modifications ont été reportées indéfiniment.

Les modifications font en sorte qu'à la perte de contrôle d'une filiale par transfert à une entreprise associée ou à une coentreprise, le profit sur le transfert n'est comptabilisé entièrement que si la filiale répond à la définition d'une entreprise selon l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Autrement, le profit n'est comptabilisé qu'à hauteur de la participation du tiers dans l'entreprise associée ou la coentreprise.

Des modifications additionnelles à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, ont été publiées en décembre 2014 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. Les modifications précisent les exigences relatives à l'application de l'exception à la consolidation pour les entités d'investissement. L'adoption des modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IV) IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été publiée en mai 2014 et s'applique de manière rétrospective ou sur une base rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'IFRS 15 précise les principes de comptabilisation des produits des activités ordinaires, fournit un cadre robuste pour la comptabilisation des produits tirés des activités ordinaires et des flux de trésorerie découlant de contrats conclus avec des clients et améliore les exigences de présentation d'informations qualitatives et quantitatives. L'IFRS 15 ne s'applique pas aux contrats d'assurance ni aux instruments financiers ni aux contrats de location. Par conséquent, l'adoption de l'IFRS 15 peut avoir une incidence sur la comptabilisation des produits tirés des activités ordinaires qui proviennent de contrats de gestion d'actifs et de contrats de service de la Société, et peut donner lieu à la présentation d'informations supplémentaires dans les états financiers. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme.

V) IFRS 9, Instruments financiers

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, novembre 2013 et juillet 2014, et s'applique de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'IFRS 9 devrait remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Le projet a été séparé en trois phases : classement et évaluation, dépréciation d'actifs financiers et comptabilité de couverture. La méthode de classement et d'évaluation actuellement préconisée par l'IFRS 9 recommande que les actifs financiers soient évalués à leur coût amorti ou à leur juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés; toutefois, pour un passif financier désigné comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des modifications ont été apportées à la comptabilisation de la variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit associé à ce passif. Les profits et les pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à une entité sur ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net, mais plutôt dans les autres éléments du résultat global.

Des révisions à la comptabilité de couverture ont été publiées en novembre 2013 dans le cadre du projet de l'IFRS 9. Cette modification présente un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que les informations correspondantes sur les activités de gestion du risque à fournir par ceux qui appliquent la comptabilité de couverture. Ce nouveau modèle représente un remaniement considérable de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion du risque dans leurs états financiers.

Les révisions publiées en juillet 2014 remplacent le modèle de perte subie existant utilisé pour évaluer la provision pour pertes sur créances par un modèle de perte attendue. Des modifications ont aussi été apportées au classement et au modèle d'évaluation existants principalement afin de traiter de questions d'application précises soulevées par les premiers adoptants de la norme. Elles visent également à résoudre les non-concordances comptables dans l'état du résultat et les problèmes de volatilité à court terme relevés en raison du projet sur les contrats d'assurance.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications, y compris les modifications proposées à l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, décrites ci-après.

VI) Modifications proposées à l'IFRS 4, Contrats d'assurance

En décembre 2015, l'IASB a proposé des modifications à l'IFRS 4 visant à résoudre les préoccupations de parties intéressées concernant la différence entre la date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et celle de la future norme sur les contrats d'assurance, qui remplacera l'IFRS 4. Les modifications prévoient une exemption temporaire facultative de l'application d'IFRS 9, *Instruments financiers*, pour les sociétés dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats d'assurance. Elles permettraient le report de l'adoption de l'IFRS 9 jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 ou jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, si elle précède cette date. Les modifications proposent également aux entités qui émettent des contrats d'assurance entrant dans le champ d'application de l'IFRS 4 la possibilité d'appliquer la « méthode de la superposition » pour les actifs financiers répondant aux critères. Cette méthode permet d'éliminer du résultat net l'incidence de l'évaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu d'IFRS 9, lorsque ces actifs n'ont pas été évalués de cette façon selon l'IAS 39, et de la présenter dans les autres éléments du résultat global. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications proposées.

VII) Modifications à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*

Les modifications à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ont été publiées en janvier 2016 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Les modifications ont pour but d'apporter des éclaircissements sur la comptabilisation des actifs d'impôt différé découlant de pertes latentes sur des instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Une différence temporaire déductible se produit lorsque la valeur comptable d'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur est inférieure à sa base fiscale, que l'instrument soit détenu en vue de la vente ou jusqu'à son échéance. L'actif d'impôt différé qui résulte de cette différence temporaire déductible doit être pris en compte avec les autres actifs d'impôt différé en appliquant les restrictions propres aux lois fiscales du pays, le cas échéant. De plus, l'estimation des profits imposables futurs doit tenir compte du recouvrement d'actifs pour un montant supérieur à leur valeur comptable, lorsque probable. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

VIII) IFRS 16, *Contrats de location*

L'IFRS 16, *Contrats de location*, a été publiée en janvier 2016 et s'applique de manière rétrospective ou sur une base rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Il remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. L'IFRS 16 présente les principes liés à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir pour les contrats de location applicables aux deux parties à un contrat, au client (le « preneur ») et au fournisseur (le « bailleur »). La norme entraîne la comptabilisation de la plupart des contrats de location au bilan des preneurs selon un modèle de comptabilisation unique, et élimine la distinction qui existait entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. La seule exception à cette norme vise les contrats de location de moins d'un an. La comptabilisation au bilan se traduira par une majoration du bilan résultant de la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation et d'un passif compensatoire. Le bailleur classera et comptabilisera ses contrats de location selon des dispositions en grande partie semblables à celles actuellement en vigueur, le classement actuel entre des contrats de location-financement et des contrats de location simple étant maintenu. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Note 3 Acquisitions et entente de distribution

a) Activités canadiennes de la Standard Life plc

Le 30 janvier 2015, la Société a conclu l'acquisition de la totalité des actions de la Standard Life Financial Inc. et de la Standard Life Investments Inc., collectivement les activités canadiennes de la Standard Life plc (« Standard Life »), pour une contrepartie en espèces de 4 milliards de dollars. Le même jour, les reçus de souscription en circulation de la Société ont été automatiquement échangés, à raison de un reçu de souscription pour une action, contre 105 647 334 actions ordinaires de la SFM, d'une valeur déclarée d'environ 2,2 milliards de dollars. La contrepartie en espèces se composait du produit net de 2,2 milliards de dollars de la vente des reçus de souscription et de 1,8 milliard de dollars d'actifs généraux de la Société.

L'acquisition a contribué à la stratégie de croissance de la Société, plus particulièrement en gestion d'actifs et de patrimoine.

La Société a complété son évaluation de la juste valeur des actifs nets acquis de la Standard Life et la répartition du prix d'achat est achevée. Au quatrième trimestre de 2015, la Société a complété son examen du passif au titre des contrats d'assurance acquis. Par suite de cet examen, l'actif net identifiable acquis a diminué de 63 \$ et le goodwill a augmenté du même montant. Le tableau suivant résume les montants définitifs attribués aux actifs acquis, aux passifs repris et au goodwill qui en découle à la date d'acquisition.

	Juste valeur comptabilisée à l'acquisition
Actifs acquis	
Trésorerie et titres à court terme	571 \$
Placements	19 256
Actifs de réassurance	316
Immobilisations incorporelles	1 010
Autres actifs	457
Actif net des fonds distincts	31 838
Total des actifs identifiables	53 448
Passif	
Passifs des contrats d'assurance et de placement	17 670
Autres passifs	1 028
Déventures subordonnées	425
Passif net des fonds distincts	31 838
Total des passifs identifiables	50 961
Actifs identifiables nets acquis	2 487
Contrepartie de l'achat	4 000
Excédent de la contrepartie payée sur les actifs identifiables nets acquis attribuée au goodwill	1 513 \$

L'acquisition de la Standard Life a contribué à hauteur de 2 \$ au résultat net pour les onze mois clos le 31 décembre 2015, excluant une charge de 99 \$ liée aux activités d'intégration et aux coûts d'acquisition. La Société a engagé une charge de 35 \$ au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de la Standard Life.

b) Activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life

Le 14 avril 2015, la Société a conclu l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life. La contrepartie de l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite comprend la prise en charge au moyen d'ententes de réassurance par la New York Life d'une part nette de 60 % du bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur (« bloc fermé ») de la Société, en date du 1^{er} juillet 2015.

L'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life a contribué à l'expansion de John Hancock dans les marchés des régimes de retraite de moyenne et de grande taille, a augmenté de 56,6 milliards de dollars américains les actifs administrés de régimes de retraite et soutient la stratégie de croissance mondiale de Manuvie dans le domaine des activités de gestion de patrimoine et d'actifs.

Selon l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life et des ententes de réassurance du bloc fermé ne forme qu'une seule opération du fait qu'une entente réciproque visant à la fois l'acquisition et la réassurance devait être conclue pour pouvoir réaliser la transaction. Bien que la Société ait essentiellement terminé son évaluation complète, la répartition du prix d'achat demeure ouverte jusqu'au 31 mars 2016. Le tableau qui suit présente la contrepartie de l'achat et le goodwill et les immobilisations incorporelles qui en découlent à la date d'acquisition.

	Juste valeur comptabilisée à l'acquisition
Contrepartie de l'achat	398 \$
Contrepartie additionnelle liée à la réassurance du bloc fermé, nette d'une charge d'impôt de 205 \$	389
Total de la contrepartie de l'achat	787
Excédent de la contrepartie payée sur les actifs identifiables nets acquis attribuée au goodwill et aux immobilisations incorporelles¹	787 \$

¹⁾ La juste valeur des actifs incorporels acquis et du goodwill s'établit respectivement à 128 \$ et 659 \$.

L'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life a contribué à hauteur de 19 \$ au résultat net pour la période de 8,5 mois close le 31 décembre 2015, compte non tenu d'une charge de 50 \$ liée aux activités d'intégration et aux coûts d'acquisition.

La partie réassurance cédée de l'entente comprenait un transfert de placements de 14,0 milliards de dollars à la New York Life, la comptabilisation d'un actif de réassurance de 13,4 milliards de dollars lié à la partie du bloc qui a été cédée, soit 60 % du bloc, et à la partie du bloc qui a été conservée, soit 40 % du bloc, ainsi qu'un manque à gagner avant impôt de 0,6 milliard de dollars (0,4 milliard de dollars après impôt) comptabilisé à titre de contrepartie additionnelle pour les activités de régimes de retraite.

Au total, la transaction n'a eu aucune incidence sur le résultat net. À l'égard de la partie cédée de la transaction, la Société a comptabilisé en résultat, à titre de produits, une charge nette de 8,0 milliards de dollars composée des primes cédées de 9,1 milliards de dollars, moins les commissions reçues de 0,5 milliard de dollars et la contrepartie additionnelle de 0,6 milliard de dollars liée aux activités relatives aux régimes de retraite. Ces éléments ont été contrebalancés entièrement par une augmentation de 8,0 milliards de dollars de la variation des actifs de réassurance.

c) Entente de distribution avec DBS Bank Ltd (« DBS »)

Le 8 avril 2015, la Société a annoncé la conclusion d'une entente de distribution régionale d'une durée de 15 ans avec DBS. Manuvie a été sélectionnée à titre de fournisseur exclusif de solutions de bancassurance aux clients de DBS à Singapour, à Hong Kong, en Indonésie et en Chine continentale.

L'entente de distribution est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 et accélère la stratégie de croissance de Manuvie en Asie, enrichit et diversifie nos activités dans le secteur de l'assurance et nous donne accès à une clientèle beaucoup plus vaste.

Au cours de 2015, des paiements de 796 \$ ont été versés à DBS et sont comptabilisés dans les autres actifs. Le versement final de 831 \$ a été effectué le 4 janvier 2016.

d) Activités liées aux caisses de prévoyance obligatoires de la Standard Chartered

Le 10 septembre 2015, Manuvie a conclu une entente avec la Standard Chartered, un groupe bancaire international, en vertu de laquelle Manuvie fera l'acquisition des portefeuilles de caisses de prévoyance obligatoires (« CPO ») et de régimes de retraite régis par l'Occupational Retirement Schemes Ordinance (« ORSO ») de la Standard Chartered à Hong Kong, ainsi que de l'entité de gestion de placements connexe. Manuvie et la Standard Chartered ont également constitué un partenariat de distribution de 15 ans procurant à Manuvie le droit exclusif d'offrir des CPO aux clients de la Standard Chartered à Hong Kong.

Ce partenariat permettra à Manuvie d'accroître ses activités de régimes de retraite à Hong Kong. Sous réserve de l'obtention de toutes les approbations nécessaires et des autres conditions de clôture habituelles, l'opération devrait être conclue vers la fin de 2016.

Note 4 Placements et produits de placement

a) Valeur comptable et juste valeur des placements

	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	Disponibles à la vente ²	Divers ³	Valeur comptable totale	Total de la juste valeur ⁹
Au 31 décembre 2015					
Trésorerie et titres à court terme ⁴	574 \$	13 548 \$	3 763 \$	17 885 \$	17 885 \$
Titre d'emprunt ⁵					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	16 965	4 318	—	21 283	21 283
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	15 964	12 688	—	28 652	28 652
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	17 895	1 688	—	19 583	19 583
Sociétés	80 269	4 925	—	85 194	85 194
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	2 797	318	—	3 115	3 115
Actions cotées	14 689	2 294	—	16 983	16 983
Créances hypothécaires	—	—	43 818	43 818	43 818
Placements privés	—	—	27 578	27 578	27 578
Avances sur contrats	—	—	7 673	7 673	7 673
Prêts aux clients de la Banque	—	—	1 778	1 778	1 778
Immeubles					
Immeubles à usage propre ⁶	—	—	1 379	1 379	1 379
Immeubles de placement	—	—	13 968	13 968	13 968
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme ⁷	8 952	76	7 253	16 281	16 281
Divers autres placements ⁸	163	—	3 934	4 097	4 097
Total des placements	158 268 \$	39 855 \$	111 144 \$	309 267 \$	313 243 \$

Au 31 décembre 2014

Trésorerie et titres à court terme ⁴	320 \$	14 505 \$	6 254 \$	21 079 \$	21 079 \$
Titre d'emprunt ⁵					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	13 762	3 858	—	17 620	17 620
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	15 225	9 611	—	24 836	24 836
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	13 838	1 489	—	15 327	15 327
Sociétés	68 828	4 437	—	73 265	73 265
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	3 047	351	—	3 398	3 398
Actions cotées	12 389	2 154	—	14 543	14 543
Créances hypothécaires	—	—	39 458	39 458	39 458
Placements privés	—	—	23 284	23 284	23 284
Avances sur contrats	—	—	7 876	7 876	7 876
Prêts aux clients de la Banque	—	—	1 772	1 772	1 772
Immeubles					
Immeubles à usage propre ⁶	—	—	831	831	831
Immeubles de placement	—	—	9 270	9 270	9 270
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme ⁷	6 942	73	6 144	13 159	13 159
Divers autres placements ⁸	149	—	3 443	3 592	3 592
Total des placements	134 500 \$	36 478 \$	98 332 \$	269 310 \$	274 255 \$

¹ Le classement selon l'option de la juste valeur par le biais du résultat net a été choisi pour les titres servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance afin de réduire considérablement toute incohérence comptable découlant de variations de la valeur de ces actifs et de variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance liés à ces titres. Si le classement comme disponible à la vente (« DV ») avait été choisi, il y aurait eu incohérence puisque les changements apportés aux passifs des contrats d'assurance sont comptabilisés, non pas dans les autres éléments du résultat global, mais dans le résultat net.

² Les titres désignés comme DV ne sont pas négociés activement par la Société, mais des ventes ont lieu lorsque les circonstances le justifient. Ces ventes se traduisent par le reclassement de tout profit (toute perte) latent(e) cumulé(e) du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net à titre de profit (perte) réalisé(e).

³ Comprend surtout des actifs classés comme des prêts et comptabilisés au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz et des baux adossés. Voir la note 1 e) pour plus de détails sur les méthodes comptables.

⁴ Comprennent des titres à court terme ayant une durée à courir de moins de un an au moment de l'acquisition de 4 796 \$ (6 502 \$ en 2014), des équivalents de trésorerie ayant une durée à courir de moins de 90 jours au moment de l'acquisition de 9 326 \$ (8 322 \$ en 2014) et des liquidités de 3 763 \$ (6 254 \$ en 2014).

⁵ Les titres d'emprunt comprennent 905 \$ et 39 \$ respectivement de titres ayant une durée à courir de moins de un an et de moins de 90 jours au moment de l'acquisition (1 218 \$ et 109 \$ respectivement en 2014).

⁶ Comprennent l'amortissement cumulé de 366 \$ (322 \$ en 2014).

⁷ Comprennent des placements dans des titres de sociétés fermées de 3 754 \$, des placements dans les secteurs de l'électricité et de l'infrastructure de 5 260 \$, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz de 1 740 \$, des placements dans les secteurs des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles de 5 092 \$ et divers autres placements de 435 \$ (respectivement 2 758 \$, 4 002 \$, 2 161 \$, 3 949 \$ et 289 \$ en 2014).

⁸ Comprennent 3 549 \$ (2 925 \$ en 2014) de baux adossés. Voir la note 1 e) pour plus de détails sur les méthodes comptables.

⁹ Les méthodes utilisées pour établir la juste valeur des placements de la Société sont décrites à la note 1 et à la note 4 g).

b) Autres placements

Les autres placements comprennent les placements dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence.

	2015		2014	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Aux 31 décembre				
Baux adossés	3 549 \$	70	2 925 \$	70
Terrains forestiers et terres agricoles	423	9	354	8
Immeubles	370	7	238	6
Divers	714	14	647	16
Total	5 056 \$	100	4 164 \$	100

La quote-part de la Société des profits et des dividendes tirés de ces placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est établie respectivement à 23 \$ et 14 \$ (respectivement à 105 \$ et 8 \$ en 2014).

c) Produits de placement

	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Autres ¹	Total	Rendement ²
Exercice clos le 31 décembre 2015					
Trésorerie et titres à court terme					1,8 %
Produits d'intérêts	10 \$	92 \$	– \$	102 \$	
Profits (pertes) ³	(13)	220	–	207	
Titres d'emprunt					1,0 %
Produits d'intérêts	4 849	529	–	5 378	3,6 %
Profits (pertes) ³	(3 969)	106	–	(3 863)	(2,5) %
Recouvrement, montant net	(13)	4	–	(9)	
Actions cotées					1,0 %
Dividendes	434	59	–	493	
Profits (pertes) ³	(551)	257	–	(294)	
Perte de valeur	–	(32)	–	(32)	
Créances hypothécaires					4,7 %
Produits d'intérêts	–	–	1 758	1 758	
Profits (pertes) ³	–	–	279	279	
Placements privés					5,6 %
Produits d'intérêts	–	–	1 375	1 375	
Profits (pertes) ³	–	–	97	97	
Perte de valeur, montant net	–	–	(37)	(37)	
Avances sur contrats	–	–	388	388	4,8 %
Prêts aux clients de la Banque					3,9 %
Produits d'intérêts	–	–	69	69	
Provisions, montant net	–	–	(1)	(1)	
Immeubles					11,5 %
Produits locatifs, nets de l'amortissement ⁴	–	–	509	509	
Profits (pertes) ³	–	–	946	946	
Dérivés					s.o.
Produits d'intérêts, montant net	–	–	932	932	
Profits (pertes) ³	–	–	(512)	(512)	
Autres placements					3,4 %
Produits d'intérêts	–	–	112	112	
Pétrole et gaz, terrains forestiers, terres agricoles et autres	–	–	891	891	
Profits (pertes) ³	111	3	55	169	
Perte de valeur, montant net	(3)	–	(551)	(554)	
Total des produits de placement	855 \$	1 238 \$	6 310 \$	8 403 \$	2,8 %
Produits de placement					
Produits d'intérêts	4 859 \$	621 \$	4 634 \$	10 114 \$	3,4 %
Dividendes, produits locatifs et autres produits	434	59	1 400	1 893	0,6 %
Perte de valeur et provisions pour pertes sur créances	(16)	(28)	(589)	(633)	(0,2) %
Divers	(164)	549	(294)	91	0,0 %
	5 113	1 201	5 151	11 465	
Profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et aux contrats de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle					
Titres d'emprunt	(3 969)	12	–	(3 957)	(1,3) %
Actions cotées	(538)	25	–	(513)	(0,2) %
Créances hypothécaires	–	–	278	278	0,1 %
Placements privés	–	–	95	95	0,0 %
Immeubles	–	–	980	980	0,3 %
Autres placements	249	–	106	355	0,1 %
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	–	–	(300)	(300)	(0,1) %
	(4 258)	37	1 159	(3 062)	
Total des produits de placement	855 \$	1 238 \$	6 310 \$	8 403 \$	2,8 %

Exercice clos le 31 décembre 2014	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Autres ¹	Total	Rendement ²
Trésorerie et titres à court terme					0,9 %
Produits d'intérêts	6 \$	79 \$	– \$	85 \$	
Profits (pertes) ³	(31)	88	–	57	
Titres d'emprunt					11,5 %
Produits d'intérêts	4 191	492	–	4 683	3,8 %
Profits (pertes) ³	8 925	153	–	9 078	7,5 %
Recouvrement (perte de valeur), montant net	21	1	–	22	
Actions cotées					10,1 %
Dividendes	381	54	–	435	
Profits (pertes) ³	765	148	–	913	
Perte de valeur	–	(11)	–	(11)	
Créances hypothécaires					4,7 %
Produits d'intérêts	–	–	1 667	1 667	
Profits (pertes) ³	–	–	68	68	
Provisions, montant net	–	–	(16)	(16)	
Placements privés					6,1 %
Produits d'intérêts	–	–	1 308	1 308	
Profits (pertes) ³	–	–	(7)	(7)	
Perte de valeur, montant net	–	–	(9)	(9)	
Avances sur contrats	–	–	368	368	4,8 %
Prêts aux clients de la Banque					4,3 %
Produits d'intérêts	–	–	76	76	
Immeubles					7,3 %
Produits locatifs, nets de l'amortissement ⁴	–	–	434	434	
Profits (pertes) ³	–	–	264	264	
Perte de valeur	–	–	(5)	(5)	
Dérivés					s.o.
Produits d'intérêts, montant net	–	–	720	720	
Profits (pertes) ³	–	–	6 240	6 240	
Autres placements					10,3 %
Produits d'intérêts	–	–	51	51	
Pétrole et gaz, terrains forestiers, terres agricoles et autres	–	–	931	931	
Profits (pertes) ³	378	11	241	630	
Perte de valeur, montant net	(7)	–	(139)	(146)	
Total des produits de placement	14 629 \$	1 015 \$	12 192 \$	27 836 \$	11,8 %
Produits de placement					
Produits d'intérêts	4 197 \$	571 \$	4 191 \$	8 959 \$	3,7 %
Dividendes, produits locatifs et autres produits	381	54	1 365	1 800	0,7 %
Perte de valeur et provisions pour pertes sur créances	14	(10)	(169)	(165)	(0,1)%
Divers	(97)	371	(124)	150	0,1 %
	4 495	986	5 263	10 744	
Profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et aux contrats de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle					
Titres d'emprunt	8 926	9	–	8 935	3,6 %
Actions cotées	752	20	–	772	0,3 %
Créances hypothécaires	–	–	66	66	0,0 %
Placements privés	–	–	(8)	(8)	0,0 %
Immeubles	–	–	264	264	0,1 %
Autres placements	456	–	165	621	0,2 %
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	–	–	6 442	6 442	2,6 %
	10 134	29	6 929	17 092	
Total des produits de placement	14 629 \$	1 015 \$	12 192 \$	27 836 \$	11,8 %

¹⁾ Comprennent surtout des actifs classés comme des prêts et comptabilisés au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des instruments dérivés et instruments de couverture y compris ceux pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz et des baux adossés.

²⁾ Les rendements sont fondés sur le résultat selon les IFRS et sont calculés à l'aide de la moyenne géométrique des actifs détenus à la valeur comptable selon les IFRS au cours de l'exercice visé.

³⁾ Comprend les profits (pertes) réalisé(e)s net(te)s et les profits (pertes) latent(e)s net(te)s sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les immeubles de placement immobilier et les autres placements évalués à la juste valeur. Comprend également les profits (pertes) réalisé(e)s net(te)s sur les instruments financiers classés comme DV et les autres placements comptabilisés au coût amorti.

⁴⁾ Les produits locatifs tirés des immeubles de placement sont nets des charges d'exploitation directes et comprennent les revenus de location nets sur les immeubles à usage propre.

d) Frais de gestion des placements

Le tableau suivant présente le total des frais de gestion des placements de la Société.

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Liés aux placements	572 \$	470 \$
Liés aux fonds distincts, aux fonds communs et à d'autres fonds	1 043	849
Total des frais de gestion des placements	1 615 \$	1 319 \$

e) Immeubles de placement

Le tableau qui suit présente les montants inclus dans les produits de placement liés aux immeubles de placement.

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Produits locatifs des immeubles de placement	1 164 \$	906 \$
Charges d'exploitation directes des immeubles de placement qui ont généré des produits locatifs	(719)	(540)
Total	445 \$	366 \$

f) Titrisation de créances hypothécaires

La Société titrise certaines créances hypothécaires commerciales et résidentielles à taux fixe et à taux variable assurées et des marges de crédit hypothécaires au moyen de la création de titres adossés à des créances hypothécaires, en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada et d'un programme de titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaire.

Les avantages reçus dans le cadre de la titrisation comprennent les écarts de taux d'intérêt entre l'actif et le passif connexe. Aucune perte sur créances n'est prévue sur les créances hypothécaires titrisées en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada du gouvernement du Canada ou du programme de titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaire puisqu'elles sont assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») ainsi que par d'autres programmes d'assurance tiers contre la défaillance des emprunteurs.

Les flux de trésorerie reçus grâce aux actifs titrisés et aux créances hypothécaires sous-jacents sont utilisés pour régler les passifs sous forme d'emprunts garantis connexes. Pour les transactions sur les obligations hypothécaires du Canada, les encaissements de capital sont déposés dans un compte en fiducie aux fins de règlement du passif au moment de l'échéance. Les actifs transférés et les flux de trésorerie connexes ne peuvent être transférés ni utilisés à d'autres fins. Pour les transactions réalisées au moyen de marges de crédit hypothécaire, les investisseurs ont droit à des paiements d'intérêts périodiques, et le reste des encaissements de capital sont attribués à la Société (le « vendeur ») au cours de la période de rechargement de la transaction et sont cumulés aux fins de règlement du passif selon les modalités du billet.

La valeur comptable des actifs titrisés reflétant l'implication continue de la Société dans les créances hypothécaires et les passifs connexes se présente comme suit.

	Actifs titrisés			Passifs au titre d'emprunts garantis ²
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme	Total	
Programme de titrisation				
Titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaires ¹	1 500 \$	8 \$	1 508 \$	1 500 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	436	–	436	436
Total	1 936 \$	8 \$	1 944 \$	1 936 \$

Au 31 décembre 2014				
Titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaires ¹	2 000 \$	10 \$	2 010 \$	1 999 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	72	2	74	74
Total	2 072 \$	12 \$	2 084 \$	2 073 \$

¹ La Banque Manuvie du Canada (la « Banque »), filiale de la SFM, titrise une partie de ses créanciers liés aux marges de crédit hypothécaire par l'entremise de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum, qui finance l'achat des coparticipations auprès de la Banque en émettant des billets à terme garantis par le fonds sous-jacent de marges de crédit hypothécaire garanties par la SCHL à des investisseurs institutionnels. La trésorerie affectée se rapportant à la titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaire est une provision établie en fonction des transactions. Des sorties seront effectuées sur la provision seulement si les flux de trésorerie des marges de crédit hypothécaires sous-jacents sont insuffisants pour satisfaire aux passifs au titre d'emprunts garantis.

² Les passifs au titre d'emprunts garantis comprennent principalement les billets de série 2011-1 à taux variable, lesquels devaient arriver à échéance le 15 décembre 2021. La Banque titrise également des créances hypothécaires amortissables garanties aux termes du programme de TACH assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, soutenu par la SCHL. Pour se doter d'une source de financement à taux fixe, la Banque participe au programme d'Obligations hypothécaires du Canada en vendant des TACH assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* à la Fiducie du Canada pour l'habitation.

La juste valeur des actifs titrisés au 31 décembre 2015 était de 1 964 \$ (2 084 \$ en 2014) et celle des passifs correspondants, de 1 937 \$ (2 079 \$ en 2014).

g) Évaluation de la juste valeur

Le tableau qui suit présente la juste valeur des placements et de l'actif net des fonds distincts de la Société évalués à la juste valeur aux états de la situation financière consolidés et classés selon la hiérarchie de la juste valeur.

Au 31 décembre 2015	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Trésorerie et titres à court terme				
Juste valeur par le biais du résultat net	574 \$	– \$	574 \$	– \$
Disponibles à la vente	13 548	–	13 548	–
Divers	3 763	3 763	–	–
Titres d'emprunt¹				
Juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	16 965	–	15 299	1 666
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	15 964	–	15 119	845
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	17 895	–	17 483	412
Sociétés	80 269	2	76 296	3 971
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	27	–	12	15
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	718	–	207	511
Autres actifs titrisés	2 052	–	2 004	48
Disponibles à la vente				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	4 318	–	4 165	153
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	12 688	–	12 675	13
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	1 688	–	1 645	43
Sociétés	4 925	–	4 607	318
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	49	–	41	8
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	123	–	27	96
Autres actifs titrisés	146	–	141	5
Actions cotées				
Juste valeur par le biais du résultat net	14 689	14 686	2	1
Disponibles à la vente	2 294	2 292	2	–
Immeubles – immeubles de placement²	13 968	–	–	13 968
Autres placements³	13 504	–	–	13 504
Actif net des fonds distincts⁴	313 249	277 779	30 814	4 656
Total	533 416 \$	298 522 \$	194 661 \$	40 233 \$

Au 31 décembre 2014	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Trésorerie et titres à court terme				
Juste valeur par le biais du résultat net	320 \$	– \$	320 \$	– \$
Disponibles à la vente	14 505	–	14 505	–
Divers	6 254	6 254	–	–
Titres d'emprunt¹				
Juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	13 762	–	12 756	1 006
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	15 225	–	14 417	808
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	13 838	–	13 401	437
Sociétés	68 828	–	65 678	3 150
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	146	–	13	133
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	835	–	258	577
Autres actifs titrisés	2 066	–	2 005	61
Disponibles à la vente				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	3 858	–	2 974	884
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	9 611	–	9 599	12
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	1 489	–	1 435	54
Sociétés	4 437	–	4 203	234
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	103	–	75	28
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	98	–	15	83
Autres actifs titrisés	150	–	137	13
Actions cotées				
Juste valeur par le biais du résultat net	12 389	12 381	6	2
Disponibles à la vente	2 154	2 154	–	–
Immeubles – immeubles de placement²	9 270	–	–	9 270
Autres placements³	10 759	–	–	10 759
Actif net des fonds distincts⁴	256 532	234 120	19 821	2 591
Total	446 629 \$	254 909 \$	161 618 \$	30 102 \$

¹ Les titres d'emprunt compris dans le niveau 3 sont principalement des titres dont l'échéance est de plus de 30 ans et pour lesquels la courbe de rendement des bons du Trésor n'est pas observable et est extrapolée, ainsi que des titres d'emprunt pour lesquels seuls des prix non observables fixés par un seul courtier sont fournis.

² Dans le cas des immeubles de placement, les données importantes non observables sont les taux de capitalisation (qui se sont situés entre 3,75 % et 9,5 % au cours de l'exercice et entre 4,0 % et 10,25 % pour l'exercice 2014) et les taux de capitalisation finaux (qui se sont situés entre 4,5 % et 9,75 % au cours de l'exercice et

entre 4,9 % et 9,25 % pour l'exercice 2014). Les autres facteurs demeurant constants, la baisse du taux de capitalisation ou du taux de capitalisation final aura tendance à faire augmenter la juste valeur des immeubles de placement. Les variations de la juste valeur fondées sur les variations des données non observables ne peuvent habituellement pas être extrapolées, car la relation entre les variations des données à titre indicatif de chaque donnée n'est généralement pas linéaire.

³⁾ Les autres placements évalués à la juste valeur sont détenus principalement dans les secteurs de l'électricité et de l'infrastructure et des terrains forestiers exploitables. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société détenus dans les secteurs de l'électricité et des infrastructures sont principalement les flux de trésorerie distribuables futurs, les valeurs finales et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse des flux de trésorerie distribuables futurs ou des valeurs finales aurait tendance à faire augmenter la juste valeur des placements détenus dans les secteurs de l'électricité et des infrastructures, tandis que la hausse du taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 10,05 % et 16,0 % au cours de l'exercice (entre 10,0 % et 16,0 % en 2014). L'information à présenter sur les flux de trésorerie distribuables et la valeur finale n'est pas pertinente étant donné la disparité des estimations par projet. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société dans le secteur des terrains forestiers sont le prix des terrains forestiers exploitables et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse du prix des terrains forestiers aurait tendance à faire augmenter la juste valeur de ces placements, alors que la hausse des taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 5,0 % et 7,5 % au cours de l'exercice (entre 5,25 % et 8,0 % en 2014). La fourchette de prix pour les terrains forestiers n'est pas pertinente étant donné que le prix du marché dépend de facteurs comme l'emplacement du terrain, la proximité des marchés et des cours d'exportation.

⁴⁾ L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur. L'actif des fonds distincts de niveau 3 de la Société est essentiellement investi dans des terrains forestiers exploitables comme il est décrit ci-dessus.

En ce qui a trait aux placements qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux états de la situation financière consolidés, les tableaux qui suivent présentent un résumé de l'information sur la juste valeur, classée selon la hiérarchie de la juste valeur, ainsi que les valeurs comptables connexes.

	Valeur comptable	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Au 31 décembre 2015					
Créances hypothécaires ¹	43 818 \$	45 307 \$	– \$	– \$	45 307 \$
Placements privés ²	27 578	29 003	–	23 629	5 374
Avances sur contrats ³	7 673	7 673	–	7 673	–
Prêts aux clients de la Banque ⁴	1 778	1 782	–	1 782	–
Immeubles – immeubles à usage propre ⁵	1 379	2 457	–	–	2 457
Autres placements ⁶	6 874	6 854	–	–	6 854
Total des placements présenté à la juste valeur	89 100 \$	93 076 \$	– \$	33 084 \$	59 992 \$
Au 31 décembre 2014					
Créances hypothécaires ¹	39 458 \$	41 493 \$	– \$	– \$	41 493 \$
Placements privés ²	23 284	25 418	–	20 813	4 605
Avances sur contrats ³	7 876	7 876	–	7 876	–
Prêts aux clients de la Banque ⁴	1 772	1 778	–	1 778	–
Immeubles – immeubles à usage propre ⁵	831	1 566	–	–	1 566
Autres placements ⁶	5 992	6 027	–	–	6 027
Total des placements présenté à la juste valeur	79 213 \$	84 158 \$	– \$	30 467 \$	53 691 \$

¹⁾ La juste valeur des créances hypothécaires commerciales est établie à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. La juste valeur des créances hypothécaires résidentielles à taux fixe est établie à l'aide de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants et les taux de remboursements anticipés, le cas échéant. Pour les créances hypothécaires résidentielles à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.

²⁾ La juste valeur des placements privés est évaluée à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. Les placements privés sont classés dans le niveau 2, à moins que l'ajustement au titre de la liquidité n'ait une incidence importante sur le prix, auquel cas le titre pourrait être classé dans le niveau 3.

³⁾ La juste valeur des avances sur contrats correspond au solde du capital impayé.

⁴⁾ La juste valeur des prêts à taux fixe aux clients de la Banque est établie au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants. Pour les prêts à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.

⁵⁾ La juste valeur des immeubles à usage propre et le niveau de la hiérarchie de la juste valeur sont établis selon les méthodes décrites à la note 1 pour les actifs immobiliers – immeubles de placement.

⁶⁾ Les autres placements présentés à la juste valeur comprennent surtout des baux adossés, des propriétés pétrolières et gazières et d'autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Les baux adossés sont présentés à leur valeur comptable puisque la juste valeur n'est habituellement pas calculée pour ces placements. La juste valeur des propriétés pétrolières et gazières est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les courbes des prix prévus, la production prévue ainsi que les dépenses d'investissement et les coûts d'exploitation. La juste valeur des autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence est déterminée à l'aide de diverses techniques d'évaluation, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et l'approche par le marché. Les données varient en fonction du placement évalué.

Transferts de placements entre le niveau 1 et le niveau 2

La Société a comme politique de comptabiliser les transferts d'actifs et de passifs entre le niveau 1 et le niveau 2 à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, ce qui est conforme à la date d'établissement de la juste valeur. Les actifs sont transférés hors du niveau 1 lorsque la fréquence et le volume des opérations dans un marché actif ne sont plus assez importants. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société n'a transféré aucun actif évalué à la juste valeur du niveau 1 au niveau 2 (aucun en 2014). À l'inverse, les actifs sont transférés du niveau 2 au niveau 1 lorsque le volume et la fréquence des opérations traduisent un marché actif. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société n'a transféré aucun actif du niveau 2 au niveau 1 (aucun en 2014).

En ce qui a trait à l'actif net des fonds distincts, la Société n'a effectué aucun transfert du niveau 1 au niveau 2 pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (17 \$ en 2014). La Société a effectué des transferts de 43 \$ du niveau 2 au niveau 1 pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (aucun en 2014).

La Société classe la juste valeur des placements et de l'actif net des fonds distincts dans le niveau 3 s'il n'existe pas de marché observable pour ces actifs ou si, en l'absence de marchés actifs, la plupart des données utilisées pour établir la juste valeur sont fondées sur les propres hypothèses de la Société à l'égard des hypothèses des participants sur le marché. Pour établir les justes valeurs de niveau 3, la Société favorise l'utilisation de données fondées sur le marché plutôt que sur ses propres hypothèses et, par conséquent, les profits et les pertes des tableaux qui suivent comprennent les variations de la juste valeur découlant de facteurs observables et non observables.

			Profits (pertes) réalisé(e)s/ latent(e)s net(te)s inclus(es) dans le cumul des autres éléments du	Achats ^{3/} émissions	Ventes	Règlements	Transfert dans le niveau 3 ⁴	Transfert hors du niveau 3 ⁴	Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2015	Variation des profits (pertes) latent(e)s lié(e)s aux actifs toujours détenus
Exercice clos le 31 décembre 2015	Solde au 1 ^{er} janvier 2015	inclus(es) dans le résultat net ¹	résultat global ²								
Titres d'emprunt											
Juste valeur par le biais du résultat net											
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	1 006 \$	(267)\$	– \$	2 753 \$	(839)\$	– \$	– \$	(987)\$	– \$	1 666 \$	(317)\$
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	808	(52)	–	–	(15)	–	–	(35)	139	845	(52)
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	437	5	–	54	(83)	(7)	–	(6)	12	412	4
Sociétés	3 150	(313)	–	1 574	(96)	(91)	53	(588)	282	3 971	(279)
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	133	1	–	–	(122)	(22)	1	–	24	15	9
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	577	(18)	–	141	(157)	(85)	–	(43)	96	511	(26)
Autres actifs titrisés	61	–	–	–	(13)	(18)	6	–	12	48	–
	6 172	(644)	–	4 522	(1 325)	(223)	60	(1 659)	565	7 468	(661)
Disponibles à la vente											
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	884	62	76	466	(728)	–	–	(607)	–	153	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	12	–	(1)	–	–	–	–	–	2	13	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	54	–	(1)	10	(17)	(1)	–	(1)	(1)	43	–
Sociétés	234	(1)	62	28	(11)	(15)	16	(5)	10	318	–
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	28	2	(1)	–	(20)	(7)	–	–	6	8	–
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	83	1	14	19	(21)	(12)	–	(3)	15	96	–
Autres actifs titrisés	13	–	–	–	(5)	(11)	5	–	3	5	–
	1 308	64	149	523	(802)	(46)	21	(616)	35	636	–
Actions cotées											
Juste valeur par le biais du résultat net	2	(1)	–	–	–	–	–	–	–	1	(1)
Disponibles à la vente	–	–	–	2	(2)	–	–	–	–	–	–
	2	(1)	–	2	(2)	–	–	–	–	1	(1)
Immeubles – immeubles de placement	9 270	1 000	–	2 645	(106)	–	–	–	1 159	13 968	988
Autres placements	10 759	177	(1)	2 067	(537)	(625)	–	–	1 664	13 504	(57)
	20 029	1 177	(1)	4 712	(643)	(625)	–	–	2 823	27 472	931
Actif net des fonds distincts	2 591	265	–	2 134	(821)	8	5	–	474	4 656	248
Total	30 102 \$	861 \$	148 \$	11 893 \$	(3 593)\$	(886)\$	86 \$	(2 275)\$	3 897 \$	40 233 \$	517 \$

	Solde au 1 ^{er} janvier 2014	Profits (pertes) réalisé(e)s/ latent(e)s net(te)s dans le résultat net ¹	Profits (pertes) réalisé(e)s/ latent(e)s net(te)s dans le cumul des autres éléments du résultat global ²	Achats ³ / émissions	Ventes	Règlements	Transfert dans le niveau 3 ⁴	Transfert hors du niveau 3 ⁴	Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2014	Variation des profits (pertes) latent(e)s lié(e)s aux actifs toujours détenus
Exercice clos le 31 décembre 2014											
Titres d'emprunt											
Juste valeur par le biais du résultat net											
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	824 \$	143 \$	– \$	1 131 \$	(881)\$	– \$	– \$	(216)\$	5 \$	1 006 \$	115 \$
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	578	121	–	111	–	–	–	(61)	59	808	121
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	320	65	–	90	(27)	(2)	–	(22)	13	437	63
Sociétés	3 061	193	–	513	(109)	(159)	34	(489)	106	3 150	184
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	147	7	–	–	–	(32)	–	–	11	133	4
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	353	8	–	236	(7)	(52)	–	(2)	41	577	13
Autres actifs titrisés	77	6	–	–	–	(31)	4	(1)	6	61	6
	5 360	543	–	2 081	(1 024)	(276)	38	(791)	241	6 172	506
Disponibles à la vente											
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	538	33	96	658	(430)	–	–	(11)	–	884	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	5	–	2	6	–	–	–	–	(1)	12	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	60	–	2	19	(27)	(1)	–	(1)	2	54	–
Sociétés	228	1	6	18	(4)	(21)	15	(16)	7	234	–
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	31	2	1	–	–	(9)	–	–	3	28	–
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	58	–	4	28	(3)	(11)	–	(1)	8	83	–
Autres actifs titrisés	31	–	1	–	–	(21)	–	(1)	3	13	–
	951	36	112	729	(464)	(63)	15	(30)	22	1 308	–
Actions cotées											
Juste valeur par le biais du résultat net	–	(1)	–	1	–	–	1	–	1	2	(1)
Disponibles à la vente	–	–	–	1	–	–	–	–	(1)	–	–
	–	(1)	–	2	–	–	1	–	–	2	(1)
Immeubles – immeubles de placement											
Autres placements	8 904	262	–	830	(1 217)	–	–	–	491	9 270	265
	8 508	602	(33)	2 107	(417)	(657)	–	–	649	10 759	454
	17 412	864	(33)	2 937	(1 634)	(657)	–	–	1 140	20 029	719
Actif net des fonds distincts											
	2 361	179	–	71	(290)	(2)	51	–	221	2 591	62
Total	26 084 \$	1 621 \$	79 \$	5 820 \$	(3 412)\$	(998)\$	105 \$	(821)\$	1 624 \$	30 102 \$	1 286 \$

¹ Ces montants, à l'exception du montant lié à l'actif net des fonds distincts, sont compris dans les produits de placement, montant net, aux états du résultat consolidés.

² Ces montants sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global aux états de la situation financière consolidés.

³ Les achats de 2015 comprennent les actifs obtenus de l'acquisition de Standard Life et les achats de 2014 comprennent les terrains forestiers exploitables comptabilisés à la consolidation initiale de Hancock Victoria Plantations PTY Limited (« HVPH »).

⁴ À l'égard des actifs qui sont transférés dans le niveau 3 ou hors de ce niveau, la Société utilise la juste valeur des actifs au début de l'exercice.

Les transferts dans le niveau 3 découlent principalement de titres ayant subi une dépréciation au cours de l'exercice, ou de titres à l'égard desquels un manque de données observables sur le marché (par rapport à la période précédente) s'est traduit par un reclassement dans le niveau 3. Les transferts hors du niveau 3 découlent principalement des nouvelles données observables sur le marché pour la totalité de la durée du titre d'emprunt.

Note 5 Instruments dérivés et instruments de couverture

Les dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers, du prix des marchandises ou d'indices. La Société utilise des dérivés, y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme standardisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles.

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels la Société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Pour les swaps de taux d'intérêt, les parties s'échangent généralement des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, calculés d'après un notionnel, libellés en une seule monnaie. Les swaps de devises supposent l'échange d'un

montant de capital entre les parties, ainsi que l'échange de paiements d'intérêts libellés en une monnaie contre des paiements d'intérêts libellés en une autre monnaie. Les swaps sur le rendement total sont des contrats qui supposent l'échange de paiements fondés sur les variations des valeurs d'un actif de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, contre des montants fondés sur les taux de référence précisés dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme standardisés sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier, des devises ou toute autre marchandise sous-jacente à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné. Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats hors cote négociés entre des contreparties, tandis que les contrats à terme standardisés sont des contrats comportant des montants et des dates de règlement standards, négociés sur un marché organisé.

Les options sont des contrats en vertu desquels le détenteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un titre, un taux de change, un taux d'intérêt ou tout autre instrument financier à un prix ou un taux prédéterminé dans un délai donné.

Voir la partie « Stratégie de couverture dynamique de garanties de contrats de rente à capital variable » de la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2015 de la Société, pour une explication de la stratégie de couverture dynamique des garanties liées aux rentes à capital variable de la Société.

a) Juste valeur des dérivés

Les modèles de tarification utilisés pour évaluer les dérivés hors cote sont fondés sur des méthodes d'évaluation standards du marché, et les données de ces modèles sont conformes à celles qu'un intervenant sur le marché utiliserait dans le cadre de l'évaluation de ces instruments. L'évaluation des dérivés peut être touchée par des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des indices financiers, des différentiels de taux, du risque de défaillance (y compris la défaillance des contreparties au contrat) et de la volatilité du marché. Les données importantes utilisées dans les modèles d'évaluation pour la plupart des dérivés hors cote sont des données observables ou qui peuvent être étayées par des données observables sur le marché, et sont classées dans le niveau 2. Les données qui sont observables comprennent habituellement les taux d'intérêt, les taux de change et les courbes de taux d'intérêt. Toutefois, certains dérivés hors cote peuvent s'appuyer sur des données importantes pour la juste valeur, mais non observables sur le marché, ou qui ne peuvent être tirées principalement de données observables sur le marché ou étayées par de telles données, et ces dérivés sont classés dans le niveau 3. Les données qui ne sont habituellement pas observables comprennent les cours établis par des courtiers, la volatilité et les données extérieures à la tranche observable de la courbe des taux d'intérêt ou d'autres mesures pertinentes du marché. Ces données non observables peuvent faire grandement appel au jugement ou nécessiter des estimations importantes de la part de la direction. Bien qu'elles ne soient pas observables, ces données sont fondées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances et conformes à celles que des intervenants sur le marché utiliseraient pour évaluer de tels instruments. L'utilisation, par la Société, de données non observables est limitée, et l'incidence sur la juste valeur des dérivés ne constitue pas un montant important, comme le démontre le montant peu élevé des dérivés de niveau 3. Le risque de crédit de la contrepartie et celui de la Société sont pris en compte dans l'établissement de la juste valeur de tous les dérivés hors cote, compte tenu de l'incidence des conventions de compensation et des ententes de garantie.

Le tableau qui suit présente un sommaire du montant notionnel brut et de la juste valeur des dérivés en fonction de l'exposition au risque sous-jacent pour les dérivés dans des relations de couverture admissibles et les dérivés non désignés comme relations de couverture admissibles.

Aux 31 décembre		2015			2014		
Type de couverture	Type d'instrument	Montant notionnel	Juste valeur		Montant notionnel	Juste valeur	
			Actif	Passif		Actif	Passif
Relations de comptabilité de couverture admissibles							
Couvertures de la juste valeur	Swaps de taux d'intérêt	2 077 \$	1 \$	553 \$	4 350 \$	12 \$	918 \$
	Swaps de devises	95	1	3	80	–	15
Couvertures de flux de trésorerie	Swaps de devises	826	–	476	827	–	284
	Contrats à terme de gré à gré	351	–	43	114	–	4
	Contrats sur actions	98	–	3	95	9	–
Total des dérivés dans des relations de comptabilité de couverture admissibles		3 447	2	1 078	5 466	21	1 221
Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles							
	Swaps de taux d'intérêt	315 230	22 771	11 935	234 690	17 354	9 134
	Contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt	9 455	–	–	6 111	–	–
	Options sur taux d'intérêt	5 887	200	–	3 900	108	–
	Swaps de devises	9 382	331	1 758	6 786	141	887
	Contrats de change à terme	5 746	–	–	4 277	–	–
	Contrats à terme de gré à gré	13 393	520	241	8 319	1 096	33
	Contrats sur actions	11 251	438	38	10 317	586	8
	Swaps de défaillance de crédit	748	10	–	477	9	–
	Contrats à terme standardisés sur actions	19 553	–	–	14 070	–	–
Total des dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles		390 645	24 270	13 972	288 947	19 294	10 062
Total des dérivés		394 092 \$	24 272 \$	15 050 \$	294 413 \$	19 315 \$	11 283 \$

Un sommaire de la juste valeur des instruments dérivés par durée jusqu'à l'échéance est présenté dans les tableaux qui suivent. Les justes valeurs présentées ne comprennent pas l'incidence des conventions-cadres de compensation. Voir la note 10.

	Durée jusqu'à l'échéance				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2015					
Actifs dérivés	362 \$	689 \$	593 \$	22 628 \$	24 272 \$
Passifs dérivés	298	676	632	13 444	15 050
Au 31 décembre 2014					
Actifs dérivés	657 \$	895 \$	596 \$	17 167 \$	19 315 \$
Passifs dérivés	99	302	413	10 469	11 283

	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montants notionnels)				Juste valeur			Équivalent risque de crédit ¹	Montant pondéré en fonction du risque ²
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette		
Au 31 décembre 2015									
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	14 646 \$	33 625 \$	172 579 \$	220 850 \$	20 006 \$	(10 684) \$	9 322 \$	10 680 \$	1 555 \$
Swaps négociés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	7 160	22 043	67 255	96 458	3 828	(2 739)	1 089	–	–
Contrats à terme de gré à gré	3 145	6 851	1 695	11 691	503	(212)	291	252	38
Contrats à terme standardisés	9 455	–	–	9 455	–	–	–	–	–
Options achetées	–	–	5 886	5 886	199	–	199	373	56
Total partiel	34 406	62 519	247 415	344 340	24 536	(13 635)	10 901	11 305	1 649
Contrats de change									
Swaps	711	2 740	6 851	10 302	333	(2 255)	(1 922)	1 298	162
Contrats à terme de gré à gré	1 739	315	–	2 054	17	(73)	(56)	112	15
Contrats à terme standardisés	5 746	–	–	5 746	–	–	–	–	–
Dérivés de crédit	298	450	–	748	10	–	10	–	–
Contrats sur actions									
Swaps	2 280	124	–	2 404	14	(22)	(8)	404	44
Contrats à terme standardisés	19 553	–	–	19 553	–	–	–	–	–
Options achetées	4 205	4 740	–	8 945	422	(18)	404	2 184	285
Total partiel y compris les intérêts courus	68 938	70 888	254 266	394 092	25 332	(16 003)	9 329	15 303	2 155
Moins : intérêts courus	–	–	–	–	1 060	(953)	107	–	–
Total	68 938 \$	70 888 \$	254 266 \$	394 092 \$	24 272 \$	(15 050) \$	9 222 \$	15 303 \$	2 155 \$

Au 31 décembre 2014

Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	11 221 \$	29 197 \$	149 857 \$	190 275 \$	16 154 \$	(8 470) \$	7 684 \$	8 843 \$	1 019 \$
Swaps négociés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	3 028	12 645	33 092	48 765	2 022	(2 281)	(259)	–	–
Contrats à terme de gré à gré	2 295	5 225	–	7 520	1 090	(4)	1 086	106	12
Contrats à terme standardisés	6 111	–	–	6 111	–	–	–	–	–
Options achetées	–	–	3 900	3 900	108	–	108	237	28
Total partiel	22 655	47 067	186 849	256 571	19 374	(10 755)	8 619	9 186	1 059
Contrats de change									
Swaps	235	2 361	5 097	7 693	144	(1 200)	(1 056)	988	109
Contrats à terme de gré à gré	863	50	–	913	6	(33)	(27)	30	3
Contrats à terme standardisés	4 277	–	–	4 277	–	–	–	–	–
Dérivés de crédit	–	477	–	477	10	–	10	–	–
Contrats sur actions									
Swaps	1 508	122	1	1 631	28	(7)	21	238	24
Contrats à terme standardisés	14 070	–	–	14 070	–	–	–	–	–
Options achetées	2 388	6 393	–	8 781	564	(1)	563	2 184	240
Total partiel y compris les intérêts courus	45 996	56 470	191 947	294 413	20 126	(11 996)	8 130	12 626	1 435
Moins : intérêts courus	–	–	–	–	811	(713)	98	–	–
Total	45 996 \$	56 470 \$	191 947 \$	294 413 \$	19 315 \$	(11 283) \$	8 032 \$	12 626 \$	1 435 \$

¹ L'équivalent risque de crédit est la somme de la valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel. La valeur de remplacement correspond au coût actuel de remplacement de tous les contrats dont la juste valeur est positive. Les sommes prennent en compte les contrats officiels qui permettent la compensation des positions. Le risque de crédit éventuel est calculé à l'aide d'une formule prescrite par le BSIF.

² Le montant pondéré en fonction du risque est l'équivalent risque de crédit, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, conformément aux directives du BSIF.

Le total de la valeur notionnelle de 394 milliards de dollars (294 milliards de dollars en 2014) comprend un montant de 225 milliards de dollars (165 milliards de dollars en 2014) lié aux dérivés utilisés dans le cadre de notre couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable et de nos programmes de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. En raison des pratiques de couverture des rentes à capital variable de la Société, un grand nombre des opérations entraînent des positions compensatoires, ce qui donne lieu à une exposition nette à la juste valeur pour la Société bien inférieure à celle que le montant notionnel brut laisse entendre.

Le tableau qui suit présente la juste valeur des contrats dérivés, classés selon la hiérarchie de la juste valeur.

	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Au 31 décembre 2015				
Actifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	23 475 \$	– \$	22 767 \$	708 \$
Contrats de change	349	–	339	10
Contrats sur actions	438	–	79	359
Swaps de défaillance de crédit	10	–	10	–
Total des actifs dérivés	24 272 \$	– \$	23 195 \$	1 077 \$
Passifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	12 700 \$	– \$	11 997 \$	703 \$
Contrats de change	2 309	–	2 309	–
Contrats sur actions	41	–	17	24
Total des passifs dérivés	15 050 \$	– \$	14 323 \$	727 \$
Au 31 décembre 2014				
Actifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	18 564 \$	– \$	17 553 \$	1 011 \$
Contrats de change	147	–	144	3
Contrats sur actions	595	–	84	511
Swaps de défaillance de crédit	9	–	9	–
Total des actifs dérivés	19 315 \$	– \$	17 790 \$	1 525 \$
Passifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	10 057 \$	– \$	9 652 \$	405 \$
Contrats de change	1 218	–	1 211	7
Contrats sur actions	8	–	–	8
Total des passifs dérivés	11 283 \$	– \$	10 863 \$	420 \$

Le tableau qui suit présente l'évolution de la juste valeur des contrats dérivés nets pour lesquels des données non observables importantes (niveau 3) ont été utilisées pour l'évaluation à la juste valeur.

	2015	2014
Exercices clos les 31 décembre		
Solde au début de l'exercice	1 105 \$	(147)\$
Profits (pertes) réalisé(e)s/latent(e)s net(te)s inclus(es) dans les éléments qui suivent :		
Résultat net ¹	(477)	1 338
Autres éléments du résultat global ²	(20)	(23)
Achats ³	47	320
Ventes	(301)	(48)
Transferts		
Dans le niveau 3 ⁴	–	(350)
Hors du niveau 3 ⁴	(100)	(34)
Fluctuation des devises	96	49
Solde à la fin de l'exercice	350 \$	1 105 \$
Variation des profits (pertes) latent(e)s lié(e)s aux instruments toujours détenus	(386)\$	927 \$

¹ Ces montants sont compris dans les produits de placement aux états du résultat consolidés.

² Ces montants sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global aux états de la situation financière consolidés.

³ Les achats comprennent les dérivés comptabilisés à la consolidation initiale de HVPH, voir la note 4.

⁴ Pour les éléments qui sont transférés dans le niveau 3 et hors de ce niveau, la Société utilise la juste valeur des éléments respectivement à la fin et au début de la période. Les transferts dans le niveau 3 surviennent lorsque les données utilisées pour établir le prix des actifs et des passifs ne sont plus observables sur le marché (par rapport à l'exercice précédent). Les transferts hors du niveau 3 ont lieu lorsque des données observables sur le marché pour établir le prix des actifs et des passifs deviennent disponibles.

b) Relations de couverture

La Société utilise des dérivés à des fins de couverture économique. Dans certaines circonstances, ces couvertures respectent aussi les exigences en matière de comptabilité de couverture. Les stratégies de gestion du risque admissibles à la comptabilité de couverture sont désignées à titre de couvertures de la juste valeur, de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures d'investissements nets. Ces différents types de couvertures sont décrits ci-après.

Couvertures de la juste valeur

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations de la juste valeur des instruments financiers à taux fixe causées par des variations des taux d'intérêt. La Société utilise également des swaps de devises pour gérer son exposition aux variations des taux de change et des taux d'intérêt, ou les deux.

La Société comptabilise les profits et les pertes sur dérivés et les éléments couverts connexes dans les couvertures de la juste valeur dans les produits de placement. Ces profits (pertes) sur les placements sont présenté(e)s dans le tableau ci-dessous.

Dérivés dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles

	Éléments couverts dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles	Profits (pertes) comptabilisé(e)s sur dérivés	Profits (pertes) comptabilisé(e)s pour les éléments couverts	Inefficacité comptabilisée dans les produits de placement
Exercice clos le 31 décembre 2015				
Swaps de taux d'intérêt	Actifs à taux fixe	(147)\$	105 \$	(42)\$
	Passifs à taux fixe	(2)	2	–
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	14	(13)	1
Total		(135)\$	94 \$	(41)\$

Exercice clos le 31 décembre 2014

Swaps de taux d'intérêt	Actifs à taux fixe	(1 080)\$	983 \$	(97)\$
	Passifs à taux fixe	(9)	10	1
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	2	(3)	(1)
Total		(1 087)\$	990 \$	(97)\$

Couvertures de flux de trésorerie

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie d'instruments financiers à taux variable et de transactions prévues. La Société utilise aussi des swaps de devises et des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des instruments financiers et des charges libellés en devises. Des swaps sur le rendement total sont utilisés pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie associée à certaines attributions de rémunération à base d'actions. Des swaps sur l'inflation sont utilisés pour réduire le risque d'inflation découlant des passifs indexés à l'inflation.

L'incidence des dérivés dans des relations de couverture de flux de trésorerie sur les états du résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

Dérivés dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles

		Profits (pertes) sur dérivés différé(e)s dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassé(e)s du cumul des autres éléments du résultat global dans les produits de placement	Inefficacité comptabilisée dans les produits de placement
Exercice clos le 31 décembre 2015				
Swaps de taux d'intérêt	Passifs attendus	(9)\$	(15)\$	– \$
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	2	(1)	–
	Passifs à taux variable	(195)	(126)	–
Contrats à terme de gré à gré	Charges attendues	(44)	(4)	–
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	(7)	14	–
Instruments financiers non dérivés	Charges attendues	3	–	–
Total		(250)\$	(132)\$	– \$

Exercice clos le 31 décembre 2014

Swaps de taux d'intérêt	Passifs attendus	(7)\$	(17)\$	– \$
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	(4)	(1)	–
	Passifs à taux variable	(218)	(54)	–
Contrats à terme de gré à gré	Charges attendues	(6)	(4)	–
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	(19)	5	–
Total		(254)\$	(71)\$	– \$

La Société prévoit que des pertes nettes d'environ 43 \$ seront reclassées du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net dans les 12 prochains mois. La période maximale pendant laquelle les flux de trésorerie variables sont couverts est de 21 ans.

Couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société utilise principalement des contrats de change à terme, des swaps de devises et une dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle pour gérer son exposition au risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'incidence des dérivés dans des relations de couverture des investissements nets sur les états du résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

Instruments de couverture dans des relations de couverture des investissements nets

	Profits (pertes) sur dérivés différé(e)s dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassé(e)s du cumul des autres éléments du résultat global dans les produits de placement	Inefficacité comptabilisée dans les produits de placement
Exercice clos le 31 décembre 2015			
Dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	(158)\$	– \$	– \$
Total	(158)\$	– \$	– \$

Exercice clos le 31 décembre 2014

Contrats de change à terme	(37)\$	– \$	– \$
Dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	(106)	– \$	– \$
Total	(143)\$	– \$	– \$

c) Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Les dérivés utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance ne sont habituellement pas désignés à titre de relations de comptabilité de couverture admissibles puisque les variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance couverts économiquement par ces dérivés sont également comptabilisées en résultat net. Étant donné que les variations de la juste valeur de ces dérivés et des risques couverts connexes sont comptabilisées dans les produits de placement à mesure qu'elles se produisent, elles compensent généralement les variations du risque couvert dans la mesure où les couvertures sont efficaces sur le plan économique. Les swaps de taux d'intérêt et de devises sont utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance afin de gérer les risques relatifs à la durée et aux taux de change.

L'incidence des instruments dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles sur les états du résultat consolidés est présentée dans le tableau ci-dessous.

Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Produits (perte) de placement		
Swaps de taux d'intérêt	978 \$	6 628 \$
Contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt	(83)	(266)
Options sur taux d'intérêt	23	75
Swaps de devises	(590)	(327)
Contrats de change à terme	(97)	77
Contrats à terme de gré à gré	(371)	1 569
Contrats à terme standardisés sur actions	(36)	(1 300)
Contrats sur actions	(194)	(71)
Swaps de défaillance de crédit	(5)	(2)
Total	(375)\$	6 383 \$

d) Dérivés incorporés

Certains contrats d'assurance présentent des caractéristiques qui constituent des dérivés incorporés et sont évalués séparément à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les contrats de réassurance de garanties de prestations de rente minimales et les contrats comportant certaines caractéristiques en matière de crédit et de taux d'intérêt.

Certains contrats de réassurance liés aux garanties de prestations de rente minimales sont jugés être des dérivés incorporés nécessitant une évaluation distincte à la juste valeur par le biais du résultat net, car la composante financière incluse dans les contrats de réassurance ne contient pas de risque d'assurance important. Au 31 décembre 2015, les cessions en réassurance liées aux garanties de prestations de rente minimales avaient une juste valeur de 1 574 \$ (1 258 \$ en 2014), et les réassurances liées aux garanties de prestations de rente minimales acceptées avaient une juste valeur de 127 \$ (112 \$ en 2014). Les sinistres remboursés au titre des contrats de cessions en réassurance contrebalancent les frais du règlement, et les sinistres pris en charge en vertu des contrats de réassurance acceptée sont présentés à titre de prestations contractuelles.

Les dérivés incorporés sur crédit et taux d'intérêt de la Société donnent au titulaire de contrats les rendements promis sur un portefeuille d'actifs. Ces dérivés incorporés comportent un risque de crédit et de taux d'intérêt qui est un risque financier incorporé dans le contrat d'assurance sous-jacent. Au 31 décembre 2015, la juste valeur de ces dérivés incorporés s'élevait à 170 (194 \$ en 2014).

Les autres instruments financiers classés à titre de dérivés incorporés, mais exemptés de l'évaluation à la juste valeur distincte comprennent les produits d'assurance vie et d'assurance vie universelle à capital variable, les taux crédités minimums garantis, les garanties de non-déchéance, les options de garanties de conversion en rente, l'indexation (IPC) des prestations, et les garanties minimales des fonds distincts autres que les garanties de prestation de rente minimales cédées/acceptées en réassurance. Ces dérivés incorporés sont évalués et présentés dans les passifs des contrats d'assurance, et sont exemptés de l'évaluation à la juste valeur distincte, car soit ils présentent un risque d'assurance, soit ils sont liés étroitement au contrat d'assurance hôte.

Note 6 Impôts sur le résultat

a) Éléments de la charge (du recouvrement) d'impôt

Impôts sur le résultat comptabilisés dans les états du résultat consolidés :

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Impôt exigible		
Exercice considéré	615 \$	521 \$
Ajustements relatifs à l'exercice précédent	56	52
	671	573
Impôt différé		
Variation liée à des différences temporaires	(293)	102
Incidences des changements des taux d'imposition	(50)	(4)
Charge d'impôt	328 \$	671 \$

Impôts sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global :

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	(139)\$	46 \$
Recouvrement d'impôt différé	(104)	(43)
Charge (recouvrement) d'impôt	(243)\$	3 \$

Impôts sur le résultat comptabilisés directement dans les capitaux propres :

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	50 \$	(6)\$
Recouvrement d'impôt différé	(48)	(25)
Charge (recouvrement) d'impôt	2 \$	(31)\$

Le taux d'impôt effectif présenté dans les états du résultat consolidés diffère du taux canadien de 26,75 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (26,5 % en 2014), pour les raisons suivantes :

Rapprochement de la charge d'impôt

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Résultat avant impôts sur le résultat	2 618 \$	4 264 \$
Charge d'impôt au taux prévu par la loi au Canada	700 \$	1 130 \$
Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit :		
Produits de placement exonérés	(231)	(185)
Écarts des taux d'impôt sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(44)	(190)
Crédits d'impôt général des sociétés, nets des crédits d'impôt non comptabilisés	(21)	(31)
Recouvrement de pertes fiscales non comptabilisées des périodes précédentes	(38)	(39)
Ajustements liés à l'impôt des exercices précédents	(32)	(13)
Autres différences	(6)	(1)
Charge d'impôt	328 \$	671 \$

b) Impôt exigible à payer et à recevoir

Au 31 décembre 2015, la Société avait une charge d'impôt exigible payable d'environ 527 \$ (493 \$ en 2014) incluse dans les Autres passifs ainsi qu'un recouvrement d'impôt exigible de 198 \$ (168 \$ en 2014) inclus dans les Autres actifs.

c) Actifs et passifs d'impôt différé

Inclus dans les États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre	2015	2014
Actifs d'impôt différé	4 067 \$	3 329 \$
Passifs d'impôt différé	(1 235)	(1 228)
Actifs d'impôt différé, montant net	2 832 \$	2 101 \$

Les actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés comprennent les composantes importantes suivantes.

	Solde au 1 ^{er} janvier 2015	Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	Cessions	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2015
Pertes reportées	1 662 \$	– \$	– \$	(472)\$	– \$	2 \$	301 \$	1 493 \$
Provisions techniques	5 935	315	–	2 374	–	37	787	9 448
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	277	58	–	(6)	4	–	(4)	329
Crédits d'impôt	535	–	–	105	–	–	110	750
Intérêts courus	105	–	–	(3)	–	–	19	121
Immeubles	(1 162)	(97)	–	(363)	(1)	–	(189)	(1 812)
Titres et autres placements	(4 519)	(62)	–	(818)	74	10	(845)	(6 160)
Vente de placements	(214)	(19)	–	34	–	–	(1)	(200)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(773)	(263)	–	16	–	–	(118)	(1 138)
Divers	255	20	–	(524)	27	(1)	224	1
Total	2 101 \$	(48)\$	– \$	343 \$	104 \$	48 \$	284 \$	2 832 \$

	Solde au 1 ^{er} janvier 2014	Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	Cessions	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2014
Pertes reportées	807 \$	35 \$	– \$	758 \$	– \$	– \$	62 \$	1 662 \$
Provisions techniques	3 249	–	–	2 514	(15)	3	184	5 935
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	283	–	–	(34)	19	–	9	277
Crédits d'impôt	585	–	–	(103)	–	–	53	535
Intérêts courus	167	–	–	(77)	–	–	15	105
Immeubles	(1 397)	–	–	337	(1)	–	(101)	(1 162)
Titres et autres placements	(260)	(149)	–	(4 083)	11	–	(38)	(4 519)
Vente de placements	(250)	–	–	36	–	–	–	(214)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(743)	–	–	10	–	1	(41)	(773)
Divers	(295)	4	–	544	29	21	(48)	255
Total	2 146 \$	(110)\$	– \$	(98)\$	43 \$	25 \$	95 \$	2 101 \$

Au 31 décembre 2015, les actifs d'impôt différé totaux de 4 067 \$ (3 329 \$ en 2014) comprennent 4 025 \$ (3 289 \$ en 2014) à l'égard des pertes subies par la Société au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent dont la comptabilisation repose sur des bénéfices imposables futurs dans les territoires visés et des mesures réalisables de la direction.

Au 31 décembre 2015, la Société disposait de pertes fiscales reportées d'environ 4 963 \$ (5 812 \$ en 2014). De ce montant, 4 790 \$ viennent à échéance entre 2016 et 2035, alors que 173 \$ n'ont pas de date d'échéance. La Société disposait de pertes en capital reportées d'environ 8 \$ (8 \$ en 2014) et ces pertes n'ont pas de date d'échéance. Au 31 décembre 2015, un avantage d'impôt lié à ces pertes fiscales reportées totalisant 1 493 \$ (1 662 \$ en 2014) a été comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé et un avantage de 66 \$ (195 \$ en 2014) n'a pas été comptabilisé. En outre, la Société a des reports au titre de crédit d'impôt d'environ 818 \$ (593 \$ en 2014), qui viendront à échéance entre 2016 et 2035, sur lesquels un avantage de 68 \$ (58 \$ en 2014) n'a pas été comptabilisé.

Le total des passifs d'impôt différé au 31 décembre 2015 s'établit à 1 235 \$ (1 228 \$ en 2014). Ce montant comprend le passif d'impôt différé des entités consolidées. Le montant global des différences temporaires imposables lié aux participations de la Société dans des filiales n'est pas inclus dans les états financiers consolidés et s'est élevé à 5 902 \$ (8 749 \$ en 2014).

d) Éventualités fiscales

La Société investit dans un certain nombre de contrats de location et a constitué des provisions pour parer au rejet du traitement fiscal de ces contrats et des intérêts exigibles sur les impôts en souffrance. Le 5 août 2013, la cour de l'impôt des États-Unis a émis un avis en faveur du gouvernement dans le litige opposant John Hancock et l'Internal Revenue Service et mettant en cause le traitement fiscal des baux adossés. La Société a constitué une provision complète pour ce résultat, et cette décision n'a pas eu une incidence importante sur les résultats financiers de la Société de 2015.

Note 7 Goodwill et immobilisations incorporelles

a) Valeurs comptables du goodwill et des immobilisations incorporelles

	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ Sorties	Amortissement	Incidence des variations des taux de change	Solde au 31 décembre
Au 31 décembre 2015					
Goodwill	3 181 \$	2 172 \$	s.o. \$	332 \$	5 685 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée					
Marque de commerce	696	–	s.o.	135	831
Contrats de gestion de fonds et autres ¹	533	123	s.o.	67	723
	1 229	123	s.o.	202	1 554
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée²					
Réseaux de distribution	675	10	43	84	726
Relations avec les clients	36	945	50	16	947
Logiciels	314	227	161	16	396
Divers	26	50	3	3	76
	1 051	1 232	257	119	2 145
Total des immobilisations incorporelles	2 280	1 355	257	321	3 699
Total du goodwill et des immobilisations incorporelles	5 461 \$	3 527 \$	257 \$	653 \$	9 384 \$

Au 31 décembre 2014	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ Sorties	Amortissement	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Goodwill	3 110 \$	3 \$	s.o. \$	68 \$	3 181 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée					
Marque de commerce	638	–	s.o.	58	696
Contrats de gestion de fonds et autres ¹	505	–	s.o.	28	533
	1 143	–	s.o.	86	1 229
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée²					
Réseaux de distribution	668	10	43	40	675
Relations clients	38	–	2	–	36
Logiciels	312	114	120	8	314
Divers	27	–	3	2	26
	1 045	124	168	50	1 051
Total des immobilisations incorporelles	2 188	124	168	136	2 280
Total du goodwill et des immobilisations incorporelles	5 298 \$	127 \$	168 \$	204 \$	5 461 \$

¹⁾ La valeur comptable des contrats de gestion de fonds est attribuée aux UGT importantes de la manière suivante : 405 \$ (340 \$ en 2014) à John Hancock Investments and Retirement Plan Services, et 273 \$ (150 \$ en 2014) à Gestion de patrimoine – Canada (à l'exclusion de la Banque Manuvie du Canada).

²⁾ La valeur comptable brute des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée s'établissait à 999 \$ pour le Réseau de distribution, à 1 067 \$ pour les relations avec les clients, à 1 563 \$ pour les logiciels et à 127 \$ pour les autres (respectivement 882 \$, 106 \$, 1 327 \$ et 65 \$ en 2014).

b) Test de dépréciation du goodwill

Au quatrième trimestre de 2015, la Société a achevé son test annuel de dépréciation du goodwill en déterminant les montants recouvrables de ses activités d'après le plan d'affaires quinquennal de 2016 et la valeur intrinsèque des affaires en vigueur et des affaires nouvelles ou d'après les calculs similaires détaillés les plus récents effectués dans une période antérieure (voir la note 1 f)).

La Société a conclu que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation en 2015 et en 2014.

La Société compte 15 unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT. Les facteurs pris en considération pour identifier les UGT de la Société comprennent l'organisation de la Société par rapport à son interaction avec sa clientèle, la manière dont les produits sont présentés et vendus, et l'existence d'interdépendances. La valeur comptable du goodwill attribué à toutes les UGT comportant un solde de goodwill est présentée dans le tableau ci-après.

Au 31 décembre 2015 UGT ou groupe d'UGT	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ Sorties	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Asie (excluant Hong Kong et le Japon)	143 \$	– \$	23 \$	166 \$
Assurance et Gestion de patrimoine – Japon	339	–	65	404
Assurance vie individuelle – Canada	155	–	–	155
Marchés des groupes à affinités – Canada	83	–	–	83
Gestion de patrimoine – Canada (excluant la Banque Manuvie)	750	339	–	1 089
Régimes collectifs et Solutions retraite collectives – Canada	826	963	–	1 789
International Group Program	78	–	15	93
John Hancock Insurance	317	–	61	378
John Hancock Investments and Retirement Plan Services	420	659	155	1 234
Services généraux et autres	70	211	13	294
Total	3 181 \$	2 172 \$	332 \$	5 685 \$

Au 31 décembre 2014 UGT ou groupe d'UGT	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ Sorties	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Asie (excluant Hong Kong et le Japon)	134 \$	– \$	9 \$	143 \$
Assurance et Gestion de patrimoine – Japon	355	–	(16)	339
Assurance vie individuelle – Canada	155	–	–	155
Marchés des groupes à affinités – Canada	83	–	–	83
Gestion de patrimoine – Canada (excluant la Banque Manuvie)	750	–	–	750
Régimes collectifs et Solutions retraite collectives – Canada	826	–	–	826
International Group Program	71	–	7	78
John Hancock Insurance	290	–	27	317
John Hancock Investments and Retirement Plan Services	385	–	35	420
Services généraux et autres	61	3	6	70
Total	3 110 \$	3 \$	68 \$	3 181 \$

Les techniques d'évaluation, les hypothèses importantes et les sensibilités que l'on applique pour le test de dépréciation du goodwill sont décrites ci-après.

c) Techniques d'évaluation

La valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT se fonde sur la valeur d'utilité pour les UGT établies aux États-Unis (John Hancock), l'UGT Assurance individuelle au Canada et l'UGT responsable du Japon. Pour toutes les autres UGT, la juste valeur moins les coûts de vente a été utilisée. Pour déterminer si une UGT a subi une perte de valeur, la Société compare sa valeur recouvrable au capital attribué à cette unité, ce qui correspond aux pratiques de présentation de l'information internes de la Société.

Selon l'approche par la valeur d'utilité, une valeur actuarielle intrinsèque est établie à partir d'une projection des bénéfices distribuables futurs tirés des affaires en vigueur et des affaires nouvelles qui devraient se réaliser à l'avenir, et reflète donc la valeur économique du potentiel de profit de chaque UGT ou groupe d'UGT selon une série d'hypothèses. Cette approche se fonde sur des hypothèses relatives aux taux de croissance des souscriptions et des produits, aux exigences en matière de fonds propres, aux taux d'intérêt, au rendement des capitaux propres, à la mortalité, à la morbidité, au comportement des titulaires de contrats, aux taux d'impôt et aux taux d'actualisation.

Selon l'approche par la juste valeur moins les coûts de vente, la Société a déterminé la juste valeur de l'UGT ou du groupe d'UGT au moyen d'une méthode axée sur le résultat intégrant le résultat prévu, à l'exclusion des incidences des intérêts et des marchés boursiers et des charges normalisées des affaires nouvelles, multipliées par un ratio cours/bénéfice provenant de multiples cours/bénéfice observables d'institutions financières comparables. Les multiples cours/bénéfice employés par la Société se situaient entre 9,5 et 12,9 pour le test de dépréciation (entre 10 et 14,9 en 2014).

d) Hypothèses importantes

Pour calculer la valeur intrinsèque, la Société a actualisé les résultats projetés de chaque contrat en vigueur et a estimé dix ans de croissance des affaires nouvelles aux niveaux prévus du plan, ce qui est conforme aux périodes utilisées dans la prévision des activités à long terme, telles que les assurances. Pour en arriver à ses projections, la Société a examiné les résultats techniques passés, les tendances économiques comme les taux d'intérêt, le rendement des capitaux propres et le portefeuille de produits, ainsi que les tendances de l'industrie et du marché. Lorsque les hypothèses relatives au taux de croissance des flux de trésorerie des affaires nouvelles étaient utilisées dans les calculs de la valeur intrinsèque, elles se situaient entre 0 % et 17 % (entre 0 % et 17 % en 2014).

Les hypothèses relatives aux taux d'intérêt sont fondées sur les taux du marché en vigueur à la date d'évaluation.

Les taux d'impôt appliqués aux projections tiennent compte de l'incidence des traités de réassurance internes et s'élevaient respectivement à 26,8 %, 35 % et 28,9 % (26,5 %, 35 % et 30,8 % en 2014) pour les territoires du Canada, des États-Unis et du Japon. Les hypothèses relatives aux impôts sont sensibles aux changements apportés aux lois de l'impôt ainsi qu'aux hypothèses concernant les pays où les profits sont réalisés. Il se peut que les taux d'impôt réels diffèrent des taux hypothétiques.

Le taux d'actualisation présumé pour l'établissement de la valeur d'utilité pour les UGT ou groupes d'UGT visés était de 9 % à 14 % après impôt ou de 11 % à 15 % avant impôt (9 % à 14 % après impôt ou 11 % à 15 % avant impôt en 2014).

Les hypothèses clés décrites ci-dessus peuvent varier en raison des changements de la situation économique et des conditions du marché, ce qui pourrait entraîner des dépréciations à l'avenir. Toute modification des taux d'actualisation et des projections des flux de trésorerie utilisés pour déterminer les valeurs incorporées ou la diminution des multiples cours/bénéfice fondés sur le marché peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Note 8 Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

a) Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

Les passifs des contrats d'assurance sont présentés selon le montant brut avant les cessions en réassurance, et les passifs cédés sont présentés séparément en tant qu'actifs de réassurance. Les passifs des contrats d'assurance comprennent les provisions techniques ainsi que les prestations à payer, la provision pour sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats. Les éléments des passifs des contrats d'assurance, montant brut et montant net, sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre	2015	2014
Passifs des contrats d'assurance, montant brut	274 999 \$	219 600 \$
Prestations brutes à payer et provision pour sinistres non déclarés	3 046	2 433
Sommes en dépôt des titulaires de contrats, montant brut	9 014	7 480
Passifs des contrats d'assurance, montant brut	287 059	229 513
Actifs de réassurance	(35 426)	(18 525)
Passifs des contrats d'assurance, montant net	251 633 \$	210 988 \$

Les passifs des contrats d'assurance, montant net, correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux produits de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur, nets des primes et des recouvrements de réassurance.

Selon les IFRS, les passifs des contrats d'assurance, montant net, sont établis au moyen de la méthode d'évaluation existante selon les principes comptables généralement reconnus du Canada utilisés antérieurement. Les provisions techniques, montant net, sont établies d'après la MCAB, comme le prescrit l'Institut canadien des actuaires.

Le calcul des passifs des contrats d'assurance, montant net, est fondé sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses courantes pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs courants et des stratégies prévues de réinvestissement.

Chaque hypothèse est fondée sur une estimation la plus probable, rajustée selon une marge pour écarts défavorables. Pour les rendements des placements à revenu fixe, cette marge est établie au moyen de tests prescrits et élaborés par la Société conformément aux normes de pratique actuarielles canadiennes. Pour toutes les autres hypothèses, elle est déterminée en rajustant directement l'hypothèse la plus probable.

Les flux de trésorerie utilisés dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, montant net, correspondent aux flux de trésorerie bruts des contrats rajustés pour refléter les flux de trésorerie projetés des cessions en réassurance. L'incidence des cessions en réassurance sur les flux de trésorerie varie en fonction du montant porté en réassurance, de la structure des traités de réassurance, des avantages économiques prévus des flux de trésorerie provenant des traités et de l'incidence des marges pour écarts défavorables. Les passifs des contrats d'assurance, montant brut, sont établis par actualisation des flux de trésorerie bruts des contrats au moyen du même taux d'actualisation que celui utilisé pour l'établissement du montant net d'après la MCAB.

Les actifs de réassurance sont le résultat de la différence entre les passifs des contrats d'assurance, montant brut, et les passifs des contrats d'assurance, montant net. L'actif de réassurance représente l'avantage tiré des contrats de réassurance en vigueur à la date des états de la situation financière consolidés.

La période utilisée pour la projection des flux de trésorerie est la durée du contrat pour la plupart des contrats d'assurance individuelle. Pour les autres types de contrats, une période de projection plus courte peut être utilisée. De manière générale, le contrat prend fin, selon la première des deux éventualités, à la première date de renouvellement, soit au plus tôt la date de clôture à laquelle la Société peut exercer, à son gré, son droit de renouvellement des obligations contractuelles ou à l'égard des modalités de ces obligations, ou à la date de renouvellement ou de modification qui maximise les passifs des contrats d'assurance. Pour les produits des fonds distincts avec garanties, la période de projection correspond habituellement à la période qui mènera au plus grand passif de contrats d'assurance. Lorsque la période de projection est inférieure à la durée du contrat, les passifs des contrats d'assurance peuvent être réduits par une provision pour les frais d'acquisition qui devraient être récupérés à même les flux de trésorerie des contrats au-delà de la période de projection utilisée pour les passifs. Cette provision est soumise à un test de recouvrabilité selon des hypothèses semblables à celles utilisées pour les autres composantes de l'évaluation actuarielle.

b) Composition

La composition des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance par gamme de produits et par secteur d'exploitation est présentée dans les tableaux qui suivent.

Passifs des contrats d'assurance, montant brut

	Assurance individuelle				Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	Total des contrats au titre des cessions en réassurance	Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance
	Avec participation	Sans participation	Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹			
Au 31 décembre 2015							
Division Asie	27 808 \$	12 518 \$	3 353 \$	2 307 \$	45 986 \$	866 \$	46 852 \$
Division canadienne	10 389	29 283	21 253	10 548	71 473	263	71 736
Division américaine	9 743	53 637	31 851	39 446	134 677	33 993	168 670
Services généraux et autres	–	(795)	74	218	(503)	304	(199)
Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	47 940	94 643	56 531	52 519	251 633	35 426 \$	287 059 \$
Total des contrats au titre des cessions en réassurance	15 125	10 963	8 226	1 112	35 426		
Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance	63 065 \$	105 606 \$	64 757 \$	53 631 \$	287 059 \$		
Au 31 décembre 2014							
Division Asie	22 404 \$	7 047 \$	2 521 \$	1 690 \$	33 662 \$	700 \$	34 362 \$
Division canadienne	10 287	22 001	13 028	9 172	54 488	520	55 008
Division américaine	21 074	42 545	27 035	32 535	123 189	16 887	140 076
Services généraux et autres	–	(645)	73	221	(351)	418	67
Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	53 765	70 948	42 657	43 618	210 988	18 525 \$	229 513 \$
Total des contrats au titre des cessions en réassurance	523	8 885	8 097	1 020	18 525		
Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance	54 288 \$	79 833 \$	50 754 \$	44 638 \$	229 513 \$		

¹⁾ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

Pour les contrats avec participation en vigueur au moment de la démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Life Insurance Company, des comptes auxiliaires distincts ont été établis. Ces comptes auxiliaires permettent de traiter ces activités d'assurance avec participation comme des « blocs fermés » de contrats avec participation. Au 31 décembre 2015, les actifs et les passifs des contrats d'assurance liés aux contrats avec participation compris dans ces blocs fermés représentaient 29 588 \$ (32 361 \$ en 2014).

c) Actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, aux autres passifs et aux fonds propres

Les actifs sont répartis en segments et appariés à des passifs dotés de caractéristiques sous-jacentes similaires, par gamme de produits et par grande monnaie. La Société a établi des stratégies de placement ciblées et des pondérations d'actifs pour chaque secteur d'actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, tenant ainsi compte des facteurs de risque des passifs appuyés par les actifs et les attentes en matière de rendement. Les passifs assortis de garanties de taux et de durée sont adossés essentiellement à des instruments à taux fixe par appariement aux flux de trésorerie pour une durée ciblée. Les flux de trésorerie à plus long terme sur ces passifs de même que sur des produits ajustables, comme les contrats d'assurance vie avec participation, sont adossés à une gamme plus étendue de catégories d'actifs, y compris des actions et des actifs alternatifs à long terme. Les fonds propres de la Société sont investis dans des créances et des actions diverses de sociétés ouvertes et fermées.

Les variations de la juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance nets qui ne sont pas considérés comme durables par la Société auraient une incidence limitée sur le résultat net là où les actifs correspondent aux passifs, parce qu'elles seraient largement compensées par une variation correspondante de la valeur des provisions techniques. La juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance nets au 31 décembre 2015, compte non tenu des actifs de réassurance, était estimée à 254 732 \$ (214 804 \$ en 2014).

La juste valeur des actifs auxquels sont adossés les fonds propres et les autres passifs au 31 décembre 2015 était estimée à 453 888 \$ (369 545 \$ en 2014).

La valeur comptable de l'ensemble des actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance nets, aux autres passifs et aux fonds propres s'établit comme suit :

	Assurance individuelle			Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Autres passifs ²	Fonds propres ³	Total
	Avec participation	Sans participation	Rentes et régimes de retraite				
Au 31 décembre 2015							
Actif							
Titres d'emprunt	26 180 \$	49 111 \$	28 180 \$	23 988 \$	8 766 \$	21 602 \$	157 827 \$
Actions cotées	7 454	3 897	794	366	769	3 703	16 983
Créances hypothécaires	2 219	9 209	8 166	5 600	18 530	94	43 818
Placements privés	3 253	10 816	6 322	5 758	1 210	219	27 578
Immeubles	3 022	6 068	1 917	2 361	693	1 286	15 347
Divers	5 812	15 542	11 152	14 446	373 145	22 993	443 090
Total	47 940 \$	94 643 \$	56 531 \$	52 519 \$	403 113 \$	49 897 \$	704 643 \$

Au 31 décembre 2014

Actif							
Titres d'emprunt	29 223 \$	37 365 \$	22 190 \$	20 149 \$	7 556 \$	17 963 \$	134 446 \$
Actions cotées	7 165	3 340	188	176	494	3 180	14 543
Créances hypothécaires	3 897	6 929	5 606	4 322	18 497	207	39 458
Placements privés	4 288	7 709	5 413	4 394	1 017	463	23 284
Immeubles	2 385	3 767	1 278	2 318	353	—	10 101
Divers	6 807	11 838	7 982	12 259	300 938	17 750	357 574
Total	53 765 \$	70 948 \$	42 657 \$	43 618 \$	328 855 \$	39 563 \$	579 406 \$

¹⁾ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

²⁾ Les autres passifs sont les passifs des contrats autres que d'assurance, qui comprennent les fonds distincts, les dépôts bancaires, la dette à long terme, les passifs d'impôt différé, les dérivés, les contrats d'investissement, les dérivés incorporés non exemptés et d'autres passifs divers.

³⁾ Les fonds propres sont définis à la note 14.

d) Principales hypothèses relatives à l'évaluation des passifs des contrats d'assurance

Le calcul des passifs des contrats d'assurance suppose le recours à des estimations et à des hypothèses. Les passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écart défavorable.

Hypothèses les plus probables

Les hypothèses les plus probables sont établies relativement à la mortalité et à la morbidité, au rendement des placements, au taux de résiliation de contrats, aux charges d'exploitation et à certaines taxes. Les résultats réels sont surveillés pour s'assurer que les hypothèses demeurent appropriées et celles-ci sont modifiées lorsqu'il est justifié de le faire. Les hypothèses retenues sont exposées dans le tableau ci-dessous.

Nature de la variable et établissement des hypothèses	Gestion du risque
Mortalité et morbidité La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. La mortalité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance vie et à certaines formes de rentes. La Société établit ses hypothèses de mortalité d'après ses propres statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la mortalité. Les hypothèses varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la mortalité. La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. La morbidité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance soins de longue durée, l'assurance invalidité, l'assurance maladies graves et d'autres types d'assurances maladie individuelles et collectives. La Société établit ses hypothèses de morbidité d'après ses statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la morbidité. Les hypothèses varient selon la catégorie de risque et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la morbidité.	La Société observe des normes de sélection des risques pour déterminer l'assurabilité des proposants. Elle assure un suivi constant de l'évolution de la sinistralité. Elle gère le risque de règlements importants en fixant des pleins de conservation qui varient selon les marchés et les régions. Elle cède à des réassureurs les dépassements de pleins. La mortalité est examinée chaque mois et les statistiques de l'exercice 2015 sont défavorables (favorables en 2014) en regard des hypothèses retenues. La morbidité est également examinée chaque mois et les statistiques de l'exercice 2015 sont défavorables (défavorables en 2014) en regard des hypothèses retenues.
Rendement des placements La Société segmente les actifs pour soutenir les passifs par secteur et marché géographique, et établit des stratégies de placement pour chaque élément du passif. Les flux de trésorerie projetés découlant de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie tirés de futures acquisitions ou ventes d'actifs afin d'établir les taux de rendement sur ces actifs prévus pour les exercices à venir. Les stratégies de placement sont fondées sur les politiques de placement cibles pour chaque secteur, et les rendements des placements sont tirés des taux du marché actuels et prévus pour les placements à revenu fixe et des prévisions pour les autres actifs alternatifs à long terme. Les hypothèses sur les rendements des placements prennent en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements à revenu fixe. La Société établit les pertes sur créances d'après ses résultats passés, d'après ceux du secteur de l'assurance et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements actuel. Les hypothèses sur les rendements des placements pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique comprennent aussi les charges de gestion des placements prévues tirées des analyses de coûts internes. Les frais sont attribués à chaque catégorie d'actifs pour élaborer des hypothèses unitaires par dollar d'actif pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique.	En appariant étroitement les flux de trésorerie liés aux actifs avec ceux des passifs correspondants, la Société vise à atténuer sa sensibilité aux variations futures des taux d'intérêt. La situation de risque de taux d'intérêt des secteurs fait l'objet d'un suivi continu. En vertu de la MCAB, le taux de réinvestissement est déterminé à l'aide d'un test de taux d'intérêt et reflète la situation de risque de taux d'intérêt courus. En 2015, la variation des taux d'intérêt a eu une incidence favorable (favorable en 2014) sur le résultat net de la Société. Les réductions des écarts de swaps et les augmentations des écarts de taux des obligations de sociétés, partiellement compensées par l'incidence des variations des taux d'intérêt sans risque sur les provisions mathématiques, ont contribué à cette incidence favorable. La Société gère les pertes sur créances en suivant des politiques de limitation de la concentration en fonction des émetteurs, des liens entre entreprises, des notations, des secteurs d'activité et des régions géographiques. Sur des contrats avec participation et certains contrats sans participation, les pertes sur créances sont transférées aux titulaires de contrats au moyen de la formule de crédit du rendement des placements. Pour ce qui est des autres contrats, les primes et prestations tiennent compte du degré reconnu par la Société des pertes sur créances futures à la signature du contrat ou à la date de modification du contrat la plus récente. La Société dispose de provisions techniques explicites pour le risque de crédit, y compris des provisions pour écarts défavorables. En 2015, les résultats liés aux pertes sur créances hypothécaires et aux défaillances sur titres d'emprunt ont été favorables (favorables en 2014) en regard des hypothèses de la Société. Les actions, les immeubles et les autres actifs alternatifs à long terme servent à soutenir les passifs dans les situations où les rendements des placements sont transmis aux

Nature de la variable et établissement des hypothèses		Gestion du risque
		titulaires de contrats par l'intermédiaire de participations aux excédents ou de rajustements crédités des rendements des placements. Des actions, des immeubles, des actifs du secteur pétrolier et gazier et d'autres actifs alternatifs à long terme servent également à soutenir les obligations à longue échéance relatives aux produits de rente et de retraite de la Société et les obligations d'assurance à longue échéance sur les contrats dans les situations où le risque de rendement est assumé par la Société. En 2015, les résultats réels des placements dans des actifs alternatifs à long terme servant de soutien aux obligations liées aux titulaires de contrats ont été défavorables (défavorables en 2014) surtout en raison des pertes sur les exploitations pétrolières et gazières, sur les titres de sociétés fermées, sur les terrains forestiers exploitables et sur les terres agricoles, en partie contrebalancées par les profits sur les propriétés immobilières. En 2015 (de même qu'en 2014), le montage des actifs alternatifs à long terme dépassait les exigences en matière d'évaluation. En 2015, pour les activités assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties de fonds distincts relatifs aux risques de marché résiduels non assortis d'une couverture dynamique étaient défavorables (défavorables en 2014). Pour les activités qui ne sont pas assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties de fonds distincts découlant de variations de la valeur de marché des actifs gérés ont également été défavorables (défavorables en 2014). Ceci ne tient pas compte des résultats techniques à l'égard des couvertures à grande échelle. En 2015, la charge de placement a été favorable (favorable en 2014) en regard des hypothèses de la Société.
Comportement des titulaires de contrats	Les résiliations de contrats surviennent à la déchéance ou au rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par les titulaires de contrats. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. La Société établit ses hypothèses de résiliation et de régularité des primes principalement d'après ses taux de déchéance récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les types de contrats pour chaque marché géographique.	La Société cherche à concevoir des produits qui atténuent l'exposition financière au risque de déchéance, de rachat et d'autres comportements des titulaires de contrats. La Société suit l'évolution des déchéances, des rachats et des autres comportements des titulaires de contrats. Dans l'ensemble, les statistiques de 2015 sur les comportements des titulaires de contrats ont été défavorables (défavorables en 2014) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.
Charges, impôts et taxes	Les hypothèses sur les charges d'exploitation reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes, projetées dans l'avenir compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront. Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'impôt sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.	La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les coûts prévus liés à leur traitement et à leur gestion. De plus, la Société contrôle ses dépenses chaque mois, en comparant notamment les dépenses réelles avec les dépenses prévues dans la tarification et l'évaluation. Les frais de gestion de 2015 ont été défavorables (défavorables en 2014) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques. La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les impôts et taxes prévus.

Nature de la variable et établissement des hypothèses		Gestion du risque
Participations aux excédents, bonifications et autres éléments variables des contrats	Les meilleures estimations des participations aux excédents, des bonifications et des autres éléments variables des contrats sont établies afin d'être conformes aux attentes de la direction sur la façon dont ces éléments seront gérés si les résultats en viennent à correspondre aux meilleures estimations retenues pour la mortalité et la morbidité, les rendements des placements, les taux de résiliation des contrats, les charges d'exploitation et les impôts et taxes.	La Société fait le suivi des résultats techniques et ajuste les prestations et les autres éléments variables des contrats pour tenir compte de ces résultats techniques. Les participations aux excédents font l'objet d'un examen annuel pour toutes les activités selon des conventions sur les participations aux excédents approuvées par le conseil d'administration.
Change	Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des passifs et celle des actifs auxquels ils sont adossés. Lorsque les monnaies ne sont pas appariées, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité d'une variation défavorable du taux de change.	En général, la Société apparie la monnaie de ses actifs à celle des passifs auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes liées aux variations du taux de change.

La Société revoit les hypothèses actuarielles annuellement dans le cadre de l'examen de ses méthodes et hypothèses. Lorsque des modifications sont apportées aux hypothèses (voir la note 8 h), la totalité du montant relatif à l'incidence est immédiatement comptabilisée en résultat.

e) Sensibilité des passifs des contrats d'assurance aux modifications des hypothèses non économiques

La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux modifications des hypothèses non économiques sous-jacentes aux passifs des contrats est illustrée ci-après, en supposant que la modification des hypothèses est la même dans toutes les unités administratives.

Dans les faits, les résultats relatifs à chaque hypothèse varient souvent par marché géographique et par activité, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché, ainsi que les limites générales des modèles internes.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques¹

Au 31 décembre	Diminution du résultat net attribué aux actionnaires	
	2015	2014
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2,4}		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(400)\$	(300)\$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500)	(400)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs ^{3,4}	(3 000)	(2 400)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs ⁴	(2 000)	(1 500)
Augmentation de 5 % des charges futures	(400)	(400)

¹⁾ Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, sans que cela ait une influence directe sur les actionnaires.

²⁾ Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.

³⁾ Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins d'un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.

⁴⁾ Les incidences des sensibilités sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée, relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux décès sont présumées être atténuées par des mesures compensatoires partielles découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État.

f) Hypothèses relatives à la provision pour écarts défavorables

Les hypothèses retenues pour établir les passifs des contrats d'assurance tiennent compte des meilleures estimations prévues des résultats techniques futurs. L'actuaire désigné est tenu d'assortir chaque hypothèse d'une marge d'erreur pour en constater le caractère aléatoire, de prévoir le risque d'hypothèse erronée et de détérioration des résultats techniques et de s'assurer que les provisions des contrats d'assurance sont suffisantes pour honorer les engagements futurs.

Les marges sont comptabilisées en résultat à l'avenir, à mesure que le risque lié au contrat diminue. Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les provisions techniques d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les provisions techniques correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Des directives particulières sont aussi fournies pour d'autres risques, comme le risque de marché, le risque de crédit et les risques de mortalité et de morbidité. Pour les autres risques qui ne sont pas spécifiquement traités par l'Institut canadien des actuaires, la fourchette définie se situe entre 5 % et 20 % des hypothèses retenues pour les résultats prévus. La Société retient les hypothèses situées dans la fourchette permise, avec le calcul du niveau établi compte tenu du profil de risque des activités. À l'occasion, par mesure de prudence dans certaines circonstances, une marge peut excéder la tranche supérieure de la fourchette, ce qui est permis selon les normes de pratique actuarielles canadiennes. Cette marge additionnelle serait reprise si les circonstances précises qui ont mené à son établissement devaient changer.

Chaque marge est passée en revue annuellement pour établir si elle est toujours appropriée.

g) Variation des passifs des contrats d'assurance

La variation des passifs des contrats d'assurance résulte des activités et des modifications des estimations actuarielles suivantes :

	Provisions techniques, montant net	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Passifs des contrats d'assurance, montant net	Actifs de réassurance	Passifs des contrats d'assurance, montant brut
Exercice clos le 31 décembre 2015					
Solde au 1 ^{er} janvier	201 724 \$	9 264 \$	210 988 \$	18 525 \$	229 513 \$
Acquisitions et des désinvestissements ²	3 897	(861)	3 036	13 691	16 727
Nouveaux contrats ³	2 205	—	2 205	196	2 401
Variation habituelle des contrats en vigueur ³	5 468	231	5 699	(485)	5 214
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ³	582	(24)	558	(380)	178
Incidence des fluctuations des taux de change	27 707	1 440	29 147	3 879	33 026
Solde au 31 décembre	241 583 \$	10 050 \$	251 633 \$	35 426 \$	287 059 \$
Exercice clos le 31 décembre 2014					
Solde au 1 ^{er} janvier	167 298 \$	8 501 \$	175 799 \$	17 443 \$	193 242 \$
Nouveaux contrats ⁴	807	—	807	151	958
Variation habituelle des contrats en vigueur ⁴	23 379	209	23 588	78	23 666
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ⁴	240	18	258	(625)	(367)
Incidence des fluctuations des taux de change	10 000	536	10 536	1 478	12 014
Solde au 31 décembre	201 724 \$	9 264 \$	210 988 \$	18 525 \$	229 513 \$

¹⁾ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent les prestations à payer, la provision pour les sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats.

²⁾ Comme il est mentionné aux notes 3 a) et 3 b), en 2015, la Société a fait l'acquisition de la Standard Life, et NYL a pris en charge le bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur de la Société par l'entremise de contrats de réassurance portant sur un montant net de 60 % du bloc.

³⁾ En 2015, l'augmentation de 7 452 \$ présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance dans les états du résultat consolidés comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats et aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments de la colonne des passifs des contrats d'assurance, montant brut, du présent tableau totalisent une augmentation nette de 7 793 \$, dont une tranche de 7 371 \$ est incluse dans l'augmentation des passifs des contrats d'assurance dans les états du résultat consolidés, une tranche de 439 \$ est incluse dans les sinistres et prestations bruts et une tranche de (17) \$ se rapporte aux passifs de contrats d'assurance des activités de récession vie vendus dans le cadre d'une entente de réassurance en 2011 et est compensée dans la variation des actifs de réassurance. La variation des passifs des contrats d'assurance dans les états du résultat consolidés tient également compte de la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance.

⁴⁾ En 2014, l'augmentation de 24 185 \$ présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance dans les états du résultat consolidés comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats et aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments de la colonne des passifs des contrats d'assurance, montant brut, du présent tableau totalisent une augmentation nette de 24 257 \$, dont une tranche de 23 835 \$ est incluse dans l'augmentation des passifs des contrats d'assurance dans les états du résultat consolidés, une tranche de 451 \$ est incluse dans les sinistres et prestations bruts et une tranche de (29) \$ se rapporte aux passifs de contrats d'assurance des activités de récession vie vendus dans le cadre d'une entente de réassurance en 2011 et est compensée dans la variation des actifs de réassurance. La variation des passifs des contrats d'assurance dans les états du résultat consolidés tient également compte de la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance.

h) Méthodes et hypothèses actuarielles

Un examen complet des hypothèses et des méthodes d'évaluation a lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en mettant à jour les hypothèses qui représentent la meilleure estimation des résultats techniques futurs et les marges futures qui sont appropriées pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuels de la Société, la surveillance continue des résultats et de la conjoncture économique est susceptible d'entraîner des modifications futures possiblement importantes aux hypothèses d'évaluation.

Examen de 2015

En 2015, l'examen annuel des méthodes et des hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement de 558 \$, nette des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 451 \$.

	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant brut	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant net	Variation du résultat net attribué aux actionnaires
Exercice clos le 31 décembre 2015			
Hypothèse			
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(191)\$	(146)\$	168 \$
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	953	571	(446)
Autres mises à jour	(584)	133	(173)
Incidence nette	178 \$	558 \$	(451)\$

Mises à jour – Mortalité et morbidité

Les hypothèses ont été mises à jour dans plusieurs unités administratives afin de tenir compte de récents résultats techniques. Au Japon, une réduction de la marge pour écarts défavorables appliquée aux hypothèses les plus probables en matière de morbidité pour certains produits d'assurance maladie a donné lieu à une hausse du résultat net attribué aux actionnaires de 237 \$. La réduction de cette marge découle de l'harmonisation des nouveaux résultats techniques avec les attentes, ce qui a amené une diminution du niveau de prudence requis pour cette hypothèse.

D'autres mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont amené un recul de 69 \$ du résultat net attribué aux actionnaires. Elles comprenaient une mise au point de la modélisation de l'amélioration de la mortalité, en ce qui concerne une partie des activités du secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, qui a entraîné une hausse du résultat net attribué aux actionnaires. Cette hausse a été plus que contrebalancée par une révision de l'hypothèse de mortalité de la Société de certaines des activités de JH Annuités et par certaines autres mises à jour dans plusieurs unités administratives.

Mises à jour – Déchéances et comportement des titulaires de contrats

Les taux de déchéance ont été mis à jour dans plusieurs unités administratives afin de tenir compte des résultats techniques récents. Les taux de déchéance des produits d'assurance vie universelle et d'assurance vie universelle à capital variable de JH ont été mis à jour, ce qui a entraîné une diminution nette de 235 \$ du résultat net attribué aux actionnaires. Les taux de déchéance des produits d'assurance vie universelle à faible coût ont été révisés à la baisse, ce qui a entraîné une diminution du résultat net attribué aux actionnaires, contrebalancée en partie par une baisse des taux de déchéance pour les produits d'assurance vie universelle à capital variable ayant entraîné une hausse du résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres mises à jour des hypothèses relatives aux déchéances et au comportement des titulaires de contrats ont été faites dans plusieurs gammes de produits, y compris les produits d'assurance vie temporaire et d'assurance vie entière au Japon, ce qui a entraîné une diminution de 211 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

Autres mises à jour

La Société a amélioré la modélisation des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs associés aux options de prestations liées à l'inflation dans les activités de soins de longue durée, ce qui a donné lieu à une augmentation de 264 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

La Société a amélioré le modèle de projection des options de conversion de l'assurance vie temporaire dans le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, ce qui a entraîné un recul de 200 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres améliorations de modèles liés à la projection des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs dans plusieurs unités administratives ont entraîné une diminution de 237 \$ du résultat net attribué aux actionnaires. Cela comprenait plusieurs éléments, comme des améliorations de la modélisation des contrats de réassurance en Amérique du Nord, des améliorations aux hypothèses sur la charge de placement future, des améliorations aux hypothèses sur le rendement futur des placements dans des actifs alternatifs à long terme et des mises à jour de certaines hypothèses sur les charges futures de JH Insurance.

Examen de 2014

En 2014, l'examen annuel des méthodes et des hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement de 258 \$, nette des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 198 \$.

	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant brut	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant net	Variation du résultat net attribué aux actionnaires
Exercice clos le 31 décembre 2014			
Hypothèses :			
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(127)\$	(74)\$	73 \$
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	455	405	(314)
Mises à jour des normes actuarielles			
Étalonnage des fonds d'obligations de fonds distincts	219	217	(157)
Hypothèses de réinvestissement économique	(530)	(75)	65
Autres mises à jour	(384)	(215)	135
Incidence nette	(367)\$	258 \$	(198)\$

Mises à jour – Mortalité et morbidité

Les hypothèses sur la mortalité ont été mises à jour dans plusieurs unités administratives afin de tenir compte de récents résultats techniques. Dans le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, les mises à jour des hypothèses sur la mortalité ont entraîné une augmentation de 248 \$ du résultat net attribué aux actionnaires. D'autres mises à jour des hypothèses sur la mortalité et la morbidité se sont traduites par une augmentation de 135 \$ du résultat net attribué aux actionnaires, et sont attribuables surtout à John Hancock Annuities où, dans l'ensemble, la Société a été avantagée par les mises à jour des hypothèses sur la mortalité. Ces augmentations ont été annulées en partie par des mises à jour des hypothèses dans le secteur John Hancock Life, notamment pour les contrats émis à âges plus avancés, ce qui a entraîné la diminution de 310 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

Mises à jour – Déchéances et comportement des titulaires de contrats

Dans le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, les taux de déchéance de plusieurs des produits d'assurance vie entière et d'assurance vie universelle sans participation ont été mis à jour afin de refléter les nouveaux résultats techniques, ce qui s'est traduit par une diminution de 214 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres mises à jour des hypothèses en matière de déchéances et de comportement des titulaires de contrats ont été faites dans plusieurs unités administratives, y compris en Indonésie, et pour les rentes à capital variable au Canada et aux États-Unis, afin de refléter les nouveaux résultats techniques, ce qui s'est traduit par une diminution de 100 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

Mises à jour des normes actuarielles

Des mises à jour des normes actuarielles liées à l'étalonnage des paramètres des fonds d'obligations pour les modèles stochastiques utilisés pour évaluer les passifs des fonds distincts ont entraîné une diminution de 157 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

Des mises à jour des normes actuarielles se rapportant aux hypothèses de réinvestissement économique ont entraîné une augmentation de 65 \$ du résultat net attribué aux actionnaires. L'augmentation du résultat net est attribuable aux variations des hypothèses relatives aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe, qui comprenaient une provision pour le recours aux écarts de taux pour toutes les durées, le passage des modèles déterministes aux modèles stochastiques pour la plupart des activités nord-américaines, et les modifications apportées aux modèles de taux d'intérêt sans risque. Cette augmentation du résultat net attribué aux actionnaires a en partie été contrebalancée par une diminution du résultat net attribué aux actionnaires en raison de la nouvelle marge pour écart défavorable pour les actifs alternatifs à long terme et les actions cotées.

Autres mises à jour

La Société a effectué un examen approfondi du modèle de flux de trésorerie futurs relatifs à l'impôt pour ses activités d'assurance aux États-Unis, qui a entraîné une augmentation de 473 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

La Société a apporté certaines améliorations aux modèles de projection des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs dans plusieurs unités administratives, ce qui a entraîné une diminution de 338 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

i) Obligations contractuelles liées aux contrats d'assurance

Les contrats d'assurance donnent lieu à des obligations fixées par des ententes. Au 31 décembre 2015, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats d'assurance étaient les suivants :

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an		1 an à 3 ans		3 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total
Passifs des contrats d'assurance ¹	9 967 \$		13 077 \$		18 825 \$		664 276 \$		706 145 \$

¹⁾ Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements de rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations. Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

j) Sinistres et prestations bruts

Le tableau qui suit présente une ventilation des sinistres et prestations bruts.

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Sinistres survenus	13 130 \$	10 878 \$
Rachats et capitaux échus	6 195	5 625
Paiements de rentes	4 211	3 370
Participations aux excédents et bonifications	1 106	1 047
Transferts nets des fonds distincts	(881)	(602)
Total	23 761 \$	20 318 \$

Note 9 Passifs des contrats de placement

Les passifs des contrats de placement sont des engagements contractuels de la Société qui ne contiennent pas de risque d'assurance important et sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti.

a) Passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur

Les passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur comprennent certains produits d'épargne-placement et de régimes de retraite vendus principalement à Hong Kong et en Chine. Au 31 décembre 2015, la valeur comptable des passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur s'établissait à 785 \$ (680 \$ en 2014).

La variation des passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur a découlé des facteurs suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Solde aux 1 ^{er} janvier	680 \$	671 \$
Nouveaux contrats	52	53
Changements des conditions du marché	90	2
Rachats et échéances	(166)	(104)
Incidence des fluctuations des taux de change	129	58
Solde aux 31 décembre	785 \$	680 \$

b) Passifs des contrats de placement évalués au coût amorti

Les passifs des contrats de placement évalués au coût amorti comprennent les accords de financement émis par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA ») à John Hancock Global Funding II, Ltd. (« JHGF II ») et divers produits de rente à revenu fixe vendus au Canada et aux États-Unis. Les produits de rente à revenu fixe considérés comme des contrats de placement sont ceux qui assurent des paiements de revenu garanti pendant une période établie par contrat et ne dépendent pas de la survie.

Les passifs des contrats de placement évalués au coût amorti figurent ci-dessous. La juste valeur associée à ces contrats figure également à des fins de comparaison.

	2015		2014	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
Aux 31 décembre				
Produits de rente à revenu fixe américains	1 488 \$	1 542 \$	1 280 \$	1 427 \$
Produits de rente à revenu fixe canadiens	1 224	1 290	335	354
Accords de financement émis par JHUSA à JHGF II	—	—	349	349
Passifs des contrats de placement	2 712 \$	2 832 \$	1 964 \$	2 130 \$

La valeur des passifs des contrats de placement a augmenté depuis le 31 décembre 2014 surtout en raison de l'acquisition de la Standard Life qui est entrée en vigueur le 30 janvier 2015.

La variation des passifs des contrats de placement évalués au coût amorti a découlé des facteurs suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Solde aux 1 ^{er} janvier	1 964 \$	1 853 \$
Acquisitions et désinvestissements ¹	943	–
Nouveaux dépôts dans des contrats d'assurance	64	86
Intérêt	121	70
Retraits	(520)	(190)
Honoraires	(1)	(1)
Divers	(127)	8
Incidence des fluctuations des taux de change	268	138
Solde aux 31 décembre	2 712 \$	1 964 \$

¹⁾ Comme présente à la note 3 a), en 2015, la Société a acquis la Standard Life.

Au cours de l'exercice, JHGF II a remboursé ses accords de financement avec JHUSA, remboursé ses billets à moyen terme en cours et cessé ses activités.

La valeur comptable des accords de financement émis par JHUSA à JHGF II a été amortie aux taux d'intérêt effectifs qui actualisent exactement les flux de trésorerie contractuels à la valeur comptable nette des passifs à la date d'émission.

La juste valeur des accords de financement émis par JHUSA à JHGF II a été calculée à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie selon les taux d'intérêt du marché courants ajustés selon la qualité du crédit de la Société. Voir la note 17.

La valeur comptable des produits de rente à revenu fixe est amortie à un taux qui actualise exactement les flux de trésorerie réels projetés à la valeur comptable nette du passif à la date d'émission.

La juste valeur des produits de rente à revenu fixe est établie en faisant une projection des flux de trésorerie selon les modalités du contrat, et en les actualisant aux taux du marché courants ajustés selon la qualité du crédit de la Société. Tous les contrats de placement ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur (niveau 2 en 2014).

c) Obligations contractuelles liées aux contrats de placement

Les contrats de placement donnent lieu à des obligations fixées par des ententes. Au 31 décembre 2015, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats de placement étaient les suivants.

Paielements exigibles par période	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats de placement ¹	324 \$	608 \$	570 \$	4 401 \$	5 903 \$

¹⁾ En raison de la nature des produits, des flux de trésorerie nets peuvent être générés avant l'échéance du contrat. Les flux de trésorerie ne sont pas actualisés.

Note 10 Gestion du risque

Les politiques et les méthodes de la Société en matière de gestion du risque lié aux instruments financiers sont présentés à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Plus précisément, ces informations sont comprises aux sections « Risque de marché » et « Risque d'illiquidité » de cette rubrique. Les informations fournies sont conformes à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*; par conséquent, le texte et les tableaux ombragés doivent être considérés comme faisant partie intégrante des présents états financiers consolidés.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements. Une conjoncture économique régionale et mondiale qui s'aggrave pourrait entraîner des défaillances ou des déclassements et se traduire par une augmentation des provisions ou une moins-value relativement aux placements du fonds général, aux instruments financiers dérivés et à la réassurance de la Société, ainsi que par un accroissement des provisions pour dépréciations futures du crédit à inclure dans les provisions techniques.

La Société gère le risque de crédit au moyen de politiques et de méthodes qui comprennent un processus défini d'évaluation du crédit et d'attribution, la délégation des droits d'approbation du crédit et l'établissement de limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région. Le risque lié aux contreparties à des dérivés correspond au risque de crédit possible net, qui tient compte de l'évaluation à la valeur de marché de toutes les transactions avec chacune des contreparties, nette des garanties détenues, et à une provision pour refléter le risque possible futur. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées.

La Société s'assure également, si la situation le justifie, que les créances hypothécaires, les placements privés et les prêts aux clients de la Banque sont garantis. Le type de garantie dépend du risque de crédit de la contrepartie.

Une provision pour pertes sur prêts est constituée lorsqu'un prêt devient douteux. Les provisions pour pertes sur prêts sont calculées de manière à réduire la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation nette estimative. Ces provisions prennent en considération les niveaux historiques normaux des pertes sur créances et les prévisions à cet égard, ainsi qu'une provision pour écarts

défavorables. De plus, les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs. Les pertes de valeur sont repérées par un suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, qui comprend l'examen des conditions générales du marché, des événements liés au crédit qui se produisent au niveau du secteur d'activité ou de l'emprunteur et d'autres tendances et conditions pertinentes. Une provision pour pertes sur les contrats de réassurance est établie lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. La provision pour pertes est établie d'après les montants recouvrables pour la période en cours et les provisions mathématiques cédées.

Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est analysé à la note 10 d) et le risque de crédit lié aux contreparties à la réassurance, à la note 10 i).

Exposition au risque de crédit

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des instruments financiers assujettis au risque de crédit, compte non tenu des garanties détenues ou d'autres mesures de rehaussement du crédit.

Au 31 décembre	2015	2014
Titres d'emprunt		
Juste valeur par le biais du résultat net	133 890 \$	114 700 \$
Disponibles à la vente	23 937	19 746
Créances hypothécaires	43 818	39 458
Placements privés	27 578	23 284
Avances sur contrats	7 673	7 876
Prêts aux clients de la Banque	1 778	1 772
Actifs dérivés	24 272	19 315
Produits de placement à recevoir	2 275	2 003
Actifs de réassurance	35 426	18 525
Autres actifs financiers	4 044	3 307
Total	304 691 \$	249 986 \$

Qualité du crédit

La qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés est évaluée au moins une fois l'an par l'attribution d'une note de crédit interne fondée sur le suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, en tenant compte des facteurs qualitatifs et quantitatifs.

Une provision est comptabilisée lorsque les notes de risque internes indiquent qu'une perte représente l'issue la plus probable. Les actifs sont considérés comme des actifs à intérêt non comptabilisé, et une provision est établie à partir d'une analyse des sources de garantie et de remboursement.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la qualité du crédit et de la valeur comptable des créances hypothécaires commerciales et des placements privés.

Au 31 décembre 2015	AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins	Total
Créances hypothécaires commerciales							
Magasins de détail	109 \$	1 307 \$	4 419 \$	2 135 \$	10 \$	5 \$	7 985 \$
Bureaux	112	944	3 301	2 444	286	50	7 137
Résidences multifamiliales	862	1 227	1 630	905	—	—	4 624
Industrie	30	303	1 213	1 262	23	—	2 831
Divers	487	270	1 083	870	70	—	2 780
Total des créances hypothécaires commerciales	1 600	4 051	11 646	7 616	389	55	25 357
Créances hypothécaires agricoles	—	—	230	540	168	—	938
Placements privés	1 030	3 886	9 813	10 791	1 113	945	27 578
Total	2 630 \$	7 937 \$	21 689 \$	18 947 \$	1 670 \$	1 000 \$	53 873 \$

Au 31 décembre 2014

Créances hypothécaires commerciales							
Magasins de détail	130 \$	815 \$	3 354 \$	2 050 \$	6 \$	4 \$	6 359 \$
Bureaux	83	706	2 644	2 460	149	118	6 160
Résidences multifamiliales	1 189	657	1 087	930	—	—	3 863
Industrie	38	267	693	1 080	27	22	2 127
Divers	515	221	586	899	—	—	2 221
Total des créances hypothécaires commerciales	1 955	2 666	8 364	7 419	182	144	20 730
Créances hypothécaires agricoles	—	189	238	522	160	—	1 109
Placements privés	985	3 195	6 565	10 244	1 269	1 026	23 284
Total	2 940 \$	6 050 \$	15 167 \$	18 185 \$	1 611 \$	1 170 \$	45 123 \$

La qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque est examinée au moins une fois l'an, la productivité ou non du prêt étant le principal indicateur de la qualité du crédit.

Des radiations complètes ou partielles de prêts sont constatées lorsque la direction estime qu'un recouvrement complet est peu réaliste. Les radiations, nettes des recouvrements, sont déduites de la provision pour pertes sur créances. Toutes les pertes de valeur sont prises en compte dans la provision pour pertes sur créances.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la valeur comptable des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque.

	2015			2014		
	Assurés	Non assurés	Total	Assurés	Non assurés	Total
Aux 31 décembre						
Créances hypothécaires résidentielles						
Productives	8 027 \$	9 478 \$	17 505 \$	8 577 \$	9 024 \$	17 601 \$
Non productives ¹	7	11	18	5	13	18
Prêts aux clients de la Banque						
Productives	s.o.	1 778	1 778	s.o.	1 771	1 771
Non productives ¹	s.o.	—	—	s.o.	1	1
Total	8 034 \$	11 267 \$	19 301 \$	8 582 \$	10 809 \$	19 391 \$

¹⁾ Les créances hypothécaires non productives désignent les actifs qui sont en souffrance depuis 90 jours ou plus, dans le cas des créances non assurées, et depuis 365 jours ou plus, dans le cas des créances assurées.

La valeur comptable des créances hypothécaires garanties par l'État correspondait à 20 % de la valeur comptable totale du portefeuille de créances hypothécaires au 31 décembre 2015 (25 % en 2014). La majorité de ces créances hypothécaires garanties sont classées comme des prêts résidentiels dans le tableau ci-dessus.

Actifs financiers échus ou dépréciés

La Société gère le risque de crédit en constituant des provisions relatives à la valeur comptable des prêts dépréciés et en comptabilisant les pertes de valeur sur les titres d'emprunt classés comme DV. En outre, la Société présente à titre de dépréciation certaines baisses de la juste valeur des titres d'emprunt désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qu'elle juge être une dépréciation.

Le tableau suivant présente un aperçu de la valeur comptable, ou de la valeur dépréciée dans le cas de titres d'emprunt dépréciés, des actifs financiers que la Société juge échus ou dépréciés.

	Échus mais non dépréciés			
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total	Total – dépréciés
Au 31 décembre 2015				
Titres d'emprunt				
Juste valeur par le biais du résultat net	92 \$	— \$	92 \$	15 \$
Disponibles à la vente	3	1	4	—
Placements privés	214	—	214	114
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	51	23	74	31
Autres actifs financiers	12	26	38	1
Total	372 \$	50 \$	422 \$	161 \$
Au 31 décembre 2014				
Titres d'emprunt				
Juste valeur par le biais du résultat net	7 \$	— \$	7 \$	48 \$
Disponibles à la vente	—	6	6	10
Placements privés	88	5	93	117
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	53	25	78	48
Autres actifs financiers	35	18	53	1
Total	183 \$	54 \$	237 \$	224 \$

Le tableau qui suit présente un sommaire des prêts de la Société considérés comme dépréciés.

	Valeur comptable brute	Provision pour pertes	Valeur comptable nette
Au 31 décembre 2015			
Placements privés	186 \$	72 \$	114 \$
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	60	29	31
Total	246 \$	101 \$	145 \$
Au 31 décembre 2014			
Placements privés	189 \$	72 \$	117 \$
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	85	37	48
Total	274 \$	109 \$	165 \$

Provision pour pertes sur prêts

Exercices clos les 31 décembre	2015			2014		
	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total
Solde aux 1 ^{er} janvier	72 \$	37 \$	109 \$	81 \$	25 \$	106 \$
Provisions	46	5	51	24	24	48
Recouvrements	(9)	(4)	(13)	(15)	(8)	(23)
Radiations ¹⁾	(37)	(9)	(46)	(18)	(4)	(22)
Solde aux 31 décembre	72 \$	29 \$	101 \$	72 \$	37 \$	109 \$

¹⁾ Comprennent les cessions et l'incidence des variations des taux de change.

b) Prêts, rachats et prises en pension de titres

La Société prête des titres afin de dégager des produits d'honoraires. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est remis par l'emprunteur à la Société, et celle-ci le conserve jusqu'à la remise du titre sous-jacent. La valeur de marché des titres prêtés fait l'objet d'un suivi quotidien, et des biens additionnels affectés en garantie sont obtenus ou remboursés selon les fluctuations de la valeur de marché des titres sous-jacents prêtés. Au 31 décembre 2015, la Société avait prêté des titres (inclus dans Placements) dont la valeur de marché s'élevait à 648 \$ (1 004 \$ en 2014). La Société détient des garanties dont la valeur de marché actuelle excède la valeur des titres prêtés dans tous les cas.

La Société participe à des opérations de prises en pension de titres afin de dégager des produits d'honoraires et de prendre possession de titres permettant de couvrir des positions à découvert sur des instruments semblables et effectue des mises en pension de titres pour du financement à court terme. Au 31 décembre 2015, la Société participait à des prises en pension de titres de 547 \$ (1 183 \$ en 2014) qui sont comptabilisées à titre de créances à court terme. Des contrats de mise en pension de titres comptabilisés à titre de dettes fournisseurs et totalisant 269 \$ étaient en cours au 31 décembre 2015 (481 \$ en 2014).

c) Swaps de défaillance de crédit

La Société reproduit l'exposition à des émetteurs particuliers en vendant des protections de crédit au moyen de swaps sur défaillance de crédit afin de compléter ses placements dans les titres d'emprunt sur le marché au comptant. La Société ne souscrit pas de protection par swaps sur défaillance du crédit excédant ses placements en obligations d'État. Un swap sur défaillance de crédit est un instrument dérivé représentant une entente entre deux parties qui acceptent d'échanger le risque de crédit d'une seule entité déterminée ou d'un indice fondé sur le risque de crédit d'un groupe d'entités (appelées communément « entité de référence » ou portefeuille d'« entités de référence ») en contrepartie d'une prime versée périodiquement. Les contrats de swaps sur défaillance de crédit ont généralement une durée de cinq ans.

Le tableau ci-dessous présente les détails des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues par type de contrats et par notation d'agences externes pour les titres de référence sous-jacents.

	Montant notionnel ²	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nombre d'années) ³
Au 31 décembre 2015			
Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier ¹			
Dettes des sociétés			
AAA	49 \$	1 \$	2
AA	131	1	1
A	424	7	3
BBB	144	1	4
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	748 \$	10 \$	3
Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues	748 \$	10 \$	3
Au 31 décembre 2014			
Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier ¹			
Dettes des sociétés			
AAA	41 \$	1 \$	2
AA	110	2	2
A	263	5	3
BBB	63	1	5
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	477 \$	9 \$	3
Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues	477 \$	9 \$	3

¹⁾ Les notations de l'agence de notation sont fondées sur celles de S&P, lorsqu'elles sont disponibles, puis sur celles de Moody's, DBRS et Fitch. Lorsqu'aucune notation d'une agence de notation n'est disponible, une notation interne est utilisée.

²⁾ Le montant notionnel représente le montant maximal des paiements futurs que la Société aura à payer à ses contreparties advenant une défaillance du crédit sous-jacent et l'absence de recouvrement sur l'obligation sous-jacente de l'émetteur.

³⁾ L'échéance moyenne pondérée des swaps de défaillance du crédit est pondérée en fonction du montant notionnel.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la Société ne détenait aucune protection de crédit.

d) Dérivés

L'exposition ponctuelle aux pertes de la Société liée au risque de crédit de la contrepartie de l'instrument dérivé est limitée au montant des profits nets qui auraient pu être constatés à l'égard d'une contrepartie particulière. Le risque brut lié à une contrepartie de l'instrument dérivé est mesuré selon le total de la juste valeur (y compris les intérêts courus) de tous les contrats en cours qui affichent des profits, à l'exclusion de tous les contrats faisant contrepoids parce qu'ils affichent des pertes et de l'incidence des garanties disponibles. La Société vise à limiter le risque de crédit lié aux contreparties de l'instrument dérivé au moyen de l'établissement de contrats avec des contreparties dont la notation de crédit est de bonne qualité; de la conclusion de conventions-cadres de compensation, qui permettent de compenser les contrats affichant une perte dans le cas de la défaillance d'une contrepartie; et de la conclusion d'accords Annexe de soutien au crédit selon lesquels des garanties doivent être remises par les contreparties lorsque l'exposition excède un certain seuil. Tous les contrats sont détenus avec des contreparties dont la notation est de BBB- ou plus. Au 31 décembre 2015, les contreparties aux contrats de dérivés de la Société étaient notées AA- ou plus dans 21 % des cas (15 % en 2014). Le risque de crédit de la Société a été réduit par des garanties détenues d'une juste valeur de 12 940 \$ au 31 décembre 2015 (10 400 \$ en 2014).

Au 31 décembre 2015, la contrepartie la plus importante, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation, ou des garanties détenues, s'élevait à 4 155 \$ (3 436 \$ en 2014). L'exposition nette à cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de néant (5 \$ en 2014). Au 31 décembre 2015, l'exposition maximale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 25 332 \$ (20 126 \$ en 2014).

e) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Certains dérivés, prêts de titres et conventions de mise en pension sont assortis de droits de compensation conditionnels. La Société ne compense pas ces instruments financiers dans les états de la situation financière consolidés, puisque les droits de compensation sont soumis à des conditions.

Dans le cas de dérivés, la garantie est demandée et affectée aux contreparties et aux chambres de compensation pour gérer le risque de crédit conformément aux Annexes de soutien au crédit des swaps et des ententes de compensation. En vertu des conventions-cadres de compensation, la Société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autre résiliation par anticipation.

En ce qui a trait aux prises en pension de titres et aux mises en pension de titres, des garanties additionnelles peuvent être demandées ou affectées à des contreparties afin de gérer l'exposition au risque de crédit en vertu de conventions bilatérales de prises en pension de titres et de mises en pension de titres. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la contrepartie, la Société est en droit de liquider les actifs qu'elle détient à titre de garantie et de les porter en réduction des obligations de la contrepartie connexe.

Le tableau qui suit présente l'incidence des conventions-cadres de compensation soumises à conditions et d'arrangements semblables. Les arrangements semblables peuvent comprendre les conventions-cadres de mises en pension de titres, les conventions-cadres de prêts de titres et tous les droits connexes à des garanties financières.

	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés				
	Valeur brute des instruments financiers présentés aux états de la situation financière consolidés ¹	Montant faisant l'objet d'une convention- cadre de compensation exécutoire ou d'arrangements semblables	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) ²	Montant net incluant les fiducies de financement ³	Montant net excluant les fiducies de financement
Au 31 décembre 2015					
Actifs financiers					
Actifs dérivés	25 332 \$	(13 004)\$	(12 260)\$	68 \$	68 \$
Prêts de titres	648	–	(648)	–	–
Prises en pension de titres	547	(33)	(514)	–	–
Total des actifs financiers	26 527 \$	(13 037)\$	(13 422)\$	68 \$	68 \$
Passifs financiers					
Passifs dérivés	(16 003)\$	13 004 \$	2 711 \$	(288)\$	(49)\$
Mises en pension de titres	(269)	33	236	–	–
Total des passifs financiers	(16 272)\$	13 037 \$	2 947 \$	(288)\$	(49)\$

Au 31 décembre 2014

Actifs financiers					
Actifs dérivés	20 126 \$	(9 688)\$	(10 161)\$	277 \$	277 \$
Prêts de titres	1 004	–	(1 004)	–	–
Prises en pension de titres	1 183	(481)	(702)	–	–
Total des actifs financiers	22 313 \$	(10 169)\$	(11 867)\$	277 \$	277 \$
Passifs financiers					
Passifs dérivés	(11 996)\$	9 688 \$	2 044 \$	(264)\$	(34)\$
Mises en pension de titres	(481)	481	–	–	–
Total des passifs financiers	(12 477)\$	10 169 \$	2 044 \$	(264)\$	(34)\$

¹ Les actifs et passifs financiers du tableau ci-dessus comprennent des intérêts courus respectivement de 1 062 \$ et 953 \$ (respectivement 814 \$ et 713 \$ en 2014).

² Les garanties financières et les garanties en espèces excluent le surdimensionnement. Au 31 décembre 2015, la Société avait des garanties plus que suffisantes sur les actifs dérivés hors cote, les passifs dérivés hors cote, les prêts de titres, les prises en pension de titres et les mises en pension de titres d'un montant respectivement de 680 \$, 498 \$, 43 \$ et néant (respectivement 239 \$, 280 \$, 55 \$ et néant en 2014). Au 31 décembre 2015, les garanties offertes (reçues) ne comprenaient pas les garanties en cours de compensation sur les instruments hors cote, ou comprenaient la marge initiale sur les contrats négociés en Bourse ou les contrats négociés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

³ Le montant net comprend des dérivés conclus entre la Société et ses fiducies de financement qu'elle ne consolide pas. La Société n'échange pas les garanties sur les contrats de dérivés qu'elle a conclus avec ces fiducies.

f) Concentrations du risque

La Société établit les cibles et les limites de chaque portefeuille à l'échelle de l'entreprise dans le but de s'assurer que les portefeuilles de placements sont diversifiés en fonction des catégories d'actifs et des risques de placement individuels. La Société surveille les positions réelles et les expositions au risque réelles pour la concentration du risque et présente les résultats au comité directeur de gestion du risque et au comité de gestion du risque du conseil d'administration.

Aux 31 décembre	2015	2014
Titres d'emprunt et placements privés notés BBB ou mieux ¹	97 %	97 %
Titres d'emprunt d'État en pourcentage du total des titres d'emprunt	44 %	43 %
Placements privés de titres d'État en pourcentage du total des placements privés	11 %	10 %
Exposition la plus importante à un seul émetteur de titres d'emprunt non gouvernementaux et de placements privés	998 \$	1 017 \$
Émetteur le plus important en pourcentage du total du portefeuille d'actions	2 %	2 %
Immeubles de bureaux productifs de revenus (70 % du total des placements immobiliers en 2015, 70 % en 2014)	10 803 \$	7 077 \$
Concentration la plus élevée de créances hypothécaires et d'immeubles ² – Ontario, Canada (24 % en 2015, 26 % en 2014)	14 209 \$	12 809 \$

¹ Les titres d'emprunt de qualité et les placements privés comprennent 40 % de titres notés A, 14 % de titres notés AA et 23 % de titres notés AAA (respectivement 33 %, 20 % et 25 % en 2014) selon les notations externes lorsqu'elles sont disponibles.

² Les créances hypothécaires et les immeubles sont diversifiés sur le plan géographique et par catégorie d'immeubles.

Le tableau suivant présente la répartition du portefeuille de titres d'emprunt et de placements privés par secteur et par industrie.

	2015		2014	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Aux 31 décembre				
Gouvernements et organismes publics	72 432 \$	39	60 195 \$	38
Services publics	34 890	19	28 826	18
Services financiers	24 518	13	21 684	14
Énergie	13 422	7	11 979	8
Consommation (non cyclique)	10 832	6	9 190	6
Industrie	11 454	6	8 537	5
Consommation (cyclique)	4 425	2	3 739	2
Matières premières	3 338	2	4 015	3
Titrisés	3 215	2	3 439	2
Télécommunications	3 059	2	2 577	2
Technologie	1 931	1	1 800	1
Médias et Internet	1 233	1	1 329	1
Divers	656	—	420	—
Total	185 405 \$	100	157 730 \$	100

g) Risque d'assurance

Le risque d'assurance désigne le risque de perte découlant de résultats techniques réels différents des résultats prévus au moment de la conception et de la tarification du produit, selon le taux de mortalité et de morbidité, le comportement des titulaires de contrats et les charges. Diverses hypothèses sont formulées relativement au niveau futur des sinistres, au comportement des titulaires de contrats, aux charges et au nombre de souscriptions au moment de la conception et de la tarification de produits et de l'établissement des passifs des contrats d'assurance. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrats sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. Ces hypothèses nécessitent une bonne dose de jugement professionnel; les résultats techniques réels peuvent donc être très différents des hypothèses faites par la Société. Les sinistres peuvent être touchés par l'apparition d'une maladie rare, les catastrophes naturelles, les grands désastres causés par l'homme et les actes terroristes. Le paiement des primes par les titulaires de contrats, le renouvellement des contrats, les retraits et les rachats dépendent de nombreux facteurs, dont les conditions du marché et la conjoncture économique en général, ainsi que la disponibilité et le prix d'autres produits sur le marché.

La Société gère le risque d'assurance au moyen de politiques, de normes et des meilleures pratiques mondiales en matière de conception et de tarification des produits, de souscription et de règlement des sinistres et à l'aide d'un code mondial de sélection des risques en assurance vie. Chaque unité administrative a des procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des procédures de règlement des sinistres. Les pleins de conservation mondiaux de la Société sont respectivement de 30 \$ US et 35 \$ US pour l'assurance vie individuelle et l'assurance vie sur deux têtes. Des pleins de conservation inférieurs sont appliqués à certains marchés et territoires. La Société réduit davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties.

h) Risque de concentration

La concentration géographique des passifs des contrats d'assurance et de placement de la Société, y compris les dérivés incorporés, est présentée ci-dessous. L'information fournie se fonde sur les pays dans lesquels les contrats sont conclus.

Au 31 décembre 2015	Passifs bruts	Actifs de réassurance	Passifs nets
É.-U. et Canada	237 877 \$	(35 408)\$	202 469 \$
Asie et autres	52 976	(18)	52 958
Total	290 853 \$	(35 426)\$	255 427 \$

Au 31 décembre 2014			
É.-U. et Canada	193 554 \$	(18 436)\$	175 118 \$
Asie et autres	38 910	(89)	38 821
Total	232 464 \$	(18 525)\$	213 939 \$

i) Risque de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Société limite le montant des pertes qu'elle peut subir sur tout contrat en cédant une part du risque à d'autres assureurs. Elle accepte en outre en réassurance des risques que cèdent d'autres réassureurs. Les cessions en réassurance ne libèrent pas la Société des obligations contractées en qualité d'assureur de première ligne. La défaillance des réassureurs peut entraîner des pertes pour elle; c'est pourquoi elle provisionne les sommes jugées non recouvrables. Pour réduire le

risque de pertes résultant de l'insolvabilité des réassureurs, la Société limite la concentration du risque de crédit géographiquement et pour chaque réassureur. De plus, la Société choisit des réassureurs très bien notés.

Au 31 décembre 2015, la Société détenait des actifs de réassurance d'un montant de 35 426 \$ (18 525 \$ en 2014). De ces actifs, 93 % (89 % en 2014) ont été cédés à des réassureurs dont la notation de Standard and Poor's est de A- ou plus. Le risque de crédit de la Société a été réduit par des garanties détenues d'une juste valeur de 16 721 \$ au 31 décembre 2015 (8 269 \$ en 2014). L'exposition nette, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de 18 705 \$ au 31 décembre 2015 (10 256 \$ en 2014).

Note 11 Dette à long terme

a) Valeur comptable des instruments de dette à long terme

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date d'échéance	Valeur nominale	2015	2014
Billets de premier rang à 4,90 % ¹	17 septembre 2010	17 septembre 2020	500 \$ US	689 \$	577 \$
Billets à moyen terme à 7,768 % ²	8 avril 2009	8 avril 2019	600 \$	599	599
Billets à moyen terme à 5,505 % ²	26 juin 2008	26 juin 2018	400 \$	399	399
Billet relatif à Manulife Finance (Delaware), L.P. (« MFLP ») ³	30 novembre 2010	15 décembre 2016	150 \$	150	150
Billets de premier rang à 3,40 % ⁴	17 septembre 2010	17 septembre 2015	600 \$ US	–	695
Billets à moyen terme à 4,079 % ⁵	20 août 2010	20 août 2015	900 \$	–	900
Billets à moyen terme à 5,161 % ⁶	26 juin 2008	26 juin 2015	550 \$	–	550
Autres billets à payer	s.o.	s.o.	s. o.	16	15
Total				1 853 \$	3 885 \$

¹⁾ Les billets de premier rang en dollars américains ont été désignés comme couverture de l'investissement net de la Société dans ses activités américaines afin de réduire la volatilité des résultats, qui découlerait autrement d'une conversion en dollars canadiens des titres d'emprunt libellés en dollars américains. Les billets de premier rang peuvent être rachetés en totalité ou en partie à tout moment au gré de la SFM, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement de bons du Trésor américain correspondants majorés de 35 points de base.

²⁾ Les billets à moyen terme peuvent être rachetés en totalité ou en partie à tout moment au gré de la SFM, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'une obligation du gouvernement du Canada correspondante majorée par un nombre déterminé de points de base, soit respectivement 125 et 39 points de base pour les billets à moyen terme à 7,768 % et 5,505 %.

³⁾ Le billet porte intérêt au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,33 %, payable trimestriellement.

⁴⁾ Le 17 septembre 2015, les billets de premier rang à 3,40 % qui avaient été émis le 17 septembre 2010 sont arrivés à échéance.

⁵⁾ Le 20 août 2015, les billets à moyen terme à 4,079 % qui avaient été émis le 20 août 2010 sont arrivés à échéance.

⁶⁾ Le 26 juin 2015, les billets à moyen terme à 5,161 % qui avaient été émis le 26 juin 2008 sont arrivés à échéance.

Le montant au comptant des intérêts versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 a été de 183 \$ (214 \$ en 2014). Les frais d'émission sont amortis sur la durée du titre d'emprunt.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument de dette à long terme est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible (niveau 1). Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours de titres d'emprunt similaires ou estimée à l'aide de flux de trésorerie actualisés au moyen de taux observables sur le marché (niveau 2).

La dette à long terme est évaluée au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2015, la juste valeur de la dette à long terme s'établissait à 2 066 \$ (4 162 \$ en 2014). La dette à long terme a été classée dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur (niveau 2 en 2014).

c) Ensemble des échéances de la dette à long terme

Aux 31 décembre	2015	2014
Moins de un an	150 \$	2 145 \$
De un an à deux ans	15	150
De deux ans à trois ans	400	14
De trois ans à quatre ans	599	399
De quatre ans à cinq ans	689	599
Plus de cinq ans	–	578
Total	1 853 \$	3 885 \$

Note 12 Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres

a) Valeur comptable des passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date d'échéance	Valeur nominale	2015	2014
Déventures de premier rang à 7,535 %, taux variable/fixe ¹	10 juillet 2009	31 décembre 2108	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Billet subordonné à taux variable ²	14 décembre 2006	15 décembre 2036	650 \$	646	647
Déventures subordonnées à 3,181 % à taux variable/fixe ³	20 novembre 2015	22 novembre 2027	1 000 \$	995	–
Déventures subordonnées à 2,389 %, à taux variable/fixe ⁴	1 ^{er} juin 2015	5 janvier 2026	350 \$	348	–
Déventures subordonnées à 2,10 %, à taux variable/fixe ⁵	10 mars 2015	1 ^{er} juin 2025	750 \$	747	–
Déventures subordonnées à 2,64 %, à taux variable/fixe ⁶	1 ^{er} décembre 2014	15 janvier 2025	500 \$	498	498
Déventures subordonnées à 2,811 %, à taux variable/fixe ⁷	21 février 2014	21 février 2024	500 \$	498	498
Billets d'apport à l'excédent à 7,375 %, en dollars américains ⁸	25 février 1994	15 février 2024	450 \$ US	649	545
Déventures subordonnées à 2,926 %, à taux variable/fixe ⁹	29 novembre 2013	29 novembre 2023	250 \$	249	249
Déventures subordonnées à 2,819 %, à taux variable/fixe ¹⁰	25 février 2013	26 février 2023	200 \$	200	199
Déventures subordonnées à 3,938 %, à taux variable/fixe ¹¹	21 septembre 2012	21 septembre 2022	400 \$	417	–
Déventures subordonnées à 4,165 %, à taux variable/fixe ¹²	17 février 2012	1 ^{er} juin 2022	500 \$	499	498
Billet subordonné à taux variable ¹³	14 décembre 2006	15 décembre 2021	400 \$	400	399
Déventures subordonnées à 4,21 %, à taux variable/fixe ¹⁴	18 novembre 2011	18 novembre 2021	550 \$	549	549
Actions privilégiées de catégorie A, série 1 ¹⁵	19 juin 2003	s.o.	350 \$	–	344
Total				7 695 \$	5 426 \$

- ¹ Émises par Manufacturers à Fiducie de capital Financière Manuvie II, les intérêts sont payables semestriellement. Le 31 décembre 2019 et à chaque cinquième anniversaire par la suite (la « date de révision du taux d'intérêt »), le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans majoré de 5,2 %. À compter du 31 décembre 2014, avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter la débenture, en totalité ou en partie, à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et la juste valeur établie d'après le rendement des obligations non rachetables du gouvernement du Canada jusqu'à la prochaine date de révision du taux d'intérêt, majorée de a) 1,0325 % si le rachat a lieu avant le 31 décembre 2019 ou b) 2,065 % si le rachat a lieu après le 31 décembre 2019, majorée des intérêts courus et impayés.
- ² Émis par Manulife Holdings (Delaware) LLC (« MHDLL »), maintenant John Hancock Financial Corporation (« JHFC »), une filiale entièrement détenue de la SFM, à Manulife Finance (Delaware) LLC (« MFLLC »), une filiale de Manulife Finance (Delaware) L.P. (« MFLP »). MFLP et ses filiales sont des parties liées à la Société non consolidées. Le billet porte intérêt au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,72 %, payable semestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, JHFC peut racheter le billet, en totalité ou en partie, à tout moment, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- ³ Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 22 novembre 2022, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,57 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 22 novembre 2022, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- ⁴ Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 5 janvier 2021, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,83 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 5 janvier 2021, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- ⁵ Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 1^{er} juin 2020, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,72 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 1^{er} juin 2020, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- ⁶ Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 15 janvier 2020, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,73 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 15 janvier 2020, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- ⁷ Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 21 février 2019, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,80 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 21 février 2019, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- ⁸ Émis par John Hancock Mutual Life Insurance Company, maintenant John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.). Tout paiement d'intérêt ou de capital sur ces billets nécessite l'autorisation préalable du Commissioner of the Office of Financial and Insurance Regulation de l'État du Michigan. La valeur comptable des billets d'apport à l'excédent reflète un écart d'évaluation non amorti de 29 \$ US (32 \$ US en 2014), résultant de l'acquisition de John Hancock Financial Services, Inc. L'amortissement de l'ajustement à la juste valeur est comptabilisé dans la charge d'intérêts.
- ⁹ Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 29 novembre 2018, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,85 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 29 novembre 2018, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- ¹⁰ Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 26 février 2018, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,95 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 26 février 2018, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- ¹¹ Émise par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada, acquise par Manufacturers le 30 janvier 2015 dans le cadre de l'acquisition de la Standard Life, la dette subordonnée a été prise en charge par Manufacturers le 1^{er} juillet 2015, en raison de l'absorption de la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada par Manufacturers. Les intérêts sont payables semestriellement. Après le 21 septembre 2017, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,10 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 21 septembre 2017, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- ¹² Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 1^{er} juin 2017, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,45 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 1^{er} juin 2017, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- ¹³ Émis par MHDLL, maintenant JHFC, une filiale entièrement détenue de la SFM, à MFLLC, une filiale de MFLP. MFLP et ses filiales sont des parties liées à la Société non consolidées. Le billet initial portait intérêt au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,552 %, payable semestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, JHFC peut racheter le billet, en totalité ou en partie, à tout moment, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés. Le 28 mars 2014, MHDLL et JHFC se sont entendues pour reporter l'échéance du billet subordonné du 15 janvier 2019 au 15 décembre 2021, et faire passer le taux d'intérêt au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 0,74 %.
- ¹⁴ Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 18 novembre 2016, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,65 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débentures, en totalité ou en partie, à compter du 18 novembre 2016, à la valeur nominale majorée par les intérêts courus et impayés.
- ¹⁵ Le 19 juin 2015, SFM a racheté la totalité des actions de catégorie A, série 1, d'un capital de 350 \$, à la valeur nominale.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actions privilégiées et des instruments de capitaux propres est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible (niveau 1). Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours de titres d'emprunt similaires ou estimée à l'aide de flux de trésorerie actualisés au moyen de taux observables sur le marché (niveau 2).

Le tableau qui suit présente l'information sur la juste valeur classée selon la hiérarchie de la juste valeur. Ces montants sont évalués au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés.

Aux 31 décembre	2015	2014
Hiérarchie de la juste valeur		
Niveau 1	– \$	355 \$
Niveau 2	7 916	5 390
Total de la juste valeur	7 916 \$	5 745 \$

Note 13 Capital social et résultat par action

Le capital social autorisé de la SFM consiste en :

- un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale; et
- un nombre illimité d'actions privilégiées de catégories A, B et 1 sans valeur nominale, pouvant être émises en série.

a) Actions privilégiées

Les changements apportés aux actions privilégiées émises et en circulation se présentent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2015		2014	
	Nombre d'actions (en millions)	Montant	Nombre d'actions (en millions)	Montant
Solde aux 1 ^{er} janvier	110	2 693 \$	110	2 693 \$
Émises, actions de catégorie 1, série 15	–	–	8	200
Émises, actions de catégorie 1, série 17	–	–	14	350
Émises, actions de catégorie 1, série 19	–	–	10	250
Rachetées, catégorie A, série 4	–	–	(18)	(450)
Rachetées, catégorie 1, série 1	–	–	(14)	(350)
Valeur de rachat nominale en excédent de la valeur comptable des actions privilégiées rachetées	–	–	–	16
Frais d'émission, nets des impôts	–	–	–	(16)
Solde aux 31 décembre	110	2 693 \$	110	2 693 \$

Le tableau suivant présente des informations supplémentaires sur les actions privilégiées en circulation.

Au 31 décembre 2015	Date d'émission	Taux de dividende annuel	Date de rachat la plus proche ¹	Nombre d'actions (en millions)	Valeur nominale	Montant net ²
Actions privilégiées de catégorie A						
Série 2	18 février 2005	4,65 %	s.o.	14	350 \$	344 \$
Série 3	3 janvier 2006	4,50 %	s.o.	12	300	294
Actions privilégiées de catégorie 1						
Série 3 ^{3,4}	11 mars 2011	4,20 %	19 juin 2016	8	200	196
Série 5 ^{3,4}	6 décembre 2011	4,40 %	19 décembre 2016	8	200	195
Série 7 ^{3,4}	22 février 2012	4,60 %	19 mars 2017	10	250	244
Série 9 ^{3,4}	24 mai 2012	4,40 %	19 septembre 2017	10	250	244
Série 11 ^{3,4}	4 décembre 2012	4,00 %	19 mars 2018	8	200	196
Série 13 ^{3,4}	21 juin 2013	3,80 %	19 septembre 2018	8	200	196
Série 15 ^{3,4}	25 février 2014	3,90 %	19 juin 2019	8	200	195
Série 17 ^{3,4}	15 août 2014	3,90 %	19 décembre 2019	14	350	343
Série 19 ^{3,4}	3 décembre 2014	3,80 %	19 mars 2020	10	250	246
Total				110	2 750 \$	2 693 \$

¹⁾ Le rachat de toutes les actions privilégiées est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation. À l'exception des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3, la SFM peut racheter chaque série, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, à la date de rachat la plus proche ou tous les cinq ans par la suite. La date de rachat la plus proche respective des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3 est échue et la SFM peut racheter ces actions, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, en tout temps, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, comme il est mentionné ci-dessus.

²⁾ Déduction faite des frais d'émission après impôt.

³⁾ Pour toutes les actions privilégiées de catégorie 1, à la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende annuel sera révisé à un taux équivalent au rendement des obligations du Canada à cinq ans, majoré par un taux donné pour chaque série. Les taux donnés pour les actions de catégorie 1 sont les suivants : série 3 – 1,41 %, série 5 – 2,90 %, série 7 – 3,13 %, série 9 – 2,86 %, série 11 – 2,61 %, série 13 – 2,22 %, série 15 – 2,16 %, série 17 – 2,36 % et série 19 – 2,30 %.

4) À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, les actions privilégiées de catégorie 1 seront convertibles au gré du porteur en actions de la série du numéro suivant. De plus, elles donnent droit à des dividendes en espèces préférentiels, non cumulatifs, payables trimestriellement, si le conseil d'administration en déclare, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré par le taux donné à la note de bas de tableau 3 ci-dessus.

b) Actions ordinaires

Les changements apportés aux actions ordinaires émises et en circulation se présentent comme suit.

Exercices clos les 31 décembre	2015		2014	
	Nombre d'actions (en millions)	Montant	Nombre d'actions (en millions)	Montant
Solde aux 1 ^{er} janvier	1 864	20 556 \$	1 848	20 234 \$
Émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	2	37	3	43
Émises dans le cadre de régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	–	–	13	279
Émises en contrepartie de reçus de souscription ¹	106	2 206	–	–
Total	1 972	22 799 \$	1 864	20 556 \$

¹⁾ Le 15 septembre 2014, dans le cadre du financement de la transaction liée à l'acquisition de la Standard Life, la SFM a émis 105 647 334 reçus de souscription dans le cadre d'un appel public à l'épargne et d'un placement privé auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Le produit net au comptant de la vente des reçus de souscription a été confié à un dépositaire légal, dans un compte avec restrictions, jusqu'à la conclusion de la transaction le 30 janvier 2015. Chaque reçu de souscription donne à son porteur le droit de recevoir d'office, sans contrepartie additionnelle ni mesure à prendre, une action ordinaire de la Société ainsi qu'une somme correspondant aux dividendes par action ordinaire que la Société aura déclarés, le cas échéant, aux dates de clôture des registres qui surviennent entre le 15 septembre 2014 et le 29 janvier 2015, déduction faite de toute retenue d'impôt requise. Pour de plus amples renseignements, voir la note 3.

c) Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat de base par action et le résultat dilué par action de la Société.

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Résultat de base par action ordinaire ¹	1,06 \$	1,82 \$
Résultat dilué par action ordinaire ¹	1,05	1,80

¹⁾ Au 31 décembre 2014, les reçus de souscription n'étaient pas inclus dans le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action puisque les conditions devant être remplies pour échanger les reçus contre des actions ordinaires ne l'ont pas été avant le 30 janvier 2015. Pour de plus amples renseignements, voir la note 3.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du dénominateur (nombre d'actions) servant à calculer le résultat de base par action et le résultat dilué par action.

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 962	1 857
Attributions fondées sur des actions à effet dilutif ¹ (en millions)	7	7
Instruments convertibles à effet dilutif (en millions)	8	17
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en millions)	1 977	1 881

¹⁾ L'effet dilutif des attributions à base d'actions a été calculé en appliquant la méthode du rachat d'actions. Cette méthode calcule le nombre d'actions supplémentaires en supposant que les attributions à base d'actions en cours sont exercées. Le nombre d'actions ainsi obtenu est réduit du nombre d'actions présumées être rachetées à même le produit de l'émission, selon le cours moyen des actions ordinaires de la SFM pour l'exercice. Un nombre moyen de 31 millions (31 millions en 2014) d'attributions à base d'actions antidilutives a été exclu du calcul.

d) Dividende trimestriel déclaré après la fin de l'exercice

Le 11 février 2016, le conseil d'administration de la Société a approuvé un dividende trimestriel de 0,185 \$ par action ordinaire de la SFM, payable au plus tôt le 21 mars 2016 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 24 février 2016.

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif suivantes. Ces dividendes seront versés au plus tôt le 21 mars 2016 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 24 février 2016.

Actions de catégorie A, série 2 – 0,29063 \$ par action
 Actions de catégorie A, série 3 – 0,28125 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 3 – 0,2625 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 5 – 0,275 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 7 – 0,2875 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 9 – 0,275 \$ par action

Actions de catégorie 1, série 11 – 0,25 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 13 – 0,2375 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 15 – 0,24375 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 17 – 0,24375 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 19 – 0,2375 \$ par action

Note 14 Gestion des fonds propres

a) Gestion des fonds propres

La Financière Manuvie cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé.
- Conserver la confiance des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers.
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs.

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Le cadre de gestion des fonds propres prend en considération les exigences de l'ensemble de la Société ainsi que les besoins de chacune des filiales de la Société. L'évaluation de l'adéquation des fonds propres se fonde sur les attentes des principales parties intéressées comme les organismes de réglementation et les agences de notation, les résultats des tests de sensibilité ainsi que sur les comparaisons avec les pairs de la Société. La Société établit ses cibles internes en matière de fonds propres au-dessus des exigences réglementaires, surveille les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prend les mesures appropriées pour atteindre ses objectifs d'affaires.

La mesure des fonds propres consolidés qui suit constitue le fondement des activités de gestion des fonds propres de la Société au niveau de la SFM.

Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre	2015	2014
Total des capitaux propres	41 938 \$	33 926 \$
Cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie	264	211
Total des capitaux propres excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie	42 202	34 137
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres admissibles	7 695	5 426
Total des fonds propres	49 897 \$	39 563 \$

b) Restrictions sur la distribution de dividendes et de fonds propres

La *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) restreint la distribution de dividendes et de fonds propres. Ces restrictions s'appliquent à la Société et à sa principale filiale d'exploitation, Manufacturers. La *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) interdit de déclarer ou de payer des dividendes sur les actions d'une société d'assurance lorsqu'il y a raisonnablement lieu de croire que la société ne dispose pas de provisions suffisantes ni de liquidités suffisantes et appropriées, ou que du fait de la déclaration ou du paiement de ces dividendes, elle enfreindrait soit un règlement de la loi touchant le maintien par les sociétés de provisions suffisantes et de liquidités suffisantes et appropriées, soit une directive donnée à la société par le surintendant. Cette loi exige également que les sociétés d'assurance signifient la déclaration d'un dividende au surintendant au moins 15 jours avant la date fixée pour le paiement. De même, cette loi interdit l'achat, aux fins d'annulation, de toute action émise par une société d'assurance, ou le rachat de toute action rachetable ou toute autre opération sur fonds propres semblable, lorsqu'il y a raisonnablement lieu de croire que la société ne dispose pas de provisions suffisantes ni de liquidités suffisantes et appropriées, ou que, du fait du paiement, elle enfreindrait soit un règlement de la loi touchant le maintien par la société de provisions suffisantes et de liquidités suffisantes et appropriées, soit une directive donnée à la société par le surintendant. Ces dernières opérations exigent l'approbation au préalable du surintendant.

La *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) assujettit en tout temps les sociétés d'assurance canadiennes inactives à des exigences en matière de fonds propres, qui sont évalués en comparant les fonds propres disponibles à une mesure du risque conformément au régime de capital applicable aux sociétés de portefeuille d'assurances réglementées et aux sociétés d'assurance vie inactives, publiées par le BSIF. Le BSIF s'attend à ce que les sociétés de portefeuille gèrent leurs fonds propres d'une manière qui correspond au profil de risque propre à leur groupe et à leur environnement de contrôle.

Puisque la Société est une société de portefeuille dont toutes les activités sont menées par le biais de filiales d'assurance réglementées (ou de sociétés détenues directement ou indirectement par ces filiales), sa capacité à verser les dividendes futurs reposera sur la réception de fonds suffisants en provenance de ses filiales d'assurance réglementées. Ces filiales sont également assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports à la SFM.

La Société et Manufacturers se sont engagées en faveur des porteurs de billets de la Fiducie II, série 1 (les « billets ») en circulation que si l'intérêt n'est pas versé en totalité en espèces sur les billets à toute date de versement de l'intérêt ou si Manufacturers décide que les

porteurs de billets réinvestissent l'intérêt devant leur être versé sur les billets à toute date de versement de l'intérêt dans une nouvelle série d'actions de catégorie 1 de Manufacturers, Manufacturers s'abstiendra de déclarer ou de verser des dividendes en espèces sur les actions privilégiées publiques de Manufacturers (au sens attribué à ce terme ci-après), s'il y en a en circulation, et si aucune action privilégiée publique de Manufacturers n'est en circulation, la SFM s'abstiendra de déclarer ou de verser des dividendes en espèces sur ses actions privilégiées et ses actions ordinaires, dans chaque cas, jusqu'au sixième mois après la date de ce report. Le terme « actions privilégiées publiques de Manufacturers » désigne, à tout moment, les actions privilégiées de Manufacturers qui à ce moment-là :

- a) ont été émises au public (sauf les actions privilégiées de Manufacturers détenues en propriété effective par des membres du même groupe que Manufacturers);
- b) sont inscrites à la cote d'une Bourse reconnue, et
- c) confèrent une part de liquidation totale d'au moins 200 \$.

Toutefois, si à un moment donné il y a plus d'une catégorie d'actions privilégiées publiques de Manufacturers en circulation, les actions privilégiées publiques de Manufacturers en circulation dont la catégorie a le rang le plus élevé seront, à toutes fins utiles, les actions privilégiées publiques de Manufacturers.

Note 15 Rémunération fondée sur des actions

a) Régimes d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions des dirigeants de la SFM (le « régime des dirigeants »), des unités d'actions différées et des options sur actions sont attribuées à certaines personnes. Les options donnent aux porteurs le droit d'acheter des actions ordinaires de la SFM à un prix d'exercice équivalant au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto du jour précédent ou de la moyenne du cours de clôture des cinq jours précédents, selon le plus élevé des deux montants, à la date d'attribution des options. Les droits rattachés aux options s'acquièrent sur une période maximale de quatre ans et les options expirent au plus tard dix ans après la date de l'attribution. En vigueur à compter de l'attribution de 2015, les options ne peuvent être exercées qu'après le cinquième anniversaire. Au total, 73 600 000 actions ordinaires ont été réservées pour émission en vertu du régime des dirigeants.

Options en cours

	2015		2014	
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré
Exercices clos les 31 décembre				
En cours aux 1 ^{er} janvier	30	20,82 \$	32	21,14 \$
Attribuées	4	22,01	3	21,20
Exercées	(2)	15,33	(2)	16,49
Échues	(2)	30,43	(2)	28,06
Déchues	–	23,06	(1)	26,33
En cours aux 31 décembre	30	20,72 \$	30	20,82 \$
Exercables les 31 décembre	20	21,45 \$	21	22,67 \$

	Options en cours			Options exercables		
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)
Exercice clos le 31 décembre 2015						
11,08 \$ – 20,99 \$	18	16,18 \$	4,55	15	16,58 \$	4,22
21,00 \$ – 29,99 \$	8	21,68	8,18	1	21,52	5,84
30,00 \$ – 40,38 \$	4	38,24	1,14	4	38,24	1,14
Total	30	20,72 \$	4,95	20	21,45 \$	3,67

La juste valeur moyenne pondérée de chaque option attribuée en 2015 a été estimée à 4,84 \$ (4,83 \$ en 2014) au moyen du modèle de Black et Scholes. Ce modèle est fondé sur les hypothèses suivantes pour ces options : taux d'intérêt sans risque de 1,75 % (2,00 % en 2014), taux de rendement des actions de 3,00 % (3,00 % en 2014), taux de volatilité prévu de 29,5 % (30,0 % en 2014) et durée prévue de 6,7 ans (6,7 ans en 2014). La volatilité prévue est estimée en évaluant divers facteurs, comme la volatilité historique du cours de l'action sur plusieurs années.

La charge de rémunération liée aux options sur actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 était de 16 \$ (14 \$ en 2014).

b) Régimes d'unités d'actions différées

En 2000, la SFM a attribué des unités d'actions différées (« UAD ») à certains salariés en vertu du régime des dirigeants. Les droits rattachés à ces UAD s'acquièrent sur une période de trois ans, et chaque UAD donne au porteur le droit de recevoir une action ordinaire à la date de la retraite ou de la cessation d'emploi. Lorsque des dividendes sont versés sur les actions ordinaires, les porteurs d'UAD sont réputés avoir reçu des dividendes au même taux, payables sous forme d'UAD supplémentaires. Au 31 décembre 2015, 690 000 UAD étaient en circulation (837 000 en 2014).

En outre, pour certains salariés et dans le cadre du programme de rémunération différée de la Société, la SFM attribue au titre du régime des dirigeants des UAD qui donnent au porteur le droit de recevoir un paiement en espèces équivalant à la valeur du même nombre d'actions ordinaires, majorée par les dividendes crédités au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi. En 2015, la Société a attribué 315 000 UAD (101 000 en 2014) à certains salariés, dont les droits relatifs à 143 000 unités sont acquis après quatre ans et les droits relatifs à 172 000 unités ont été acquis le jour de l'attribution. En 2015, 34 000 UAD (34 000 en 2014) ont été attribuées à certains salariés qui ont choisi de reporter en totalité ou en partie la réception de leur prime de rendement annuelle. Les droits rattachés à ces UAD ont été immédiatement acquis. De plus, en 2015, 85 000 UAD (126 000 en 2014) ont été attribuées à certains salariés afin qu'ils reportent en totalité ou en partie le paiement de leurs unités d'actions temporairement inaccessibles (« UATI ») et/ou de leurs unités d'actions fondées sur le rendement (« UAR »). Les droits rattachés à ces UAD ont aussi été immédiatement acquis.

Les justes valeurs des 546 000 UAD émises au cours de l'exercice étaient de 20,74 \$ l'unité, au 31 décembre 2015 (354 000 UAD émises à 22,18 \$ l'unité au 31 décembre 2014).

En vertu du régime d'actionnariat des administrateurs externes, chaque administrateur admissible peut choisir de recevoir sa rémunération forfaitaire et ses jetons de présence annuels sous forme d'UAD ou d'actions ordinaires plutôt qu'en espèces. Lorsqu'il cesse d'être membre du conseil d'administration, l'administrateur admissible qui a choisi de recevoir des UAD peut recevoir un montant au comptant correspondant à la valeur des UAD accumulées dans son compte ou, s'il préfère, un nombre équivalent d'actions ordinaires. Au total, 1 million d'actions ordinaires ont été réservées pour émission en vertu de ce régime.

Exercices clos les 31 décembre

Nombre d'UAD (en milliers)	2015	2014
En cours aux 1 ^{er} janvier	2 332	2 780
Émises	546	354
Réinvesties	75	63
Rachetées	(411)	(865)
En cours aux 31 décembre	2 542	2 332

Parmi les UAD en cours au 31 décembre 2015, 690 000 (837 000 en 2014) donnent au porteur le droit de recevoir des actions ordinaires, 1 195 000 (858 000 en 2014) donnent au porteur le droit de recevoir un paiement au comptant et 657 000 (637 000 en 2014) donnent au porteur le droit de recevoir, à son gré, un paiement au comptant ou des actions ordinaires.

La charge de rémunération liée aux UAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 était de 5 \$ (2 \$ en 2014).

La valeur comptable du passif lié aux UAD au 31 décembre 2015 s'élevait à 22 \$ (20 \$ en 2014) et figurait au poste Autres passifs.

c) Régimes d'unités d'actions temporairement inaccessibles et régimes d'unités d'actions fondées sur le rendement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, 5,6 millions d'UATI (4,5 millions en 2014) et 0,8 million d'UAR (0,7 million en 2014) ont été attribuées à certains salariés admissibles en vertu du régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles de la SFM. La juste valeur des UATI et des UAR attribuées pour l'exercice était de 20,74 \$ l'unité au 31 décembre 2015 (22,18 \$ l'unité en 2014). Chaque UATI et chaque UAR confèrent à leur porteur le droit de recevoir un paiement égal à la valeur de marché d'une action ordinaire, majorée des dividendes crédités, au moment de l'acquisition des droits, sous réserve de conditions relatives au rendement.

Les droits des UATI et des UAR attribuées en février 2015 deviennent acquis 34 mois suivant la date d'attribution (15 décembre 2017), et la charge de rémunération connexe est comptabilisée sur cette période, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition des droits, auquel cas le coût est comptabilisé sur la période allant de la date d'attribution à la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. La charge de rémunération liée aux UATI et aux UAR pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 était respectivement de 93 \$ et 15 \$ (respectivement 78 \$ et 16 \$ en 2014).

La valeur comptable du passif lié aux régimes d'UATI et d'UAR au 31 décembre 2015 était de 164 \$ (188 \$ en 2014) et était comprise dans les autres passifs.

d) Programme international d'actionnariat

Le programme international d'actionnariat de la SFM permet aux salariés admissibles de choisir d'appliquer jusqu'à 5 % de leur salaire de base annuel à l'achat d'actions ordinaires. La Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles des salariés jusqu'à concurrence d'un montant maximal. Les cotisations de la Société sont acquises immédiatement. Toutes les cotisations servent à acheter des actions ordinaires sur le marché libre.

Note 16 Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite, à cotisations définies et à prestations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, ainsi que des régimes de retraite agréés (admissibles sur le plan fiscal), qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles) offerts aux dirigeants, et des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

a) Caractéristiques des régimes de retraite

Pour atténuer le risque financier associé aux régimes de retraite à prestations définies fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et aux régimes de soins de santé pour retraités, la Société a cessé, au fil du temps, d'offrir ces régimes aux nouveaux membres, et dans le

cas des régimes de retraite, les a remplacés par des régimes d'accumulation de capital. Ces derniers comprennent des régimes à solde de caisse à prestations définies, les régimes 401(k) et les régimes à cotisations définies, selon le lieu de travail des employés. Reflet du passage des régimes à prestations définies aux régimes d'accumulation de capital, les obligations au titre des régimes de retraite fondés sur le salaire moyen de fin de carrière constituent moins de 50 % des obligations au titre des régimes de retraite de la Société à l'échelle mondiale, et le nombre des employés qui contribuent à ces régimes de retraite diminue chaque année.

En 2015, la Société a conclu l'acquisition des activités canadiennes de la Standard Life plc et des régimes offerts à ses employés, notamment des régimes de retraite fondés sur le salaire moyen de fin de carrière qui ne sont plus offerts, un régime de soins de santé pour retraités qui n'est plus offert et des régimes de retraite à cotisations définies. De plus, en 2015, la Société a réduit davantage son exposition aux régimes de retraite à prestations définies en couvrant entièrement les obligations au titre des prestations de retraite pour tous les membres du régime de retraite au Royaume-Uni par l'achat de rentes auprès d'un tiers assureur.

Tous les régimes de retraite sont régis par des comités de retraite locaux ou la direction, mais les modifications importantes aux régimes doivent être soumises à l'approbation du conseil d'administration de la Société.

La politique de capitalisation de la Société pour les régimes à prestations définies restants consiste à verser les cotisations annuelles minimales requises selon les règlements des pays où les régimes sont offerts. Les hypothèses et méthodes prescrites aux fins des exigences réglementaires de capitalisation diffèrent habituellement de celles utilisées aux fins comptables.

La Société a encore des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies ou des régimes de soins de santé pour retraités aux États-Unis, au Canada, au Japon et à Taïwan. Des régimes d'invalidité sont également offerts au Canada et aux États-Unis.

Les plus importants parmi ces régimes de retraite et de soins de santé pour retraités sont les principaux régimes à prestations définies offerts aux salariés des États-Unis et du Canada. Ces régimes, ainsi que le régime de retraite agréé à prestations définies obtenu lors de l'acquisition de la Standard Life, sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail ci-après dans la présente note. La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs de ses régimes aux fins comptables au 31 décembre de chaque année.

Régimes de retraite à prestations définies et régimes de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis

La Société gère un régime à solde de caisse admissible qui est offert aux nouveaux participants, un régime à solde de caisse non admissible, en vertu duquel les prestations ont cessé de s'accumuler au 31 décembre 2011, et un régime de soins de santé pour retraités qui a cessé d'être offert en 2005.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société pour le régime à solde de caisse admissible sont requises chaque année. Les déficits mis au jour par les évaluations des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période pouvant aller jusqu'à sept ans. On prévoit qu'il n'y aura pas de financement requis pour ce régime en 2016. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour le régime à solde de caisse non admissible.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie et maladie. La plupart des salariés qui ont pris leur retraite après 1991 reçoivent un montant en dollars fixe de la Société en fonction de leurs années de service. Ce régime a cessé d'être offert à tous les salariés embauchés après 2004. Bien que des actifs aient été mis en réserve dans une fiducie admissible aux fins du règlement d'une partie des prestations du régime de soins de santé pour retraités, cette capitalisation est facultative. Les prestations au titre des soins de santé offerts dans le cadre du régime sont coordonnées avec le régime d'assurance maladie américain afin d'optimiser l'utilisation du soutien financier disponible offert par le gouvernement fédéral.

Aux États-Unis, les régimes de retraite et de soins de santé pour retraités admissibles sont régis par le comité des avantages sociaux, tandis que le régime de retraite non admissible est régi par le sous-comité des régimes de retraite non admissibles.

Régimes de retraite à prestations définies et régimes de soins de santé pour retraités offerts au Canada

Au Canada, les régimes à prestations définies de la Société comprennent deux régimes agréés fondés sur le salaire moyen de fin de carrière, un régime complémentaire non agréé fondé sur le salaire moyen de fin de carrière et un régime de soins de santé pour retraités. Les régimes agréés et le régime complémentaire ne sont plus offerts aux nouveaux membres depuis 1988, et le régime de soins de santé pour retraités n'est plus offert depuis 2005. Le régime obtenu lors de l'acquisition de Standard Life a cessé d'être offert depuis 2014.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société au titre des régimes agréés sont requises au moins tous les trois ans. Les déficits mis au jour par l'évaluation des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période d'au moins cinq ans. Pour 2016, la capitalisation requise pour ce régime devrait être de 31 \$. Le régime complémentaire de retraite non agréé n'est pas capitalisé.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie, maladie et soins dentaires. En 2013, les subventions de la Société sont passées à un montant fixe pour ceux qui prennent leur retraite après le 30 avril 2013 et seront éliminées pour ceux qui prennent leur retraite après 2019. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour ce régime.

Les régimes de retraite agréés sont régis par des comités de retraite, tandis que le régime complémentaire non agréé est régi par le conseil d'administration. Le régime de soins de santé pour retraités est régi par la direction.

b) Risques

Pour ce qui est des régimes fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et des régimes de soins de santé pour retraités, la Société assume généralement les principaux risques comme les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements, à la longévité et à l'inflation des coûts des soins de santé. Dans les régimes à cotisations définies, ces risques sont le plus souvent assumés par l'employé. Dans les régimes à solde de caisse, les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements (le cas échéant) et à la longévité sont en partie transférés à l'employé.

Les principales sources de risques liés aux régimes de la Société sont les suivantes :

- une baisse des taux d'actualisation qui accroît les obligations au titre des régimes à prestations définies d'un montant plus grand que la variation de la valeur des actifs des régimes;
- des taux de mortalité plus bas que prévu;
- des coûts de soins de santé plus élevés que prévu dans le cadre des régimes de soins de santé pour retraités.

La Société a géré ces risques en apportant des changements à la conception et à l'admissibilité des régimes, qui ont limité ainsi la taille et la croissance des obligations au titre des régimes à prestations définies. Pour ce qui est des régimes capitalisés, les risques liés aux placements sont gérés au moyen de stratégies visant à améliorer l'alignement entre les fluctuations des placements et les fluctuations des obligations.

Aux États-Unis, les représentants du comité mandatés et la direction passent en revue la situation financière du régime de retraite à prestations définies admissible au moins une fois par mois, et des mesures sont prises conformément à une politique de placement dynamique établie pour atténuer les risques liés au régime lorsque la situation de capitalisation s'améliore. Au 31 décembre 2015, la répartition de l'actif cible du régime s'établissait comme suit : 35 % d'actifs sources de rendement et 65 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif.

Au Canada, les comités internes et la direction examinent la situation financière du régime de retraite agréé à prestations définies au moins tous les trimestres. Au 31 décembre 2015, la répartition de l'actif cible du régime s'établissait comme suit : 25 % d'actifs sources de rendement et 75 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif, la cible ultime étant 20 % d'actifs sources de rendement et 80 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif d'ici 2017. Au 31 décembre 2015, la répartition de l'actif du régime obtenu de l'acquisition de Standard Life s'établissait comme suit : 64 % d'actifs sources de rendement et 36 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif.

c) Régimes de retraite et régimes de soins de santé pour retraités

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2015	2014	2015	2014
Variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies :				
Solde de clôture à l'exercice précédent	4 089 \$	3 567 \$	648 \$	600 \$
Acquisitions (voir la note 3)	483	—	—	—
Coût des services rendus au cours de la période	54	32	1	1
Coût des services passés	—	—	—	—
Charges d'intérêts	183	167	27	27
Cotisations des participants	1	—	5	4
Écarts actuariels liés aux :				
Résultats réels	—	19	(2)	(26)
Modifications des hypothèses démographiques	(4)	36	—	(8)
Modifications des hypothèses économiques	(202)	292	(10)	56
(Profits) pertes découlant de la réduction	(9)	—	—	—
Prestations versées	(342)	(256)	(52)	(47)
Incidence des fluctuations des taux de change	570	232	96	41
Obligation au titre des régimes à prestations définies aux 31 décembre	4 823 \$	4 089 \$	713 \$	648 \$

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2015	2014	2015	2014
Variation des actifs des régimes :				
Juste valeur des actifs des régimes, solde de clôture à l'exercice précédent	3 442 \$	2 990 \$	538 \$	467 \$
Acquisitions (voir la note 3)	406	—	—	—
Produits d'intérêts	156	141	23	22
Cotisations de l'employeur	119	77	26	31
Cotisations des participants	1	—	5	4
Prestations versées	(342)	(256)	(52)	(47)
Frais administratifs	(6)	(4)	(1)	—
Écarts actuariels	(167)	285	(7)	17
Incidence des fluctuations des taux de change	513	209	103	44
Juste valeur des actifs des régimes aux 31 décembre	4 122 \$	3 442 \$	635 \$	538 \$

d) Montants comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2015	2014	2015	2014
Variation du passif au titre des régimes à prestations définies, montant net				
Obligation au titre des régimes à prestations définies	4 823 \$	4 089 \$	713 \$	648 \$
Juste valeur des actifs des régimes	4 122	3 442	635	538
Déficit	701	647	78	110
Incidence du plafonnement de l'actif ¹	–	–	–	–
Déficit et passif au titre des régimes à prestations définies, montant net¹	701 \$	647 \$	78 \$	110 \$
Le déficit se compose de :				
Régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	(133)\$	(156)\$	(61)\$	(29)\$
Régimes non capitalisés	834	803	139	139
Déficit et passif au titre des régimes à prestations définies, montant net	701 \$	647 \$	78 \$	110 \$

¹⁾ Aucun rapprochement n'a été effectué relativement à l'incidence du plafonnement de l'actif puisqu'il n'y a pas eu d'incidence au cours des exercices. En ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés, la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de diminutions des cotisations futures aux régimes est nettement plus élevée que les surplus qui sont prévus.

e) Ventilation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

Aux 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Membres actifs	649 \$	636 \$	35 \$	34 \$	441 \$	193 \$	24 \$	24 \$
Membres inactifs et retraités	2 685	2 367	540	475	1 048	893	114	115
Total	3 334 \$	3 003 \$	575 \$	509 \$	1 489 \$	1 086 \$	138 \$	139 \$

f) Évaluation à la juste valeur

Les principales catégories d'actifs des régimes et la répartition réelle en pourcentage pour chaque catégorie sont présentées ci-dessous.

Au 31 décembre 2015	Régimes offerts aux É.-U. ¹				Régimes offerts au Canada ²			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 \$	1 %	21 \$	4 %	16 \$	1 %	– \$	–
Titres de capitaux propres ³	838	28 %	161	25 %	424	36 %	–	–
Titres d'emprunt	1 866	63 %	446	70 %	678	58 %	–	–
Autres placements ⁴	218	8 %	7	1 %	57	5 %	–	–
Total	2 947 \$	100 %	635 \$	100 %	1 175 \$	100 %	– \$	–

Au 31 décembre 2014	Régimes offerts aux É.-U. ¹				Régimes offerts au Canada ²			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 \$	1 %	7 \$	1 %	– \$	–	– \$	–
Titres de capitaux propres ³	752	28 %	251	47 %	206	28 %	–	–
Titres d'emprunt	1 744	64 %	274	51 %	523	71 %	–	–
Autres placements ⁴	179	7 %	6	1 %	7	1 %	–	–
Total	2 706 \$	100 %	538 \$	100 %	736 \$	100 %	– \$	–

¹⁾ Tous les actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs liés aux titres de sociétés fermées, aux terrains forestiers et aux terres agricoles. Au total, ces actifs représentent environ 6 % et 6 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis respectivement aux 31 décembre 2015 et 2014.

- 2) Tous les actifs des régimes de retraite offerts au Canada ont des cours quotidiens dans des marchés actifs.
- 3) Les titres de capitaux propres comprennent des placements directs dans des actions ordinaires de la SFM de 1,0 \$ (1,1 \$ en 2014) dans le régime de soins de santé offert aux États-Unis et de néant (néant en 2014) au Canada.
- 4) Les autres actifs des régimes de retraite offerts aux États-Unis comprennent des placements dans des titres de sociétés fermées, de même que dans des terrains forestiers et des terres agricoles.

g) Coût des prestations, montant net comptabilisé aux états du résultat consolidés

Les éléments du coût net des prestations pour les régimes de retraite et les régimes de soins de santé pour retraités étaient les suivants :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2015	2014	2015	2014
Coût des services rendus au cours de la période au titre des régimes à prestations définies	54 \$	32 \$	1 \$	1 \$
Frais d'administration au titre des régimes à prestations définies	6	4	1	–
Coût au titre des services passés – réduction ¹	(9)	–	–	–
Coût des services	51	36	2	1
Intérêt sur le passif (l'actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net	27	26	4	5
Coût des prestations définies	78	62	6	6
Coût des cotisations définies	68	55	–	–
Coût des prestations, montant net	146 \$	117 \$	6 \$	6 \$

¹ Le coût au titre des services passés de (9 \$) est lié à la réduction comptabilisée dans le régime de Standard Life, découlant du fait que des employés ont cessé d'être couverts par le régime pendant la période.

h) Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2015	2014	2015	2014
Écarts actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations définies :				
Résultats réels	– \$	(19)\$	2 \$	26 \$
Modifications des hypothèses démographiques	4	(36)	–	8
Modifications des hypothèses économiques	202	(292)	10	(56)
Rendement des actifs des régimes plus élevé (moins élevé) que le taux d'actualisation	(167)	285	(7)	17
Total de l'incidence de la réévaluation	39 \$	(62)\$	5 \$	(5)\$

i) Hypothèses

Les hypothèses clés retenues par la Société pour calculer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et le coût net des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les régimes de soins de santé pour retraités se présentaient comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Pour calculer l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice¹ :								
Taux d'actualisation	4,4 %	4,0 %	4,3 %	3,9 %	4,1 %	3,9 %	4,1 %	4,0 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial ²	s.o.	s.o.	9,0 %	8,3 %	s.o.	s.o.	6,1 %	6,3 %
Pour calculer le coût des prestations définies de l'exercice¹ :								
Taux d'actualisation ³	4,0 %	4,7 %	3,9 %	4,7 %	3,8 %	4,8 %	4,0 %	4,9 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial ²	s.o.	s.o.	8,3 %	8,5 %	s.o.	s.o.	6,3 %	6,5 %

¹ Les hypothèses à l'égard des hausses de l'inflation et de la rémunération ne sont pas présentées puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les obligations et les coûts.

² Le taux tendanciel du coût des soins de santé retenu pour évaluer l'obligation au titre des régimes de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis était de 9,0 % passant graduellement à 5,0 % pour 2032 et les exercices subséquents (8,3 % en 2014 passant graduellement à 5,0 % pour 2028), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 8,3 % passant graduellement à 5,0 % pour 2028 et les exercices subséquents (8,5 % en 2014 passant graduellement à 5,0 % pour 2028). Au Canada, le taux retenu pour évaluer l'obligation au titre des régimes de soins de santé pour retraités était de 6,1 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (6,3 % en 2014 passant graduellement à 4,8 % pour 2026), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 6,3 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (6,5 % en 2014 passant graduellement à 4,8 % pour 2026).

³ En 2015, les régimes de retraite offerts au Canada comprennent le taux d'actualisation du régime de Standard Life.

Les hypothèses concernant la mortalité future se fondent sur des statistiques et des tables de mortalité publiées. Les espérances de vie actuelles sous-tendant les valeurs des obligations des régimes à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2015	États-Unis	Canada
Espérance de vie (en années) des participants actuellement âgés de 65 ans		
Hommes	23,2	22,7
Femmes	25,0	24,6
Espérance de vie (en années) à 65 ans des participants actuellement âgés de 45 ans		
Hommes	24,8	23,7
Femmes	26,5	25,5

j) Sensibilité des hypothèses sur les obligations

Les hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les obligations comptabilisées à l'égard des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités. L'incidence potentielle que peuvent avoir sur les obligations des modifications des hypothèses clés est illustrée dans le tableau ci-dessous. Les sensibilités supposent que toutes les autres hypothèses restent constantes. Dans la réalité, il peut y avoir des corrélations avec d'autres hypothèses.

Au 31 décembre 2015	Régimes de retraite	Régimes de soins de santé pour retraités
Taux d'actualisation		
Incidence d'une hausse de 1 %	(473)\$	(68)\$
Incidence d'une baisse de 1 %	566	83
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Incidence d'une hausse de 1 %	s.o.	29
Incidence d'une baisse de 1 %	s.o.	(25)
Taux de mortalité¹		
Incidence d'une baisse de 10 %	112	17

¹⁾ Si les estimations actuarielles de mortalité sont ajustées dans l'avenir pour tenir compte des baisses imprévues concernant la mortalité, l'incidence d'une baisse de 10 % des taux de mortalité futurs pour chaque catégorie d'âge serait une hausse de l'espérance de vie des participants âgés de 65 ans de 0,9 et 0,9 année respectivement pour les hommes et les femmes américains et de 0,7 et 0,8 année respectivement pour les hommes et les femmes canadiens.

k) Profil des échéances

La durée moyenne pondérée (en années) des obligations au titre des prestations définies est présentée ci-dessous.

	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
Aux 31 décembre	2015	2014	2015	2014
Régimes offerts aux É.-U.	9,4	10,0	9,0	9,6
Régimes offerts au Canada ¹	13,6	11,3	14,2	14,2

¹ La durée des régimes de retraite de 2015 tient compte de la durée plus longue du régime de la Standard Life.

l) Flux de trésorerie – Cotisations

Le total des paiements en espèces pour l'ensemble des avantages futurs du personnel, incluant les cotisations en espèces par la Société à des régimes de retraite à prestations définies et à des régimes de soins de santé pour retraités capitalisés, les paiements en espèces versés directement aux bénéficiaires de régimes de retraite et de régimes de soins de santé pour retraités non capitalisés, ainsi que les cotisations en espèces à des régimes de retraite à cotisations définies, se présentait comme suit :

	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
Exercices clos les 31 décembre	2015	2014	2015	2014
Régimes à prestations définies	119 \$	77 \$	26 \$	31 \$
Régimes à cotisations définies	68	55	–	–
Total	187 \$	132 \$	26 \$	31 \$

Les meilleures estimations de la Société des paiements en espèces prévus pour les avantages futurs du personnel pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 s'élèvent à 99 \$ pour les régimes de retraite à prestations définies, à 73 \$ pour les régimes de retraite à cotisations définies et à 19 \$ pour les régimes de soins de santé pour retraités.

Note 17 Participations dans des entités structurées

À titre d'investisseur et de gestionnaire de placements, la Société entretient des relations avec divers types d'entités dont la fonction est de générer des rendements et des honoraires de placement. La Société entretient aussi des relations avec des entités qui sont utilisées afin de faciliter l'obtention de financement pour la Société. Quelques-unes de ces entités peuvent posséder certaines ou toutes les caractéristiques suivantes : le contrôle de l'entité ne s'identifie pas simplement en fonction des droits de vote; l'entité exerce

des activités limitées vouées à la réalisation d'un objectif précis; l'entité est soumise à un fort effet de levier ou elle possède un capital hautement structuré. De telles entités sont identifiées comme étant des entités structurées.

Aux fins de l'évaluation de l'importance de la présentation des entités structurées, la Société tient compte de la nature de sa relation avec l'entité structurée, notamment si l'entité est commanditée (c.-à-d. initialement organisée et gérée) par la Société. En outre, l'importance de la relation avec l'entité structurée pour la Société est évaluée, en tenant compte de facteurs tels que le placement de la Société dans l'entité structurée en pourcentage du total des placements de la Société, les rendements tirés de l'entité structurée en pourcentage du montant net total des produits de placement, sa taille en pourcentage du total des fonds gérés et l'exposition de la Société à tout autre risque découlant de sa relation avec l'entité structurée.

La Société n'a fourni à ses entités structurées aucun soutien financier ou autre, sauf si elle en avait l'obligation contractuelle.

La Société ne présente pas dans cette note ses participations dans des fonds mezzanine et des titres adossés à des créances avec flux groupés puisque ces participations ne sont pas importantes.

a) Entités structurées consolidées

Entités structurées d'investissement

La Société agit à titre de gestionnaire de placements dans des sociétés de terrains forestiers exploitables et des sociétés forestières. Le fonds général et les fonds distincts de la Société investissent dans bon nombre de tels placements. La Société contrôle l'une des sociétés de terrains forestiers exploitables qu'elle gère, Hancock Victoria Plantations Holdings PTY Limited (« HVPH »). HVPH est classée en tant qu'entité structurée surtout parce que les employés de la Société exercent des droits de vote dans cette entité au nom d'autres investisseurs. Au 31 décembre 2015, les actifs de terrains forestiers de la Société se rapportant à HVPH s'élevaient à 891 \$ (832 \$ en 2014). La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à HVPH.

Entités structurées de financement

La Société titrise certaines créances hypothécaires commerciales et résidentielles garanties et à taux variable et des marges de crédit hypothécaire. Des entités structurées consolidées facilitant ces opérations sont identifiées comme étant des entités structurées, car leurs activités se limitent à émettre et à gérer les titres de fonds propres de la Société. Pour obtenir davantage d'information concernant le programme de titrisation des créances hypothécaires de la Société, voir la note 4.

b) Entités structurées non consolidées

Entités structurées d'investissement

Le tableau suivant présente le placement de la Société dans des entités structurées d'investissement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités, dont certaines sont commanditées par la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à ces entités structurées.

	Placement de la Société ¹		Exposition maximale de la Société à une perte ²	
	2015	2014	2015	2014
Aux 31 décembre				
Baux adossés ³	3 549 \$	2 925 \$	3 549 \$	2 925 \$
Sociétés de terrains forestiers exploitables ⁴	648	548	677	611
Société de logements à loyer modique ⁵	46	244	47	245
Total	4 243 \$	3 717 \$	4 273 \$	3 781 \$

¹ Les placements de la Société dans ces entités structurées non consolidées sont compris dans les placements, et les rendements que la Société en tire sont compris dans les produits de placement, montant net et le cumul des autres éléments du résultat global.

² L'exposition maximale de la Société à une perte découlant de chacune des entités structurées se limite aux montants investis dans chacune d'entre elles, plus les engagements en capital non capitalisés, le cas échéant. Les engagements liés aux placements de la Société sont présentés à la note 18. La perte maximale ne devrait se réaliser qu'en cas de faillite ou de liquidation de l'entité, ou par suite d'une catastrophe naturelle en ce qui a trait aux sociétés forestières, ou d'une saisie en ce qui a trait aux sociétés d'habitation à loyer modique.

³ Ces entités sont des fiducies commerciales constituées en vertu d'une loi qui utilisent l'apport en capital de la Société et l'apport en titres d'emprunt de premier rang d'autres parties pour financer l'acquisition d'actifs. Ces actifs sont loués à des tiers locataires en vertu de baux à long terme. La Société détient des titres de capitaux propres dans ces fiducies commerciales. La Société ne consolide aucune des fiducies qui sont parties à ces baux étant donné qu'elle n'exerce aucun pouvoir décisionnel sur ces fiducies.

⁴ Ces entités détiennent et exploitent des terrains forestiers exploitables. La Société investit dans leurs actions et leurs titres d'emprunt. La Société reçoit un rendement sous la forme de produits de placement, d'honoraires de conseils en placement, d'honoraires de gestion forestière et d'honoraires de conseils liés au rendement. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.

⁵ Ces entités détiennent et exploitent des propriétés résidentielles et commerciales admissibles à des crédits d'impôt pour habitations à loyer modique ou historiques. La Société fait des placements dans des parts de commanditaires ou de membres investisseurs et reçoit des rendements de ces placements sous la forme de produits de placement, de crédits d'impôt et d'autres avantages fiscaux. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités puisqu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles.

Entités structurées de financement

Le tableau suivant présente les participations de la Société dans des entités structurées de financement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités.

Aux 31 décembre	Participations de la Société ¹	
	2015	2014
Manulife Finance (Delaware), L.P. ²	1 438 \$	1 412 \$
Manulife Financial Capital Trust II ³	1 000	1 000
John Hancock Global Funding II, Ltd. ⁴	–	357
Total	2 438 \$	2 769 \$

¹ La participation de la Société comprend des montants empruntés auprès des entités structurées et le placement de la Société dans le capital subordonné de ces entités, le cas échéant, et les swaps de taux de change et de taux d'intérêt entre la Société et ces entités, le cas échéant.

² Cette entité est une société en commandite entièrement détenue qui sert à faciliter le financement de la Société et la gestion du risque du groupe. Voir les notes 11, 12 et 18.

³ Cette entité est une société d'investissement à capital variable qui sert à faciliter le financement de la Société. Voir la note 12.

⁴ Cette entité, une fiducie constituée au Delaware pour faciliter l'émission de billets à moyen terme, a été dissoute le 11 décembre 2015. Voir la note 9.

i) Autres placements

La Société entretient des relations de placement avec de nombreuses autres entités (les « autres entités ») qui découlent de son placement direct dans leurs titres d'emprunt ou de capitaux propres et qui ont été évaluées aux fins de contrôle. Les autres placements comprennent, sans toutefois s'y limiter, des placements dans des sociétés en commandite et des sociétés à responsabilité limitée des secteurs de l'électricité et des infrastructures, du pétrole et du gaz, de l'immobilier et de l'agriculture, ainsi que dans des titres de sociétés fermées. La majorité de ces autres entités ne sont pas commanditées par la Société. La Société estime que ses relations avec ces autres entités ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation individuelle pour déterminer si ce sont des entités structurées. La perte maximale que pourrait subir la Société du fait de ses relations avec d'autres entités se limite généralement au placement dans celles-ci et aux montants engagés pour investissement, mais qui ne sont pas encore apportés. Les produits que la Société tire de ces entités sont comptabilisés dans les produits de placement, montant net, et les autres éléments du résultat global. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte financière provenant de ces entités.

ii) Placements dans des actifs titrisés

La Société investit dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires émis par diverses entités de titrisation commanditées par d'autres parties, dont des émetteurs privés et publics, afin de générer des rendements des placements, qui sont comptabilisés dans les produits de placement, montant net. La Société ne détient pas de participation financière donnant le contrôle dans ces émetteurs. Ces entités de titrisation sont considérées être des entités structurées en raison de la portée limitée de leurs activités et de leur structure du capital à fort levier financier. Les placements dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires sont inclus dans les titres d'emprunt et les placements privés dans les états de la situation financière consolidés, et leurs justes valeurs et valeurs comptables sont présentées à la note 4. La perte maximale que pourrait subir la Société du fait de ces placements se limite aux montants investis.

Les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales sont garantis par des créances hypothécaires commerciales, et les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles sont garantis par des créances hypothécaires résidentielles. Les titres adossés à des créances peuvent être garantis par différents actifs sous-jacents, y compris des créances sur cartes de crédit, sur prêts automobiles et sur contrats de location d'avions. Les titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires dans lesquels la Société investit proviennent principalement d'Amérique du Nord.

Le tableau qui suit présente les placements dans des actifs titrisés par type et qualité d'actif :

Aux 31 décembre	2015				2014
	Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	Titres adossés à des créances mobilières	Total	Total
AAA	703 \$	56 \$	1 424 \$	2 183 \$	2 286 \$
AA	21	4	85	110	70
A	53	4	662	719	567
BBB	29	–	108	137	233
BB et moins	35	12	19	66	283
Total de l'exposition de la Société	841 \$	76 \$	2 298 \$	3 215 \$	3 439 \$

iii) Fonds communs de placement

La Société agit à titre de promoteur et peut investir dans une gamme de fonds communs de placement offerts au public assortis d'un large éventail de styles de placement. À titre de promoteur, la Société est responsable de l'organisation des fonds communs de placement qui mettent en œuvre des stratégies de placement pour le compte d'investisseurs actuels et de futurs investisseurs. Elle

reçoit des honoraires, au taux du marché, pour les services de conseil et d'administration qu'elle fournit à ces fonds communs de placement. En règle générale, la Société ne contrôle pas les fonds communs de placement dont elle est la promotrice, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce que ses rendements sous la forme d'honoraires et de participations ne sont pas importants, ou les deux. Certains fonds communs de placement sont des entités structurées puisque leurs droits décisionnels ne résultent pas de capitaux propres conférant des droits de vote et que leurs investisseurs reçoivent des droits de rachat.

La Société estime que ses relations avec ces fonds communs de placement ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation pour déterminer si ce sont des entités structurées. La participation de la Société dans des fonds communs de placement se limite au capital qu'elle y investit et aux honoraires qu'elle en tire, le cas échéant. Les placements de la Société dans des fonds communs de placement sont inclus dans les actions cotées présentées dans les états de la situation financière consolidés. Voir la note 4 pour obtenir davantage d'information sur les placements de la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte provenant de ces fonds communs de placement.

Le placement de la Société à titre de promoteur dans le capital de démarrage des fonds communs de placement s'établissait à 1 582 \$ au 31 décembre 2015 (1 305 \$ en 2014). Les actifs gérés dans les fonds communs de placement destinés aux particuliers de la Société s'élevaient à 160 020 \$ au 31 décembre 2015 (119 593 \$ en 2014).

Note 18 Engagements et éventualités

a) Poursuites judiciaires

La Société est régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites engagées contre la Société mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, ainsi que ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur et de contribuable. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis, de l'Asie et d'autres territoires où la Société exerce ses activités envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements et, de temps à autre, exigent la production d'informations ou effectuent des examens visant à s'assurer que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières, et les activités des courtiers en valeurs mobilières.

Deux recours collectifs contre la Société sont certifiés et actuellement en instance au Québec (mettant uniquement en cause des résidents du Québec) et en Ontario (au nom d'investisseurs du Canada, à l'exception des résidents du Québec). Les décisions d'accueillir les demandes de recours et d'accorder la certification sont uniquement d'ordre procédural et aucune conclusion quant au bien-fondé de chacun de ces recours n'a été formulée à ce jour. Les poursuites en Ontario et au Québec se fondent sur des allégations voulant que la Société n'ait pas respecté ses obligations d'informations à fournir en ce qui concerne son exposition aux risques de prix de marché touchant les fonds distincts et les rentes à capital variable assorties d'une garantie.

La Société croit avoir communiqué l'information pertinente conformément aux exigences applicables et entend se défendre vigoureusement contre toute prétention fondée sur les allégations précitées. En raison de la nature et de l'état de ces poursuites, il n'est pas possible de donner une estimation de leur incidence financière ni de fournir une indication des incertitudes relatives au montant ou au moment du paiement de toute somme ou à la possibilité de tout remboursement.

b) Engagements de placements

Dans le cours normal des affaires, divers engagements d'investissements non encore exécutés ne sont pas comptabilisés aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2015, ces engagements s'élevaient à 5 680 \$ (5 663 \$ en 2014), dont un montant de 172 \$ (280 \$ en 2014) expirait dans les 30 jours, 1 743 \$ (2 176 \$ en 2014), dans les 31 à 365 jours, et 3 765 \$ (3 207 \$ en 2014), dans plus de un an.

c) Lettres de crédit

Dans le cours normal des affaires, des banques, à titre de tierces parties, émettent des lettres de crédit au nom de la Société. Les entités de la Société utilisent des lettres de crédit pour payer des bénéficiaires tiers et pour régler les opérations de réassurance entre ses filiales. Au 31 décembre 2015, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 109 \$ (65 \$ en 2014), étaient en cours.

d) Garanties

i) Garanties relatives à Manulife Finance (Delaware), L.P. (« MFLP »)

La SFM a garanti le paiement des montants exigibles sur le capital de 550 \$ des débentures de premier rang venant à échéance le 15 décembre 2026 et sur le capital de 650 \$ des débentures subordonnées venant à échéance le 15 décembre 2041 émises par MFLP, société en commandite en propriété exclusive non consolidée.

ii) Garanties relatives à Manufacturers

Le 29 janvier 2007, la SFM a fourni une garantie subordonnée à l'égard des actions de catégorie A et de catégorie B de Manufacturers et de toute autre catégorie d'actions privilégiées de rang égal aux actions de catégorie A et de catégorie B de Manufacturers. Pour le capital suivant des émissions de débentures subordonnées de Manufacturers, la SFM a fourni une garantie subordonnée le jour de

l'émission : 550 \$, le 18 novembre 2011; 500 \$, le 17 février 2012; 200 \$, le 25 février 2013; 250 \$, le 29 novembre 2013; 500 \$, le 21 février 2014; 500 \$, le 1^{er} décembre 2014; 750 \$, le 10 mars 2015; 350 \$, le 1^{er} juin 2015 et 1 000 \$ le 20 novembre 2015.

Le 1^{er} juillet 2015, la SFM a fourni une garantie subordonnée de 400 \$ pour les débentures subordonnées prises en charge par Manufacturers dans le cadre de l'acquisition de la Standard Life, lors de l'absorption de la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada à cette date. La Compagnie d'assurance Standard Life du Canada a été acquise par Manufacturers le 30 janvier 2015 (voir la note 3).

Le tableau suivant présente certaines données financières consolidées résumées de la SFM et de MFLP.

Information tirée de l'état du résultat consolidé

	SFM (garant)	MFLP ¹	Activités consolidées de Manufacturers	Autres filiales de la SFM regroupées	Ajustements de consolidation ¹	Montant total consolidé ¹
Exercice clos le 31 décembre 2015						
Total des produits	401 \$	100 \$	33 877 \$	1 491 \$	(1 439)\$	34 430 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	2 191	28	1 983	118	(2 129)	2 191
Exercice clos le 31 décembre 2014						
Total des produits	418 \$	77 \$	53 301 \$	4 163 \$	(3 571)\$	54 388 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	3 501	13	3 657	(354)	(3 316)	3 501

¹⁾ Comme les résultats de MFLP ne sont pas consolidés, ils ont été éliminés de la colonne Ajustements de consolidation.

Information tirée de l'état de la situation financière consolidé

	SFM (garant)	MFLP ¹	Activités consolidées de Manufacturers	Autres filiales de la SFM regroupées	Ajustements de consolidation ¹	Montant total consolidé ¹
Au 31 décembre 2015						
Placements	122 \$	5 \$	303 406 \$	5 739 \$	(5)\$	309 267 \$
Total des autres actifs	43 248	1 651	97 936	15 491	(76 199)	82 127
Actif net des fonds distincts	—	—	313 249	—	—	313 249
Passifs des contrats d'assurance	—	—	286 418	18 197	(17 556)	287 059
Passifs des contrats de placement	—	—	3 497	—	—	3 497
Passif net des fonds distincts	—	—	313 249	—	—	313 249
Total des autres passifs	2 211	1 447	69 334	1 445	(15 537)	58 900
Au 31 décembre 2014						
Placements	2 260 \$	2 \$	262 406 \$	4 644 \$	(2)\$	269 310 \$
Total des autres actifs	37 825	1 598	67 422	13 338	(66 619)	53 564
Actif net des fonds distincts	—	—	256 532	—	—	256 532
Passifs des contrats d'assurance	—	—	229 087	15 526	(15 100)	229 513
Passifs des contrats de placement	—	—	2 644	—	—	2 644
Passif net des fonds distincts	—	—	256 532	—	—	256 532
Total des autres passifs	6 780	1 419	61 009	1 393	(13 810)	56 791

¹⁾ Comme les résultats de MFLP ne sont pas consolidés, ils ont été éliminés de la colonne Ajustements de consolidation.

iii) Garanties relatives à John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA »)

Des détails à l'égard des garanties relatives à certains titres émis ou qui seront émis par JHUSA figurent à la note 23.

e) Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, la Société cède ses actifs en garantie des dettes contractées, strictement afin de fournir une sûreté à la contrepartie. Dans l'éventualité d'une défaillance de la Société, la contrepartie a le droit d'appeler la sûreté au règlement de la dette. Les actifs donnés en garantie sont rendus à la Société si l'opération sous-jacente est résiliée ou, dans le cas de dérivés, si l'exposition nette diminue en raison de variations de la valeur de marché.

La ventilation des garanties se présentait comme suit :

	2015		2014	
	Titres d'emprunt	Divers	Titres d'emprunt	Divers
Aux 31 décembre				
En ce qui a trait aux :				
Dérivés	4 619 \$	20 \$	2 920 \$	16 \$
Obligations réglementaires	445	82	401	77
Immeubles	—	41	—	54
Mises en pension de titres	268	—	480	—
Régimes de retraite non enregistrés en fiducie	—	455	—	385
Divers	2	139	2	114
Total	5 334 \$	737 \$	3 803 \$	646 \$

f) Obligations en vertu de contrats de location

La Société a un certain nombre d'obligations en vertu de contrats de location simple, principalement pour l'utilisation de bureaux. Le montant total des paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats de location simple non résiliables est de 1 056 \$ (803 \$ en 2014). Les paiements annuels sont inclus à la section « Risque d'illiquidité » de la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2015 de la Société.

g) Contrats avec participation

Dans certains territoires où la Société offre des contrats avec participation, il existe des restrictions réglementaires à l'égard du montant du profit pouvant être transféré aux actionnaires. Le cas échéant, ces restrictions se présentent habituellement sous la forme d'un pourcentage fixe des participations aux excédents. Pour les contrats avec participation traités comme des « blocs fermés » distincts, les transferts sont assujettis aux modalités des plans de démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Mutual Life Insurance Company.

Note 19 Information sectorielle

La Société est constituée de la Division Asie, de la Division canadienne et de la Division américaine, ainsi que du secteur Services généraux et autres. Chaque division a une responsabilité à l'égard des profits et des pertes, et élabore des produits, des services et des stratégies de distribution selon le profil de ses activités et les besoins de son marché. Les principaux produits et services de chaque secteur sont les suivants :

Protection (Division Asie, Division canadienne et Division américaine). Offre divers produits d'assurance vie individuelle et d'assurance soins de longue durée individuelle et collective. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux réseaux de distribution, y compris des agents d'assurance, des courtiers, des banques et des planificateurs financiers, et au moyen de la commercialisation directe.

Gestion de patrimoine et d'actifs (Division Asie, Division canadienne et Division américaine). Offre des produits et services en matière de prestations de retraite et de fonds communs de placement. Ce secteur offre également divers produits relatifs à la retraite dans le cadre de régimes collectifs d'avantages sociaux, et distribue des produits par l'intermédiaire de multiples réseaux de distribution, y compris des agents d'assurance et des courtiers liés à la Société, des maisons de courtage, des planificateurs financiers, des promoteurs de régimes de retraite, des consultants en matière de régimes de retraite et des banques.

Autres services de gestion de patrimoine (Division Asie, Division canadienne et Division américaine). Comprend les produits de rente, les produits à prime unique et les produits bancaires. La Banque Manuvie offre divers produits de dépôt et de crédit aux consommateurs canadiens. Les contrats de rente fournissent des options de placement non garanties, partiellement garanties et garanties en totalité par l'entremise des produits du fonds général et des fonds distincts. Ce secteur distribue des produits par l'intermédiaire de multiples réseaux de distribution, y compris des agents d'assurance et des courtiers liés à la Société, des planificateurs financiers et des banques.

Services généraux et autres. Se compose du rendement des placements sur les actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées à la division d'exploitation, et des coûts de financement, des services externes de gestion d'actifs, des activités de réassurance IARD, de même que des activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes à capital variable et les activités d'assurance accident et maladie.

Certaines méthodes de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière sectorielle. Les coûts indirects sont répartis entre les secteurs selon des formules de répartition appliquées uniformément, alors que les fonds propres sont attribués aux secteurs de la Société selon une méthode fondée sur le risque. L'incidence sur les états du résultat consolidés des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles (voir la note 8) est présentée dans le secteur Services généraux et autres.

Au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date	Division Asie	Division canadienne ¹	Division américaine	Services généraux et autres ¹	Total
Produits					
Primes					
Assurance vie et maladie	8 706 \$	3 926 \$	6 997 \$	90 \$	19 719 \$
Rentes et régimes de retraite	2 789	504	913	–	4 206
Primes cédées, nettes des commissions et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance (note 3)	–	–	(7 996)	–	(7 996)
Primes, montant net	11 495	4 430	(86)	90	15 929
Produits (pertes) de placement, montant net	1 149	2 519	4 795	(60)	8 403
Autres produits	1 434	3 124	5 349	191	10 098
Total des produits	14 078	10 073	10 058	221	34 430
Prestations et charges					
Assurance vie et maladie	6 724	4 202	(124)	624	11 426
Rentes et régimes de retraite	2 487	584	2 844	–	5 915
Prestations et sinistres, montant net	9 211	4 786	2 720	624	17 341
Charges d'intérêts	124	471	59	447	1 101
Autres charges	3 273	4 056	5 273	768	13 370
Total des prestations et charges	12 608	9 313	8 052	1 839	31 812
Résultat avant impôts sur le résultat	1 470	760	2 006	(1 618)	2 618
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	(178)	(281)	(475)	606	(328)
Résultat net	1 292	479	1 531	(1 012)	2 290
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	77	–	–	(8)	69
Titulaires de contrats avec participation	39	(7)	–	(2)	30
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 176 \$	486 \$	1 531 \$	(1 002)\$	2 191 \$
Total de l'actif	83 701 \$	201 865 \$	386 208 \$	32 869 \$	704 643 \$

Au 31 décembre 2014 et pour l'exercice clos à cette date

	Division Asie	Division canadienne ¹	Division américaine	Services généraux et autres ¹	Total
Produits					
Primes					
Assurance vie et maladie	6 473 \$	3 325 \$	5 984 \$	77 \$	15 859 \$
Rentes et régimes de retraite	802	403	749	–	1 954
Primes, montant net	7 275	3 728	6 733	77	17 813
Produits (pertes) de placement, montant net	3 349	7 434	17 469	(416)	27 836
Autres produits	1 334	2 611	4 531	263	8 739
Total des produits	11 958	13 773	28 733	(76)	54 388
Prestations et charges					
Assurance vie et maladie	6 951	4 984	14 980	470	27 385
Rentes et régimes de retraite	1 057	3 673	6 250	–	10 980
Prestations et sinistres, montant net	8 008	8 657	21 230	470	38 365
Charges d'intérêts	95	486	80	470	1 131
Autres charges	2 370	3 358	4 417	483	10 628
Total des prestations et charges	10 473	12 501	25 727	1 423	50 124
Résultat avant impôts sur le résultat	1 485	1 272	3 006	(1 499)	4 264
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	(126)	(301)	(859)	615	(671)
Résultat net	1 359	971	2 147	(884)	3 593
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	56	–	–	15	71
Titulaires de contrats avec participation	56	(32)	–	(3)	21
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 247 \$	1 003 \$	2 147 \$	(896)\$	3 501 \$
Total de l'actif	67 733 \$	146 321 \$	333 726 \$	31 626 \$	579 406 \$

¹⁾ Les résultats de la Standard Life sont inclus dans la Division canadienne et dans Services généraux et autres. Voir la note 3.

Les résultats par secteur d'activité de la Société diffèrent de ceux obtenus par la répartition géographique du fait, essentiellement, de la répartition des résultats du secteur Services généraux et autres de la Société entre les différents secteurs géographiques auxquels ils se rapportent.

Par emplacement géographique

**Exercice clos le
31 décembre 2015**

	Asie	Canada ¹	États-Unis	Divers	Total
Produits					
Primes					
Assurance vie et maladie	8 775 \$	3 454 \$	6 999 \$	491 \$	19 719 \$
Rentes et régimes de retraite	2 789	504	913	–	4 206
Primes cédées, nettes des commissions et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance (note 3)	–	–	(7 996)	–	(7 996)
Primes, montant net	11 564	3 958	(84)	491	15 929
Produits (pertes) de placement, montant net	1 128	2 885	4 273	118	8 404
Autres produits	1 455	2 891	5 738	14	10 098
Total des produits	14 147 \$	9 734 \$	9 927 \$	623 \$	34 431 \$

**Exercice clos le
31 décembre 2014**

Produits					
Primes					
Assurance vie et maladie	6 538 \$	2 862 \$	5 987 \$	472 \$	15 859 \$
Rentes et régimes de retraite	802	403	749	–	1 954
Primes, montant net	7 340	3 265	6 736	472	17 813
Produits (pertes) de placement, montant net	3 336	7 547	16 775	178	27 836
Autres produits	1 352	2 512	4 852	23	8 739
Total des produits	12 028 \$	13 324 \$	28 363 \$	673 \$	54 388 \$

¹⁾ Les résultats de la Standard Life sont inclus dans l'emplacement géographique du Canada. Voir la note 3.

Note 20 Parties liées

a) Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées se sont déroulées dans le cours normal des affaires et dans des conditions normales de concurrence.

b) Transactions avec certaines parties liées

Les transactions avec MFLP, société en commandite non consolidée entièrement détenue, et MFCT, fiducie non consolidée entièrement détenue, sont décrites à la note 17.

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les personnes ayant le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. Les administrateurs (dirigeants et non-dirigeants) et les membres de la haute direction sont considérés comme le personnel clé. Par conséquent, le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Avantages à court terme	34 \$	25 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	3	3
Paielements fondés sur des actions	44	30
Indemnités de fin de contrat de travail	1	–
Autres avantages à long terme	3	2
Total	85 \$	60 \$

Note 21 Filiales

Suit une liste des principales filiales d'exploitation détenues directement et indirectement de Manuvie.

Au 31 décembre 2015
(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Adresse	Description
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	Toronto, Canada	Entreprise canadienne et chef de file des services financiers offrant une gamme variée de produits de protection financière et de services de gestion de patrimoine
Manulife Holdings (Alberta) Limited	Calgary, Canada	Société de portefeuille
John Hancock Financial Corporation	Wilmington, Delaware, États-Unis	Société de portefeuille
The Manufacturers Investment Corporation	Michigan, États-Unis	Société de portefeuille
Guide Financial, Inc.	San Francisco, Californie, États-Unis	Offre une plateforme logicielle de recoupement et de planification fondée sur des cibles qui permet aux conseillers financiers et aux institutions financières d'aider leurs clients à prendre des décisions en matière de planification financière
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)	Michigan, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États, sauf l'État de New York
John Hancock Subsidiaries LLC	Wilmington, Delaware, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Financial Network, Inc.	Boston, Massachusetts, États-Unis	Entreprise de distribution de services financiers
The Berkeley Financial Group, LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Advisers, LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Conseiller en placements
John Hancock Funds, LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
Hancock Natural Resource Group, Inc.	Boston, Massachusetts, États-Unis	Gestionnaire de portefeuilles forestiers et agricoles diversifiés à l'échelle mondiale
John Hancock Life Insurance Company of New York	New York, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans l'État de New York
John Hancock Investment Management Services, LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Conseiller en placements
John Hancock Life & Health Insurance Company	Boston, Massachusetts, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États
John Hancock Distributors LLC	Wilmington, Delaware, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
John Hancock Insurance Agency, Inc.	Wilmington, Delaware, États-Unis	Agence d'assurance
John Hancock Insurance Company of Vermont	Vermont, États-Unis	Filiale d'assurance captive

Au 31 décembre 2015
(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à
côté du nom de la société)

	Adresse	Description
Manulife Reinsurance Limited	Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance financière aux sociétés affiliées
Manulife Reinsurance (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Banque Manuvie du Canada	Waterloo, Canada	Fournisseur de produits bancaires intégrés et de services non offerts par les sociétés d'assurance
Manulife Asset Management Holdings (Canada) Inc.	Toronto, Canada	Société de portefeuille
Gestion d'actifs Manuvie limitée	Toronto, Canada	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille et de fonds communs de placement au Canada
La Nord-américaine, première compagnie d'assurance	Toronto, Canada	Société canadienne d'assurances IARD
NAL Resources Management Limited	Calgary, Canada	Société de gestion de propriétés pétrolières et gazières
Manulife Resources Limited	Calgary, Canada	Société détenant des propriétés pétrolières et gazières
Manulife Property Limited Partnership	Toronto, Canada	Société détenant des redevances pétrolières et gazières et des titres de sociétés européennes
Manulife Western Holdings Limited Partnership	Calgary, Canada	Société détenant des propriétés pétrolières et gazières
Placements Manuvie Services d'investissement inc.	Oakville, Canada	Courtier en épargne collective de la Division canadienne
Manulife Holdings (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Manufacturers P&C Limited	St. Michael, Barbade	Société de réassurance IARD et de réassurance financière
Manulife Financial Asia Limited	Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (Cambodia) PLC	Phnom Penh, Cambodge	Société d'assurance vie
Manufacturers Life Reinsurance Limited	St. Michael, Barbade	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Manulife (Vietnam) Limited	Ho Chi Minh City, Vietnam	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Vietnam) Company Ltd.	Ho Chi Minh City, Vietnam	Société de gestion de fonds
Manulife International Holdings Limited	Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (International) Limited	Hong Kong, Chine	Société d'assurance vie
Manulife-Sinochem Life Insurance Co. Ltd. (51 %)	Shanghai, Chine	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management International Holdings Limited	Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife Asset Management (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille qui offre des fonds communs de placement
Manulife Asset Management (Taiwan) Co., Ltd.	Taipei, Taiwan	Société de gestion d'actifs
Manulife Life Insurance Company	Tokyo, Japon	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Japan) Limited	Tokyo, Japon	Gestionnaire de portefeuille et conseiller en placements
Manulife Investments Japan Limited	Tokyo, Japon	Activités de gestion de placements et de fonds communs de placement
Manulife Insurance (Thailand) Public Company Limited (91,8 %) ¹	Bangkok, Thaïlande	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Thailand) Company Limited (93,4 %) ¹	Bangkok, Thaïlande	Gestionnaire de placements
Manulife Holdings Berhad (59,5 %)	Kuala Lumpur, Malaisie	Société de portefeuille
Manulife Insurance Berhad (59,5 %)	Kuala Lumpur, Malaisie	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management Services Berhad (59,5 %)	Kuala Lumpur, Malaisie	Société de gestion d'actifs
Manulife (Singapore) Pte. Ltd.	Singapour	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Singapore) Pte. Ltd.	Singapour	Société de gestion d'actifs
The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.	Makati City, Philippines	Société d'assurance vie
Manulife Chinabank Life Insurance Corporation (60 %)	Makati City, Philippines	Société d'assurance vie
PT Asuransi Jiwa Manulife Indonesia	Jakarta, Indonésie	Société d'assurance vie

Au 31 décembre 2015
(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à
côté du nom de la société)

	Adresse	Description
PT Manulife Manajemen Indonesia	Jakarta, Indonésie	Société de gestion de portefeuille qui offre des fonds communs de placement et des fonds discrétionnaires
Manulife Asset Management (Europe) Limited	London, Angleterre	Société de gestion de portefeuille des fonds internationaux de la Financière Manuvie
Compagnie d'assurance Manuvie du Canada	Toronto, Canada	Société d'assurance vie
EIS Services (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Services d'assurance Berkshire Inc.	Toronto, Canada	Société de portefeuille
JH Investments (Delaware) LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Société de portefeuille
Placements Manuvie incorporée	Oakville, Canada	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Asset Management (North America) Limited	Toronto, Canada	Conseiller en placements
Regional Power Inc.	Mississauga, Canada	Promoteur et exploitant d'installations hydroélectriques
John Hancock Reassurance Company Ltd.	Hamilton, Bermudes	Fournisseur de produits de réassurance vie, de rente et de soins de longue durée aux sociétés affiliées

¹⁾ Les droits de vote en pourcentage de la SFM sont les mêmes que la participation en pourcentage, à l'exception de Manulife Insurance (Thailand) Public Company Limited et Manulife Asset Management (Thailand) Company Limited où les droits de vote de la SFM sont respectivement de 97,8 % et 98,2 %.

Note 22 Fonds distincts

La Société gère un certain nombre de fonds distincts, lesquels génèrent des revenus d'honoraires pour le compte de ses titulaires de contrats. Les titulaires de contrats ont la possibilité d'investir dans différentes catégories de fonds distincts qui détiennent respectivement une gamme de placements sous-jacents. Ces derniers sont la propriété de la Société; toutefois, les rendements tirés de ces placements appartiennent aux titulaires de contrats. Par conséquent, la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente et d'assurance vie à capital variable. La rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2015 de la Société fournit de l'information concernant les garanties de rentes à capital variable et aux fonds distincts.

La composition de l'actif net par catégorie de fonds distincts se situait dans les fourchettes suivantes pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

Types de fonds	Fourchette en %	
	2015	2014
Fonds du marché monétaire	2 à 3 %	2 à 3 %
Fonds à revenu fixe	12 à 16 %	12 à 13 %
Fonds équilibrés	23 à 27 %	27 à 30 %
Fonds d'actions	56 à 59 %	55 à 58 %

Les fonds du marché monétaire comprennent des placements ayant une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an. Les fonds à revenu fixe sont composés principalement de placements dans des titres à revenu fixe et peuvent contenir de plus petits placements dans des titres diversifiés ou des obligations à rendement élevé. Par rapport aux fonds à revenu fixe, les fonds équilibrés se composent de titres à revenu fixe et d'une composante de placements en actions plus importante. Les types de fonds d'actions offerts aux titulaires de contrats vont des fonds à faible volatilité aux fonds dynamiques. Les fonds d'actions investissent dans un assortiment varié d'actions canadiennes, américaines et internationales.

Les placements sous-jacents des fonds distincts comprennent des titres individuels et des fonds communs de placement (collectivement l'« actif net »), dont certains peuvent être considérés comme des entités structurées. La valeur comptable et les variations de l'actif net des fonds distincts se présentent comme suit.

Actif net des fonds distincts

Aux 31 décembre	2015	2014
Placements à la valeur de marché		
Trésorerie et titres à court terme	4 370 \$	2 790 \$
Titres d'emprunt	15 269	7 246
Actions	13 079	7 386
Fonds communs de placement	277 015	236 880
Autres placements	4 538	2 695
Produits de placement à recevoir	205	127
Autres passifs, montant net	(729)	(390)
Total de l'actif net des fonds distincts	313 747 \$	256 734 \$
Composition de l'actif net des fonds distincts		
Détenu par les titulaires de contrats	313 249 \$	256 532 \$
Détenu par la Société	498	202
Total de l'actif net des fonds distincts	313 747 \$	256 734 \$

Le total de l'actif net des fonds distincts est présenté séparément dans les états de la situation financière consolidés, et les informations sur la juste valeur des fonds distincts est présentée à la note 4 g).

Variations de l'actif net des fonds distincts

Exercices clos les 31 décembre	2015	2014
Flux de trésorerie nets des titulaires de contrats		
Dépôts des titulaires de contrats	32 785 \$	24 112 \$
Transferts au fonds général, montant net	(798)	(602)
Paiements aux titulaires de contrats	(41 174)	(35 636)
	(9 187)	(12 126)
Montants liés aux placements		
Intérêts et dividendes	17 487	10 743
Profits nets réalisés et latents sur placements	(16 080)	6 481
	1 407	17 224
Divers		
Honoraires de gestion et d'administration	(4 337)	(3 897)
Obtenus par l'acquisition de la Standard Life (note 3)	32 171	—
Incidence des fluctuations des taux de change	36 959	15 487
	64 793	11 590
Ajouts (déductions), montant net	57 013	16 688
Actif net des fonds distincts au début de l'exercice	256 734	240 046
Actif net des fonds distincts à la fin de l'exercice	313 747 \$	256 734 \$

L'actif net des fonds distincts peut être exposé à divers risques financiers et autres risques. Ces risques sont principalement atténués par des directives de placement qui sont surveillées activement par des conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés. La Société n'est pas exposée à ces risques au-delà des passifs liés aux garanties associées à certains produits de rente et d'assurance vie à capital variable. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de perte attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties.

Les passifs liés aux garanties sont comptabilisés dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. Les actifs soutenant ces garanties sont comptabilisés dans les placements selon le type de placement. La rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2015 de la Société fournit de l'information concernant les risques associés aux garanties de rentes à capital variable et aux fonds distincts.

Note 23 Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les SignatureNotes établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, et l'information connexe ont été intégrées aux présents états financiers consolidés relatifs à JHUSA en conformité avec le Règlement S-X et la Règle 12h-5 de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « Commission »). Ces états financiers sont intégrés par renvoi aux déclarations d'inscription de la SFM et de ses filiales dont il est fait état ci-après et qui ont trait à la garantie par la SFM de certains titres qu'émettront ses filiales.

JHUSA offre des contrats de rente différée qui sont ajustés à la valeur de marché et qui sont inscrits auprès de la Commission. Ces contrats prévoient des choix de placements à capital variable et des choix de placements à durée fixe. Ces derniers donnent au participant la possibilité de placer des sommes fixes pour des durées fixes et à des taux d'intérêt fixes, sous réserve d'un ajustement à

la valeur de marché en cas de résiliation par le participant avant l'échéance. Comme il fait l'objet d'un ajustement à la valeur de marché, le contrat de rente permet de garder intacte pour les deux parties la convention de taux fixe pendant toute la durée du placement. L'appellation « AVM » est utilisée pour désigner les choix de placements à durée fixe qui font l'objet d'ajustements à la valeur de marché.

JHUSA peut également offrir aux épargnants des billets à moyen terme, dans le cadre de son programme *SignatureNotes*.

Avec prise d'effet le 31 décembre 2009, John Hancock Variable Life Insurance Company (« John Hancock Variable Life ») et John Hancock Life Insurance Company (« John Hancock Life ») se sont regroupés avec JHUSA. Relativement aux regroupements, JHUSA a pris en charge les droits et obligations de John Hancock Variable Life liés aux AVM émis par John Hancock Variable Life, et les droits et obligations de John Hancock Life liés aux *SignatureNotes* émis par John Hancock Life.

La SFM a fourni une garantie complète et inconditionnelle à l'égard des obligations de paiement de JHUSA en vertu des AVM et des *SignatureNotes* (y compris les AVM et les *SignatureNotes* pris en charge par JHUSA dans le regroupement), et ces AVM et *SignatureNotes* ont été inscrits auprès de la Commission. Les *SignatureNotes* et les AVM pris en charge ou émis par JHUSA sont collectivement appelés, dans la présente note, les « titres garantis ». JHUSA est, et John Hancock Variable Life et John Hancock Life étaient, une filiale entièrement détenue la SFM.

Les garanties de la SFM à l'égard des titres garantis consistent en obligations non garanties de la SFM, et sont subordonnées, quant au droit de paiement, au paiement préalable de toutes les autres obligations de la SFM, exception faite des autres garanties et obligations de la SFM qui, selon leurs modalités, sont désignées comme étant de rang égal ou inférieur aux garanties de la SFM des titres garantis, pour ce qui est du droit de paiement.

Les lois de l'État de New York régissent les garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA et les lois du Commonwealth du Massachusetts régissent les garanties de la SFM des AVM émis ou pris en charge par JHUSA. La SFM a reconnu la compétence des tribunaux de l'État de New York et du Massachusetts. Mais comme une part importante des actifs de la SFM sont situés à l'extérieur des États-Unis, les actifs qui se trouvent aux États-Unis risquent d'être insuffisants pour exécuter un jugement rendu par un tribunal fédéral ou étatique américain visant à faire appliquer les garanties de rang inférieur. De par le droit fédéral canadien et le droit de l'Ontario, où la SFM a ses bureaux de direction, il est généralement possible d'intenter une action en Ontario pour faire exécuter un jugement rendu aux États-Unis, du moment qu'il demeure exécutoire et non exécuté pour une somme d'argent déterminée, qu'il n'est ni nul ni annulable aux États-Unis et qu'un tribunal canadien rend un jugement à l'encontre de la SFM et prévoyant le paiement d'une somme libellée en dollars canadiens, sous réserve des dispositions usuelles touchant la fraude et le non-respect de l'intérêt public, sous réserve également des lois limitant l'exercice des droits des créanciers et des lois de prescription. Il n'existe actuellement en Ontario aucune politique générale qui rende possible d'éviter de reconnaître et de faire exécuter en Ontario un jugement rendu par un tribunal de l'État de New York ou du Massachusetts au sujet des garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA ou un jugement rendu par un tribunal du Massachusetts au sujet des garanties des AVM émis ou pris en charge par JHUSA.

La SFM est une société de portefeuille. L'actif de SFM est constitué pour l'essentiel de placements dans ses filiales. Les flux de trésorerie entrants de la SFM proviennent surtout des dividendes et des paiements d'intérêts de ses filiales d'exploitation et les flux sortants, des charges, des dividendes versés aux actionnaires et des rachats d'actions. Comme la SFM est une société de portefeuille, sa capacité d'honorer ses engagements, dont le paiement de toute somme due en vertu de ses garanties, dépend surtout des dividendes provenant de ses filiales d'exploitation.

Ces filiales sont assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports ou des prêts à la SFM. Ainsi, la capacité de certaines filiales de la SFM de déclarer et de payer des dividendes est limitée par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Les restrictions relatives aux dividendes imposées par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) sont décrites à la note 14.

Aux États-Unis, la législation des assurances du Michigan, de l'État de New York, du Massachusetts et du Vermont, où certaines filiales américaines d'assurance de la SFM ont leur siège social, impose des restrictions générales quant au paiement de dividendes et autres distributions ou à l'obtention de prêts par ces filiales. Ces restrictions sont décrites à la note 14.

En Asie, la législation des assurances des pays où la SFM exerce ses activités prévoit soit des restrictions précises touchant le paiement de dividendes ou d'autres distributions, ou l'obtention de prêts par les filiales, soit des contrôles de solvabilité ou d'autres contrôles financiers, lesquels peuvent empêcher les filiales de verser des dividendes dans certains cas.

Il n'est pas certain que les restrictions réglementaires, actuelles ou à venir, au Canada, aux États-Unis et en Asie, ne porteront pas atteinte à la capacité de la SFM d'honorer ses engagements, dont le paiement de sommes dues en vertu de sa garantie.

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, reflètent l'incidence des regroupements et sont fournies conformément au Règlement S-X et à la Règle 12h-5 de la Commission.

État résumé de la situation financière de consolidation

Au 31 décembre 2015	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Actif					
Placements	122 \$	110 404 \$	199 124 \$	(383)\$	309 267 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	42 919	6 684	17 653	(67 256)	–
Actifs de réassurance	–	52 027	9 579	(26 180)	35 426
Autres actifs	329	30 282	39 026	(22 936)	46 701
Actif net des fonds distincts	–	178 421	136 753	(1 925)	313 249
Total de l'actif	43 370 \$	377 818 \$	402 135 \$	(118 680)\$	704 643 \$
Passif et capitaux propres					
Passifs des contrats d'assurance	– \$	149 079 \$	165 021 \$	(27 041)\$	287 059 \$
Passifs des contrats de placement	–	1 324	2 177	(4)	3 497
Autres passifs	524	30 132	40 939	(22 243)	49 352
Dette à long terme	1 687	–	16	150	1 853
Passif lié aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	–	1 209	7 185	(699)	7 695
Passif net des fonds distincts	–	178 421	136 753	(1 925)	313 249
Capitaux propres	41 159	17 653	49 266	(66 919)	41 159
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	–	–	187	–	187
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	591	1	592
Total du passif et des capitaux propres	43 370 \$	377 818 \$	402 135 \$	(118 680)\$	704 643 \$

État résumé de la situation financière de consolidation

Au 31 décembre 2014	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Actif					
Placements	2 260 \$	104 295 \$	163 115 \$	(360)\$	269 310 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	37 545	5 570	15 013	(58 128)	–
Actifs de réassurance	–	34 001	6 062	(21 538)	18 525
Autres actifs	280	28 251	31 062	(24 554)	35 039
Actif net des fonds distincts	–	160 789	97 204	(1 461)	256 532
Total de l'actif	40 085 \$	332 906 \$	312 456 \$	(106 041)\$	579 406 \$
Passif et capitaux propres					
Passifs des contrats d'assurance	– \$	127 358 \$	124 406 \$	(22 251)\$	229 513 \$
Passifs des contrats de placement	–	1 494	1 155	(5)	2 644
Autres passifs	495	27 080	41 182	(23 497)	45 260
Dette à long terme	3 720	–	15	150	3 885
Passif lié aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	344	1 173	4 652	(743)	5 426
Passif lié aux reçus de souscription	2 220	–	–	–	2 220
Passif net des fonds distincts	–	160 789	97 204	(1 461)	256 532
Capitaux propres	33 306	15 012	43 223	(58 235)	33 306
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	–	–	156	–	156
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	463	1	464
Total du passif et des capitaux propres	40 085 \$	332 906 \$	312 456 \$	(106 041)\$	579 406 \$

État résumé du résultat de consolidation

Exercice clos le 31 décembre 2015	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Produits					
Primes, montant net, avant la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance	– \$	3 161 \$	20 764 \$	– \$	23 925 \$
Primes cédées, nettes de commissions et d'une contrepartie additionnelle dans le cadre de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance	–	(6 813)	(1 766)	583	(7 996)
Primes, montant net	–	(3 652)	18 998	583	15 929
Produits (pertes) de placement, montant net	476	4 014	4 827	(914)	8 403
Autres produits, montant net	(75)	2 110	11 069	(3 006)	10 098
Total des produits	401	2 472	34 894	(3 337)	34 430
Prestations et charges					
Prestations et sinistres, montant net	–	(840)	19 234	(1 053)	17 341
Commissions, placements et frais généraux	19	3 158	11 949	(2 114)	13 012
Autres charges	185	267	1 177	(170)	1 459
Total des prestations et charges	204	2 585	32 360	(3 337)	31 812
Résultat avant impôts sur le résultat	197	(113)	2 534	–	2 618
(Charge) recouvrement d'impôt	(57)	276	(547)	–	(328)
Résultat après impôt sur le résultat	140	163	1 987	–	2 290
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	2 051	80	243	(2 374)	–
Résultat net	2 191 \$	243 \$	2 230 \$	(2 374)\$	2 290 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	– \$	– \$	69 \$	– \$	69 \$
Titulaires de contrats avec participation	–	(306)	31	305	30
Actionnaires	2 191	549	2 130	(2 679)	2 191
	2 191 \$	243 \$	2 230 \$	(2 374)\$	2 290 \$

État résumé du résultat de consolidation

Exercice clos le 31 décembre 2014	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Produits					
Primes, montant net	– \$	4 910 \$	12 908 \$	(5)\$	17 813 \$
Produits (pertes) de placement, montant net	422	14 046	14 481	(1 113)	27 836
Autres produits, montant net	(4)	2 228	13 010	(6 495)	8 739
Total des produits	418	21 184	40 399	(7 613)	54 388
Prestations et charges					
Prestations et sinistres, montant net	–	17 730	25 342	(4 707)	38 365
Commissions, placements et frais généraux	10	2 803	9 345	(1 817)	10 341
Autres charges	263	272	1 972	(1 089)	1 418
Total des prestations et charges	273	20 805	36 659	(7 613)	50 124
Résultat avant impôts sur le résultat	145	379	3 740	–	4 264
(Charge) recouvrement d'impôt	(43)	143	(771)	–	(671)
Résultat après impôt sur le résultat	102	522	2 969	–	3 593
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	3 399	603	1 125	(5 127)	–
Résultat net	3 501 \$	1 125 \$	4 094 \$	(5 127)\$	3 593 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	– \$	– \$	71 \$	– \$	71 \$
Titulaires de contrats avec participation	–	(67)	21	67	21
Actionnaires	3 501	1 192	4 002	(5 194)	3 501
	3 501 \$	1 125 \$	4 094 \$	(5 127)\$	3 593 \$

Tableau des flux de trésorerie de consolidation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	MFC consolidée
Activités d'exploitation					
Résultat net	2 191 \$	243 \$	2 230 \$	(2 374)\$	2 290 \$
Ajustements en fonction des éléments du résultat net sans effet sur la trésorerie					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(2 051)	(80)	(243)	2 374	–
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	–	(2 917)	10 369	–	7 452
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	–	59	144	–	203
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu de l'incidence de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance	–	830	561	–	1 391
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	–	–	90	–	90
Autres amortissements	2	105	473	–	580
(Profits) pertes net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s et perte de valeur sur les actifs	(191)	606	3 072	–	3 487
Charge (recouvrement) d'impôt différé	5	150	(498)	–	(343)
Charge au titre des options sur actions	–	–	16	–	16
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	(44)	(1 004)	16 214	–	15 166
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	4 000	398	291	(4 689)	–
Diminution de la trésorerie découlant de la transaction sur un bloc fermé de contrats de réassurance	–	(1 336)	(687)	–	(2 023)
Fluctuations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	38	1 392	(4 239)	–	(2 809)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 994	(550)	11 579	(4 689)	10 334
Activités d'investissement					
Achats et avances hypothécaires	–	(31 061)	(46 048)	–	(77 109)
Cessions et remboursements	179	29 930	36 841	–	66 950
Fluctuation des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	–	31	71	–	102
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(2 392)	–	–	2 392	–
Diminution nette de la trésorerie découlant de la vente et de l'achat de filiales et d'activités	–	–	(3 808)	–	(3 808)
Apport de capital à des filiales non consolidées	–	(447)	–	447	–
Remboursement de capital de filiales non consolidées	–	59	–	(59)	–
Billets à recevoir de la société mère	–	–	(31)	31	–
Billets à recevoir de filiales	30	–	180	(210)	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 183)	(1 488)	(12 795)	2 601	(13 865)
Activités de financement					
Augmentation (diminution) des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	–	–	(212)	–	(212)
Remboursement de la dette à long terme	(2 243)	–	–	–	(2 243)
Émission d'instruments de capitaux propres, montant net	–	–	2 089	–	2 089
Remboursement d'instruments de capitaux propres	(350)	–	–	–	(350)
Emprunt (remboursement) de fonds, montant net	–	(39)	(7)	–	(46)
Emprunt garanti découlant d'opérations de titrisation	–	–	436	–	436
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	–	–	(351)	–	(351)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(1 427)	–	–	–	(1 427)
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	–	–	61	–	61
Actions ordinaires émises, montant net	37	–	2 392	(2 392)	37
Dividendes payés à la société mère	–	(291)	(4 398)	4 689	–
Profit (perte) sur opérations intersociétés	–	18	(18)	–	–
Apport de capital par la société mère	–	–	447	(447)	–
Remboursement de capital à la société mère	–	–	(59)	59	–
Billets à payer à la société mère	–	(180)	(30)	210	–
Billets à payer à des filiales	31	–	–	(31)	–
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 952)	(492)	350	2 088	(2 006)
Trésorerie et titres à court terme					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	(2 141)	(2 530)	(866)	–	(5 537)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	3	1 056	1 043	–	2 102
Solde au début de l'exercice	2 260	5 918	12 259	–	20 437
Solde à la fin de l'exercice	122	4 444	12 436	–	17 002
Trésorerie et titres à court terme					
Début de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	2 260	6 311	12 508	–	21 079
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	–	(393)	(249)	–	(642)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice	2 260	5 918	12 259	–	20 437
Fin de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	122	4 938	12 825	–	17 885
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	–	(494)	(389)	–	(883)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de la période	122 \$	4 444 \$	12 436 \$	– \$	17 002 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :					
Intérêts reçus	11 \$	4 512 \$	5 422 \$	(20)\$	9 925 \$
Intérêts versés	212	131	1 150	(407)	1 086
Impôts payés	–	20	767	–	787

Tableau des flux de trésorerie de consolidation

	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	MFC consolidée
Exercice clos le 31 décembre 2014					
Activités d'exploitation					
Résultat net	3 501 \$	1 125 \$	4 094 \$	(5 127)\$	3 593 \$
Ajustements en fonction des éléments du résultat net sans effet sur la trésorerie					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(3 399)	(603)	(1 125)	5 127	–
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	–	13 102	11 083	–	24 185
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	–	53	12	–	65
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance	–	(5 461)	5 967	–	506
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	–	4	(5)	–	(1)
Autres amortissements	3	99	360	–	462
(Profits) pertes net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s et perte de valeur sur les actifs	(56)	(9 497)	(7 759)	–	(17 312)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	38	710	(650)	–	98
Charge au titre des options sur actions	–	(2)	16	–	14
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	87	(470)	11 993	–	11 610
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	2 400	–	571	(2 971)	–
Fluctuations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	113	2 969	(3 886)	–	(804)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 600	2 499	8 678	(2 971)	10 806
Activités d'investissement					
Achats et avances hypothécaires	–	(26 085)	(36 669)	–	(62 754)
Cessions et remboursements	–	26 157	32 714	–	58 871
Fluctuation des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	–	(54)	70	–	16
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(246)	–	–	246	–
Diminution nette de la trésorerie découlant de l'achat de filiales et d'activités	–	–	(199)	–	(199)
Apport de capital à des filiales non consolidées	(361)	(40)	–	401	–
Remboursement de capital de filiales non consolidées	–	79	–	(79)	–
Billets à recevoir de la société mère	–	–	171	(171)	–
Billets à recevoir de filiales	73	3	–	(76)	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(534)	60	(3 913)	321	(4 066)
Activités de financement					
Augmentation (diminution) des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	–	–	273	–	273
Remboursement de la dette à long terme	(1 000)	–	–	–	(1 000)
Émission d'instruments de capitaux propres, montant net	–	–	995	–	995
Règlement d'un traité de réassurance	–	(39)	39	–	–
Emprunt (remboursement) de fonds, montant net	–	(2)	3	–	1
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	–	–	(1 526)	–	(1 526)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(910)	–	–	–	(910)
(Distributions aux) apports des participations ne donnant pas le contrôle, montant net	–	–	(59)	–	(59)
Actions ordinaires émises, montant net	43	–	246	(246)	43
Actions privilégiées émises, montant net	(16)	–	–	–	(16)
Dividendes payés à la société mère	–	(571)	(2 400)	2 971	–
Émission de reçus de souscription	2 220	–	–	–	2 220
Apport de capital par la société mère	–	–	401	(401)	–
Remboursement de capital à la société mère	–	–	(79)	79	–
Billets à payer à la société mère	–	–	(76)	76	–
Billets à payer à des filiales	(171)	–	–	171	–
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	166	(612)	(2 183)	2 650	21
Trésorerie et titres à court terme					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	2 232	1 947	2 582	–	6 761
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	1	328	461	–	790
Solde au début de l'exercice	27	3 643	9 216	–	12 886
Solde à la fin de l'exercice	2 260	5 918	12 259	–	20 437
Trésorerie et titres à court terme					
Début de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	28	4 091	9 511	–	13 630
Palements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(1)	(448)	(295)	–	(744)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice	27	3 643	9 216	–	12 886
Fin de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	2 260	6 311	12 508	–	21 079
Palements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	–	(393)	(249)	–	(642)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice	2 260 \$	5 918 \$	12 259 \$	– \$	20 437 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :					
Intérêts reçus	2 \$	4 060 \$	4 797 \$	(25)\$	8 834 \$
Intérêts versés	265	127	1 432	(745)	1 079
Impôts payés	–	213	541	–	754

Note 24 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Informations actuarielles supplémentaires

Provenance du résultat

Pour déterminer les principales sources de profits ou de pertes dans chaque période visée, Manuvie s'appuie sur la provenance du résultat. Il s'agit d'un des outils essentiels pour la compréhension et la gestion des activités de la Société. La provenance du résultat est établie conformément aux lignes directrices prescrites par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») et au projet de lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). Dans le tableau de la provenance du résultat, le résultat est réparti en sept catégories : profit attendu des contrats en vigueur, incidence des affaires nouvelles, profits ou pertes liés aux résultats techniques (profits et pertes réels par rapport aux résultats attendus), incidence des mesures prises par la direction et des modifications apportées aux hypothèses, résultat découlant des fonds excédentaires, divers et impôts sur le résultat. Ensemble, ces éléments expliquent le résultat net attribué aux actionnaires de 2 191 millions de dollars enregistré en 2015.

Ces sept catégories sont décrites ci-dessous :

Le **profit attendu des contrats en vigueur** représente le montant porté en réduction des provisions pour écarts défavorables (« PPÉD ») constituées sur les secteurs d'assurance qui ne génèrent pas d'honoraires, et qui est déterminé selon une formule prescrite, auquel s'ajoutent le résultat net prévu des secteurs qui génèrent des honoraires et les marges prévues sur les contrats d'un an renouvelables, comme ceux de l'Assurance collective. Les PPÉD, qui sont une exigence prévue par les normes de pratique actuarielles canadiennes, sont des sommes excédentaires retenues en sus du coût prévu de la libération des obligations contractuelles afin de constituer une marge de sécurité. Ces provisions sont réduites à mesure que la Société se libère du risque associé aux obligations contractuelles. L'augmentation des PPÉD de 2015 par rapport à ceux de 2014 découlait principalement des fluctuations de change favorables, de l'incidence positive de la normalisation de notre méthode d'attribution des intérêts prévus sur les actifs qui servent de soutien aux passifs liés aux provisions pour écarts défavorables, de l'acquisition de la Standard Life au T1 2015 et de la hausse des produits d'honoraires tirés de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs attribuable au niveau plus élevé d'actifs gérés.

Dans nos secteurs des fonds communs de placement et de la gestion d'actifs, tout le résultat avant impôt est présenté dans le profit prévu découlant des contrats en vigueur, à l'exception des frais d'acquisition non capitalisés qui sont présentés au poste Incidence des affaires nouvelles.

L'**incidence des affaires nouvelles** représente l'effet financier des souscriptions d'affaires nouvelles au cours de la période visée, compte tenu notamment des frais d'acquisition. La souscription d'affaires nouvelles crée une valeur économique, qui est contrebalancée par les PPÉD et les autres limites prescrites quant à l'incorporation de cette valeur économique au titre des provisions techniques. Dans le cas des affaires pour lesquelles il n'y a pas de provisions techniques, cela représente le coût initial non reportable de conclusion du contrat. Par conséquent, la Société a inscrit une perte globale dans les comptes de résultat consolidés à l'égard des affaires nouvelles la première année. En 2015, la perte sur les affaires nouvelles a diminué par rapport à celle de 2014, en raison surtout des volumes plus élevés de souscriptions de produits d'assurance et d'autres services de gestion de patrimoine et de l'amélioration des marges en Asie, contrebalancés en partie par la hausse des coûts d'acquisition qui ne peuvent être reportés dans les activités de gestion de patrimoine et d'actifs en raison de l'augmentation des souscriptions.

Les **profits ou pertes liés aux résultats techniques** sont attribuables à divers éléments, dont les sinistres, le taux de maintien en vigueur des contrats, les honoraires et les charges, lorsque les résultats techniques réels de la période en cours diffèrent des résultats prévus dans les passifs des contrats d'assurance et de placement. Ils tiennent aussi compte des profits ou pertes liés aux résultats techniques découlant des écarts entre les rendements réels et attendus des placements et les fluctuations des marchés réels et attendus relativement aux actifs auxquels sont adossés les passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement. Dans la majorité des secteurs, les rendements attendus des placements qui sont pris en compte dans l'évaluation sont mis à jour tous les trimestres afin de refléter les fluctuations du marché. Leur incidence est également prise en compte dans les profits et pertes liés aux résultats techniques. En outre, cette catégorie comprend l'effet des variations du taux de change dans la mesure où elles sont mesurées individuellement. Les profits liés aux résultats techniques ne tiennent pas compte des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses au cours de la période visée, qui sont présentées sous « Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses ».

En 2015, les pertes au titre des résultats techniques découlaient essentiellement des résultats techniques défavorables liés aux placements sur le passif du fonds général, attribuable à l'incidence du recul des prix des marchandises sur nos placements pétroliers et gaziers et des résultats techniques défavorables. Les profits liés aux résultats techniques en 2014 sont principalement attribuables à l'incidence favorable des fluctuations des taux d'intérêt et des résultats techniques favorables liés aux placements sur le passif du fonds général.

Les **mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses** reflètent l'effet sur le résultat des modifications apportées aux méthodes et aux hypothèses d'évaluation des passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et des autres mesures prises par la direction au cours de l'exercice et ne s'inscrivant pas dans le cours normal des activités. Toutes les modifications apportées aux méthodes ou hypothèses ayant une incidence sur les passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement sont indiquées sous « Services généraux et autres ». L'incidence des modifications apportées aux méthodes et hypothèses sur le résultat attribuable aux actionnaires avant impôts a été une charge de 590 millions de dollars en 2015 et une charge de 382 millions de dollars en 2014. Les principales modifications apportées en 2015 aux méthodes et hypothèses actuarielles comprenaient les mises à jour des hypothèses relatives aux déchéances pour les produits de JH Life Insurance et une réduction de la marge pour écarts défavorables appliquée aux hypothèses les plus probables en matière de morbidité pour certains produits d'assurance maladie au Japon, ainsi qu'un certain nombre d'autres améliorations de modèles liés à la projection des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs. La note 8 des états financiers consolidés détaille les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles.

L'incidence des éléments déclarés en 2015 dans le secteur Services généraux et autres au titre des mesures d'importance prises par la direction comprenait le coût prévu des couvertures d'actions à grande échelle. L'incidence des éléments déclarés en 2014 dans le secteur Services généraux et autres au titre des mesures d'importance prises par la direction comprenait les coûts prévus des couvertures d'actions à grande échelle et les pertes découlant de la vente de titres d'emprunt désignés comme disponibles à la vente.

Les éléments déclarés dans les secteurs au titre des mesures prises par la direction sont principalement attribuables à des mesures ayant trait à des unités administratives en particulier. Les éléments déclarés en 2015 au titre des mesures d'importance prises par la direction au Canada englobaient les frais d'intégration et les coûts d'acquisition liés à l'acquisition de la Standard Life. Les éléments déclarés en 2015 au titre des mesures prises par la direction aux États-Unis incluaient les frais d'intégration et les coûts d'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life et des ententes de réassurances du bloc fermé. Les éléments déclarés au titre des mesures prises par la direction au Canada en 2014 comprenaient l'incidence favorable de la réappropriation d'un traité de réassurance.

Le **résultat découlant des fonds excédentaires** traduit les rendements réels des actifs soutenant l'excédent (capitaux propres) de la Société. Ces actifs sont constitués d'un portefeuille diversifié, et les rendements fluctuent en harmonie avec ceux des catégories d'actifs sous-jacents.

La catégorie « **Divers** » reflète les éléments du résultat avant impôts qui ne sont inclus dans aucun autre élément de l'état de la provenance du résultat, notamment l'incidence des participations ne donnant pas le contrôle.

Les **impôts sur le résultat** représentent les charges d'impôts sur le résultat en fonction des différents taux d'imposition dans les territoires où Manuvie exerce ses activités.

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie a diminué, pour passer de 3 501 millions de dollars à l'exercice précédent, à 2 191 millions de dollars pour l'exercice complet 2015.

Exercice clos le 31 décembre 2015 (en millions de \$ CA)	Division Asie	Division canadienne	Division américaine	Services généraux et autres	Total
Profit attendu des contrats en vigueur	1 062 \$	1 473 \$	2 043 \$	107 \$	4 685 \$
Incidence des affaires nouvelles	245	(168)	(136)	(43)	(102)
Profits (pertes) lié(e)s aux résultats techniques	(176)	(741)	(411)	75	(1 253)
Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses	(7)	(112)	(69)	(1 037)	(1 225)
Résultat découlant des fonds excédentaires	235	305	597	(721)	416
Divers	(5)	10	(18)	11	(2)
Résultat avant impôts sur le résultat	1 354	767	2 006	(1 608)	2 519
(Charge) recouvrement d'impôts	(178)	(281)	(475)	606	(328)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 176 \$	486 \$	1 531 \$	(1 002) \$	2 191 \$

Exercice clos le 31 décembre 2014

Profit attendu des contrats en vigueur	931 \$	1 161 \$	1 686 \$	31 \$	3 809 \$
Incidence des affaires nouvelles	(19)	(163)	(71)	(3)	(256)
Profits (pertes) lié(e)s aux résultats techniques	222	40	869	(364)	767
Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses	2	62	2	(687)	(621)
Résultat découlant des fonds excédentaires	213	261	512	(502)	484
Divers	24	(57)	8	14	(11)
Résultat avant impôts sur le résultat	1 373	1 304	3 006	(1 511)	4 172
(Charge) recouvrement d'impôts	(126)	(301)	(859)	615	(671)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 247 \$	1 003 \$	2 147 \$	(896) \$	3 501 \$

Valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque au 31 décembre 2015 sera divulguée avec les résultats du premier trimestre 2016.

Conseil d'administration

En date du 9 mars 2016

L'année indiquée correspond à l'année de la première élection de l'administrateur au conseil d'administration de la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

Richard B. DeWolfe

Président du conseil
Financière Manuvie
Toronto (Ontario), Canada
Administrateur depuis : 2004

Donald A. Guloien

Président et chef de la direction
Financière Manuvie
Toronto (Ontario), Canada
Administrateur depuis : 2009

Joseph P. Caron

Président
Joseph Caron Incorporated
West Vancouver (Colombie-Britannique), Canada
Administrateur depuis : 2010

John M. Cassaday

Administrateur de sociétés
Toronto (Ontario), Canada
Administrateur depuis : 1993

Susan F. Dabarno

Administratrice de sociétés
Bracebridge, (Ontario), Canada
Administratrice depuis : 2013

Sheila S. Fraser

Administratrice de sociétés
Ottawa (Ontario), Canada
Administratrice depuis : 2011

Luther S. Helms

Associé directeur
Sonata Capital Group
Paradise Valley (Arizona), États-Unis
Administrateur depuis : 2007

Tsun-yan Hsieh

Président du conseil
Linhart Group Pte Ltd.
Singapour, Singapour
Administratrice depuis : 2011

P. Thomas Jenkins

Président du conseil
OpenText Corporation
Canmore (Alberta), Canada
Administrateur depuis : 2015

Pamela O. Kimmet

Chef des ressources humaines
Coca-Cola Enterprises, Inc.
Atlanta (Géorgie), États-Unis
Administratrice depuis : 2016

Donald R. Lindsay

Président et chef de la direction
Teck Resources Limited
Vancouver (Colombie-Britannique), Canada
Administrateur depuis : 2010

John R.V. Palmer

Administrateur de sociétés
Toronto (Ontario), Canada
Administrateur depuis : 2009

C. James Prieur

Administrateur de sociétés
Chicago (Illinois), États-Unis
Administrateur depuis : 2013

Andrea S. Rosen

Administratrice de sociétés
Toronto (Ontario), Canada
Administratrice depuis : 2011

Lesley D. Webster

Présidente
Daniels Webster Capital Advisors
Naples (Floride), États-Unis
Administratrice depuis : 2012

Conseil de direction

En date du 9 mars 2016

Donald A. Guloien

Président et chef de la direction

Craig R. Bromley

Vice-président directeur principal et directeur général, Division américaine

Cindy L. Forbes

Vice-présidente directrice et actuaire en chef

Gregory A. Framke

Vice-président directeur, chef des systèmes d'information

Rocco (Roy) Gori

Vice-président directeur principal et directeur général, Division Asie

Marianne Harrison

Vice-présidente directrice principale et directrice générale, Division canadienne

Scott S. Hartz

Vice-président directeur, Placements du fonds général

Rahim Hirji

Vice-président directeur et chef de la gestion des risques

Stephani E. Kingsmill

Vice-présidente directrice, Ressources humaines

Timothy W. Ramza

Vice-président directeur principal et chef de l'innovation

Stephen B. Roder

Vice-président directeur principal et chef des finances

Paul L. Rooney

Vice-président directeur principal et chef de l'exploitation

Stephen P. Sigurdson

Vice-président directeur et chef du contentieux

Kai R. Sotorp

Vice-président directeur, chef mondial de Gestion de patrimoine et d'actifs

Warren A. Thomson

Vice-président directeur principal et chef des placements

Coordonnées

Siège social

Société Financière Manuvie

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : 416 926-3000

Division canadienne

Bureau principal
500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6
Canada
Téléphone : 519 747-7000

Assurance collective
600 Weber Street North
Waterloo (Ontario) N2V 1K4
Canada
Téléphone : 519 747-7000

Assurance individuelle et Solutions Retraite collectives
25 Water Street South
Kitchener (Ontario) N2G 4Z4
Canada
Téléphone : 519 747-7000

International Group Program
380 Stuart Street
Boston, MA 02117
É.-U.
Téléphone : 617 572-6000

International Group Program – Europe
John Hancock International Services S.A.
270-272, avenue de Tervuren
Bruxelles B-1150 Belgique
Téléphone : +32 02 775-2940

Investissements Manuvie
200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : 519 747-7000

Banque Manuvie du Canada
500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6
Canada
Téléphone : 519 747-7000

Services-conseils Manuvie
1235 North Service Road West
Oakville (Ontario) L6M 2W2
Canada
Téléphone : 905 469-2100

Marchés des groupes à affinités
2 Queen Street East
Toronto (Ontario) M5C 3G7
Canada
Téléphone : 519 747-7000

Manuvie Québec
1245, rue Sherbrooke Ouest, 17^e étage
Montréal (QC) H3G 1G3
Canada
Téléphone : 514 499-7999

Division américaine

John Hancock Financial

Siège social et Gestion de patrimoine É.-U.
601 Congress Street
Boston, MA 02210
É.-U.
Téléphone : 617 663-3000

Assurance-É.-U.
197 Clarendon Street
Boston, MA 02117
É.-U.
Téléphone : 617 572-6000

Division Asie

Bureau principal
10/F, The Lee Gardens
33 Hysan Avenue
Causeway Bay
Hong Kong
Téléphone : +852 2510-5888

Cambodge

Manulife (Cambodia) PLC
8/F, Siri Tower,
104 Russian Federation Boulevard
Sangkat Toeuk Laak I, Khan Toul Kork,
Phnom Penh Cambodge
Téléphone : 855 23 965 999

Chine

Manulife-Sinochem Life Insurance Co. Ltd.
6/F, Jin Mao Tower
88 Century Boulevard
Pudong New Area
Shanghai 200121
République populaire de Chine
Téléphone : +86 21 2539-4770

Manulife-Teda Fund Management Co., Ltd.
3/F, South Block, Winland
International Financial Center
No.7 Financial Street
XiCheng District
Beijing 100033
République populaire de Chine
Téléphone : +86 10 6657-7777

Hong Kong

Manulife (International) Limited
22/F, Tower A, Manulife Financial
Centre
223-231 Wai Yip Street
Kwun Tong, Kowloon
Hong Kong
Téléphone : +852 2510-5600

Manulife Provident Funds Trust Company Limited
22/F, Tower A, Manulife Financial Centre
223-231 Wai Yip Street
Kwun Tong, Kowloon
Hong Kong
Téléphone : +852 2510-5600

Macao

Manulife (International) Limited
Avenida De Almeida Ribeiro No. 61
Circle Square, 14 andar A
Macao
Téléphone : +853 8398-0388

Indonésie

PT Asuransi Jiwa Manulife Indonesia
Sampoerna Strategic Square
Jl. Jend. Sudirman Kav 45 - 46
Jakarta 12930
Indonésie
Téléphone : +62 21 2555-7788

Japon

Manulife Life Insurance Company
30th floor, Tokyo Opera City
3-20-2 Nishi Shinjuku, Shinjuku-ku,
Tokyo 163-1430 Japon
Téléphone : +81 3 6331-7000

Manulife Investments Japan Limited
15/F, Marunouchi Trust Tower North
1-8-1 Marunouchi, Chiyoda-ku
Tokyo 100-0005 Japon
Téléphone : +81 3 6767-1900

Malaisie

Manulife Holdings Berhad
Menara Manulife
No. 6 Jalan Gelenggang
Damansara Heights
Kuala Lumpur 50490 Malaisie
Téléphone : +60 3 2719-9228

Philippines

The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.
16/F LKG Tower,
6801 Ayala Avenue
Makati City 1226
Philippines
Téléphone : +63 2 884-5433

Singapour

Manulife (Singapore) Pte Ltd.
51 Bras Basah Road
#09-00 Manulife Centre
Singapour 189554
Téléphone : +65 6737-1221

Thaïlande

Manulife Insurance (Thailand) Public
Co. Ltd.
6/F, Manulife Place
364/30 Sri Ayudhaya Road
Rajthevi, Bangkok 10400
Thaïlande
Téléphone : +66 2 246-7650

Vietnam

Manulife (Vietnam) Limited
Manulife Plaza
75 Hoang Van Thai Street
Tan Phu Ward, District 7
Hô Chi Minh-Ville
Vietnam
Téléphone : +84 8 5416-6888

Division de réassurance IARD

Manulife Re
Manufacturers P&C Limited
The Goddard Building
Haggatt Hall
St. Michael, BB-11059
Barbade, Antilles
Téléphone : +246 228-4910

Division des placements

Gestion d'actifs Manuvie limitée
200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : 416 852-2204

Manulife Asset Management (US) LLC
197 Clarendon Street
Boston, MA 02116
É.-U.
Téléphone : 617 375-1500

Manulife Asset Management (Asia),
Une division de Manulife Asset
Management (Hong Kong) Limited
16/F, The Lee Gardens
33 Hysan Avenue
Causeway Bay Hong Kong
Téléphone : +852 2910-2600

Manulife Asset Management (Japan) Ltd.
15/F Marunouchi Trust Tower North
Building
1-8-1 Marunouchi, Chiyoda-ku
Tokyo 100-0005 Japon
Téléphone : +81 3 6267-1940

PT Manulife Aset Manajemen Indonesia
31/F, South Tower, Sampoerna
Strategic Square
Jl. Jend. Sudirman Kav. 45-46
Jakarta 12930
Indonésie
Téléphone : +6221 2555-7788

Manulife Asset Management Services Berhad

16 th Floor, Menara Manulife
No. 6 Jalan Gelenggang,
Damansara Heights
Kuala Lumpur 50490 Malaisie
Téléphone : +60 3 2719-9228

Manulife Asset Management (Singapour) Pte. Ltd.

51 Bras Basah Road
#11-02 Manulife Centre
Singapour 189554
Téléphone : +65 6501-5411

Manulife Asset Management (Taiwan) Co., Ltd.

6/F, No.89, Sungren Road,
Taipei 11073
Taiwan, République populaire de Chine
Tel : +886 2 2757 5969

Manulife Asset Management (Thailand) Co., Ltd.

6/F, Manulife Place
364/30 Sri Ayudhaya Road, Rajthevi
Bangkok 10400 Thaïlande
Téléphone : +66 2 246-7650

Manulife Asset Management (Vietnam) Co. Ltd.

4/F, Manulife Plaza, 75 Hoang Van Thai,
Tan Phu Ward, District 7,
Ho Chi Minh-Ville, Vietnam
Téléphone : +84 8 5416 6777

Manulife Asset Management (Europe) Limited

18 St. Swithin's Lane
Londres, EC4N 8AD
Royaume-Uni
Téléphone : +44 20 7256-3500

Manuvie Capital

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : 416 852-7381

Division des placements hypothécaires

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : 1 800 286-1909 (Canada)
1 800 809-3082 (États-Unis)

NAL Resources Management Limited

550 6th Avenue S.W.
Suite 600
Calgary (Alberta) T2P 0S2
Canada
Téléphone : 403 294-3600

Division de l'immobilier

250 Bloor Street East
15th Floor
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : 416 926-5500

Hancock Natural Resource Group

99 High Street, 26th Floor
Boston, MA 02110-2320
É.-U.
Téléphone : 617 747-1600

Glossaire

Actifs dépréciés : prêts hypothécaires, titres d'emprunt et autres titres de placement en souffrance lorsqu'un recouvrement devient improbable.

Actifs financiers disponibles à la vente : actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou qui ne sont classés ni comme prêts et créances, ni comme placements détenus jusqu'à l'échéance, ni comme actifs détenus à des fins de transaction.

Actifs gérés et administrés : mesure de l'envergure de la Société. Cette mesure comprend les actifs gérés, mesure non conforme aux PCGR, qui incluent les actifs du fonds général et les actifs de clients externes pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et les actifs administrés, qui incluent les actifs pour lesquels nous fournissons des services d'administration seulement.

Assurance soins de longue durée (SLD) : couverture d'assurance pouvant être souscrite sur une base individuelle ou collective et prévoyant le remboursement de frais engagés pour des services médicaux et autres fournis à des personnes atteintes d'une maladie chronique, d'un handicap ou d'un trouble mental.

Assurance vie universelle : forme d'assurance vie permanente dont les primes sont variables. Le client peut faire varier le montant des primes et le capital-décès sous réserve de certaines conditions. On affecte au contrat un taux d'intérêt établi en fonction d'un portefeuille d'actifs détenus par la Société. Le contrat peut être assorti d'une garantie de taux minimum pouvant être révisée périodiquement au gré de la Société.

Assurance vie universelle à capital variable : forme d'assurance vie permanente dont les primes sont variables. La valeur de rachat, et éventuellement le capital-décès, fluctue selon le rendement des fonds distincts (appelés aussi comptes distincts).

Coûts d'acquisition différés : coûts qui sont directement imputables à l'acquisition d'affaires nouvelles (principalement la rémunération des agents), qui sont inscrits aux états de la situation financière consolidés de la Société et qui sont amortis par imputation aux résultats sur une période définie.

Couvertures de flux de trésorerie : couverture de l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie, qui est associée à un actif ou à un passif comptabilisé, à une transaction prévue ou à un risque de change dans le cadre d'une prise ferme non comptabilisée, qui est imputable à un risque particulier et qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net.

Cumul des autres éléments du résultat global : composante distincte des capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprend les profits et pertes nets latents sur les titres disponibles à la vente, les profits et pertes nets latents sur les instruments dérivés désignés dans une couverture efficace de flux de trésorerie et les profits et pertes de change latents. Ces éléments ont été comptabilisés comme autres éléments du résultat global et peuvent être ensuite reclassés en résultat net. Le cumul des autres éléments du résultat global comprend également une réévaluation des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui est

comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et ne sera jamais reclassée en résultat net.

Dépréciation durable : dépréciation inscrite si l'institution ne s'attend pas à ce que la juste valeur du titre se rétablisse avant son échéance ou la date prévue de sa vente.

En devises constantes : les montants présentés en devises constantes sont établis en appliquant les taux de change du plus récent trimestre à toutes les périodes antérieures.

En vigueur : se dit des contrats qui sont actifs.

Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) : ratio entre les fonds propres disponibles d'une société d'assurance vie et les fonds propres qu'elle doit maintenir, selon les calculs effectués conformément aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Normes internationales d'information financières (IFRS) : normes de comptabilité internationales qui, le 1^{er} janvier 2011, ont remplacé au Canada les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Opération de couverture : pratique consistant à effectuer un placement dans un marché ou un instrument financier dans le but de compenser ou limiter les pertes potentielles découlant d'autres placements ou risques financiers.

Couverture à grande échelle : technique de placement utilisée pour compenser le risque d'un portefeuille d'actifs entier. Une couverture à grande échelle suppose le recours à une démarche globale qui n'est pas fréquemment ajustée en fonction des fluctuations des marchés.

Couverture dynamique : technique de couverture qui cherche à limiter l'exposition d'un placement aux marchés en ajustant la couverture au fur et à mesure de l'évolution des titres sous-jacents (d'où le terme « dynamique »).

Passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement : montant mis de côté aujourd'hui, auquel s'ajoutent les primes et les revenus de placement futurs prévus, qui permettra de s'acquitter des frais et des obligations prévus futurs liés aux titulaires de contrats et qui constitue une marge de sécurité par rapport aux hypothèses. Les hypothèses sont passées en revue et mises à jour tous les ans.

Poids des affaires nouvelles : frais engagés initialement à la souscription d'un contrat d'assurance qui ont une incidence négative immédiate sur la situation financière de la Société. Il est prévu que ces frais initiaux seront amortis par le revenu (primes, revenu de placement, etc.) engendré pendant la durée du contrat.

Primes et dépôts : mesure de la croissance du chiffre d'affaires. La Société calcule les primes et dépôts en additionnant les éléments suivants : i) primes du fonds général, nettes des cessions en réassurance, présentées au poste « Primes et dépôts » des comptes de résultat consolidés, ii) dépôts dans les fonds distincts, à l'exclusion des capitaux de lancement (dépôts des titulaires de contrats), iii) dépôts dans les contrats de placement, iv) dépôts dans les fonds communs de placement, v) dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels, vi) équivalents primes pour les contrats

d'assurance collective de type « services administratifs seulement » (« équivalents primes pour SAS »), vii) primes de l'entente de cession en réassurance de risques liés à l'unité Assurance collective de la Division canadienne, et viii) autres dépôts dans d'autres fonds gérés.

Provisions pour écarts défavorables (PPÉD) : sommes contenues dans les passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement par mesure de prudence en cas de détérioration de la situation réelle par rapport aux meilleures hypothèses. Ces PPÉD se transforment en résultat au fil du temps et la reprise des marges représente le flux de résultat prévu futur.

Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires : instrument de mesure de la rentabilité; il indique sous forme de pourcentage le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par rapport au capital moyen déployé pour produire ce résultat.

Rente à capital variable : produit prévoyant l'investissement des sommes dans des fonds distincts (appelés aussi comptes distincts aux États-Unis). Le rendement offert aux titulaires de contrats fluctue selon le rendement des placements sous-jacents. Dans certains cas, des garanties sont prévues.

Résultats techniques : coût réel découlant d'éventualités telles que la mortalité, les déchéances et la morbidité pour une période visée, comparativement au coût estimé selon les meilleures hypothèses d'évaluation pour cette même période.

Résultat tiré des activités de base : mesure visant à aider les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base ne tient pas compte de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt ni d'un certain nombre d'autres éléments qui sont considérés comme importants et exceptionnels. Bien que cette mesure soit pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'elle offre une méthodologie cohérente, elle n'est pas isolée des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante.

Les **souscriptions**, les **apports bruts** et les **apports nets** sont calculés selon le type de produit :

Apports bruts : mesure des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie. Ils comprennent tous les dépôts aux fonds de placement, aux régimes d'épargne-études 529, aux régimes de retraite et aux produits d'épargne-retraite collectifs, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels.

Apports nets : mesure des activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie qui correspond aux apports bruts, moins les rachats de parts de fonds de placement, de régimes d'épargne-études 529, de régimes de retraite et de produits d'épargne-retraite collectifs, de produits de gestion privée et de produits de gestion d'actifs institutionnels.

Assurance collective : Les souscriptions comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

Assurance individuelle : Les nouvelles primes annualisées représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus d'un an. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance. Les primes uniques sont pondérées à 10 % et consistent en une prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage.

Autres services de gestion de patrimoine : Les souscriptions comprennent les dépôts aux fonds de placement, aux régimes d'épargne-études 529, aux régimes de retraite et aux produits d'épargne-retraite collectifs, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels de la Société.

Total des fonds propres : capitalisation à la fois non garantie et permanente. Comprend le total de l'avoir (à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie), les passifs liés aux actions privilégiées et les instruments de capitaux propres. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

Valeur comptable par action : ratio obtenu en divisant les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Valeur des affaires nouvelles (« VAN ») : variation de la valeur économique pour les actionnaires découlant des souscriptions au cours de la période. Elle correspond à la valeur actualisée des intérêts des actionnaires sur le résultat distribuable futur prévu, déduction faite du coût du capital, découlant des affaires nouvelles souscrites au cours de la période selon des hypothèses qui correspondent à celles utilisées pour calculer la valeur intrinsèque. La VAN ne tient pas compte des activités qui comportent des risques d'assurance mineurs, comme les activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie et celles de la Banque Manuvie.

Valeur garantie : habituellement inhérente aux produits de rente à capital variable, la valeur garantie se rapporte à la valeur du compte du titulaire de contrats qui est protégée contre les fluctuations des marchés.

Valeur intrinsèque : mesure de la valeur procurée aux actionnaires intégrée à l'état de la situation financière courant de la Société, compte non tenu de toute valeur associée aux affaires nouvelles futures.

Information aux actionnaires

SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5 Canada
Téléphone : 416 926-3000
Télécopieur : 416 926-5454
Site Web : www.manuvie.com

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires sont invités à l'assemblée annuelle de la Société Financière Manuvie, qui se tiendra le 5 mai 2016, à 11 heures au salon International, au 200 Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1E5, Canada.

BOURSES

Les actions ordinaires de la Société Financière Manuvie sont inscrites à la cote des Bourses suivantes :

- Bourse de Toronto (MFC)
- Bourse de New York (MFC)
- Bourse de Hong Kong (945)
- Bourse des Philippines (MFC)

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent obtenir des renseignements d'ordre financier en communiquant avec le service des Relations avec les investisseurs ou en visitant notre site Web à l'adresse www.manuvie.com.
Télécopieur : 416 926-6285
Courriel : investor_relations@manuvie.com

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre compte d'actions, y compris à l'égard des dividendes, pour signaler un changement d'adresse ou de propriété, la perte de certificats ou la réception en double de la documentation ou pour recevoir la documentation destinée aux actionnaires par voie électronique, veuillez communiquer avec nos agents des transferts au Canada, aux États-Unis, à Hong Kong ou aux Philippines. Si vous habitez à l'extérieur de ces pays, veuillez communiquer avec notre agent des transferts pour le Canada.

Virement automatique des dividendes

Les actionnaires qui habitent au Canada, aux États-Unis ou à Hong Kong peuvent faire déposer directement les dividendes sur leurs actions ordinaires de Manuvie dans leur compte bancaire. Pour vous prévaloir de ce service, veuillez communiquer avec nos agents des transferts.

Programme de réinvestissement des dividendes

Les porteurs d'actions ordinaires qui habitent au Canada ou aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires additionnelles sans engager de frais de courtage ou d'administration en réinvestissant leurs dividendes en espèces au moyen des régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de Manuvie. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec nos agents des transferts, soit la Société de fiducie CST au Canada et Computershare Inc. aux États-Unis.

Pour régler tout autre point touchant les actionnaires,

nous vous prions de communiquer avec les Services aux actionnaires de Manuvie
Numéro sans frais (en Amérique du Nord) : 1 800 795-9767, poste 221022
Ailleurs dans le monde : 416 852-1022
Télécopieur : 416 926-3503
Courriel : shareholder_services@manuvie.com

Renseignements supplémentaires

Vous pouvez consulter le site www.manuvie.com pour trouver des renseignements sur la Société Financière Manuvie, y compris des versions électroniques de documents et de l'information sur les actions et les dividendes.

AGENTS DES TRANSFERTS

Canada

Société de fiducie CST
C. P. 700, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K3
Canada
Numéro sans frais : 1 800 783-9495
Appels à frais virés : 416 682-3864
Courriel : inquiries@canstockta.com
Site Web : www.canstockta.com
La Société de fiducie CST a également des succursales à Toronto, à Vancouver et à Calgary.

États-Unis

Computershare Inc.
P.O. Box 30170
College Station, TX, États-Unis 77842-3170
Numéro sans frais : 1 800 249-7702
Appels à frais virés : 201 680-6578
Courriel : web.queries@computershare.com
Site Web : www.computershare.com/Investor

Hong Kong

Computershare Hong Kong Investor Services Limited
17M Floor, Hopewell Centre
183 Queen's Road East
Wan Chai, Hong Kong
Téléphone : 852 2862-8555
Courriel : hkinfo@computershare.com.hk
Site Web : www.computershare.com/Investor

Philippines

Rizal Commercial Banking Corporation
Ground Floor, West Wing
GPL (Grepalife) Building,
221 Senato Gil Puyat Avenue
Makati City
Philippines
Téléphone : 632 892-9362 ou 632 892-7566;
Courriel : rcbcstocktransfer@rcbc.com
Site Web : www.rcbc.com

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada

DIVIDENDES DE LA SFM

Dividendes sur actions ordinaires versés pour 2014 et 2015

	Date de clôture des registres	Date de versement	Montant par action (\$ CA)
Exercice 2015			
Quatrième trimestre	24 février 2016	21 mars 2016	0,185 \$
Troisième trimestre	24 novembre 2015	21 décembre 2015	0,17 \$
Deuxième trimestre	18 août 2015	21 septembre 2015	0,17 \$
Premier trimestre	20 mai 2015	19 juin 2015	0,17 \$
Exercice 2014			
Quatrième trimestre	25 février 2015	19 mars 2015	0,155 \$
Troisième trimestre	25 novembre 2014	19 décembre 2014	0,155 \$
Deuxième trimestre	19 août 2014	19 septembre 2014	0,155 \$
Premier trimestre	13 mai 2014	19 juin 2014	0,13 \$

Date de versement des dividendes sur actions ordinaires et privilégiées en 2016*

* Les dividendes ne sont pas garantis et ils doivent être approuvés par le conseil d'administration.

Date de clôture des registres	Date de versement	
Actions ordinaires et privilégiées	Actions ordinaires	Actions privilégiées
24 février 2016	21 mars 2016	19 mars 2016
17 mai 2016	20 juin 2016	19 juin 2016
16 août 2016	19 septembre 2016	19 septembre 2016
22 novembre 2016	19 décembre 2016	19 décembre 2016

À propos de Manuvie

La Société Financière Manuvie, groupe mondial et chef de file des services financiers, offre des solutions avant-gardistes pour aider les gens à prendre leurs grandes décisions financières. Elle exerce ses activités sous les noms John Hancock aux États Unis et Manuvie ailleurs dans le monde. Elle propose des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2015, elle comptait environ 34 000 employés, 63 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de 20 millions de clients. À la fin de décembre 2015, son actif géré et administré se chiffrait à 935 milliards de dollars (676 milliards de dollars américains) et, au cours des 12 mois précédents, elle a versé à ses clients plus de 24,6 milliards \$ en prestations, valeurs de rachat, paiements de rentes et autres indemnités. Elle exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États Unis, où elle est présente depuis plus de 100 ans. Son siège social mondial se situe à Toronto, au Canada, et elle est inscrite aux Bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong (SEHK) sous le symbole « 945 ». Manuvie est présente sur Twitter sous le nom @ManulifeNews ainsi que sur Internet aux adresses www.manuvie.com et www.johnhancock.com.



IR3928F